

Sous la direction de
Éric Mottet,
Barthélémy Courmont
et Frédéric Lasserre

Préface de Jean-Pierre Cabestan

La Chine et le Monde

Quelles nouvelles relations, quels nouveaux paradigmes?



Presses
de l'Université
du Québec



Asies contemporaines

Sous la direction de
Éric Mottet,
Barthélémy Courmont
et Frédéric Lasserre

Préface de Jean-Pierre Cabestan

La Chine et le Monde

Quelles nouvelles relations,
quels nouveaux paradigmes?



Presses
de l'Université
du Québec





Asies contemporaines

Existe-t-il un modèle de développement asiatique ? Quel est l'héritage des fractures opérées lors de l'irruption des puissances occidentales au XIX^e siècle ? La notion de développement durable existe-t-elle en Asie ?

La collection *Asies contemporaines* tente de répondre à ces questions en rassemblant des ouvrages destinés à approfondir nos connaissances sur les processus de transformation des sociétés et des États du continent asiatique.

Les auteurs s'intéressent aux diverses formes de développement – économique, social, culturel, politique – et aux modes de gouvernance – gouvernements national et régionaux, politiques pratiquées, choix sociétaux, représentations de la place de l'Asie contemporaine dans une dynamique de mondialisation économique axée sur le modèle occidental et un monde unipolaire dominé par les États-Unis.

La **Chine** et le **Monde**

Quelles nouvelles relations,
quels nouveaux paradigmes?

Sous la direction de
Éric Mottet,
Barthélémy Courmont
et Frédéric Lasserre

Préface de Jean-Pierre Cabestan



Presses de l'Université du Québec

DANS LA MÊME COLLECTION

Marches et frontières dans les Himalayas

Géopolitique des conflits de voisinage

Emmanuel Gonon

2011, ISBN 978-2-7605-2703-4, 376 pages

Disparités régionales et inclusion des minorités

Les défis de la Chine après les Jeux olympiques de Beijing

Huhua Cao et Sabrina Bergeron

2010, ISBN 978-2-7605-2442-2, 164 pages

L'éveil du dragon

Les défis du développement de la Chine au ^{xxi}e siècle

Sous la direction de Frédéric Lasserre

2006, ISBN 2-7605-1390-4, 476 pages

La colonisation agricole au Viêt Nam

Steve Déry

2004, ISBN 2-7605-1312-2, 310 pages



Presses de l'Université du Québec Le Delta I, 2875, boulevard
Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2 *Téléphone*: 418 657-
4399 *Télécopieur*: 418 657-2096 *Courriel*: puq@puq.ca *Internet*:
www.puq.ca

Diffusion / Distribution :

CANADA Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec) J7H 1N7
Tél. : 450 434-0306 / 1 800 363-2864

FRANCE AFPU-D – Association française des Presses d'université Sodis, 128, avenue du
Maréchal de Lattre de Tassigny, 77403 Lagny, France – Tél. : 01 60 07 82 99

BELGIQUE Patrimoine SPRL, avenue Milcamps 119, 1030 Bruxelles, Belgique – Tél. : 02
7366847

SUISSE Servidis SA, Chemin des Chalets 7, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse – Tél. : 022
960.95.32

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives
nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada**

Vedette principale au titre :

La Chine et le monde : quelles nouvelles relations, quels nouveaux
paradigmes ?

(Asies contemporaines)

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 978-2-7605-4143-6

1. Chine – Conditions économiques – 2000- . 2. Chine – Relations
économiques extérieures. 3. Chine – Politique et gouvernement –
2002- . 4. Développement durable – Chine. I. Mottet, Éric, 1973- . II.
Courmont, Barthélémy, 1974- . III. Lasserre, Frédéric, 1967- . IV.
Collection : Asies contemporaines.

HC427.95.C54 2014 338.951 C2014-941782-9

Les Presses de l'Université du Québec reconnaissent l'aide
financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du
livre du Canada et du Conseil des Arts du Canada pour leurs
activités d'édition.

Elles remercient également la Société de développement des
entreprises culturelles (SODEC) pour son soutien financier.

Conception graphique

Richard Hodgson

Images de couverture

Frédéric Lasserre et Barthélémy Courmont

Mise en pages

Interscript

Conversion au format ePub

Samiha Hazgui

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Bibliothèque et Archives Canada

© 2015 – Presses de l'Université du Québec Tous droits de
reproduction, de traduction et d'adaptation réservés



PRÉFACE

Voici un livre utile qui pose de bonnes questions et apporte de nombreuses réponses éclairantes. Comme les autres livres sérieux consacrés à l'évolution politique de la Chine et de ses relations avec le monde, celui-ci évite de trop spéculer sur l'avenir de la seconde puissance économique mondiale. Mais à la différence de tant d'ouvrages, il n'analyse pas seulement l'émergence ou plutôt la réémergence de l'ancien empire du Milieu sur la scène internationale et les relations qu'il entretient avec ses principaux partenaires ou voisins. Il consacre deux parties aux capacités institutionnelles du régime et aux défis intérieurs que celui-ci doit, et devra,

relever. Bref, il se penche sur la difficile question de l'articulation entre le projet intérieur du Parti communiste chinois (PCC) et sa stratégie extérieure.

Or la République populaire de Chine offre le paradoxe suivant : développant une politique étrangère de plus en plus sûre d'elle-même, voire impériale et arrogante, l'équipe dirigeante chinoise semble saisie par une anxiété, pour ne pas dire une paranoïa croissante sur le plan intérieur. Certes, depuis son arrivée au pouvoir en novembre 2012, Xi Jinping, le nouveau chef du PCC, est parvenu à concentrer entre ses mains de plus en plus de pouvoirs. Il a lancé une campagne sans précédent et au demeurant populaire contre la corruption. De plus, il donne l'impression d'un président-secrétaire général confiant et désireux d'accélérer les réformes économiques, juridiques et institutionnelles. L'ambitieuse liste de mesures adoptées à l'occasion du III^e plénum du nouveau Comité central du PCC, en novembre 2013, témoigne de cette volonté de réforme. Mais simultanément, Xi a renforcé la répression ou les contrôles des voix qui appellent à une réforme politique, tels les partisans de la Charte 08, les avocats défenseurs des droits de l'homme ou les activistes qui demandent la publication des revenus de leurs dirigeants. Comme le montre Charles Burton (chapitre 1), Xi a adopté une ligne politique très conservatrice et une idéologie que l'on pourrait qualifier de lénino-confucéenne qu'a du mal à masquer le discours sur le « rêve chinois », contrepoint assumé de l'ancien et démodé rêve américain que l'on sait. Enfin, l'ampleur des tâches à accomplir, des défis à relever et des résistances affichées – notamment les fameux intérêts acquis des grands groupes monopolistiques d'État – donne le tournis et ne peut qu'inciter le gouvernement chinois à la prudence.

Ce paradoxe a conduit plus d'un observateur à trouver dans les problèmes et tensions intérieures la principale explication de la montée du nationalisme et de cette affirmation de puissance de la Chine à laquelle l'on assiste depuis plusieurs années. Cette considération doit être gardée à l'esprit, même si plus d'une raison a conduit le pouvoir chinois à adopter cette position : le succès du développement économique du pays, la crise financière mondiale de 2007 et l'impression de plus en plus nette que les États-Unis sont sur le déclin, notamment depuis l'échec de l'occupation de l'Irak et de la stabilisation de l'Afghanistan. Les Jeux olympiques de

Beijing de 2008 ne constituaient-ils pas le symbole de ce tournant ou du début de ce que les spécialistes de relations internationales appellent la transition de puissance (*power transition*) entre l'unique superpuissance établie et son seul véritable *challenger* ? Le temps de la Chine dans les affaires mondiales n'est-il pas arrivé ?

Cet ouvrage tend à démontrer que les choses sont plus compliquées qu'elles en ont l'air.

Tout d'abord, l'élite du PCC est profondément consciente que l'approfondissement des réformes est source de risques. Nombre de responsables chinois ont potassé, à la demande notamment de Wang Qishan, le nouveau grand patron de la lutte contre la corruption, *L'ancien régime est la révolution*, d'Alexis de Tocqueville, et y ont trouvé une source supplémentaire d'inquiétude. C'est probablement pour cette raison que, comme le rappelle Hui Ding (chapitre 2), Xi Jinping a mis entre parenthèses le projet de démocratisation au sein du PCC promu par Hu Jintao, son prédécesseur à partir de 2007. De toute façon, présentée par certains thuriféraires du régime comme la première étape de la démocratisation du pays, cette réforme est restée vague et n'a guère contribué à ouvrir la « boîte noire » que représente le fonctionnement réel du Parti. Tandis que les 85 millions de membres de ce qui est largement resté la plus grande « société secrète » du monde n'ont pas donné le sentiment de bruyamment militer en faveur de la mise en œuvre de ce projet, comment le reste de la société aurait-il pu se sentir concerné par celui-ci ? En outre, il est clair que Xi est plus soucieux de renforcer la verticalité du pouvoir – pour reprendre une expression chère à son ami Vladimir Poutine – que de décentraliser les institutions et d'accroître les mécanismes de consultation du corps social. On peut aussi le soupçonner, et ceci non sans raison, de vouloir mieux endiguer les divisions qui se sont fait jour au sein de l'oligarchie, ou de ce que j'appelle la « classe patricienne », qui préside aux destinées du pays le plus peuplé de la planète, en particulier depuis l'éclatement de l'affaire Bo Xilai au printemps 2012. En effet, bien que l'on soit très mal renseigné sur les lignes de fracture politique au sein du Parti, il serait étonnant que ce dernier ne soit pas traversé par des courants de pensée assez similaires à ceux qui opposent les milieux intellectuels entre libéraux, conservateurs, néo-confucéens et autre nouvelle gauche.

Cela ne signifie pas que le Parti-État peut tout faire. De fait, il est aujourd'hui plus conscient des limites de sa propre capacité d'action. D'où sa volonté d'encourager les organisations sociales et ce qu'il appelle la « société populaire » (*renmin shehui*) – les notions d'organisations non gouvernementales et de société civile (*gongmin shehui*) restent taboues en République populaire – à contribuer plus largement à ce que l'on appellerait chez nous le « bien public ». Le volontariat, les actions caritatives et les mobilisations en faveur de l'éducation, des zones de grande pauvreté, de la promotion des droits de la femme et de l'enfant, de la protection de l'environnement ou du droit du travail se multiplient chaque jour. Le pouvoir ne gère pas ces mouvements de la même manière dans l'ensemble de l'empire. Mais il est clair que tout en cherchant à les contrôler, par exemple en les finançant, il autorise également leur développement, tant il sait qu'il en a besoin pour préserver la stabilité et ce qu'il aime à appeler « l'harmonie » de la société.

Le bouillonnement culturel actuel, évoqué par Emmanuel Lincot (chapitre 5), ou l'irruption des médias sociaux, analysée par Ping Huang (chapitre 6), participent de cet essor d'une société civile à la chinoise, qui ne dit pas son nom, mais avec laquelle le Parti-État devra de plus en plus compter s'il veut se maintenir au pouvoir. Et ceci, même s'il est clair qu'Internet ne va pas à lui seul démocratiser la Chine. En d'autres termes, le pouvoir n'a plus le monopole de la réponse à la question du développement durable du pays. Et comme le rappelle Guillaume Giroir (chapitre 7), cette problématique comporte des prolongements à la fois intérieurs et extérieurs majeurs, incontournables.

Sur le plan extérieur, plusieurs paradoxes frappent l'esprit. Le premier a trait au contraste entre l'affirmation de puissance de la Chine, son inclination dominatrice et sa rigidité psychologique dans son environnement régional et le caractère plus flexible, intégrateur et évolutif de sa diplomatie loin de ses frontières, par exemple en Afrique ou en Amérique latine. Le second est parallèle : depuis le milieu des années 2000, s'inspirant de ce qu'elles appréhendent comme le secret de la réussite de l'Empire américain, les autorités de Beijing mettent en avant leur propre puissance douce (*soft power*), espérant ainsi rallier à elles un plus grand nombre de gouvernements étrangers ; mais à compter des années 2009-2010, elles ont

aussi cherché à accroître leurs pressions et remettre en cause le statu quo territorial en mer de Chine orientale comme en mer de Chine méridionale, donnant autant de coups de canif à l'efficacité et à la crédibilité de cette puissance douce retrouvée. Enfin, très critique à l'égard du « consensus de Washington », jugé trop libéral, le PCC semble parfois donner l'impression de vouloir exporter son modèle de développement, en bref son *success story* ; néanmoins, en même temps, il déclare ne pas s'immiscer, à la différence de gouvernements occidentaux, dans les affaires intérieures des autres pays ; il n'a pas été non plus le principal artisan du soi-disant « consensus de Beijing » proposé par un Occidental gauchiste remonté contre le vieil « impérialisme » américain. Quoi qu'il en soit, l'on est en droit de s'interroger sur la nature de la puissance douce chinoise, décrétée à coups d'oukases et promue par le Parti-État lui-même alors qu'en réalité cette forme de puissance ne peut être que principalement nourrie par le corps social. L'exemple de la Thaïlande, discuté par Marie-Hélène Pozzar (chapitre 4), illustre bien cette tension et, partant, cette limite du *soft power* chinois. De même, on peut se demander si les autorités chinoises n'encouragent pas la publicité faite autour de la réussite économique de leur pays ou du « consensus de Beijing » principalement pour consolider la légitimité et donc la survie de leur régime politique. De manière défensive, en quelque sorte.

Les paradoxes évoqués plus haut peuvent être, du moins en partie, réconciliés si l'on prend en compte l'importance que revêtent, aux yeux de la République populaire et de sa classe patricienne, ses relations avec les États-Unis, l'Union européenne ou même le Japon. Certes déclinants, les premiers restent cependant la seule puissance véritablement globale. Et la Chine le sait, car elle ne cesse de tester un peu plus chaque jour les alliances américaines en Asie-Pacifique, plus précisément sur sa façade maritime (Japon, Corée du Sud, Philippines). La concurrence stratégique entre la Chine et les États-Unis est appelée à se poursuivre et même, dans certaines circonstances, à s'exacerber. Comme le montre Tony Tai-Ting Liu (chapitre 3), elle inclut une rivalité idéologique à fleurets plus mouchetés, mais non moins réels et à long terme peut-être plus destructrice entre deux modèles irréconciliables d'organisation économique et politique ; c'est la raison pour laquelle la compétition sino-américaine autour de la puissance douce

respective de chaque protagoniste est si importante et s'intègre à une opposition plus large entre deux puissances qui s'efforcent d'afficher le meilleur *smart power* (puissance astucieuse). C'est aussi pourquoi une juste évaluation de l'impact de la stratégie du pivot développée par l'administration Obama, à partir de la fin 2011, mérite d'être faite, sans exagérer la capacité de rééquilibrage, non seulement militaire, mais aussi économique et diplomatique, des États-Unis vers l'Asie-Pacifique, ni celle de la République populaire à s'imposer complètement comme la puissance dominante de son environnement régional. Comme on a pu le constater, cette volonté américaine ne cesse d'être contrariée par de nouveaux théâtres, crises ou conflagrations dans d'autres parties du monde (Syrie, Ukraine-Crimée, Irak, Nigeria, etc.). Mais en même temps, la Chine voit sa montée en puissance régionale et mondiale freinée par un ensemble de forces dont elle a longtemps souhaité l'essor : la multipolarisation (*duojihua*) du système international. En effet, on peut facilement arguer que cette nouvelle multipolarité ascendante lui est moins favorable qu'à de nombreuses autres puissances, de taille plus moyenne, ou qui ne cherchent pas à concurrencer – du moins aussi directement – la superpuissance américaine comme le Japon, l'Inde, l'Indonésie, le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Union européenne et même, dans une certaine mesure, la Russie.

Loin d'être exhaustive, cette liste souligne à quel point l'Asie-Pacifique est plus que toute autre région « truffée » de puissances établies, émergentes, ou sur le retour, susceptibles de rééquilibrer et parfois de contrecarrer toute tentation dominatrice de la Chine. Cette donnée doit être sérieusement prise en compte si l'on veut tenter de comprendre l'avenir des relations interétatiques dans cette partie du monde. Dans cette perspective, sans avoir à entièrement souscrire à l'optimisme relatif affiché par Barthélémy Courmont, le lecteur pourra utilement lire sa contribution sur le futur incertain des rapports sino-japonais (chapitre 9). Présentés par Antoine Bondaz (chapitre 10), les dilemmes auxquels doit faire face Beijing dans la péninsule coréenne sont tout aussi instructifs : prise en sandwich entre deux grandes puissances avec, au nord, l'hypothèque nord-coréenne et, en arrière-plan (ou en *backup*), les États-Unis, la Corée du Sud représente un cas intéressant de puissance moyenne qui tente de

maximaliser ses avantages tout en minimisant ses risques stratégiques et de sécurité. Par conséquent, tout alignement futur entre Séoul et Beijing me semble rester de l'ordre du vœu pieux...

Cette complexification des anciennes solidarités s'observe en Asie du Sud-Est autour de l'évolution politique et diplomatique récente de la Birmanie ou encore à propos du Pakistan. Analysées par Colin Geraghty (chapitre 11), les relations entre Beijing et Islamabad sont officiellement demeurées au « beau fixe », marquées par une coopération militaire nourrie ou encore la cession de la gestion du port stratégiquement situé de Gwadar à une entreprise chinoise ; mais dans la réalité, le Xinjiang, l'Afghanistan et la montée de l'Inde ont directement contribué à compliquer les relations sino-pakistanaïses et à y introduire de nouvelles sources de frictions, voire de tension.

Il est clair qu'avec ses voisins les plus faibles, comme le Cambodge ou le Laos, la Chine a pu instaurer un type d'asymétrie et de relations qui rappellent celle qu'entretenait l'Empire avec ses royaumes tributaires. La contribution d'Éric Mottet sur les relations entre Beijing et Vientiane (chapitre 12) nous éclaire parfaitement sur la nature des rapports entre ces deux capitales, mais aussi sur les limites du modèle établi.

Plus loin des frontières de la République populaire, l'influence chinoise se fait de plus en plus sentir, notamment en Afrique (chapitre 14) ou autour de la question de l'Arctique, dont les mers, sous les coups de boutoir du réchauffement climatique, sont en passe de devenir d'importantes voies de communication maritimes (chapitre 15). En d'autres termes, la Chine est présente partout et veut le faire savoir et le faire admettre. Si la dimension intégratrice de cet activisme doit être saluée, elle comporte aussi une facette beaucoup plus conquérante que l'on ne peut non plus négliger.

Pour autant, la République populaire est-elle devenue une superpuissance susceptible de ravir aux États-Unis la position de numéro un des affaires mondiales ? On peut en douter pour de multiples raisons qu'on ne peut développer ici – elles sont judicieusement discutées dans cet ouvrage –, mais qui ont trait tant aux ambitions internationales des responsables du PCC qu'à la nature du régime politique intérieur qu'ils sont décidés à maintenir.

La Chine veut retrouver une place régionale dominante. Elle va aussi, dans quelques années, devenir la première économie de la planète. Elle entend tirer de ce nouveau statut autant d'attributs de puissance qui lui permettront de rivaliser et, espère-t-elle, de supplanter les États-Unis en matière d'influence diplomatique. Mais peut-elle faire plus que d'aspirer au statut de première puissance militaire régionale. En matière d'armements nucléaires stratégiques, par exemple, elle reste loin derrière les États-Unis ou même la Russie, et ne cherche pas, du moins dans un avenir prévisible, à modifier ses ambitions, qui consistent à consolider une capacité minimale de frappe en second. Et elle ne souhaite ni ne peut devenir le nouveau « gendarme du monde ». Elle ne veut que devenir le gendarme de l'Asie orientale, en y affaiblissant peu à peu les alliances américaines et, en même temps, devenir une puissance économique et diplomatique incontournable dans toutes les autres régions du monde. C'est un gendarme d'un autre type qui n'a pas encore montré toute sa force, se bornant pour l'heure à utiliser le canon à eau. Mais un gendarme tout de même, doté de moyens militaires traditionnels autrement plus puissants que l'ensemble de ses voisins, ce qui ne saurait qu'aggraver la rivalité stratégique avec les États-Unis et ses alliés. Ce sont autant de limites à l'intégration de l'ancien empire du Milieu à la communauté internationale. Et il faut avouer que nous allons donc au-devant de jours plus difficiles, imprévisibles. Quoi qu'il en soit, la Chine a choisi sa propre méthode, inédite en quelque sorte, mais adaptée à ses capacités, pour réaliser son rêve de puissance. Ainsi, la Chine pense-t-elle qu'elle pourra être perçue comme une grande puissance véritable, une superpuissance.

Mais cette volonté de puissance a d'autres prolongements, intérieurs à la Chine. Elle est devenue, à mon sens, un obstacle dirimant à toute démocratisation politique du système politique. Dit autrement, afin de réaliser ses ambitions mondiales et de contrecarrer avec efficacité la domination américaine, et occidentale, des affaires mondiales, le PCC doit non seulement maintenir prospérité et stabilité au sein des frontières nationales, mais il doit également continuer de réprimer tous ceux qui aspirent à plus de liberté et souhaitent voir leur pays se rapprocher des démocraties industrialisées ; il doit éviter coûte que coûte toute « évolution pacifique » vers un type d'organisation politique dans lequel il perdrait son

contrôle monopolistique sur la chose politique. Il est condamné à maintenir ce que j'appelle « un nouvel équilibre autoritaire ». Celui-ci est nouveau, car le Parti-État accepte de déléguer à la sphère économique et sociale (entreprises, organisations non gouvernementales, blogueurs, Internet) un plus grand nombre de tâches et une certaine liberté de critique ; mais il s'efforce de tenir en laisse ces organisations et activités en s'assurant que leurs principaux responsables restent dépendants de lui ou lui sont redevables. Il n'est pas certain que cette stratégie demeurera à long terme efficace. Mais pour l'heure, elle reste largement dissuasive. Et tant le renforcement actuel de la répression des dissidents que la nervosité croissante de Beijing face à la revendication démocratique de larges segments du corps social de Hong Kong montrent que le PCC n'entend pas changer de cap.

Autant de données à garder à l'esprit, pour bien comprendre ce qui se joue en mer de Chine méridionale (ou orientale), entre la Chine et ses principaux partenaires, les États-Unis, la Russie, le Japon, l'Inde ou même l'Union européenne et ses principaux États-membres. N'étant pas une véritable puissance, au sens classique du terme, l'UE peine à défendre ses intérêts face à une République populaire conquérante. Mais il n'est pas sûr que cette dernière soit à long terme la mieux lotie pour maintenir prospérité, stabilité et harmonie dans les affaires mondiales. En un mot, restons attentifs et vigilants, car les lendemains économiques et politiques de la Chine demeurent incertains.

Enfin, je voudrais saluer les coordonnateurs et les contributeurs de ce volume, qui ont choisi la langue française pour diffuser leurs idées et leurs analyses. Au moment où les puissances douces des grands de la planète rivalisent de plus belle, quel plaisir de voir la francophonie vivre et rayonner, et contrebalancer à la fois la domination de l'anglais et la montée du chinois, non seulement en Europe, mais aussi en Amérique du Nord, en Afrique et partout où la langue de Molière se fait entendre et comprendre.

Jean-Pierre Cabestan

Thuré (Poitou, France) Le 25 juin 2014



TABLE DES MATIÈRES

Préface

Jean-Pierre Cabestan

Liste des figures et tableaux

Introduction **Quel monde pour quelle Chine ?**

Barthélémy Courmont, Éric Mottet et Frédéric Lasserre

La Chine veut-elle être la première puissance mondiale ?

Le reste du monde acceptera-t-il le principe d'une Chine, première puissance mondiale ?

À quoi ressemblera la Chine, première puissance mondiale ?
Présentation de l'ouvrage

Partie 1

Parti communiste chinois et enjeux du XVIII^e Congrès national du Parti : continuité ou ébauche de changements politiques ?

Chapitre 1 - Le discours du parti communiste chinois sur la légitimité politique à la suite du XVIII^e Congrès national du Parti

Charles Burton

1. Le passé et l'avenir
2. Les politiques visant à améliorer la légitimité politique après 1978
3. Le marxisme-léninisme de la Chine actuelle sous Xi Jinping

Bibliographie

Chapitre 2 - Adoption d'une démocratie au sein du Parti : la perspective d'une réforme politique au sein du Parti communiste chinois

Hui Ding

1. Les possibilités et contraintes conceptuelles
2. Les structures institutionnelles des possibilités
 - 2.1. Le Parti considéré comme un tout : opposition ou adaptation
 - 2.2. La structure interne du pouvoir : le fractionnisme
 - 2.3. Les leaders du Parti en tant qu'acteurs au droit de veto
3. Après le XVIII^e Congrès national du Parti : représenter l'avenir de la démocratisation au sein du Parti

Bibliographie

Partie 2

Consensus de Beijing et *soft power* : un nouveau modèle chinois ?

Chapitre 3 - Le Kung-Fu Panda et l'aigle qui tournoie : la concurrence stratégique sino-américaine au XXI^e siècle

Tony Tai-Ting Liu

1. La stratégie de *soft power* de Beijing en Asie du Sud-Est
2. La stratégie de *smart power* de Washington en Asie du Sud-Est
3. L'affrontement du panda et de l'aigle : compétition sino-américaine en Asie du Sud-Est

Conclusion : vers la bipolarité en Asie de l'Est ?

Bibliographie

Chapitre 4 - La promotion du mandarin standard en Thaïlande : échecs et succès de la stratégie chinoise

Marie-Hélène Pozzar

1. De Nye au « *soft power* chinois »
2. Sheng Ding : conceptualiser le *soft power* pour pouvoir l'évaluer
3. Du modèle théorique à la recherche terrain : méthodologie
4. Résultats
 - 4.1. Les Instituts Confucius : des « canalisateurs » plutôt que des créateurs d'intérêt
 - 4.2. L'intérêt des étudiants thaïs pour le mandarin standard
 - 4.3. La durabilité de cet intérêt
 - 4.4. L'image de la Chine chez les étudiants thaïs et l'évolution de cette image
5. Portée de la stratégie chinoise : d'autres enjeux de *soft power* sous-jacents
6. Limites de la stratégie chinoise
 - 6.1. La collaboration entre les équipes chinoises et thaïes
 - 6.2. Le prosélytisme ou la production sur demande

Bibliographie

Partie 3

Questions intérieures

Chapitre 5 - D'une révolution culturelle à l'autre

Emmanuel Lincot

1. Art et culture : quels rapports à la modernité ?
2. Vers de nouvelles identités
3. S'(e)xposer : pour quels enjeux ?
4. Mémoires revisitées et kitsch social
5. Un laboratoire architectural

Chapitre 6 - Les médias sociaux en Chine, un vecteur de changement politique ?

Ping Huang

1. Problématique : conflits et « nouveau régime » ?
2. La régulation d'Internet en Chine
3. Les médias sociaux dans son modèle chinois
 - 3.1. Weibo : un nouvel espace public citoyen
 - 3.2. La confrontation avec les médias traditionnels
4. L'anticorruption soutenue par les médias sociaux
 - 4.1. Le cas de « Frère Montres »
 - 4.2. Le modèle de la cybermobilisation

Conclusion

Bibliographie

Chapitre 7 - La question du développement durable en Chine : approche théorique et méthodologique

Guillaume Giroir

1. Pour une approche scientifique de la question du développement durable en Chine
 - 1.1. Discours officiel chinois : opacité de l'information, minimisation de la crise écologique, techno-optimisme
 - 1.2. Discours occidental : essai de typologie
 - 1.3. Pour un discours scientifique sur le développement durable en Chine
2. Figures temporelles de la transition écologique : « double transition inversée » et « transitions chaotiques »
 - 2.1. Échelle macro : une « double transition écologique inversée »
 - 2.2. Transition du développement non durable vers le développement durable
 - 2.3. Échelle méso ou micro : des « transitions chaotiques »

3. Figures spatiales de la transition écologique : typologie
macrorégionale, spatialités plurielles

3.1. Échelle macro : essai de typologie des problématiques territoriales

3.2. Spatialités plurielles : types de spatialité et de spatialisation

4. Enjeux et prospective

4.1. Enjeux historiques

4.2. Enjeux stratégiques

4.3. Enjeux économiques

4.4. Enjeux géopolitiques

4.5. Enjeux politiques

4.6. Enjeux éthiques

Conclusion

Bibliographie

Partie 4

Relations de la Chine avec les régions frontalières et non frontalières

Chapitre 8 - La Chine et « sa » mer de Chine du Sud : la concrétisation d'un projet géopolitique hérité sur fond de modernisation militaire et de garde côtière

Sébastien Colin

1. Une posture incontestablement plus ferme de Beijing depuis la fin des
années 2000...

2. ... qui s'inscrit dans un projet géopolitique hérité...

3. ... sur fond de modernisation de la marine...

4. ... et de restructuration de la garde côtière

Conclusion

Bibliographie

Chapitre 9 - La relation Chine-Japon : entre rivalité persistante et nécessaire partenariat

Barthélémy Courmont

1. La Chine : partenaire ou concurrent ?

1.1. Une menace militaire ?

- 1.2. Le *sticky power* chinois
2. Les débats sur la Constitution japonaise
3. Rejoindre l'Asie ? Redéfinir l'image du Japon
 - 3.1. L'affaire des manuels scolaires
 - 3.2. Yasukuni, le symbole des tensions
 - 3.3. Les efforts de Tokyo
4. Senkaku-Diaoyutai : test ou révélateur des tensions sino-japonaises ?
 - 4.1. Tokyo teste son alliance avec Washington
 - 4.2. Beijing teste sa marge de manœuvre et le soutien de sa base
 - 4.3. Taipei teste sa diplomatie

Conclusion

Bibliographie

Chapitre 10 - Beijing face à ces dilemmes coréens

Antoine Bondaz

1. Des intérêts chinois structurant sa politique nord-coréenne : la priorité à la stabilité
2. Les trois dilemmes coréens de la Chine
 - 2.1. Le dilemme avec la Corée du Sud : comment concilier des intérêts stratégiques avec des intérêts politiques et économiques ?
 - 2.2. Le dilemme avec les États-Unis : limiter l'influence américaine tout en coopérant avec Washington
 - 2.3. Le dilemme avec la Corée du Nord : impatience et impuissance vis-à-vis d'un encombrant, mais important voisin
3. Un équilibre fragile, mais atteint par la Chine dans la péninsule coréenne

Bibliographie

Chapitre 11 - Les relations sino-pakistanaïses, un partenariat asymétrique en quête de sens

Colin Geraghty

1. Normaliser la coopération militaire : de la prolifération clandestine à un axe contre-terroriste affiché
2. Des résultats inégaux dans l'élargissement de la relation au domaine économique

3. Face à la détérioration de la situation du Pakistan, une position chinoise influencée par le facteur américain
4. Quelle valeur a le Pakistan pour la Chine ? Les limites du *hedging* stratégique
5. Le Pakistan, une vitrine pour la Chine ?

Bibliographie

Chapitre 12 - La Chine et le Laos : entre visées géostratégiques et coopération économique

Éric Mottet

1. Les relations entre la Chine et le Laos : (re)mise en place d'une influence croissante
 - 1.1. Un partenariat politique de plus en plus étroit
 - 1.2. Une coopération culturelle et éducationnelle : renforcement du *soft power* chinois
2. Une coopération économique croissante, mais asymétrique
 - 2.1. Des échanges commerciaux et des investissements croissants entre la Chine et le Laos
 - 2.2. Des projets miniers et hydroélectriques
 - 2.3. Le cas de la culture de l'hévéa
 - 2.4. Des zones économiques spéciales (ZES) sur le modèle chinois
3. Des échecs dans la coopération sino-laotienne ou période d'ajustements entre deux « nouveaux » partenaires ?

Conclusion

Bibliographie

Chapitre 13 - Chine et États-Unis : lutte pour la maîtrise du Rimland asiatique

Tanguy Struye de Swielande

1. La puissance maritime chinoise au service d'un système tributaire en construction
2. Le « retour » américain en Asie-Pacifique
 - 2.1. Le renforcement des alliances traditionnelles
 - 2.2. Engager l'ASEAN
 - 2.3. L'influence de Mahan, Homer Lea et Corbett

Conclusion

Bibliographie

Chapitre 14 - Le XVIII^e Congrès national du Parti ou le temps de la nécessaire maturité chinoise en Afrique

Xavier Aurégan

1. Retour sur les « vingt glorieuses » de la Chine en Afrique
2. Outils, organisation et représentation spatiale de l'aide chinoise en Afrique

Conclusion

Bibliographie

Chapitre 15 - Quelle stratégie pour la Chine en Arctique ?

Olga V. Alexeeva et Frédéric Lasserre

1. Des activités chinoises en Arctique longtemps cantonnées à la recherche fondamentale
 - 1.1. Quelle production scientifique chinoise au sujet de l'Arctique ?
 - 1.2. Le déploiement d'outils de recherche sur le terrain
2. Le déploiement d'une stratégie chinoise agressive en Arctique ?
 - 2.1. Un certain mutisme quant à la position officielle de la Chine
 - 2.2. Une diplomatie chinoise active
3. Des intérêts d'ordre économique pour la Chine ?
 - 3.1. Un intérêt pour l'extraction minière qui prend forme
 - 3.2. L'exploitation des hydrocarbures
 - 3.3. La navigation dans l'Arctique

Conclusion

Bibliographie

Conclusion La Chine en défi

Éric Mottet, Barthélémy Courmont et Frédéric Lasserre

Une unité nationale remise en question

Une politique étrangère à l'épreuve de sa puissance

Vers un monde chinois ?

Notices biographiques



LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 4.1 La motivation des étudiants à apprendre le mandarin standard

Figure 6.1 L'utilisation de Weibo selon l'âge en Chine

Figure 6.2 Le schéma de mobilisation citoyenne par les médias sociaux en Chine

Figure 13.1 Le système triangulaire dans l'océan Pacifique

Figure 13.2 Le système triangulaire dans l'océan Indien

Figure 14.1 La résolution 2758 vue d'Afrique et le jeu des « deux Chines »

Figure 14.2 Le commerce sino-africain et les reconnaissances croisées sino-africaines et taïwano-africaines entre 1956 et 2012

Figure 14.3 Les échanges commerciaux sino-africains (importations et exportations cumulées entre 1995 et 2010)

Figure 14.4 La structure des exportations africaines vers la Chine, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni (1995-2011)

Figure 15.1 Vers l'ouverture de routes commerciales arctiques

Tableau 2.1 L'avenir de la démocratisation au sein du PCC

Tableau 7.1 Des exemples illustrant la « double transition écologique inversée » en Chine

Tableau 7.2 Les objectifs chiffrés obligatoires en matière de développement durable du XII^e Guide quinquennal (2011-2015)

Tableau 8.1 Les agences d'application de la Loi maritime (Maritime Law Enforcement Agencies) en Chine avant la restructuration de mars 2013



INTRODUCTION

Quel monde pour quelle Chine ?

Barthélémy Courmont, Éric Mottet
et Frédéric Lasserre

La montée en puissance de la Chine, prophétisée depuis si longtemps et trop souvent fantasmée, est devenue réalité à la faveur de transformations économiques profondes, de mutations sociales accélérées et d'une présence sur la scène internationale qui n'a fait que se conforter au cours des trois dernières décennies. Le pays étant désormais solidement installé dans une position de deuxième puissance économique mondiale après avoir devancé le Japon en 2010, les dirigeants chinois visent désormais la première place, que les multiples analystes ne cessent d'annoncer dans des délais qui se raccourcissent d'année en année. De 2050, l'échéance est ainsi

progressivement passée à 2040, puis 2030, 2025, et certains experts estimant même aujourd'hui qu'en parité monétaire, le produit intérieur brut (PIB) chinois dépassera celui des États-Unis dès 2016. La Chine première puissance mondiale ne s'écrit plus au conditionnel et ne se conjugue même plus au futur. Elle fait partie de notre présent et, dans un tel contexte, peu importe à quelle date se fera la transition puisqu'elle sera prochaine de toute façon. Les vraies questions sont donc ailleurs.

Ainsi, pour la première fois dans l'histoire récente, depuis que la mondialisation des échanges et la révolution industrielle nous offrent un panorama à l'échelle internationale et depuis que le PIB a remplacé les critères géographiques, démographiques et militaires comme indicateur permettant de mesurer la puissance des États, la première puissance économique mondiale ne sera pas un pays occidental. Il s'agit d'un évènement considérable, qui marque une rupture à la fois dans les référents culturels et l'imaginaire qui s'est construit autour de la domination de l'Occident sur le reste du monde. S'il ne s'agit, dans la rhétorique généralement relayée en Chine, que d'une simple revanche sur l'histoire, un retour des choses ou encore une normalisation mettant fin à un siècle et demi d'humiliations, cette transition de puissance est nettement plus forte en symbole que celle qui marqua l'avènement des États-Unis au centre du système monde.

Pour la première fois aussi depuis le XIX^e siècle et la domination de l'empire britannique, nous pouvons considérer que, sauf changements majeurs dans les prochaines années, la première puissance économique mondiale ne se réclamera pas de la démocratie. Cette nouvelle donne impose une manière différente de penser le rapport à la puissance et les valeurs sur lesquelles pourrait s'appuyer un système mondial au centre duquel rayonne un régime autocratique. Difficile en fait de prévoir les possibles changements que cela impliquerait, mais il est indiscutable que le lien entre succès économique et nature du régime politique s'en trouve dès aujourd'hui transformé.

La question de l'avenir du système économique et financier international est clairement posée dès lors que le pays qui occupera le centre de l'échiquier économique international n'adhère pas – officiellement du moins – aux théories et pratiques capitalistes. Officiellement de fait, si on

considère que le compromis entre capitalisme économique et socialisme politique a caractérisé la Chine depuis Deng Xiaoping. Mais cette adhésion de Beijing¹ aux règles souvent désignées comme composantes du « consensus de Washington » est-elle totale et durable, ou relève-t-elle au contraire d'un opportunisme passager ? La question de la mise en place de nouveaux mécanismes, voire de nouvelles institutions, et l'émergence d'un « consensus de Beijing » ne relève plus aujourd'hui de spéculations, mais s'appuie à la fois sur sa faisabilité, l'écho favorable qu'elle pourrait recevoir dans les pays en développement, et les nombreuses critiques du système international formulées en Chine, en particulier depuis la crise de 2008. De fait, doit-on considérer que les règles actuellement en vigueur survivront à l'émergence de la Chine comme première puissance mondiale ?

Sur le plan de la politique intérieure, il convient de s'interroger sur les inévitables transformations qu'a connues ce pays ces trois dernières décennies, mais aussi sur l'immense chantier auquel il fait face. La Chine est confrontée à une multitude de défis dont la gestion – bonne ou mauvaise – n'impactera pas sa marche vers le statut de première puissance économique mondiale d'ores et déjà assuré, mais affectera en profondeur le rapport de l'État-Parti à la population et, par voie de conséquence, à l'ensemble du monde. Va-t-on ainsi vers l'émergence d'une « superpuissance pauvre », à l'économie florissante et dominante, mais confrontée à 800 millions de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté ? La classe moyenne chinoise va-t-elle provoquer une révolution sociale dont les effets pourraient modifier en profondeur la nature même du régime ? Là encore, difficile de savoir exactement à quoi ressemblera la Chine le jour où les médias du monde entier annonceront qu'elle a dépassé les États-Unis, et plus difficile encore de savoir quelle en sera la conséquence.

En matière de politique internationale enfin, la montée en puissance chinoise impose de nouvelles grilles de lecture, de nouveaux défis, et porte en elle un potentiel à la fois structurant et déstabilisant. De géant en retrait et discret, la Chine se muera-t-elle en puissance diplomatique active, responsable et omniprésente ? Ou refusera-t-elle au contraire de prendre les devants ? Quid également des réactions du reste du monde, tout autant que de ses attentes, qui sont étrangement occultées de la grande majorité des

débats publics et académiques, comme si cette question était dérangeante. En effet, la montée en puissance de la Chine ne se contente pas d'interpeller, elle dérange, et c'est peut-être sa principale particularité.

Voici, rapidement présentées, trois interrogations majeures accompagnant la montée en puissance chinoise et cette transition de puissance annoncée, mais dont les contours et les conditions restent encore à définir.

LA CHINE VEUT-ELLE ÊTRE LA PREMIÈRE PUISSANCE MONDIALE ?

Voilà une question essentielle qui ne s'appuie pas tant sur les données chiffrées que sur l'utilisation qui en serait faite. Géant économique, la Chine sera-t-elle un géant tout court, marquant de son empreinte les décisions les plus importantes et de sa présence la gestion des grands dossiers internationaux ? Cette question est curieusement totalement absente des études sur la puissance chinoise – fort nombreuses – dans les pays occidentaux, comme si la puissance était le résultat d'un projet, voire d'une stratégie, une sorte de but à atteindre ou de fin en soi. Et pourtant, elle est sous-jacente dans la quasi-intégralité des réflexions chinoises sur l'attitude à adopter, les réformes à engager, ou les principes sur lesquels s'appuyer.

Sur les grandes questions stratégiques, les dossiers sécuritaires et les enjeux économiques, la Chine souhaite-t-elle prendre les devants ? Au risque de s'exposer, de voir les responsabilités devenir un fardeau. Au risque de reproduire la réalité que connaissent les États-Unis. Se rêve-t-elle en gendarme du monde, empire bienveillant, mettant sa puissance au service de valeurs et de causes – plus ou moins bonnes – quitte à se faire des ennemis ? Afin d'apporter des éléments de réponse à ces questions, il convient d'appréhender l'état des débats au sein de l'appareil politique chinois, mais aussi dans la société civile. Et d'étendre le sujet à une question plus fondamentale encore, mais essentielle : que veulent les Chinois ? Gageons que ce sujet s'imposera dans les prochaines années comme l'un des enjeux les plus importants des relations internationales, et ses enseignements seront multiples.

Les obstacles à l'affirmation de la puissance chinoise sur la scène internationale sont de diverses natures, et trouvent leur sens tant en interne que dans la pratique de la politique étrangère menée par Beijing. Longtemps isolé et replié sur lui-même, le régime peut-il se muer en un acteur central de la diplomatie internationale ? Quelles sont les forces susceptibles d'entraver, au sein de l'appareil d'État, l'affirmation de la puissance chinoise, et réclamer soit un refus de l'engagement, soit des conditions le rendant difficile et soumis à de multiples contraintes ? Qu'en pense la société civile, et dans quelle mesure peut-elle influencer les décisions politiques ? Qu'en est-il également des outils de la puissance chinoise ? Quels sont la force de sa diplomatie, ses capacités de projection militaire sur des théâtres extérieurs – pour un pays encore peu habitué à de telles notions – ou encore le véritable potentiel de son *soft power*, stratégie de séduction officiellement affichée depuis 2007, mais dont il est encore trop tôt pour mesurer les résultats dans la durée ? Combien d'alliés, combien de partenaires, combien de relais de la puissance ?

Derrière ces questions, et faisant écho de manière inversée à la formule de Pierre Hassner appliquée aux États-Unis, « *think local, act global* », s'impose la réalité – ou l'une des réalités – de la Chine contemporaine : « *think global, act local* ». Par choix comme nous l'avons noté, mais aussi en raison de ses moyens, la Chine pourrait de fait être cantonnée dans un rôle secondaire, au service d'un multilatéralisme aussi confortable qu'incontournable, et poursuivre ses efforts de modernisation en interne, sans doute perçus comme plus importants qu'un engagement plus fort sur la scène internationale. Ou comment la Chine peut imposer une nouvelle manière de penser le rapport de la puissance au monde, les raisons de son engagement et la portée de celui-ci.

LE RESTE DU MONDE ACCEPTERA-T-IL LE PRINCIPE D'UNE CHINE, PREMIÈRE PUISSANCE MONDIALE ?

La nature du régime chinois semble *a priori* incompatible avec la possibilité d'assumer un rôle de premier plan dans les relations internationales, du moins sans l'appui et l'engagement d'autres puissances. On pense à des

acteurs incontournables comme les pays européens, mais plus encore aux États-Unis, dont la perte du statut de première puissance mondiale ne doit pas nécessairement être comprise comme un déclin. Washington restera à n'en pas douter un des principaux acteurs, et si l'avènement de la Chine impose des ajustements, il ne doit pas supposer une mise en retrait, voire une tentation isolationniste. Sur le plan régional – cette notion étant dans le cas de la Chine et ses 14 voisins à conjuguer au pluriel – les lignes de résistance sont multiples et servent de test grandeur nature de l'aptitude de la Chine à se faire accepter. Du Japon à l'Inde, en passant par les Philippines, le Vietnam et, bien sûr, Taïwan, les différends frontaliers et maritimes, les rivalités et les tensions sont un défi permanent. Pour que la Chine devienne *de facto* première puissance mondiale, et pas simplement un géant économique, il lui faut se faire accepter de la communauté internationale et, au premier chef, de ses voisins.

Il convient de rappeler ici que les transitions de puissance ne se font généralement pas en douceur et sont même le plus souvent le résultat de conflits majeurs transformant en profondeur les équilibres internationaux. Guerres napoléoniennes, premier et surtout second conflits mondiaux furent ainsi les grandes transitions de puissance qui marquèrent les deux derniers siècles. Faut-il pour autant y voir une forme de fatalité et dès lors annoncer un affrontement à grande échelle dans laquelle le spectre d'une guerre Beijing-Washington serait l'épicentre ? Pas nécessairement. Si l'histoire se répète en certaines circonstances, elle apporte également des enseignements précieux aux décideurs politiques, aux milieux intellectuels et à la société civile. Là est d'ailleurs sa principale contribution au temps présent et aux différents scénarios qui, du pire au meilleur, s'efforcent de faire de la prospective avec plus ou moins de sérieux, de bonne volonté et surtout d'honnêteté. Aux dirigeants chinois d'écrire une nouvelle page et d'imprimer dans l'histoire leur propre version de cette transition historique et aux autres puissances d'y contribuer.

À QUOI RESSEMBLERA LA CHINE, PREMIÈRE PUISSANCE MONDIALE ?

Dernière question, qui englobe les précédentes et y ajoute une composante sociétale et politique, mais aussi culturelle : quel sera le visage de la Chine une fois qu'elle aura confirmé son accession au rang de première puissance mondiale ? Si les mutations chinoises sont depuis 30 ans un sujet qui interpelle les experts de l'Asie orientale en général et de la Chine en particulier, leur impact est désormais planétaire, au point que toutes les sociétés sont directement ou indirectement concernées par les évolutions profondes que ce pays traverse. Il est dès lors indispensable de garder un œil attentif sur les développements en Chine et, à ce titre, les Congrès national du Parti, qui se tiennent tous les cinq ans, sont devenus des rendez-vous incontournables. De même, il est impensable, aujourd'hui, de continuer à appréhender l'État-Parti comme une sorte de monolithe, sans tenir compte des intenses débats en interne, des dissensions parfois très fortes entre différents courants et des rivalités qui secouent le pouvoir et dont la très médiatisée affaire Bo Xilai n'est qu'un exemple parmi tant d'autres à diverses échelles.

Si le pouvoir doit s'adapter aux nouvelles réalités qui sont celles de la Chine, c'est aussi la société chinoise dans son ensemble qui impose une nouvelle manière de penser la gouvernance dans un pays où l'intérêt pour la politique ne fait que croître et où la participation citoyenne se décline sous de multiples formes, parfois au risque de faire chanceler le pouvoir. Ces trajectoires devraient se confirmer et même se conforter, parallèlement à la montée en puissance économique, et avoir un impact sur l'ensemble de la planète.

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

L'ouvrage a été conçu en quatre grandes parties.

La **première partie** consiste à s'interroger sur la capacité des institutions politiques, judiciaires et économiques chinoises à s'adapter au défi que représentent la modernisation technologique du pays et la transformation sociale qui l'accompagne. Cette question prend tout son sens et tous les regards seront désormais tournés vers le Parti communiste chinois (PCC) et sa nouvelle équipe dirigeante pour qui il est dorénavant impossible

d'ignorer les débats au sein de la population chinoise, et de la communauté internationale, sur la légitimité du présent régime et sur l'intégrité des leaders politiques.

La **deuxième partie** est consacrée à la puissance chinoise des prochaines années. Le *soft power* chinois, stratégie politique officialisée à l'occasion du XVII^e Congrès national du Parti de 2007 (mais déjà fortement suggéré dès 2002), est-il viable sur le long terme ? Assistons-nous à une nouvelle orientation de la politique étrangère et de la stratégie d'influence ? Derrière le discours officiel, la Chine se montre en effet de plus en plus active, voire parfois arrogante, sur la scène diplomatique. De même, la montée en puissance militaire et les implications politiques soutenues, propres à un régime autoritaire qui n'accepte pas qu'on le critique, nous conduisent à penser que le *soft power* chinois est une stratégie louable et qui fut marquée par des victoires éclatantes au cours des dernières années, mais qui n'éclipse pas les réalités d'une Chine qui joue sur plusieurs tableaux. Enfin, l'autre question majeure concerne la mise en place d'un véritable modèle que Beijing chercherait à proposer à d'autres nations, les pays en développement en tête. Pour l'heure, on voit que la tentation de la Chine de proposer un « consensus de Beijing » qui se substituerait au « consensus de Washington » reste peu présente dans la stratégie du *soft power*. Mais les choses pourraient évoluer rapidement. Forte d'une puissance économique et désormais culturelle qu'elle n'a jamais connue, la Chine pourrait chercher à prendre la tête des pays en développement.

La **troisième partie** met en lumière les tensions et les difficultés internes au pays. La Chine n'est pas à l'abri de révoltes dans les immenses territoires qui tardent à voir la croissance économique se traduire en développement, ou encore dans les zones urbaines où les écarts de richesse créent des frustrations inédites dans le régime communiste, malgré la montée en puissance progressive des classes moyennes. Les revendications sociales de plus en plus fermes, l'explosion d'Internet et des médias sociaux ou encore les problèmes liés à l'environnement (que ce soit l'irrigation ou le phénomène de désertification dans certaines provinces, de pollution, etc.) sont autant de problèmes qui se posent avec acuité aux dirigeants chinois. Les défis sont non seulement multiples, mais la liste semble s'allonger jour après jour, rançon de la gloire pour un pays qui s'est progressivement invité

dans le cercle des puissances au point de devenir un véritable pôle de l'activité économique internationale. Le moindre signe de rupture de cette harmonie si chère aux dirigeants pourrait conduire le pays tout entier à la catastrophe.

La **quatrième partie** s'intéresse aux relations que la Chine entretient avec les régions frontalières, mais également les régions et pays plus lointains. Alors que la Chine s'est imposée sur la scène internationale, Beijing semble fragilisée à l'échelle régionale, notamment avec les territoires frontaliers. Lieux de coopérations économiques et sécuritaires avec les pays voisins, où la Chine gagne progressivement en influence, ces dernières sont également des lieux de désaccords et de tensions. On pense immédiatement aux litiges territoriaux et aux zones de forte instabilité politique, qui pourraient, si les litiges perdurent, remettre en question la puissance chinoise. En outre, à la faveur de la mondialisation de son économie, la Chine s'est progressivement intégrée à la communauté internationale et en accepte le plus souvent ses normes. Il n'en demeure pas moins que la persistance du régime autoritaire et les relents nationalistes qui l'accompagnent font que la Chine est de plus en plus arrogante sur la scène internationale, ce qui nourrit des conflits et rivalités avec des pays et des régions se situant à l'extérieur de la zone d'influence chinoise.

Enfin, cet ouvrage ne se veut en aucun cas exhaustif ; il s'efforce, par l'étude de situations et de cas représentatifs, de donner des clés de lecture pour comprendre la Chine d'aujourd'hui et de demain à la fois dans ses dimensions interne et externe ; en d'autres termes, de saisir les relations entretenues par la Chine avec son peuple et le reste du monde, ces relations multiples s'articulant autour de nouveaux paradigmes aux contours encore mal dessinés.

- 1 . La transcription *pinyin* a été utilisée dans l'ensemble des chapitres composant cet ouvrage collectif pour les noms de lieux et de la très grande majorité des personnalités chinoises mentionnées. Conformément à l'usage en Chine, le nom de famille est indiqué avant le prénom. Néanmoins, lorsque des chercheurs d'origine chinoise bien implantés en Occident ont choisi de présenter leur prénom en premier, nous avons respecté cet ordre.

PARTIE



**PARTI COMMUNISTE
CHINOIS ET ENJEUX
DU XVIII^e CONGRÈS
NATIONAL DU PARTI**

**Continuité ou ébauche
de changements politiques ?**



CHAPITRE

LE DISCOURS DU PARTI COMMUNISTE CHINOIS SUR LA LÉGITIMITÉ POLITIQUE À LA SUITE DU XVIII^e CONGRÈS NATIONAL DU PARTI

Charles Burton

Alors que la Chine joue un rôle important dans l'économie mondiale, sa stabilité politique et économique représente un enjeu international urgent. La capacité de ses institutions politiques, judiciaires et économiques à s'adapter au défi que représentent la modernisation technologique du pays et la transformation sociale qui l'accompagne est cruciale pour que la Chine demeure un partenaire commercial stable et de premier plan ainsi qu'une source importante d'investissements étrangers pour les nations, petites et

grandes, de partout dans le monde. L'avancée des technologies modernes permet à la population chinoise, toujours plus prospère et cosmopolite, d'être de plus en plus informée des choix démocratiques. Grâce aux médias sociaux, les Chinois participent de plus en plus au débat sur la légitimité du présent régime communiste et sur l'intégrité des leaders politiques. Beaucoup d'entre eux mettent en doute la légitimité du pouvoir que le Parti communiste chinois (PCC) exerce sur le pays dans un contexte où l'écart entre riches et pauvres s'accroît, où les preuves de la richesse des familles des leaders communistes ainsi que de la suppression marquée des dissidents politiques s'accumulent. Avant la tenue du XVIII^e Congrès national du Parti, de nombreux intellectuels chinois avaient espéré que le nouveau secrétaire général du Parti communiste chinois, Xi Jinping, entreprendrait une réforme globale des institutions politiques chinoises staliniennes¹. Mais il ressort des déclarations de M. Xi, dans les journaux théoriques du Parti et dans d'autres écrits destinés aux sections du PCC à travers le pays, que la préférence politique de Xi Jinping est de « garder le cap » en renforçant les mesures d'application et en sanctionnant les discours contre l'idéologie marxiste de la Chine et contre la domination de son parti unique grâce à l'Institution de la « police d'État » du Parti communiste chinois stalinien (Lubman, 2013 ; Rajagopalan, 2013). Ainsi, M. Xi appuie, de fait, la protection de la position sociale dominante et des privilèges économiques notables dont profitent l'élite politique et les entreprises associées au PCC.

1. LE PASSÉ ET L'AVENIR

Jusque dans les années 1980, l'en-tête de chacune des éditions du journal du PCC, le *Quotidien du peuple*, affichait le slogan emblématique « Longue vie au grand, glorieux et juste Parti communiste chinois ! »

Le Parti affirmait sans doute être « grand » parce que, pendant les 30 premières années du régime, le Parti avait à sa tête le charismatique Mao Zedong, son leader suprême qui « aimait le peuple² », possédait une grande sagesse en tant que « plus grand marxiste-léniniste de l'ère contemporaine³ » et qui, disait-on, faisait preuve de « perspicacité » (Anonyme, 1976) dans sa gouvernance ferme et autoritaire de la nation.

La nature « glorieuse » du Parti tire son origine dans le programme politique du PCC, qui affirmait haut et fort être la continuité de la brillante civilisation chinoise et de ses traditions culturelles. Le Parti se décrit, de la même manière, comme la représentation du destin de la nation chinoise et de sa mission historique⁴.

Le communisme chinois était « juste » dans le sens où les institutions socialistes politiques, économiques et juridiques de la Chine étaient jugées les meilleures et les plus adéquates pour le pays, car, disait-on, elles englobaient, protégeaient et mettaient en valeur les intérêts des travailleurs ordinaires, des paysans et des soldats. De plus, elles étaient réputées nettement meilleures que toute autre institution féodale, bourgeoise ou révolutionnaire pour promouvoir la prospérité nationale. L'homme ordinaire devait mieux réussir dans un régime socialiste que dans un régime capitaliste.

L'idéologie communiste qui sous-tend la revendication du Parti à l'autorité politique avait un pouvoir évocateur énorme au cours des premières années de cette formation politique. En 1938, Norman Bethune, communiste canadien, écrivit de la Chine :

J'ai l'inestimable chance de me trouver et de travailler parmi des camarades pour qui le communisme est plus qu'une manière de parler ou de penser, c'est un mode de vie. Leur communisme est simple et profond, aussi naturel que le réflexe du genou, inconscient comme le mouvement de leurs poumons, automatique comme les battements de leur cœur (Stewart et Stewart, 2011, p. 303).

En effet, jusque dans les années 1950, certains jeunes Chinois étaient persuadés, alors que le mouvement du Grand Bond en avant se développait, que la Chine atteindrait l'utopie communiste dès 1958⁵.

Mais durant les vingt années qui ont suivi 1958, les calamités de la campagne politique de la Chine ont causé une grande famine au début des années 1960, durant le Grand Bond en avant. La Grande Révolution culturelle prolétarienne s'est soldée par la destruction d'un grand nombre d'antiquités dont la valeur est inestimable et un groupe d'éminents intellectuels chinois a été réaffecté au travail dans les champs. Les effets à long terme de ces événements marquants ont gravement miné le prestige du PCC prétendu « grand, glorieux et juste » jusque dans les années 1970. Puis, le taux de la croissance économique était stagnant et les mises en chantier d'habitations ne pouvaient répondre à la demande de la population

croissante. Qui plus est, puisqu'il y avait peu d'emplois disponibles dans les usines des villes pour les diplômés d'écoles intermédiaires, l'État n'avait d'autre choix que de déplacer cette jeunesse urbaine vers des régions frontalières éloignées pour travailler principalement dans les champs et pratiquer une agriculture de subsistance, et ce, dans des conditions de privation éloquentes.

Les manifestations à Qingming, en 1976 sur la place Tian'anmen, ont lancé un message clair : si le Parti n'adopte pas de politiques immédiates pour améliorer les conditions de vie du peuple chinois, il pourrait perdre à jamais son mandat à la tête du pays. Pour y arriver, le Parti, alors dirigé par Deng Xiaoping, abandonna, sans équivoque possible, la doctrine économique marxiste telle qu'elle avait été comprise jusqu'alors. En lieu et place, le Parti a travaillé sans relâche au démantèlement du contrôle de l'État sur l'économie grâce à un plan central favorisant la réglementation des marchés de la production économique. De plus, des efforts considérables ont été déployés pour créer des revenus grâce aux capitaux étrangers et l'exportation de biens manufacturés vers les pays occidentaux avancés.

En juin 1981, la sixième session plénière du XI^e comité central du Parti communiste chinois a adopté la « résolution de certaines questions dans l'histoire de notre Parti depuis la fondation de la République populaire de Chine » pour expliquer ce qui, selon le Parti, n'avait pas fonctionné au cours des 30 premières années de son pouvoir et pour affirmer sa nouvelle orientation de développement économique pour remplacer « la lutte des classes comme lien central » (Communist Party, 1981).

Ces révélations officiellement reconnues ont provoqué un choc terrible chez les « camarades » que Norman Bethune avait observés avec tant d'admiration 40 ans plus tôt, « pour qui le communisme est un mode de vie ». Comme un commentaire dans le *Workers' Daily* de l'époque le soulignait :

en ce moment, une partie des jeunes camarades est aux prises avec un présumé « manque de foi ». Mais qu'est-ce donc que ce « manque de foi » ? C'est qu'une partie des jeunes camarades ont le sentiment qu'il n'y a, pour ainsi dire, plus rien en quoi ils peuvent croire. Ils ne croient pas à la pensée marxiste-léniniste-maoïste de Zedong, au leadership du Parti communiste chinois, à la supériorité du socialisme ni à l'avenir brillant du communisme⁶.

L'idée que le Parti était « grand, glorieux et juste » devenait de moins en moins crédible pour la plupart des Chinois.

2. LES POLITIQUES VISANT À AMÉLIORER LA LÉGITIMITÉ POLITIQUE APRÈS 1978

En octobre 1987, à l'occasion du XIII^e Congrès national du Parti, Zhao Ziyang, secrétaire général du Parti communiste chinois, a présenté une nouvelle théorie, soit celle du « stade primaire du socialisme », afin de légitimer le monopole du pouvoir par l'État du Parti communiste chinois, en réaction à l'échec manifeste de la révolution d'atteindre ses objectifs sociaux et à l'abandon subséquent de l'idéologie marxiste en prônant la « liberté de pensée » et la « recherche de la vérité selon les faits ». La « vérité » marxiste ayant été abandonnée, le Parti a mis de l'avant que la « pratique est le seul critère pour tester la vérité ». Essentiellement, le « stade primaire du socialisme » est présenté de cette façon :

La Chine est une société socialiste axée sur un modèle semi-colonial et semi-féodal. Son taux de productivité était donc souvent loin derrière celui des pays développés capitalistes. Nous avons donc dû faire du développement de la productivité une priorité durant de nombreuses années. Le pays doit faire tout son possible pour concrétiser l'industrialisation, la socialisation et la commercialisation des activités de production, qui ont été réalisées dans plusieurs autres pays capitalistes par des réformes des relations de production et des superstructures n'étant pas conformes au développement de la productivité. L'atteinte de ces objectifs prendra beaucoup de temps (China Internet Information Center, s. d.).

Essentiellement, le Parti propose qu'une légitimité différée soit à la base du régime actuel. L'évolution du communisme reprendrait après que tous ceux sous le règne du Parti en ce moment seront décédés – durée qu'on estime entre 150 et 300 ans.

Mais alors que le Parti aurait grand besoin d'un dirigeant charismatique et que la revendication d'une idéologie scientifique, irréfutable et réellement marxiste sonne faux, le Parti maintient cependant sa revendication sur l'histoire comme représentation de la destinée et de la mission historique du peuple chinois. Le Parti peut faire appel au nationalisme par une interprétation officielle de l'histoire comme la force principale ayant libéré la Chine du règne semi-colonial japonais dans les années 1930 et 1940 et l'expulsion des dirigeants étrangers de leurs terres à Shanghai et autres ports de traités après la libération de 1949, effaçant ainsi l'humiliation de la

domination impérialiste qui avait débuté après la défaite de la Chine durant la première guerre de l'opium en 1840⁷. Que la Chine ait été capable de faire exploser une bombe atomique en 1964 sous le règne du président Mao est citée aujourd'hui comme un exemple de la nature « glorieuse » du règne du PCC dans la proclamation de la grandeur du pays.

Depuis 2002, le secrétaire général Jiang Zemin a tenté de reformuler les bases de la légitimité du Parti avec la théorie des « trois représentations ». En d'autres mots, le Parti « représente les forces productives progressistes sociales » et, de ce fait, peut être crédité pour la croissance économique de la Chine dans ce marché économique postmarxiste. Le Parti « représente l'orientation de la culture chinoise d'avant-garde » afin de justifier la poursuite du contrôle du contenu de tous les films, de toutes les pièces de théâtre, des arts visuels, de la musique, des journaux, magazines et livres par le Comité central du Parti relevant du ministère de la Propagande. De plus, le Parti « représente les intérêts fondamentaux de la majorité de la population », ce qui indique qu'il continuera de mettre en place et de contrôler tous les programmes politiques, sociaux et économiques de la Chine. Mais ces formulations n'ont rien du pouvoir évocateur de la théorie « scientifique » de l'histoire marxiste, ni de la notion léniniste de la « dictature du prolétariat », ni des grands idéaux de la destinée de la foi-communiste qui prétend que « L'internationale sera le genre humain »⁸.

Sous Hu Jintao, une nouvelle doctrine sur l'importance politique de maintenir une « société harmonieuse » guidée par le Parti a été présentée. Cette politique, d'une part, repose sur la peur suscitée par le chaos social et économique qui serait attribuable par le renversement du Parti et, d'autre part, justifie l'utilisation de mesures répressives pour repousser les dissidents politiques du régime communiste établi.

En 1998, la Chine a signé le Pacte international relatif aux droits civils et politiques des Nations unies, signalant de ce fait son intention de modifier ses lois et règlements pour respecter ce Pacte. Cette signature a détendu progressivement les éléments à l'intérieur et à l'extérieur du Parti, qui demandait à ce que la société chinoise repose sur une politique démocratique et que l'application régulière de la loi soit administrée par une entité judiciaire indépendante. Par la suite, le Parti communiste chinois a pris position en demandant le soutien de la population pour implanter la

démocratie en Chine, mais cette mesure devrait être reportée temporairement et adoptée graduellement en raison de facteurs historiques, culturels ainsi que ceux liés au développement. Bien des années sont pourtant passées sans changement évident venant de la réforme politique à la suite de la ratification de ce Pacte, le ralentissement de l'approche de légitimation par une promesse de démocratisation est de moins en moins rassurant même s'il a été établi comme un outil rhétorique. Comme le Premier ministre sortant Wen Jiabao l'a formulé dans sa dernière conférence de presse à la fermeture de l'Assemblée nationale populaire en mars 2012 :

Nous devons mettre de l'avant autant la réforme économique que la réforme de la structure politique, en particulier celle visant le système de dirigeants de notre parti et de notre pays. Nous venons d'atteindre un stade critique. Sans réforme de structure politique efficace, il nous est impossible de réformer la structure économique et nos gains dans ce secteur pourraient être perdus. Les nouveaux problèmes qui ont surgi dans la société chinoise ne seront pas résolus et des tragédies historiques, telle la Révolution culturelle, pourraient se reproduire (Branigan, 2012).

Plus récemment, la « nouvelle faction de gauche » appuyée par l'ancien secrétaire du Parti de Chongqing, Bo Yibo, a fait la promotion de la réaffirmation populaire des normes léninistes sous le règne d'une élite naturelle, « l'aristocratie » princière ayant reçu une éducation particulière et héritée du charisme de leurs ancêtres de la période révolutionnaire en Chine. Ce groupe prône un plus grand contrôle de l'État sur l'économie en renforçant les secteurs appartenant à l'État afin d'assurer le bien-être social des moins nantis. Il y a eu suppression de la société civile par la mise en place de normes idéologiques non libérales et le recours aux forces policières et de sécurité pour repousser les dissidents politiques (Lafarguette, 2011). Il a toutefois été discrédité en raison de son association avec M. Bo, qui a été exclu après une lutte pour le pouvoir en mars 2012. Cependant, les éléments populistes ont obtenu l'appui des classes inférieures de Chongqing, notamment l'expansion de la résidence urbaine pour les travailleurs migrants, la disponibilité des logements subventionnés et le retour aux politiques de rétropropagande du temps où le Parti représentait les travailleurs, les paysans et les soldats, mais aussi l'habitude de M. Bo à envoyer des citations par message texte de la part du président Mao sur tous les téléphones portables de Chongqing. Malgré cette parodie de procès et la condamnation à vie, en août 2013, M. Bo jouit encore d'une

grande popularité en Chine auprès de ceux qui croient que les allégations portées contre lui étaient fausses et motivées par des factions politiques rivales corrompues⁹.

3. LE MARXISME-LÉNINISME DE LA CHINE ACTUELLE SOUS XI JINPING

La dernière révision de la Constitution du Parti communiste chinois énonce que

le marxisme-léninisme fait la lumière sur les lois qui édictent le développement de l'histoire de la société humaine. Ses principes fondamentaux sont exacts et d'une vitalité phénoménale. Le maoïsme est en fait le marxisme-léninisme qui a évolué et qui est en vigueur en Chine. L'aboutissement du communisme est le but ultime et l'idéal du Parti (Shasha, 2011).

Mais la chute de l'Union soviétique et le moyen par lequel le régime communiste chinois pourrait éviter de partager ce sort sont une préoccupation importante des dirigeants du Parti. En septembre 2004, Hu Jintao, en qualité de secrétaire général du Parti communiste chinois, a prononcé un discours au nom du Politburo à l'occasion de la quatrième assemblée plénière du XVI^e Comité central du Parti et a déclaré :

La chute de l'Union soviétique et l'effondrement du Parti communiste en Union soviétique n'ont absolument rien à voir avec les lacunes du marxisme et du socialisme. La dernière analyse démontre que ce sont en fait les conséquences d'une séparation progressive, d'un abandon ou même d'une trahison du marxisme, du socialisme et des intérêts fondamentaux de la grande masse de la population. M. Gorbachev est le principal coupable de la transformation de l'Union soviétique et de l'Europe de l'Est. Il a trahi le socialisme. C'est parce qu'il a promu l'ouverture et le pluralisme que le Parti communiste et le peuple de l'Union soviétique ont sombré dans le chaos idéologique. L'Union soviétique et le Parti communiste de l'Union soviétique se sont effondrés en raison de l'occidentalisation et du libéralisme bourgeois¹⁰.

Le 28 janvier 2013, la New China News Agency a publié un communiqué à propos d'une rencontre du bureau politique du Parti communiste chinois présidée par Xi Jinping en qualité de secrétaire général du Comité central du Parti. Il a affirmé :

En raison des profonds changements dans le monde, au sein de la nation chinoise et du Parti communiste chinois, ce dernier est confronté à de nouveaux défis et questions quant à la mobilisation des administrateurs du gouvernement [...] Les croyances et les idéaux de certains membres du Parti ont été ébranlés. Leur détermination s'est affaiblie. Ils ne suivent

plus les principes de notre Parti et certains ont même perverti leur engagement à l'idéologie. Ils sont devenus dégénérés et corrompus. Ces mêmes facteurs ont affecté l'engagement et la vitalité des membres du Parti, ce qui a affecté son image et son prestige aux yeux du peuple, et ont affaibli sa nature créative, sa cohésion et sa préparation à affronter les conflits. Ces situations doivent être corrigées de manière efficace. Seul le socialisme peut sauver la Chine. [Le parti doit] approfondir et développer le socialisme et le marxisme (New China News Agency, 2012 ; traduction libre).

Ce rapport reprend des thèmes du discours que Xi Jinping a prononcé devant la direction du Parti le mois précédent à Shenzhen. Il s'est attardé sur la chute de l'Union soviétique et de sa signification pour le Parti communiste chinois :

Qu'est-ce qui a causé la chute de l'Union soviétique ? Pourquoi le Parti communiste de l'Union soviétique s'est-il effondré ? Une des causes importantes est que leurs croyances et leurs idéaux ont été ébranlés... Ils ont complètement nié l'histoire de l'Union soviétique et de son Parti communiste, ils ont nié Lénine et Staline. Ils ont tout nié, ce qui a mené au nihilisme historique et à l'anarchie idéologique (Yu, 2013 ; traduction libre).

En Chine, il est bien connu que de nombreux pays de l'Europe de l'Est et d'ailleurs ont abandonné le régime stalinien en réponse aux protestations de la population, qui demandait des changements, que ces nations se sont épanouies en tant que démocratie et que très peu de gens approuvent le retour d'un régime communiste socialiste autoritaire dirigé par un seul parti à la tête duquel se retrouve un puissant dirigeant.

Depuis le début des années 1990, à la suite des manifestations de la place Tian'anmen, le Parti-État chinois a consacré des ressources importantes à justifier de façon convaincante les fondements marxistes de la dictature autoritaire prolongée du Parti communiste chinois. Toutefois, les groupes de réflexion du gouvernement et les politologues chinois de divers échelons des écoles de sciences sociales, des écoles du Parti, des universités et des groupes de réflexion gouvernementaux démontrent très peu d'enthousiasme par rapport à cette tâche malgré sa priorité élevée, réitérée dans les plans de travail du gouvernement, et le financement important qui y est alloué. Bien qu'établir des raisons convaincantes pour démontrer que le marxisme correspond à la réalité chinoise contemporaine soit visiblement une mission impossible, toutes les universités qui relèvent du ministère de l'Éducation et qui demandent l'autorisation d'accorder des doctorats ont pour critère d'admissibilité l'établissement d'instituts du marxisme¹¹.

La Chine a investi un milliard de yuans chinois (environ 165 millions de dollars US) dans son « Projet de recherche théorique et de développement du marxisme » national le plus récent (Yu, 2013). Cette dépense considérable a permis l'adoption du nouveau programme politique des « trois documents confidentiels », présenté par le secrétaire général sortant, Hu Jintao, dans son rapport au XVIII^e Congrès national du Parti. Il a déclaré :

La voie du socialisme de la Chine selon des caractéristiques chinoises, les fondements théoriques du socialisme de la Chine assortis de caractéristiques chinoises et le régime déterminé par le socialisme de la Chine en fonction de caractéristiques chinoises sont la réussite fondamentale du Parti, obtenue grâce à la créativité dans une lutte de plus de 90 ans. Ce succès doit être doublement souligné, maintenu du début à la fin et constamment enrichi. Tous les membres du Parti doivent avoir confiance en cette voie, en cette théorie et en ce régime ! (Internet Baidu Encyclopedia, 2012 ; traduction libre).

Dans les années à venir, Xi Jinping fera vraisemblablement valoir cette ligne du Parti formulée très maladroitement. Il la combine actuellement à un discours sur l'importance d'éradiquer la corruption officielle. Au cours de ses apparitions en public, il a adopté un style accessible et sociable qui contraste avec la froideur de son prédécesseur, Hu Jintao. Mais son approche humaine pourrait aussi rendre M. Xi plus vulnérable aux attaques puisqu'il semble moins impressionnant.

C'est d'ailleurs ce qu'exprime un haut fonctionnaire chinois à la retraite : « Je n'ai aucun espoir pour M. Xi. Il a des capacités limitées. Il est encore pire que M. Hu. Aujourd'hui, ce sont les principicules qui règnent sur tout. Compter sur ces gens pour apporter des changements fondamentaux dans le régime existant est au mieux fantaisiste¹² ! » En effet, sous M. Xi, les médias officiels du Parti rejettent explicitement les valeurs politiques du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, malgré le fait que la Chine soit signataire de ce document des Nations unies. Un commentaire paru dans le journal du Parti, *Qiushi* (à la recherche de la vérité), en 2013, indique que la pression faite pour obtenir une « réforme politique » est simplement une ruse des impérialistes occidentaux :

Les pays occidentaux nous reprochent d'avoir une constitution, mais pas de gouvernement constitutionnel, affirmant que le Parti communiste est illégitime en tant que régime à parti unique et que le Parti communiste est au-dessus de la loi. Tout ça pour nous forcer à faire les « réformes politiques » qu'ils espèrent tant, dont le but véritable est d'éliminer les dirigeants du Parti et de changer notre régime socialiste. En vérité, faire des élections libres, c'est de jouer selon les règles de la démocratie occidentale. Exportées vers des pays non occidentaux,

les élections libres se soldent souvent en divisions sociales, en antagonisme ethnique, en conflits politiques et en instabilité politique sans fin. Tel est le mécanisme inhérent de la démocratie occidentale, qui devrait plutôt être appelée « piège démocratique ». Ils disent que seule l'acceptation de ces présumées « valeurs universelles » assurerait un avenir à la Chine. Ce fort universalisme laïc a toujours été l'outil d'expansion de l'Occident à l'étranger, qui lui fournit les fondements idéologiques pour conquérir le monde (Rajagopalan, 2013 ; traduction libre).

Le document n° 9 du Parti communiste chinois, publié à l'été 2013, a imposé de nouvelles restrictions qui bannissent toute discussion dans les journaux et les rencontres universitaires sur sept sujets jugés comme étant de « dangereuses influences occidentales ». Voici ces sept sujets : 1) l'idée qu'il existe des « valeurs universelles », comme bénéficiaire des droits de la personne ; 2) la liberté de parole ; 3) la démocratie et la société civile ; 4) les droits civils et les élections libres ; 5) l'indépendance du système judiciaire ; 6) le capitalisme de connivence ; 7) les erreurs historiques du Parti communiste chinois (Lubman, 2013).

Le manque évident de volonté ou de capacité de Xi Jinping à adopter des mesures radicales pour réduire le gouffre entre l'abondante richesse inexploitée des membres du Parti et la pauvreté relative des travailleurs, paysans et soldats que le Parti est censé représenter pourrait, dans les prochaines années, le rendre prisonnier d'un mode de politique archaïque déphasé, faisant de lui une sorte de figure à la Brejnev. Ce qui est désespérément nécessaire, c'est une plus grande transparence et une réforme démocratique, mais ces deux éléments menaceraient l'élite actuelle, qui ferait face à des chefs d'accusation au criminel si la vérité à propos de ses activités hypocrites et corrompues devait être révélée au grand jour. À la place, le Parti semble s'agripper à une tradition idéologique marxiste-léniniste vieille de 90 ans, qui est clairement de moins en moins pertinente au sein des valeurs sociales et politiques du XXI^e siècle du peuple chinois d'aujourd'hui. De plus en plus exclu des valeurs de la citoyenneté qui trouvent un écho grandissant chez les jeunes Chinois en cette ère d'Internet, le Parti semble être une institution dont la fragilité augmente progressivement et dont la légitimité politique devient de plus en plus menacée.

BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme (1976). « What does the incident at Tien An Men show ? », *Peking Review*, vol. 19, n° 17, p. 12.
- Branigan, T. (2012). « China needs political reform to avert “historical tragedy”, says Wen Jiabao », *The Gardian*, 14 mars, <www.guardian.co.uk/world/2012/mar/14/china-political-reform-wen-jiabao>, consulté le 15 février 2013.
- China Internet Information Center (s. d.). « China questions and answers », <www.china.org.cn/english/features/Q&A/161600.htm>, consulté le 14 février 2013.
- Communist Party (1981). *Resolution on CPC History (1949-81)*, Beijing, Foreign Languages Press.
- Internet Baidu Encyclopedia (2012). « 个自信年 [The three confidences] », <<http://baike.baidu.com/view/9597820.htm>>, consulté le 15 février 2013.
- Jintao, H. (2004). « Hu Jintao’s address to the 4th plenary session of the 16th Central Committee in september 2004 », <<http://www.weiweikl.com/SHGC92.htm>>, consulté le 15 février 2013.
- Lafarguette, R. (2011). « Chongqing : Model for a new economic and social policy ? », *China Perspectives*, n° 4, p. 62-64.
- Lubman, S. (2013). « Document n° 9 : The party attacks western democratic ideals », *The Wall Street Journal*, 27 août, <<http://blogs.wsj.com/chinarealtime/2013/08/27/document-no-9-the-party-attacks-western-democratic-ideals/>>, consulté le 31 octobre 2013.
- Maury, J.-P. (2013). « Constitutions – République populaire de Chine », *Digithèque de matériaux juridiques et politiques*, <<http://mjp.univ-perp.fr/constit/cn1982.htm>>, consulté le 14 février 2013.
- New China News Agency (2012). « 政治局会议：少数党员理想信念动摇 腐化堕落 [Political bureau meeting : Small number of party members’ ideals and beliefs have been shaken by corruption degeneration] », 28 janvier, <<http://news.sohu.com/20130128/n364845253.shtml>>, consulté le 15 février 2013, traduit par l’auteur.

People's Daily Online (s. d.). « Constitution of the People's Republic of China », <<http://english.people.com.cn/constitution/constitution.html>>, consulté le 15 février 2012.

Rajagopalan, M. (2013). « China Party Journal decries western “democracy tap” », Reuters, 16 octobre, <<http://uk.reuters.com/article/2013/10/16/-uk-china-democracy-idUKBRE99F0I020131016>>, consulté le 31 octobre 2013.

Shasha, D. (2011). « Full text of Constitution of Communist Party of China », *English News*, 18 novembre, <http://news.xinhuanet.com/english/special/18cpcnc/2012-11/18/c_131982575.htm>, consulté le 15 février 2013.

Stewart, S. et R. Stewart (2011). *Phoenix : The Life of Norman Bethune*, - Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.

Yu, G. (2013). « 男儿习近平 [Tough Man Xi Jinping] », Deutsche Welle, 25 janvier, <<http://www.dw.de/%E7%94%B7%E5%84%BF%E4%B9%A0%E8%B F%91%E5%B9%B3/a-16549520>>, consulté le 15 février 2013.

- 1 . À la lumière des conversations de l'auteur avec des universitaires de la Chinese Academy of Social Sciences, de la Central Party School et de la Dalian University of Technology, de mai à juillet 2012.
- 2 . Une strophe de l'hymne du Parti communiste chinois *L'Orient est rouge*.
- 3 . Un slogan sur une affiche populaire montrant le président Mao marchant héroïquement face au vent.
- 4 . Le préambule de la Constitution de la République populaire de Chine commence ainsi : « La Chine est l'un des pays les plus anciens du monde. Ses diverses nationalités, qui ont toutes contribué à créer une brillante culture, possèdent de glorieuses traditions révolutionnaires. À partir de 1840, la Chine féodale s'est progressivement transformée en un pays semi-colonial et semi-féodal. Le peuple chinois a lutté vaillamment, en reformant sans cesse ses rangs, pour l'indépendance du pays, la libération nationale et les libertés démocratiques. Au xx^e siècle, de grandes transformations historiques ont bouleversé la Chine » (*People's Daily Online*, s. d.).
- 5 . Conversation de l'auteur avec le professeur Shilin Wu de l'Université Fudan, entre 1978 et 1981. Le professeur Wu est né en 1935, il avait donc 23 ans en 1958.
- 6 . Extrait publié dans le *Workers' Daily*, 20 septembre 1979.
- 7 . Que le Parti communiste chinois puisse revendiquer la validité de ces deux événements est grandement discutable. Des faits historiques proposent d'autres facteurs dominants à la base de ces événements.
- 8 . Dernière ligne de la version française de l'hymne communiste, *L'internationale*.
- 9 . Entrevues de l'auteur auprès d'habitants de Dalian (dont M. Bo a déjà été maire), juin et juillet 2012.
- 10 . Allocution de Hu Jintao à la quatrième séance plénière du XVI^e Comité central en septembre 2004 ; traduction libre.
- 11 . Conversation de l'auteur avec le directeur d'un des instituts du marxisme, juin 2012.
- 12 . Message électronique reçu d'un haut fonctionnaire chinois à la retraite, janvier 2013.

ADOPTION D'UNE DÉMOCRATIE AU SEIN DU PARTI

**La perspective d'une réforme
politique au sein du Parti
communiste chinois**

Hui Ding

Récemment, la démocratie au sein du Parti, qui remonte à l'ancienne terminologie de la constitution du Parti communiste chinois (PCC) et adoptée dans le discours officiel depuis 2002, est devenue l'un des principaux enjeux des débats entourant la réforme politique en Chine. Un nombre grandissant d'observateurs politiques considère qu'il s'agit là d'un des moyens les plus réalistes dont dispose la Chine pour sortir de l'impasse actuelle du développement politique (Li, 2009b ; Yu, 2011). Cependant, leur

analyse s'est limitée jusqu'à maintenant à paraphraser la propagande du Parti ou à commenter le compte rendu des événements dressé par les journalistes (Xiao, 2004 ; Ding, 2012). Deux éléments cruciaux à la compréhension des enjeux demeurent toutefois absents : les ressources du PCC et les contraintes auxquelles il est confronté. Cette compréhension contribuerait à établir les orientations, le rythme, le programme et à favoriser l'atteinte des objectifs d'un quelconque processus visant une possible démocratisation au sein du Parti. Afin d'étudier, d'une part, les possibilités qui s'offrent au PCC pour sa démocratisation et, d'autre part, les difficultés auxquelles il doit faire face, je suggère de distinguer deux perspectives d'analyse : les institutions et les personnalités. Sur le plan institutionnel, il existe certaines règles formelles qui facilitent la démocratisation au sein du Parti et ces organisations, en tant qu'acteurs collectifs, pourraient plaider en faveur de réformes démocratiques ou les mettre en application. Sur le plan individuel, des chefs de parti agissent en tant que « bâtisseurs de la norme » et plaident en faveur d'une réforme substantielle. Toutefois, il peut y avoir des règles écrites ou non écrites qui contredisent les principes démocratiques ou qui peuvent présenter un obstacle à la démocratisation au sein du Parti. Certaines sous-organisations ou certains chefs de parti pourraient user de leur veto, ce qui aurait pour effet d'empêcher l'approbation de quelque réforme démocratique que ce soit. En conséquence, ce chapitre aborde, dans un premier temps, les possibilités et contraintes conceptuelles d'une démocratie au sein du Parti et, dans un deuxième temps, le rôle des acteurs, individuels et collectifs, dans l'organisation du Parti. La dernière section tente de combiner tous ces facteurs tant sur le plan institutionnel que sur le plan individuel dans la perspective d'une réforme démocratique au sein du PCC après la tenue du XVIII^e Congrès national du Parti.

1. LES POSSIBILITÉS ET CONTRAINTES CONCEPTUELLES

Théoriquement, il existe trois types de possibilités et de contraintes pour une démocratisation au sein du PCC : la position de la démocratie au sein du Parti dans le cadre du centralisme démocratique, la relation entre la

démocratie au sein du Parti et la démocratie populaire et, essentiellement, la définition de la démocratie (Ding, à paraître). Premièrement, dans le discours officiel du PCC, la démocratie au sein du Parti est fermement ancrée dans le cadre du centralisme démocratique. La démocratisation au sein du Parti indique donc que le centralisme démocratique peut être interprété comme se rapprochant du pôle démocratique. Cependant, le caractère dualiste prédéfini du centralisme démocratique suppose que le succès de tout projet de réforme de la démocratie au sein du Parti ne peut compromettre l'autorité centrale. Traditionnellement, le pôle démocratique renvoie principalement à la consultation plutôt qu'à la participation au processus décisionnel (Manion, 2012, p. 389), alors que le pôle centraliste rejette toute procédure coûteuse de vote démocratique. En situation de controverse, les organisations supérieures du Parti ont le dernier mot malgré le désaccord des organisations inférieures, lesquelles sont tenues d'exécuter les décisions d'échelons supérieurs et de s'abstenir d'émettre publiquement une opinion contraire. Ainsi, le droit à la liberté d'expression des organisations inférieures dans la hiérarchie du Parti et les droits individuels des membres du Parti au sein de l'organisation à laquelle ils appartiennent sont subordonnés à la structure disciplinaire en place qui est gérée par le cadre bureaucratique. Par conséquent, si le centralisme démocratique est considéré comme une condition à la réforme politique au sein du PCC, il est d'une importance cruciale de s'assurer que le centralisme ne possède aucune priorité sur la démocratie en cas d'affrontement entre ces deux principes, car, autrement, un retour au biais centraliste pourrait survenir.

La deuxième tension conceptuelle se présente entre la démocratie au sein du Parti et la démocratie populaire. Dans la formulation officielle actuelle du PCC, la démocratie au sein du Parti est le moyen et la démocratie populaire, la fin. La consolidation de la démocratie populaire consiste à reconnaître la démocratie plutôt que la dictature comme la condition supérieure de la vie politique. Par ailleurs, le renforcement de la démocratie au sein du Parti comble une lacune entre l'engagement général du PCC envers la démocratie et la réalité de la loi exclusive d'un seul parti dans les questions politiques. Li Yuanchao, responsable du département de l'Organisation centrale, affirme que, à l'aide de la démocratie au sein du Parti, « nous pouvons ouvrir la porte à la démocratie populaire » (Kuhn,

2008). L'un des plus importants groupes de réflexion du Parti, défenseur de la démocratie populaire, présente une théorie davantage systématique et qui construit ce modèle organisé de démocratisation. Selon lui, la réforme de la démocratie chinoise est un processus de « démocratisation progressive » (*zēngliàng mínhǔ, 增量民主*), prenant naissance dans la démocratie au sein du PCC (Yu, 2011, p. 23). Cependant, la démocratie au sein du Parti et la démocratie populaire se préoccupent catégoriquement de deux objectifs d'intégration complètement différents. Le premier vise la participation des membres du Parti et le deuxième, des citoyens. Diverses structures de possibilités devraient être accessibles. La démocratie au sein du Parti n'a besoin d'aucun arrangement juridique, tandis que la démocratie populaire est nécessaire à toute pratique démocratique à l'échelon de la politique d'État. Ainsi, le prolongement progressif de la démocratisation des affaires internes du Parti vers les affaires d'État et l'ensemble de la société politique doit faire face au dilemme classique des priorités entre le Parti et l'État. Certains spécialistes prétendent même que la défense de la démocratie au sein du Parti plutôt que la « séparation du Parti et de l'administration » (*dǎngzhèngfēnkāi, 党政分开*) suppose que le PCC a pratiquement reconnu la dominance du Parti sur le gouvernement (Li, 2009b). Sans aucune loi du Parti régularisant ses affaires internes et sa participation aux affaires d'État, le modèle de réforme politique progressive de la démocratie au sein du Parti vers la démocratie populaire serait logiquement indéfendable. De plus, la question nettement plus précaire à se poser est la suivante : sous quelles conditions et dans quelle mesure les sujets participants peuvent passer de membres du Parti à citoyens. Si l'on considère la démocratie au sein du Parti comme une phase transitoire, la représentation de l'intérêt démocratique devrait donc être introduite et appliquée à la société politique à l'extérieur du PCC aussitôt que la démocratie fonctionne bien dans la vie interne du Parti. Si l'on considère la démocratie populaire comme un idéal ultime, alors la progression ne pourrait donc être autorisée à moins que la façon d'y parvenir ait été parfaitement « tracée ». Pourtant, le modèle de réforme expérimental encouragé par le PCC manque de critères exhaustifs afin de mesurer l'efficacité de la réforme de la démocratie au sein du Parti et de définir le moment adéquat de transition. Il est notamment intéressant de considérer la

façon d'agir face à un échec de la démocratisation au sein du Parti et à se montrer efficace dans certains champs d'essai, du moins à court terme. Bien que cette situation parvienne partiellement à favoriser la multiplication de regroupements d'intérêts sociaux au sein de la structure interne du Parti, elle laisserait faussement croire qu'une démocratie populaire serait déjà en place. Ainsi, la distinction entre la réforme de la démocratie au sein du Parti et l'engagement légal formel envers la participation civile extérieure au Parti dans les affaires politiques apparaîtrait inutile.

Ces deux ensembles de problèmes conceptuels mentionnés précédemment ont un obstacle en commun : l'ambiguïté de la définition de démocratie. Premièrement, une liste assez longue de termes au sujet de la démocratie a été dressée au cours des 90 ans d'histoire du PCC (Ding, à paraître). Comme résultat, la démocratie en tant qu'attribut a diminué depuis la fin de la Révolution culturelle. Certaines personnes associées à la tendance révolutionnaire telle que la « nouvelle révolution démocratique » et la « dictature démocratique populaire » ont abandonné le discours officiel traditionnel. Parallèlement, la démocratie a tendance à être encouragée comme une catégorie indépendante, ce qui a entraîné la réinterprétation de la démocratie socialiste, de la démocratie populaire et de la démocratie au sein du Parti au cours des dernières années. Pourtant, dans le cadre inchangé de la dialectique propre au centralisme démocratique, la démocratie est toujours un attribut du centralisme et donc « une démocratie orientée par le centralisme ». Théoriquement, la diversité de la terminologie démocratique simplifie en fait la révision, la réinterprétation et la renaissance de la démocratie sans rompre les liens idéologiques aux dogmes établis aux coûts institutionnels trop élevés. Toutefois, cette latitude conceptuelle dépend plus de la volonté et de la performance des institutions dominantes et des acteurs individuels que du rôle catégorique de la démocratie même. L'ambiguïté de la démocratie sera ainsi défavorable pour la réforme démocratique durable du PCC à long terme. Comme l'indiquent les énoncés précédents, différents niveaux de la démocratie doivent être différenciés. De plus, le contenu et le sens fondamental de la réforme démocratique doivent devenir des consensus suffisamment explicites afin de se prémunir contre les altérations et les interprétations arbitraires. Aussi, seule une démocratie axée sur un consensus serait en mesure de fournir les critères mesurables à des projets

opérationnels de réforme démocratique, et ainsi résoudre le dilemme de démocratisation progressive discuté auparavant. Certains spécialistes soutiennent que les dirigeants chinois et intellectuels du Parti, d'une part, et intellectuels occidentaux, de l'autre, ne tiennent pas compte du fait que chacun possède une conception différente de la démocratie (Thorton, 2008, p. 1-3). Cette conclusion superficielle provient d'une observation de l'instance officielle du PCC au sujet de la supériorité de la démocratie socialiste sur la démocratie capitaliste. Toutefois, cet antagonisme est davantage attribuable à la fidélité de la Chine quant à la souveraineté de ses affaires publiques, confrontée à la pression extérieure d'une démocratisation systématique. En fait, il n'existe aucune résistance catégorique aux valeurs et indicateurs démocratiques. Par exemple, examinons les cinq grands domaines de réforme de la promotion de la démocratie au sein du Parti, qui sont généralisés, selon le communiqué de la 4^e assemblée plénière du XVII^e Congrès national du Parti. Les principaux éléments démocratiques proposés par Robert Dahl (1971) sont, dans une certaine mesure, traités dans ce programme (Ding, à paraître). La seule différence est que, outre la contestation et la participation, le PCC renforce le rôle de premier plan de la consultation sous la forme de la démocratie délibérative (He et Warren, 2011). De plus, que ceci s'apparente à de l'ambiguïté sert d'autant plus le besoin de réconciliation des appels pluralistes des acteurs à l'égard de la réforme politique en Chine, comme il sera analysé dans la seconde section.

2. LES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES DES POSSIBILITÉS

Le succès de la démocratisation au sein du Parti dépend également de la capacité des acteurs politiques à exercer une influence décisive sur l'organisation du programme, de même que la mise en œuvre et la surveillance de la réforme démocratique. Comme avec le PCC, les acteurs politiques importants peuvent être divisés en deux catégories : les acteurs institutionnels et les acteurs individuels. Considéré comme un tout, le PCC fait figure d'acteur institutionnel intégré qui s'acquitte de la tâche de démocratisation. Cependant, il est nécessaire de prendre la différenciation interne en compte ; il peut y avoir différents sous-groupes qui ne partagent

pas les mêmes intérêts et stratégies. Les dissensions et les compromis qui existent entre eux peuvent mener à des choix de réforme différents pour le parti dans son entier. Sur le plan individuel, les figures dirigeantes, les membres influents du Politburo, par exemple, plus particulièrement les membres permanents, déterminent le rythme du processus de démocratisation.

2.1. LE PARTI CONSIDÉRÉ COMME UN TOUT : OPPOSITION OU ADAPTATION

En tant qu'acteur compétent, le PCC est avant tout une organisation politique d'autopréservation. Ayant été au pouvoir de la République populaire pendant plus de 60 ans, il tient à garder le monopole du pouvoir d'État. La suprématie du Parti, accentuée par Deng Xiaoping, qui est au cœur des « quatre principes fondamentaux » (Deng, 1994, p. 358), est encore inscrite dans la version la plus récente de la constitution du Parti et est préconisée à maintes reprises par Xi Jinping, secrétaire général du Parti, élu au cours du XVIII^e Congrès national du Parti. Tout défi à ce principe, en provenance de l'extérieur, de la part d'une personne ou d'un groupe, sera réprimé sans pitié. De la même façon, aucun projet de réforme menaçant cette suprématie ne sera toléré. L'adoption de la démocratie au sein du Parti se veut donc un modèle de démocratisation intrinsèque au Parti et exercée par le Parti lui-même, qui ne va pas à l'encontre de sa survie.

Cette orientation vers la survie est à l'origine de l'inertie institutionnelle du PCC par rapport à toute initiative de réforme politique substantielle. Premièrement, voulant éviter le même effondrement qu'ont connu les partis communistes de l'Europe de l'Est, le Parti a abandonné, depuis les années 1990, le projet de réforme générale du système politique, qui avait déjà fait partie du programme de réforme dans les années du XIII^e Congrès national du Parti. La séparation du Parti et du gouvernement a cédé sa place à la fusion totale des postes des dirigeants du Parti avec ceux des fonctionnaires (Brødsgaard, 2011, p. 17). Le maintien de la stabilité du régime (*wéiwěn*, 维稳) est devenu plus important que la rupture de l'ordre préétabli du statu quo. Deuxièmement, la réticence à mener des réformes substantielles est justifiée par le développement de l'économie de marché socialiste en tant

que plus importante priorité de la nation et devoir principal du PCC (Manion, 2012, p. 385). Aucune réforme politique ne peut être encouragée si elle met en danger le rajeunissement remarquable de la Chine, attribué au leadership en matière économique du PCC. Troisièmement, le « miracle » économique chinois est à l'origine de la confiance grandissante du PCC « envers un socialisme à caractère chinois ». C'est dans le rapport principal de son XVIII^e Congrès national du Parti que le PCC déclare son assurance quant au fait que sa propre façon de faire (*dàolù zìxìn*, 道路自信), sa théorie (*lǐlùn zìxìn*, 理论自信) et son régime (*zhìdù zìxìn*, 制度自信) condensent de manière officielle le modèle chinois. Cette déclaration laisse sous-entendre que le PCC a systématiquement associé le rajeunissement de la nation à la propre survie du Parti, qui s'oppose à tout projet de réforme politique reconnu ou perçu comme une menace aux réalisations accomplies ou escomptées.

Cependant, l'orientation vers la survie ne suppose pas l'opposition du Parti à toute réforme politique en soi. C'est plutôt une « logique de l'opportunité » qui est privilégiée (March et Olsen, 1989) : le PCC apprend aussi à s'adapter à l'environnement changeant dans lequel il évolue, de manière à maintenir sa capacité à « suivre le rythme du jour » (*yǔshíjùjìn*, 与时俱进). Une des leçons les plus importantes tirées de l'effondrement des régimes communistes européens serait notamment la construction d'un système de gouvernance solide et qui respecte la démocratie interne (Shambaugh, 2008). Le fait d'avoir introduit, depuis 2007, la démocratie au sein du Parti comme « élément vital » montre à quel point « l'édification du Parti » (*dǎngjiàn*, 党建) est reconnue comme un moyen indispensable pour maintenir la survie du PCC, pour qui une « capacité de gouvernance » (*zhízhèng nénglì*, 执政能力) renforcée représente la stratégie principale d'adaptation. Qui plus est, le PCC essaie de ne pas innover, mais plutôt de tenir compte des demandes dynamiques et distinctes de la population contre la diversification accélérée des couches sociales dans le contexte du développement économique. La redéfinition du Parti au moyen des « trois représentations » (*sānge dàibiǎo*, 三个代表) a représenté un pas en avant vers sa condition de « parti fourre-tout » qui agglutine des intérêts hétérogènes (Brødsgaard, 2011, p. 14). En conséquence, la démocratie au sein du Parti représente un choix stratégique qui cherche à concilier l'inertie

institutionnelle par rapport à une réforme politique globale et la capacité de structurer les demandes des différents membres et sous-groupes (Ding, 2013, p. 9-10).

De toute évidence, l'avenir de la démocratie au sein du Parti dépend de l'importance qu'on lui accorde parmi les objectifs que le PCC s'est fixés en tant que parti administratif pragmatique résolument orienté vers la survie, à commencer par la très importante sécurité politique, à laquelle cette démocratisation interne est subordonnée. Si le PCC s'est décidé à promouvoir la démocratie au sein du Parti, c'est dans le but de renforcer, plutôt que de mettre en danger, son pouvoir bien établi en tant que parti unique. Dès lors, sa position ambiguë sur le rapport entre la démocratie sociale, celle du peuple et celle au sein du Parti lui permet de ne pas faire beaucoup de promesses, ce qui compromettrait son autonomie. Si le PCC soupçonne la réforme démocratique, qui cherche à élargir la participation, de menacer sa suprématie au pouvoir ou même sa survie organisationnelle, il changerait sa position par rapport à l'institutionnalisation de la démocratie au sein du Parti. Toutefois, il n'est pas possible pour le PCC de soumettre à un contrôle parfait le processus de réforme politique, une fois que celui-ci est entamé, car la démocratisation interne peut modifier la façon dont le Parti reconnaît et perçoit son propre rôle. En outre, la structure de pouvoir interne pourrait être modifiée elle aussi, ce qui la détournerait de l'initiative initiale de réforme. Comme il en sera question dans la sous-section suivante, cette situation pourrait entraîner des changements beaucoup plus compliqués du comportement stratégique du Parti considéré comme un tout.

2.2. LA STRUCTURE INTERNE DU POUVOIR : LE FRACTIONNISME

La structure derrière l'ensemble du PCC se caractérise par différents groupes ou factions qui rendent l'uniformité de la cognition, de la stratégie et des actions difficile à atteindre dans un monde en plein changement. Bien que formellement il n'existe pas de faction organisée dans le PCC (la constitution du Parti l'interdit explicitement), des factions informelles pourraient se former à partir de la structure formelle par l'entremise de

différents « liens clientélistes » (Nathan, 1973, p. 37). Ces liens peuvent être liés à la stratification sociale, sans toutefois la refléter mécaniquement, et redéfinissent celle-ci dans le cadre de la structure du Parti. Le système d'inégalité interne du Parti est souvent la principale cause de conflits au sein de celui-ci (Panebianco, 1988, p. 3-4). En d'autres mots, le fractionnisme du PCC est lié à sa structure interne du pouvoir, selon laquelle différents sous-groupes ont des possibilités et des performances différentes en ce qui concerne la réforme politique.

L'effet du fractionnisme sur la démocratisation au sein du Parti peut être décomposé en trois dimensions. Premièrement, la dimension hiérarchique verticale. Le gouvernement du parti central fait tout son possible pour que son pouvoir demeure supérieur à celui des provinces tandis que l'opposition régionale au contrôle centralisé, en particulier celui des provinces riches, se raffermirait pour contester l'autorité du parti central dans certains domaines comme celui de la politique financière (Shih, 2008). Dans l'ère post-Deng, presque tous les secrétaires du parti des municipalités et des provinces côtières sont ou ont été membres du Politburo. Plutôt que de centraliser les prises de décisions sous une administration charismatique, la structure du pouvoir semble être plus oligarchique en faveur d'une représentation de l'intérêt régional. Toutefois, la décentralisation du pouvoir central est toujours limitée par le système bien établi de la *nomenklatura*, selon lequel c'est le parti central qui nomme les hauts fonctionnaires des différents ordres du gouvernement (Brødsgaard, 2011, p. 15), conformément au centralisme démocratique de la vie organisationnelle du PCC. De plus, le rôle des comités provinciaux est étroitement lié au destin politique des secrétaires du parti central. La défaite de la clique de Shanghai dans le cas de Chen Liangyu signifie qu'aucun dirigeant régional ne pourrait défier structurellement l'autorité centrale.

Deuxièmement, la dimension horizontale de la différenciation fonctionnelle. Certains organes fonctionnels du PCC qui jouent un rôle dans la régulation de la vie au sein du Parti pourraient avoir une influence décisive sur sa capacité de réforme politique. Parmi ces organes, le Comité central pour l'inspection disciplinaire (CCID) a la capacité de faire des vérifications internes, d'assurer la discipline chez les membres et de maintenir la légitimité du Parti (Pei, 2008, p. 229). Toutefois, le CCID et ses

sous-organisations sont subordonnés au comité du Parti de même niveau. Puisque la lutte contre la corruption est devenue une question de vie ou de mort pour le PCC, l'indépendance structurelle de la capacité d'inspection et de sanction du CCID pourrait augmenter dans les années qui suivent le XVIII^e Congrès national du Parti. La promotion de Wang Qishan, qui privilégie le marché libéral, au poste de secrétaire du CCID pourrait renforcer le pouvoir du Comité au sein du Parti, lui permettant de faire une réforme démocratique importante sur le plan pratique. À l'inverse, le Département de la publicité (ou de la propagande) du Comité central (DPCC) ne peut être perçu comme étant en faveur de la démocratie au sein du Parti ; il utilise plutôt son droit de veto de gardien idéologique (Shambaugh, 2007, p. 34) qui doit maintenir l'opinion publique sous contrôle au moyen de la censure et de la diffusion de l'information. Ce rôle est en contradiction avec le besoin démocratique d'une plus grande transparence et institutionnalisation du processus décisionnel pouvant être supervisé par de simples membres (Shambaugh, 2007, p. 28). Le DPCC a la capacité de prendre des mesures de répression contre n'importe quel « danger », quand et où bon lui semble. Il peut aussi décider à quel point la démocratie au sein du Parti a permis seulement de la diffusion d'un point de vue théorique. Mais le pouvoir de veto du DPCC contre la démocratisation interne du Parti n'est pas sans opposition. En effet, sa capacité de contrôle de l'information s'est affaiblie avec le temps, particulièrement avec l'avènement de nouveaux médias sociaux tels que le blogue ou le microblogue (*wēibó*, 微博), qui se sont frayé un chemin à travers le monopole d'information du DPCC.

Troisièmement, mentionnons la dimension de la motivation. Les factions qui tiennent un discours populiste ont tendance à prôner ou à faciliter la démocratie au sein du Parti plus que celles dont le discours est élitiste. Certains intellectuels ont utilisé un contexte familial ou professionnel pour embrouiller cette dimension. Par conséquent, certains soutiennent que deux factions informelles se font concurrence : la faction de la Ligue populiste (*tuánpài*, 团派) et les princes héritiers élitistes (*tàizǐdǎng*, 太子党) (Li, 2009b, p. 15). Le premier groupe est perçu comme prônant une réforme politique démocratique, alors que le second est réticent à abandonner le pouvoir qu'il a hérité de la génération de ses parents. Toutefois, dans les

faits, il est beaucoup trop arbitraire d'étiqueter les princes héritiers comme des élitistes qui prennent leur distance par rapport à la masse. Tous les dirigeants du Parti dont la carrière a débuté dans la Ligue de la jeunesse communiste chinoise ne peuvent pas non plus être considérés comme populistes sans aucune réserve. Ce n'est pas simplement quelques princes héritiers qui ont tenté de jouer la carte de l'opinion publique par le biais de causes populistes, comme ce fut le cas à l'occasion du mouvement « faire l'éloge du rouge et faire tomber le noir » (*chàng hóng dǎ hēi*, 唱红打黑), mené à Chongqing par Bo Xilai, jusqu'à sa chute au printemps 2012. Même les discours prononcés par le nouveau dirigeant du Parti, Xi Jinping, durant les mois qui ont suivi le XVIII^e Congrès national du Parti, démontrent qu'il rejoint l'approche *mín-bēn* (民本) de l'administration Hu-Wen. D'un autre côté, la motivation des factions qui tiennent un discours populiste est camouflée. Les dirigeants importants de la faction de la Ligue sont également des élitistes dont l'instinct de préservation est trop fort pour qu'ils demeurent une « faction de principes » sans aucune clientèle (Sartori, 2005, p. 68).

Les dimensions du fractionnisme discutées précédemment se chevauchent et se combinent. Les factions populiste et élitiste choisissent d'occuper une région afin de démontrer leur droit de veto. La différenciation fonctionnelle contribue à orienter la motivation des organes internes du Parti, comme le CCID et le DPCC, en matière de démocratisation. Des coalitions transfrontalières pourraient se former entre divers groupes de pouvoir visés par différents intérêts, ne faisant des conflits entre factions rien de plus que des oppositions sur certaines questions et de courtes luttes de pouvoir entre des dirigeants de parti ambitieux. Essentiellement, ces types de concordances et de conflits dimensionnels au sein de l'élite du DPCC ont sans doute changé avec le temps plutôt que de se limiter aux factions (Tang, 1976). À long terme, l'effet du caractère transitoire des politiques des factions sur l'institutionnalisation d'une réforme démocratique ne sera que limité. Aujourd'hui, Hu Jintao a pris sa retraite et Bo Xilai a été jeté en prison ; Xi Jinping et Wang Qishan tentent de gagner le soutien et la loyauté des partisans de M. Hu et des admirateurs de M. Bo. De plus, les conflits entre factions ne seraient pas officiellement résolus par des méthodes démocratiques (Wye, 2011),

comme le démontre le cas de Bo Xilai. Le fractionnisme ne pourrait être un moyen institutionnel de faciliter la démocratie au sein du Parti que si toutes les factions s'entendaient sur un procédé démocratique pour résoudre leurs conflits. Autrement, l'intensification des conflits entre les factions pourrait sans doute faire place à une opposition à la démocratisation exhaustive.

Toutefois, il est fort possible que le fractionnisme facilite la démocratisation au sein du DPCC à long terme. En l'absence d'un solide dirigeant tel que M. Mao ou M. Deng, les nouvelles générations de dirigeants ne sont rien de plus que les « premiers parmi leurs pairs » ; à l'inverse de leurs prédécesseurs, ils ne détiennent pas de pouvoir absolu. La répartition du pouvoir politique ne dépend plus d'une seule nomination ou d'une entente dans un cercle fermé. Les compromis entre les différentes factions sont devenus une solution courante, qu'il s'agisse de négociations, d'ententes ou d'élections. Une meilleure institutionnalisation est nécessaire afin que le résultat soit plus juste et transparent envers toutes les factions et particulièrement envers les candidats ambitieux. L'autorité centralisée ne peut tout de même pas fonctionner sans règles de concurrence rationalisées puisqu'il s'agit de la norme. Un mode d'organisation davantage axé sur les procédures plutôt que sur l'idéologie est nécessaire afin de renforcer le pouvoir du parti central sur les divisions locales du parti à l'échelle verticale et sur ses intérêts à l'échelle horizontale.

2.3. LES LEADERS DU PARTI EN TANT QU'ACTEURS AU DROIT DE VETO

Le pouvoir central du PCC est caractérisé par le leadership collectif d'un cercle interne constitué d'au plus 25 membres : le Politburo et son comité permanent. Même s'ils affichent officiellement une unanimité dans le processus décisionnel et la solidarité dans les mesures adoptées devant le monde extérieur, ils tiennent différentes positions derrière le voile opaque de la manœuvre politique. Pour arriver à un tel compromis d'entente unanime, le vote de chaque membre du cercle est nécessaire. Jusqu'à un certain point, cette structure de veto du centre de pouvoir du PCC et les constellations de factions ont une influence réciproque sur chacun. Comme je le soutiens dans la sous-section précédente, la plupart des factions de la

clientèle régionale, fonctionnelle ou motivationnelle se lie aux membres individuels du Politburo comme les protecteurs et leurs partisans. Sans un homme politique fort en tant que chef du Parti, aucune faction ne peut être facilement exclue du processus critique de prise de décision au sein du Politburo. En particulier, la démocratie au sein du Parti comprend le pouvoir partagé de différents intérêts des factions. Aucun projet de réforme n'aura lieu sans l'approbation de tous les membres des factions lorsqu'il est réputé modifier le statu quo de la structure de pouvoir oligarchique.

Les leaders individuels du Parti peuvent faciliter la démocratie au sein du parti en fonction de leur compréhension de ses mécanismes, de leur capacité et de leur entregent. Il est très difficile, techniquement, de connaître la position politique exacte de chaque leader de parti concernant la démocratisation au sein du Parti. D'ailleurs, il ne semble y avoir aucun consensus à ce sujet. L'ex-premier ministre, Wen Jiabao, peut avoir été l'un des plus importants défenseurs de la réforme politique parmi les personnalités éminentes. Lors d'une rencontre avec la délégation de l'Institut Brookings, il a déclaré : « Lorsque nous parlons de démocratie, nous faisons habituellement référence à trois composantes clés : les élections, l'indépendance judiciaire et la supervision reposant sur les freins et les contrepoids. » En ce qui concerne le premier élément, il peut prévoir l'expansion graduelle directe et indirecte d'élections dans les villages, les villes, les comtés et même dans les provinces. Wu Jiabao n'a cependant pas fait mention de futurs développements (Thorton, 2008, p. 4). Au contraire, Wu Bangguo, l'ex-président du Congrès national du peuple, a répété le refus dogmatique de la démocratie compétitive du parti depuis Deng. Il affirme : « Les modèles démocratiques occidentaux qui mettent l'accent sur la compétition multipartite pour le pouvoir, la séparation des trois paliers de gouvernement et le bicaméralisme ne conviennent pas à la Chine » (Li, 2009b, p. 4). Dans le nouveau comité permanent du Politburo, ce genre de controverse à propos de l'axe fondamental de la démocratie et de la réforme politique pourrait éventuellement exister. Dans une constellation fortement polarisée où les acteurs qui bénéficient du droit de veto, le coût du changement du statu quo vers une direction ou une autre est trop élevé pour que chacun s'y intéresse. Ainsi, selon le rapport principal du XVIII^e Congrès national populaire, M. Xi et ses collègues tentent de trouver un

compromis différent pour obtenir « une façon hérétique de changer la bannière » (*gǎiqíyìzhì de xiélù*, 改旗易帜的邪路) et « l'ancien compromis d'exclusivité et d'ossification » (*fēngbì jī'ānghuà de lǎolù*, 封闭僵化的老路). Pour l'instant, il n'est pas clair si le projet de démocratisation au sein du Parti sera poursuivi ni jusqu'à quel point il le sera. Pourtant, dans le PCC lui-même, il a été reconnu que toute réforme politique au prochain stade devrait suivre le modèle descendant relevant d'un leadership autoritaire (*dīngcéng shèjì*, 顶层设计) afin de relever le défi issu de tous les horizons. Le fait que Xi Jinping accorde une importance à l'institution et accentue le besoin d'« enfermer le pouvoir dans l'institution » (*bǎ quánlì guān dào zhìdù de lóngzi lǐ*, 把权力关到制度的笼子里), dans un discours à la fin de janvier 2013, doit être souligné. Il serait cependant naïf de croire que M. Xi et ses collègues sont des entrepreneurs démocratiques. Leurs choix sont encore ancrés dans la prévention pour la survie du Parti et restreints par des conflits de factions étroitement liés. D'un côté, ils tendent à être moins populistes que leurs prédécesseurs. D'un autre côté, M. Xi et M. Li ne promettent pas davantage de réformes structurelles radicales, à moins qu'ils puissent s'assurer d'avoir le contrôle d'un tel processus de réforme.

3. APRÈS LE XVIII^e CONGRÈS NATIONAL DU PARTI : REPRÉSENTER L'AVENIR DE LA DÉMOCRATISATION AU SEIN DU PARTI

Il y a deux divergences d'opinions apparentes si l'on observe le développement politique de la Chine et la capacité du PCC à résoudre les graves problèmes structurels de la société politique chinoise. Les opinions divergent tout d'abord entre les visions évolutionnistes et relativistes du régime. La science politique comparative classique croit en la suprématie historique de la démocratie et considère l'autoritarisme comme une catégorie transitoire et résiduelle de la démocratisation (Bank, 2010, p. 22). Récemment, davantage de chercheurs ont eu tendance à aller au-delà de ce biais normatif de la démocratisation et ont tenté de considérer l'autoritarisme comme une catégorie centrale indépendante des régimes

avec sa propre logique de survie (Albrecht et Frankenberger, 2010). Les opinions divergent ensuite entre des visions pessimistes et optimistes de l'avenir du PCC. Les pessimistes croient en l'effondrement du régime communiste. Pour eux, même une importante réforme politique ne pourra empêcher la fin du PCC. Les optimistes, quant à eux, se concentrent davantage sur le succès atteint par le Parti dans les domaines de l'économie et des relations internationales au cours des deux dernières décennies (Shambaugh, 2008, p. 23-38). D'après ces deux oppositions, je présente dans le tableau 2.1 les réactions possibles à la suite d'une réforme politique et particulièrement à la démocratie au sein du Parti.

TABLEAU 2.1
L'avenir de la démocratisation au sein du PCC

Crise		Renaissance
Évolutionniste Révolution		Démocratisation depuis l'intérieur du Parti
Relativiste	Circulation des élites	Consolidation du système de parti unique dans le cadre de la démocratie au sein du Parti

Ceux ayant une vision évolutionniste de la démocratisation seraient ensuite divisés entre les pessimistes et les optimistes. Les pessimistes face à la démocratie soutiennent qu'une révolution serait la seule façon de parvenir à une démocratisation du pays et qu'une crise générale impossible à résoudre signerait la fin du PCC. Par opposition, les optimistes croyant à la démocratie sont plus confiants quant à la capacité du PCC à étendre la démocratisation depuis l'intérieur du Parti au système politique tout entier. En inculquant des attitudes et des attentes appropriées chez le public et en choisissant de poser des actions dans le but de renforcer les règles constitutionnelles et, de ce fait, confirmer et étendre le résultat formel de la transition, un PCC démocratique contribuerait donc à l'institutionnalisation de la démocratie de l'État. Les relativistes qui considèrent l'autoritarisme et le système de parti unique comme des catégories pragmatiquement en compétition indépendamment du discours normatif de la démocratisation ont aussi deux opinions différentes sur l'avenir de la politique chinoise. Les pessimistes ne croient pas que la démocratie au sein du Parti puisse les aider à surmonter la crise du système. En effet, pour eux, toute réforme politique fondamentale ou encore la chute du PCC serait considérée comme le début

d'une nouvelle génération d'une élite politique chinoise. Les optimistes croient cependant que la démocratie au sein du Parti améliorerait et assurerait l'aptitude et la longévité du règne du PCC. Du moins, cela contribuerait à renforcer la légitimité d'un régime dirigé par un parti unique.

En réalité, les contraintes et possibilités institutionnelles auxquelles le PCC doit faire face sont beaucoup plus compliquées que ce que ces quatre types idéaux pourraient généraliser. Le PCC en tant que parti entier tend davantage vers la dernière perspective, ce qui pourrait optimiser ses chances de survie en tant que seul parti au pouvoir. Cependant, les groupes dissidents et chaque dirigeant du Parti pourraient s'orienter entre ces deux positions parfaitement opposées. Dans certaines conditions, ils pourraient changer leur compréhension de la démocratie au sein du Parti ainsi que du rôle du PCC dans le processus de réforme politique en Chine. Aussi longtemps qu'aucun projet de réforme substantielle n'est proposé, l'avantage secondaire de préconiser la démocratie au sein du Parti pourrait s'essouffler dans la corruption du langage de la propagande du Parti. Toutefois, ce revirement théorique pourrait aussi réduire l'éventail de choix offert aux opposants à la réforme démocratique. Il est très difficile pour le PCC de convaincre avec succès les personnes de l'extérieur à la participation limitée à priorité inégale offerte seulement aux membres du Parti. Cependant, le PCC n'est évidemment pas prêt à appuyer le modèle de transition, lequel affaiblirait son contrôle sur les priorités et orientations concernant toute participation politique. Quant à l'objectif final de la démocratie populaire, il semble encore moins probable qu'il détermine les conditions et le rythme de transition ou d'extension de la démocratie au sein du Parti vers la société externe au Parti. Mis à part le fait que cette compétition dissidente limitée pourrait en quelque sorte conduire à un frein et contrepoids dynamique entre les différentes tendances, le PCC est exempt de toute supervision externe comme une indépendance juridique. Le système de supervision répandu jusqu'à ce jour comporte un mécanisme d'ombudsman, les déclarations de propriété d'officiels de haut rang du Parti, les rapports publics de dénonciation de la corruption ainsi que la séparation institutionnelle des pouvoirs ; donc, des autorégulations non supervisées du Parti à proprement parler plutôt qu'un système légal auquel le Parti est subordonné (Li, 2009b, p. 10). La répression sélective pourrait

aussi être appliquée à ceux qui défient directement les règlements du PCC et tout en ne s'occupant pas de ceux qui ne représentent aucune menace directe. Le fait que le rapport principal du XVIII^e Congrès national du Parti donne à l'expression *institution démocratique* et institutionnalisation un rôle de premier plan démontre non seulement la confiance qu'a le Parti en ses réalisations institutionnelles, mais aussi son besoin pressant d'institutionnaliser la construction du Parti (Ding, à paraître).

BIBLIOGRAPHIE

- Albrecht, H. et R. Frankenger (2010). « Autoritarismus reloaded. Konzeptionelle anmerkung zur vergleichenden analyse politischer systeme », dans H. Albrecht et R. Frankenger (dir.), *Autoritarismus Reloaded. Neuere Ansätze und Erkenntnisse der Autokratieforschung*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, p. 37-60.
- Bank, A. (2009). « Die renaissance des autoritarismus. Erkenntnisse und grenzen neuerer beiträge der comparative politics und Nahostforschung », *Hamburg Review of Social Sciences*, vol. 4, n° 1, p. 10-41.
- Bank, A. (2010). « Die neue autoritarismusforschung : Ansätze, erkenntnisse und konzeptionelle fallstricke », dans H. Albrecht et R. Frankenger (dir.), *Autoritarismus Reloaded. Neuere Ansätze und Erkenntnisse der Autokratieforschung*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, p. 21-36.
- Brødsgaard, K. E. (2011). « China's Communist Party and the evolving political order », dans D. Shambaugh (dir.), *Charting China's Future. Domestic and International Challenges*, Londres et New York, Routledge, 13-21.
- Deng, X. (1994). « Implement the policy of readjustment, ensure stability and solidarity [贯彻调整方针, 保证安定团结] », dans *Selected Works of Deng Xiaoping [邓小平文选]*, vol. 2, Beijing, Renminchubanshe, p. 354-374.
- Dickson, B. J. (2004). « Dilemmas of Party adaptation : The CCP's strategies for survival », dans P. H. Gries et S. Rosen (dir.), *State and Society in 21st-Century China : Crisis, Contention, and Legitimation*, New York et Londres, Routledge Curzon, p. 141-158.

- Ding, H. (2012). « Adopting intra-party democracy ? The perspective of democratizing China », allocution présentée à l'occasion de la conférence *New European Research on Contemporary China*, Beijing, juillet.
- Ding, H. (2013). *Innerparteiliche Demokratie : Die Parteiführerauswahl in Deutschland und Großbritannien (1949-2009) im Vergleich*, mémoire, Heidelberg, Université de Heidelberg.
- Ding, H. (à paraître). « Moving toward intra-party democracy : The development of democratic centralism in the party constitution of the Communist Party of China », dans C. Soffel et T. Schalmey (dir.), *China : Harmonie und Konflikte*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, coll. « Jahrbuch der Deutschen Vereinigung für Chinastudie », n° 9.
- He, B. et M. E. Warren (2011). « Authoritarian deliberation : The deliberative turn in Chinese political development », *Perspectives on Politics*, vol. 9, n° 2, p. 269-289.
- Kuhn, R. L. (2008). « Building “intra-party democracy” in China », *Business Week*, 20 février, <http://www.businessweek.com/globalbiz/content/feb2008/gb20080220_570563.html>, consulté le 20 juin 2012.
- Li, C. (2009a). « The Chinese Communist Party : Recruiting and controlling the new elites », *Journal of Current Chinese Affairs*, vol. 38, n° 3, p. 13-33.
- Li, C. (2009b). « Intra-party democracy in China : Should we take it seriously ? », Brookings Institute, <<http://www.brookings.edu/research/papers/2009/11/fall-china-democracy-li>>, consulté le 12 mai 2012.
- Manion, M. (2012). « Politics in China », dans G. B. J. Powell, K. Strom et R. Dalton (dir.), *Comparative Politics Today : A World View*, Boston, Longman, p. 385-431.
- March, J. G. et J. P. Olsen (1989). *Rediscovering Institutions. The Organizational Basis of Politics*, New York, The Free Press.
- Nathan, A. J. (1973). « A factionalism model for CCP politics », *China Quarterly*, vol. 53, p. 33-66.

- Panebianco, A. (1988). *Political Parties : Organization and Power*, traduit par M. Silver, Cambridge, Cambridge University Press.
- Pei, X. (2008). « Fighting corruption : A difficult challenge for Chinese leaders », dans C. Li (dir.), *China's Changing Political Landscape. Prospect for Democracy*, Washington, D. C., Brookings Institution Press, p. 229-250.
- Sartori, G. (2005). *Parties and Party Systems. A Framework for Analysis*, Norwich, Bertrams Print.
- Shambaugh, D. (2007). « China's propaganda system : Institutions, processes and efficacy », *The China Journal*, vol. 57, p. 25-58.
- Shambaugh, D. (2008). *China's Communist Party : Atrophy and Adaptation*, Berkeley et Washington, UC Press et Woodrow Wilson Center Press.
- Shih, V. (2008). *Factions and Finance in China : Elite Politics and Inflation*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Tang, T. (1976). « Prolegomenon to the study of informal groups in CCP politics », *The China Quarterly*, vol. 65, p. 98-114.
- Thorton, J. I. (2008). « Long time coming : The prospect for democracy in China », *Foreign Affairs*, vol. 87, n° 1, p. 1-3.
- Wye, R. (2011). « China's leadership transition », dans D. Shambaugh (dir.), *Charting China's Future. Domestic and International Challenges*, Londres et New York, Routledge, p. 22-31.
- Xiao, G. (2004). « An analysis of "intra-party democratization" in the perspective of political development [从政治发展角度看党内民主化论] », *Zhejiang Xuekan* [浙江学刊], vol. 4, p. 29-37.
- Yu, K. (2011). *Thought Liberation and Political Progress* [思想解放与政治进步], Beijing, Shehuikexue wenxian chubanshe.

PARTIE



CONSENSUS DE BEIJING ET *SOFT POWER*

Un nouveau modèle chinois ?



LE KUNG-FU PANDA ET L'AIGLE QUI TOURNOIE¹

**La concurrence stratégique
sino-américaine au XXI^e siècle**

Tony Tai-Ting Liu

Depuis l'introduction du concept du *soft power* (pouvoir de convaincre) de Joseph Nye, ce terme est de plus en plus utilisé dans les débats concernant les relations internationales. Même s'il n'existe pas de définition officielle du concept, on entend généralement par *soft power* les sources de pouvoir et d'influence autres que les sources classiques, l'influence politique ou la force militaire. Afin de dissiper l'ambiguïté de ce concept, Joseph Nye et Suzanne Nossel l'ont développé et ont introduit la notion du *smart power* (pouvoir intelligent), soit l'utilisation combinée du *soft power*

et du *hard power* (pouvoir de contraindre) en politique étrangère. Malgré le débat entourant ces concepts, l'auteur de ces lignes considère que le *soft power* et le *smart power* sont utiles à l'analyse de la concurrence locale entre la Chine et les États-Unis ces dernières années.

Cet essai examinera la croissance du *soft power* de la Chine durant la dernière décennie, l'élaboration du *smart power* des États-Unis sous l'administration Obama et se penchera sur la façon dont les deux types de pouvoir se confrontent en Asie du Sud-Est. Cet essai soutient aussi que la Chine a été obligée d'ajuster sa stratégie en matière de *soft power* et de poser des gestes plus soutenus face à la politique de l'administration Obama en Asie. Afin de clarifier les concepts de *soft power* et de *smart power*, l'auteur fait allusion à la Chine par le recours à des symboles comme Kung-Fu Panda, personnage d'un film d'animation américain, et aux États-Unis avec l'aigle qui tournoie. Le but de cet essai est d'expliquer la concurrence sino-américaine au XXI^e siècle et de contribuer à l'avancement de nouveaux concepts en relations internationales.

1. LA STRATÉGIE DE *SOFT POWER* DE BEIJING EN ASIE DU SUD-EST

La stratégie chinoise de *soft power* au XXI^e siècle est généralement comprise comme un geste posé pour dissiper les doutes que le potentiel révisionniste de Beijing a fait naître. Afin de briser l'image d'une Chine menaçante, l'ancien principal adjoint de l'École du parti central de Chine, Zheng Bijian (2003), a inventé l'expression « essor pacifique », en 2003, qui a été par la suite enrichie par des idées connexes comme le monde harmonieux, une bonne entente avec les pays voisins et un développement paisible. Sans égard à la rhétorique politique contenue dans cette suite d'idées, paix et cordialité demeurent l'image dominante que la Chine cherche à projeter devant la communauté internationale. Si l'objectif global de la Chine est de présenter une image de bienveillance, cet objectif se concrétise par la mise en place d'une stratégie axée sur le *soft power*. L'application de cette stratégie s'observe, de toute évidence, en Asie du Sud-Est, où le commerce bilatéral et les échanges culturels ont grandement progressé au cours des dernières années.

Dans la stratégie chinoise du *soft power*, le projet de construction d'un monde en harmonie est central. Étant donné que le concept d'« essor pacifique » suppose une puissance accrue et donc une éventuelle tentative de modifier le statu quo, Beijing l'a peu à peu remplacé par celui de « vision d'un monde en harmonie » (*hexie shijieguan*) (Chao et Hsu, 2009). L'expression « monde en harmonie » a été employée pour la première fois au Sommet Asie-Afrique de Jakarta en 2005, où Hu Jintao, président de la Chine, a fait remarquer que les pays de l'Asie et de l'Afrique devraient « promouvoir l'amitié, un dialogue égalitaire, le développement de la prospérité entre les civilisations et construire conjointement un monde harmonieux » (Chao et Hsu, 2009, p. 27). Tout en insistant sur les objectifs du multilatéralisme, de la coopération, de la prospérité commune et de l'esprit d'accommodement, Hu Jintao a relevé trois éléments nécessaires à la construction d'un monde harmonieux : la diplomatie multilatérale, active et volontaire, la promotion d'un environnement harmonieux et la mise en valeur de la culture dans les relations extérieures (Chao et Hsu, 2009, p. 28).

Si l'on se fie aux directives de Hu Jintao, il est clair que la vision du monde en harmonie de Beijing se manifeste clairement en Asie du Sud-Est, tant sur le plan économique que culturel. Du point de vue de l'économie, la Chine a d'abord gagné les faveurs des États du Sud-Est asiatique pendant la crise financière en Asie de 1997 en maintenant la valeur du yuan chinois par rapport au dollar américain afin de limiter les dommages causés à l'économie de la région. Depuis cet épisode, les relations entre la Chine et l'Asie du Sud-Est n'ont cessé de s'améliorer et ont culminé par la formation de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) plus un (ASEAN + 1) et de la ratification d'accords plus trois (ASEAN + 3), comme l'accord de libre-échange entre la Chine et l'ASEAN (ACFTA – ASEAN-China Free Trade Area ou Zone de libre-échange ASEAN-Chine) ou la coopération dans le développement de la vallée du Mékong. Pendant près de trente ans, soit de 1997 à 2010, les importations de la Chine provenant des pays de l'ASEAN sont passées de 12,4 à 154,6 milliards de dollars US, soit le décuple. Quant aux exportations de la Chine vers les pays de l'ASEAN, elles sont passées de 12,7 à 138,2 milliards de dollars US

(Tsai *et al.*, 2011, p. 35). Cette forte augmentation du commerce entre la Chine et l'ASEAN montre bien le développement d'une relation d'interdépendance entre ces deux entités.

Durant la même période, après plusieurs années de concurrence entre les puissances régionales et les projets qu'elles portaient, l'ACFTA semble avoir émergé comme le programme dominant pour l'intégration régionale dans l'est de l'Asie. Le programme Récoltes précoces (Early Harvest Program) signé entre la Chine et l'ASEAN en 2002 dans le domaine agricole a contribué, en partie, à déclencher une course entre le Japon, la Corée du Sud et les autres puissances pour entamer des négociations de libre-échange avec l'ASEAN. La forte croissance économique de la Chine depuis le début du *xxi*^e siècle a contribué à établir le pays comme principal moteur économique de la région, une position qui a légèrement vacillé pendant la crise économique mondiale de 2008 et à l'occasion de l'annonce de Beijing de faire progresser davantage la classe moyenne (*xiaokang shehui*). Avec l'ASEAN + 3 (ASEAN, Chine, Japon, Corée du Sud) qui devrait être opérationnelle en 2015, l'ASEAN + 6 (ASEAN + 3 et Australie, Nouvelle-Zélande, Inde) a annoncé le début des négociations pour la mise en place du Partenariat économique intégral régional (RCEP). Bien qu'il soit un peu tôt pour spéculer sur les résultats des négociations, il apparaît évident que la Chine joue un rôle important dans ces démarches.

Au-delà des prouesses économiques, la stratégie du *soft power* de la Chine consiste à mettre en valeur ses aspects culturels et historiques. Grâce à ce qui est généralement connu comme l'« offensive de charme » de la Chine, expression formulée par Joshua Kurlantzick (2007), Beijing a commencé à exploiter l'intérêt croissant du reste du monde pour son pays, appelé « fièvre de la Chine » (*zhongguore*), par la promotion de l'étude de la langue, de l'histoire et de la culture chinoise. Associé à la vision d'un monde en harmonie, l'appui de Beijing à la fondation d'Instituts Confucius à travers le monde est une stratégie de promotion de l'image d'une Chine bienveillante visant à dissiper les doutes et suspicions que représente la théorie d'une menace provenant de la Chine.

Beijing a fondé, en 1987, le Bureau du conseil international de la langue chinoise (Hanban) et le premier Institut Confucius en 2004 (Ding et Saunders, 2006, p. 19). À l'heure actuelle, on dénombre près de 900

instituts à travers le monde, dont 41 en Asie du Sud-Est. Le projet Pont vers le Chinois (Chinese Bridge Project – Hanyuqiao) sert de cadre structurel dans la stratégie d’exportation de la culture chinoise, ce qui comprend la construction de centres-satellites de l’Institut Confucius et l’élaboration de matériel pédagogique multimédia.

Comme Kurlantzick (2007, p. 69 et 70) le souligne, la promotion de la culture chinoise n’est pas seulement le résultat passif d’une mode à l’échelle mondiale, mais plutôt un aspect important de la diplomatie publique de la Chine. La mise en place d’Instituts Confucius en Asie du Sud-Est peut d’ailleurs être vue comme l’accomplissement du *soft power* chinois dans cette région. Plus particulièrement, en tant que centres d’apprentissage, les Instituts Confucius jouent un rôle primordial dans l’exportation de la culture et de la langue chinoises au-delà des océans et des frontières. L’échange culturel et l’apprentissage de la langue étant les principaux rôles des Instituts, ils permettent également de diffuser les valeurs de paix de Beijing ainsi que son image de bienveillance (Ding et Saunders, 2006). Comme le journaliste du *New York Times* Howard French (2006) l’a observé, Beijing espère, en adoptant le nom « Institut Confucius », réduire l’association automatique entre la Chine et l’idéologie officielle afin d’apaiser les inquiétudes des populations du Sud-Est asiatique envers la croissance rapide de ce voisin.

2. LA STRATÉGIE DE *SMART POWER* DE WASHINGTON EN ASIE DU SUD-EST

Pour Washington, l’Asie du Sud-Est occupe un rôle politique, militaire et économique important dans sa planification stratégique. En ce qui a trait à la géopolitique, la région possède des couloirs de navigation, c’est-à-dire les « lignes de communication maritimes » (*sea lines of communication* – SLOC), reliant l’Afrique et le Moyen-Orient à l’Asie du Sud-Est. La région de l’Asie du Sud-Est se trouve donc à l’intersection des deux plus importants couloirs de navigation du monde : celui d’est en ouest joint les océans Pacifique et Indien alors que celui du nord au sud relie l’Australie et la Nouvelle-Zélande au Nord-Est asiatique (Khalilzad *et al.*, 2001, p. 35). Ces deux voies maritimes sont des axes économiques vitaux par lesquels

l'Asie du Nord-Est importe des ressources essentielles comme le pétrole (en provenance du Moyen-Orient) et exporte des produits finis dans le monde entier. Dans la région, presque toute la navigation passe par l'un des détroits ou « points d'étranglement » suivants : le détroit de Malacca, le détroit de la Sonde et les détroits de Lombok et Makassar (Sokolsky *et al.*, 2000, p. 10-14). D'un point de vue militaire, ces couloirs de navigation sont cruciaux pour les déplacements des forces américaines vers l'océan Indien ou le golfe Persique.

Sur le plan économique, l'Asie du Sud-Est se targue de posséder un marché en pleine croissance. En regard de sa population, l'accord de libre-échange entre la Chine et l'ASEAN (ACFTA) est, à l'heure actuelle, la plus grande zone de libre-échange du monde et possède un grand potentiel d'expansion. Lors du retour des États-Unis en Asie sous l'administration Obama, l'Asie du Sud-Est jouait déjà un rôle important dans les échanges et investissements avec les États-Unis. En effet, entre 2000 et 2009, l'investissement direct des États-Unis en Asie du Sud-Est atteignait 122,9 milliards de dollars US, ce qui les situait au troisième rang des plus importantes sources d'investissement de l'ASEAN, derrière l'Union européenne et le Japon (U.S. Bureau of Economic Analysis, 2013). À ce titre, en 2010, les échanges entre les États-Unis et l'ASEAN atteignaient 178,2 milliards de dollars US : les importations en provenance des pays de l'ASEAN vers les États-Unis totalisaient 107,8 milliards de dollars US et les exportations des États-Unis vers les pays de l'ASEAN totalisaient 70,4 milliards de dollars US. Bref, les exportations des États-Unis vers les pays de l'ASEAN sont légèrement inférieures à celles vers la Chine, mais supérieures aux exportations vers le Japon, un phénomène qui confirme le rôle économique enviable que joue l'Asie du Sud-Est.

En prenant compte de la place qu'occupe l'Asie du Sud-Est dans la planification stratégique des États-Unis, il est évident que la présence accrue de Beijing dans la région menace les intérêts de Washington. Cette région de l'Asie ayant été négligée par l'administration Bush, Beijing a graduellement renforcé sa position dans la région, phénomène qui s'explique par le pouvoir grandissant de la Chine depuis le début du siècle et par la déroute des États-Unis en Irak. Le retour des États-Unis en Asie de

l'Est sous l'administration Obama est donc interprété comme une volonté de Washington de freiner Beijing ou de lui faire contrepoids et de se réapproprier l'influence perdue au cours de la dernière décennie.

En novembre 2009, au cours de la rencontre annuelle des membres de la Coopération économique Asie-Pacifique (CEAP), le Bureau du représentant américain au commerce a annoncé que les États-Unis allaient prendre part au Partenariat transpacifique (PTP) qui succédait à l'Accord de partenariat économique stratégique transpacifique (P-4), attirant immédiatement l'attention générale sur le P-4, auparavant méconnu (Shen, 2011). Puisque les membres fondateurs de l'Accord P-4, signé en 2005, comprenaient des États mineurs sur le plan commercial (Brunei, Chili, Nouvelle-Zélande et Singapour), il n'avait reçu que peu d'attention au cours de la grande vague d'intégration régionale de l'Asie de l'Est. L'annonce de l'administration Obama concernant son intention de joindre le PTP a donc donné un regain de vie et d'attention à l'Accord P-4. En effet, le PTP occupe une part importante dans la stratégie de « retour en Asie » de l'administration Obama, en raison notamment de ses retombées économiques, politiques et stratégiques.

Lors de son discours au Suntory Hall à Tokyo, Barack Obama (2009) a déclaré que les États-Unis « ont un intérêt dans l'avenir de la région puisque ce qui s'y déroule a des conséquences directes sur la vie des Américains » et « qu'en tant que nation faisant partie de l'Asie-Pacifique, les États-Unis s'attendent à participer aux discussions qui vont définir le futur de la région et vont participer pleinement auprès des organisations appropriées à mesure qu'elles s'établissent et qu'elles évoluent ». Au cours du même discours, Obama (2009) a fait mention du PTP en indiquant que « les États-Unis s'associeront aussi avec les pays du Partenariat transpacifique afin de convenir d'un accord régional recueillant l'adhésion du plus grand nombre de membres de la région, et qui aura des standards élevés, dignes d'un accord commercial du XXI^e siècle ».

En dépit des motifs économiques évidents entourant l'offre du PTP, il n'est pas irraisonnable, d'un point de vue stratégique, de faire valoir que les décideurs à Washington ont en tête des projets latents et qu'ils mettent en œuvre une stratégie subtile pour contrer Beijing en Asie du Sud-Est. En abordant le sujet du PTP, Washington ne signale pas seulement aux pays de

l'Asie de l'Est que les États-Unis sont de retour dans l'équation régionale, il fait aussi en sorte de soulever à nouveau l'épineuse question entourant son leadership en Asie. En raison de leur diversité culturelle et de leur agonie historique, les pays de l'Asie de l'Est n'ont pas encore désigné unanimement un État dirigeant dans la région, un problème devenu particulièrement évident à l'occasion de débats autour du processus d'intégration régionale de l'Asie de l'Est (Hung et Liu, 2012, p. 2-3). La présence renouvelée de Washington dans la région représente une variable importante dans les discussions autour de l'intégration en Asie de l'Est, centrée sur la Chine et l'ACFTA au cours des dernières années.

Bien que Washington n'ait jamais rejeté la participation de la Chine au PTP, les États-Unis forcent, en somme, la Chine à jouer cartes sur table et à dévoiler ses intentions stratégiques en Asie de l'Est. En demandant à Beijing de s'y joindre ou non, les États-Unis ont placé la Chine face à un dilemme. Si la Chine acceptait de participer au PTP, elle devrait reconnaître la position dominante des États-Unis en ce qui concerne le problème de l'intégration régionale et ainsi mettre de côté la question du leadership, des éléments qui ont d'importantes implications pour le développement de l'influence de Beijing dans la région. D'un autre côté, si la Chine se dissocie du PTP ou n'en fait qu'à sa tête en ce qui a trait à l'intégration régionale, les pays qui la soupçonnent d'un essor pas si pacifique, parmi lesquels figurent les États-Unis, auront confirmation que leurs doutes sont fondés. Autrement dit, l'offre que Washington fait à Beijing est claire : elle doit s'associer ou courir le risque d'attirer des soupçons, soutenant ainsi la théorie selon laquelle la Chine est une menace. La question du PTP dévoile, en somme, la stratégie intelligente de Washington : indiquer à Beijing, dans un même temps, quels sont les avantages économiques potentiels (la carotte) ou les risques stratégiques (le bâton).

3. L'AFFRONTMENT DU PANDA ET DE L'AIGLE : COMPÉTITION SINO- AMÉRICAIN EN ASIE DU SUD-EST

La référence de la Chine au panda kung-fu et des États-Unis à l'aigle qui tournoie donne une image plus claire du jeu de puissance en action. En ce qui concerne l'analogie au panda kung-fu, il s'agit d'une référence criante de deux symboles de la culture chinoise : le kung-fu et le panda. Prises de façon distincte, ces idées représentent l'attrait culturel de la Chine. L'expression « panda kung-fu » fait référence à une idée qui rassemble les concepts à la fois du *hard* et du *soft power*. Comme Nye le mentionne, le *hard power* sert de base au *soft power*, donc lorsque l'on discute du *soft power*, on ne devrait pas négliger la capacité militaire et l'influence politique sous-jacente d'un État. Dans le cas de la Chine, on devrait se rappeler que, en dépit de l'offensive de charme de Beijing, elle demeure une menace régionale jusqu'à un certain point, une image renforcée par la crise du détroit de Taïwan en 1995-1996 et, plus récemment, de l'agressivité en mer de Chine méridionale.

Pour ce qui est de l'analogie de l'aigle qui tournoie, il est encore une fois possible de décomposer le concept pour mieux le comprendre. L'aigle a longtemps servi de symbole des États-Unis, connu pour être un oiseau de proie féroce qui plonge vers sa cible quand l'occasion se présente. Selon l'auteur de ce chapitre, on observe une analogie entre le comportement de l'aigle et le style direct et unilatéral de la politique étrangère des États-Unis sous l'administration Bush. Il est clair, toutefois, que la politique des États-Unis a changé de style sous l'administration Obama. Washington a usé de plus d'« intelligence », à l'image d'un aigle qui tournoie dans le ciel, calculant tous les gestes de sa proie avant d'attaquer. En ce qui a trait au PTP, en exploitant à la fois les pouvoirs de convaincre et de restreindre, Washington met effectivement de la pression sur Beijing pour qu'elle révèle ses intentions qui sous-tendent sa montée en puissance.

Il n'est pas surprenant que l'ascension de la Chine dans les dernières années a mené les États-Unis à entreprendre des actions à son tour. Pour Washington, sa relation avec Beijing continue d'être dominée par l'anxiété concernant le développement du futur de la Chine. De concert avec les observateurs à l'échelle mondiale, les experts et politiciens des États-Unis continuent de débattre des intentions de Beijing, de son nouveau statut dans le système international et les contre-stratégies que Washington devrait adopter à la lumière de ces développements (Zhao, 2005 ; Shi, 2010, p. 67-

71 ; Lum, 2010, p. 3 ; Mearsheimer, 2010). La Chine demeure un mystère pour les États-Unis. Les questions de développement des armes de destruction massive de la Corée du Nord et de l'Iran, la demande de coopération en matière de changement climatique entre la Chine et les États-Unis, les calculs stratégiques en Asie de l'Est, les problèmes liés aux droits de la personne, les différences évidentes sur le plan culturel et le système politique divisent les deux puissances. Puisque la proposition du G-2 est tombée à l'eau en raison de la résistance de la Chine à conclure un partenariat, les États-Unis ont des raisons de spéculer sur les intentions de Beijing (Lu, 2010, p. 299). Aux dernières nouvelles, nulle part ailleurs dans le monde la compétition sino-américaine n'est plus féroce qu'en Asie du Sud-Est. En d'autres mots, pour utiliser la métaphore, le Sud-Est de l'Asie est l'endroit où le panda et l'aigle s'affrontent. Le combat de boxe entre Beijing et Washington est plus évident en termes d'échange et de questions de souveraineté dans la région.

Dans le cas des échanges, le programme Récoltes précoces (Early Harvest Program) entre la Chine et l'ASEAN a contribué à renforcer le commerce entre les deux parties, la Chine étant actuellement le plus important partenaire commercial de l'ASEAN à l'exception des échanges entre les membres de l'ASEAN (ASEAN Secretariat, 2013). Au contraire, les États-Unis représentent le quatrième des plus importants partenaires commerciaux de l'ASEAN derrière la Chine, l'Union européenne et le Japon et comptent pour à peine 10 % du total des échanges de l'ASEAN, ce qui représente un important contraste avec le statut de chef de file de Washington en matière de commerce avec l'ASEAN en 2007 (ASEAN Secretariat, 2013). De plus, selon les chiffres de l'ASEAN, ses importations en provenance de la Chine contribuent à 17 % des échanges totaux alors que les importations en provenance des États-Unis contribuent à 12 % du total des échanges en 2009 (ASEAN Secretariat, 2013). Outre les vrais chiffres sur le commerce, en matière d'intégration régionale, Beijing semble également jouir d'une avance sur Washington. Alors que l'ACFTA est entré en vigueur en 2010, Singapour représente le seul partenaire de libre-échange de Washington dans le Sud-Est de l'Asie. À ce propos, le PTP peut être vu comme une tentative des États-Unis de rattraper les pertes économiques subies en Chine au cours des dernières années.

Stratégiquement parlant, la compétition sino-américaine s'illustre par les développements et les discussions sur l'enjeu lié à la mer de Chine méridionale. En juillet 2009, à la suite de la visite en Asie de la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton, les États-Unis et l'ASEAN ont ratifié le Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est (TAC), entente de bonne foi qui avait été approuvée par la Chine auparavant, en 2002. Avec le TAC, l'ASEAN a accepté que les États-Unis se joignent au Sommet de l'Asie de l'Est et participent à la réunion des ministres de la Défense de l'ASEAN. À l'occasion du dix-septième Forum régional de l'ASEAN (FRA), qui a eu lieu au Vietnam en juillet 2010, Hillary Clinton a proposé que Washington poursuive son engagement relativement à l'importance de la paix régionale et de la stabilité, de la sécurité maritime, du commerce de libre-échange et de la liberté de navigation dans le Sud-Est de l'Asie. Madame Clinton a annoncé que la résolution pacifique de concurrencer les revendications de souveraineté dans la mer de Chine méridionale était dans « l'intérêt national » des États-Unis et que Washington « appuie un processus diplomatique de collaboration par tous les revendicateurs pour résoudre différents litiges territoriaux sans coercition » (Thayer, 2011).

En réponse aux demandes de Washington pour une résolution pacifique des litiges dans la mer de Chine méridionale, Beijing a soulevé, à maintes reprises, des protestations et des avertissements envers les États-Unis en insistant pour que ceux-ci ne s'immiscent pas dans les conflits régionaux. À titre de vice-président des affaires étrangères de la Chine, Cui Tiankai a fait remarquer que, « en ce qui concerne le rôle des États-Unis dans [le problème de la mer de Chine méridionale], les États-Unis ne sont pas un État requérant dans le litige ; alors il serait préférable qu'ils restent à l'écart pour que le différend se règle entre les États requérants » (Wong, 2011)². Alors que la Chine prétend que la mer de Chine méridionale est supposément son « intérêt principal », un conflit d'intérêts entre Washington et Beijing semble inévitable si les deux parties n'arrivent pas à un accord à travers la négociation.

CONCLUSION : VERS LA BIPOLARITÉ EN ASIE DE L'EST ?

En Asie du Sud-Est, où la concurrence entre la Chine et les États-Unis est évidente, on observe des différences dans les stratégies utilisées par Beijing et Washington dans l'atteinte de leurs objectifs respectifs dans la région. Pour la Chine, en accord avec sa vision du monde harmonieux et sa politique de bon voisinage, la priorité immédiate consiste à projeter une image non hostile à l'échelle internationale et à maintenir un environnement favorable au développement économique continu. En regard de ces considérations, une stratégie pacifique évitant les actions hostiles semble de mise pour être adoptée par la Chine. À l'opposé, pour les États-Unis, la priorité consiste à soupeser l'influence grandissante de la Chine, d'un côté, et le renforcement de son influence dans l'Asie-Pacifique, de l'autre. Pour ce faire, les États-Unis ont adopté une stratégie qui utilise des ressources autant du *soft power* que du *hard power*, en offrant la carotte, mais tout en maniant le bâton.

Dans le cas de la concurrence entre la Chine et les États-Unis, on remarque avec intérêt que, lorsque le *soft power* et le *smart power* sont utilisés conjointement, le deuxième semble en quelque sorte l'emporter sur le premier. Cela ne veut pas dire que le *soft power* a manqué d'efficacité dans l'atteinte des objectifs de la Chine dans la région de l'Asie du Sud-Est, mais les actions de Beijing paraissent bien timides comparativement au *smart power* des États-Unis, particulièrement dans un contexte où Beijing est la cible de Washington. En faisant sentir à nouveau sa présence en Asie au moyen de la politique étrangère et de la rhétorique diplomatique, les États-Unis obligent la Chine à faire face au dilemme entre la confirmation de son statut régional – ce qui renforce la théorie de la menace – et la reconnaissance de la suprématie permanente de Washington dans la région. Dans les deux cas, c'est perdu d'avance pour la Chine. Ce qui compte, c'est jusqu'où Beijing accepte de céder si la Chine accepte de céder du terrain en Asie de l'Est.

Pour l'instant, la réponse de la Chine à la présence renouvelée des États-Unis en Asie de l'Est demeure ambiguë. En ce qui concerne le PTP, la Chine reste plutôt silencieuse et continue à appliquer le cadre élargi de l'ASEAN, lequel présente un potentiel d'expansion grâce au début des négociations du PEIR. À cet effet, la Chine ne semble pas s'intéresser à la proposition du PTP, ce qui trahit ses intentions de mettre en veilleuse cette

proposition ou d'en faire fi. Néanmoins, la Chine serait le seul rebelle dans la région à rejeter le PTP. Pour la plupart des pays de la région, ce partenariat suppose qu'ils devront choisir entre la Chine ou les États-Unis en tant que meneur de l'intégration régionale. Cette concurrence entre les deux pays a encouragé bien des États de l'Asie de l'Est, en particulier ceux du Sud-Est, à adopter une stratégie de couverture tant que les négociations du PTP et de l'ASEAN + sont encore en cours.

D'un autre côté, la Chine a répondu avec véhémence en mer de Chine méridionale. Désormais considérée par Beijing comme étant de la plus haute importance, cette zone rejoint ainsi celles de Taïwan, du Tibet et du Xinjiang, régions clés qui sont, selon Beijing, sous la pleine souveraineté de la Chine. Bien que la Chine ait baissé le ton de ses protestations depuis la montée des tensions dans la mer de Chine méridionale en 2011, l'évolution de la situation dans d'autres domaines, tels que l'affaire des îles Diaoyutai/Senkaku et les exercices militaires dans la mer Jaune, laissent encore entrevoir un pouvoir régional ainsi qu'une capacité grandissante à manifester son désaccord et à revendiquer son influence. Par ailleurs, le caractère belliqueux de la Chine représente un danger particulier pour le retour des États-Unis sur la scène asiatique, sans pour autant obliger Washington à affronter ouvertement la Chine, mais encourage davantage les autres États, comme les Philippines, à renforcer les actions en vue de faire entendre leurs griefs territoriaux en mer de Chine méridionale. L'intérêt des parties prenantes pour la mer de Chine du Sud les oblige à réévaluer leur position : la Chine par rapport à sa détermination à poursuivre son développement pacifique ; les pays de l'Asie du Sud-Est par rapport à leur assurance d'être soutenus par Washington en cas de conflit, et les États-Unis par rapport à leur volonté manifeste de participer à un éventuel conflit majeur en Asie-Pacifique qu'ils n'ont pas provoqué, et suppose aussi un affrontement direct avec une puissance régionale forte.

En résumé, en raison du retour des États-Unis en Asie et de la nouvelle attention qui y est consacrée, l'équilibre du pouvoir en Asie de l'Est évolue à nouveau soudainement. Comme le montrent de nombreuses analyses, le portrait de la structure régionale se métamorphose en une bipolarité entre la Chine et les États-Unis, situation qui entraîne une grande incertitude compte tenu de la transition, progressive quant à elle, du statu quo. Dans ce

contexte vaste de la concurrence entre la Chine et les États-Unis, il faudra surveiller dans quelle mesure les deux pays continuent à s'éloigner et de quelle façon réagissent les autres puissances de la région à cette guerre acharnée entre le panda et l'aigle.

BIBLIOGRAPHIE

- Association of Southeast Asian Nations – ASEAN Secretariat (2013). « Top ten ASEAN trade partner countries/regions », ASEAN Secretariat, <http://www.asean.org/images/2013/resources/statistics/external_trade/table20.pdf>, consulté le 7 février 2013.
- Chao, C. M. et C. C. Hsu (2009). « Zhongguo disidai lingdao jiti de hexie-shijieguan : lilun yu yihan [China's harmonious world : Theory and significance] », *Prospect Quarterly*, vol. 10, n° 1, p. 1-44.
- Ding, S. et R. Saunders (2006). « Taking up China : An analysis of China's rising cultural power and global promotion of the Chinese language », *East Asia : An International Quarterly*, vol. 23, n° 2, p. 3-33.
- French, H. (2006). « Another Chinese export is all the rage : China's language », *New York Times*, 11 janvier, <http://www.nytimes.com/2006/01/11/international/asia/11china.html?pagewanted=all&_r=0>, consulté le 11 janvier 2013.
- Hung, M. T. et T. T. Liu (2012). « The trans-Pacific strategic economic partnership and its implications for China's role in East Asia regional integration », *Journal of Contemporary Eastern Asia*, vol. 11, n° 2, p. 1-12.
- Khalilzad, Z. *et al.* (2001). *The United States and Asia : toward a New U.S. Strategy and Force Posture*, Santa Monica, RAND.
- Kurlantzick, J. (2007). *Charm Offensive : How China's Soft Power is Transforming the World*, New Haven, Yale University Press.
- Lu, J. R. (2010). « Yatai gongtongti de tichu yu zhanlue beijin [Proposal of the Asia Pacific community and its strategic background] », dans Y. L. Zhang et M. H. Shen (dir.), *Approaches and Interests in the Regional Cooperation of East Asia and the Asia Pacific*, Beijing, Economy and Management Publishing, p. 290-312.

- Lum, T. (2010). *U.S.-China Relations : Policy Issues*, Washington, D. C., U.S. Senate Committee on Foreign Relations.
- Mearsheimer, J. (2010). « The gathering storm : China's challenge to U.S. power in Asia », *The China Journal of International Politics*, vol. 3, p. 381-396.
- Obama, B. (2009). « Remarks by President Barack Obama at Suntory Hall », U.S. White House, <<http://www.whitehouse.gov/the-press-office/remarks-president-barack-obama-suntory-hall>>, consulté le 7 février 2013.
- Shen, M. H. (2011). « Kuataipinyanghuobanguanxi meiguo yingdui dongya hezuo [Transpacific Partnership : U.S. response to East Asia cooperation] », China Network for the Asia-Pacific Research, <<http://iaps.cass.cn/upload/2011/02/d20110228103257127.pdf>>, consulté le 7 février 2013.
- Shi, Y. H. (2010). « Zhongguo de heping fazhan he zhongmeiguanxi zhanlue xinshiji tiaozhan [China's peaceful development and the strategic situation and challenge of Sino-U.S. relations] », dans D. H. Huang (dir.), *Changing East Asia and the United States*, Beijing, Social Science Academic Press, p. 67-71.
- Sokolsky, R. et al. (2000). *The Role of Southeast Asia in U.S. Strategy toward China*, Santa Monica, RAND.
- Thayer, C. (2011). « Recent Developments in the South China Sea : Grounds for cautious optimism ? », Singapour, Rajaratnam School of International Studies, <<http://dr.ntu.edu.sg/handle/10220/6512>>, consulté le 7 février 2013.
- Tsai, T. C., M. T. Hung et T. T. Liu (2011). « China's foreign policy in Southeast Asia : Harmonious worldview and its impact on good neighbor diplomacy », *Journal of Contemporary Eastern Asia*, vol. 10, n° 1, p. 25-42.
- U.S. Bureau of Economic Analysis (2013). « U.S. direct investment abroad », U.S. Bureau of Economic Analysis, <http://www.bea.gov/international/ii_web/timeseries2.cfm?econtypeid=1&dirlevel1id=1&Entitytypeid=1&stepnum=1>, consulté le 7 février 2013.

Wong, E. (2011). « Beijing warns U.S. about South China Sea dispute », *New York Times*, 22 juin, <<http://www.nytimes.com/2011/06/23/world/asia/23china.html>>, consulté le 22 juin 2013.

Zhao, Q. S. (2005). « America's response to the rise of China and Sino-U.S. relations », *Asian Journal of Political Science*, vol. 14, n° 1, p. 1-27.

Zheng, B. J. (2003). « Zhongguo heping jueqi xindaolu he yazhou de weilai. Zai 2003 nian boao yazhou luntan de jiangyan [China's new path of peaceful rise and Asia's future. Speech at 2003 Boao Forum] », China Internet Information Center, <<http://www.china.com.cn/chinese/zhuanti/hpdl/1125318.htm>>, consulté le 7 février 2013.

1 . *Spiraling eagle.*

2 . Cui Tiankai est en 2014 l'ambassadeur de République populaire de Chine aux États-Unis sous l'administration de Xi Jinping.

LA PROMOTION DU MANDARIN STANDARD EN THAÏLANDE

Échecs et succès
de la stratégie chinoise

Marie-Hélène Pozzar

Les stratégies de *soft power* chinoises ont fait l'objet de nombreux articles ces dernières années ; toutefois, la majorité des chercheurs occidentaux traite cette question de manière théorique et peu d'études de cas existent sur le sujet. Ce chapitre présente les résultats d'une recherche terrain menée en 2011 qui s'est attelée à évaluer l'une des stratégies de *soft power* mise en place par Beijing : la promotion du mandarin standard en Thaïlande, pays considéré par la République populaire de Chine (RPC) comme une zone test

de sa stratégie. Pour comprendre les mesures décidées par les dirigeants chinois et leurs effets, quelques définitions s'imposent dans un premier temps ainsi que des précisions sur la méthodologie utilisée pour mener la recherche. La méthodologie permet en effet de situer l'objet de l'étude de cas et la portée des résultats. Les principales conclusions de la recherche seront ensuite commentées de même que l'efficacité et la portée de la stratégie mise en place en Thaïlande. Nous verrons que l'un des handicaps majeurs de la stratégie chinoise réside dans son acception et sa conception de la notion forgée par Nye : le *soft power* n'est pas et ne peut être réduit à une simple série de mesures gouvernementales.

1. DE NYE AU « *SOFT POWER* CHINOIS »

Notion créée à la fin de la guerre froide par J. S. Nye afin de fournir une explication à la victoire des États-Unis sur l'URSS, le *soft power* a été défini en opposition au *hard power*, comme une manière indirecte d'exercer le pouvoir selon laquelle un pays réussit à obtenir les résultats qu'il désire sur le plan international parce que d'autres pays veulent le suivre ou suivre son exemple (Nye, 1990a, 1990b). Dans son premier ouvrage *Bound to Lead* (1988), Nye indiquait que le *soft power* reposait sur une « logique d'admiration et de séduction » (et non sur la perspective de gains). Selon lui, cette logique de séduction était induite par trois ressources de puissance *soft* : la culture, les valeurs utilisées pour mener la politique intérieure, et la finesse diplomatique (le style et la substance de la politique étrangère).

L'ouvrage de Nye, traduit et diffusé en RPC dès 1992, fait forte impression dans les milieux universitaires puis politiques. En effet, la Chine des années 1990 cherche non seulement des moyens de développer sa puissance, mais également une ligne directrice qui assure la cohésion du géant ébranlé par les événements de Tian'anmen. La notion développée par Nye, selon laquelle la puissance n'est complète que si elle prend en compte à la fois les aspects *hard* (brute) et *soft* (douce), fournit un cadre intéressant pour les décideurs de l'époque. Transformée, redéfinie, affiliée à des concepts et des penseurs chinois, en un mot : sinisée, la notion commence à intéresser les dirigeants politiques à partir de la fin des années 1990. Si Jiang Zemin est le premier à l'utiliser dans ses discours, le *soft power* est

bel et bien un objet des dirigeants de la quatrième génération – Hu Jintao et Wen Jiabao – qui en font une priorité dès le début des années 2000 et le font officiellement adopter comme principe de politique étrangère à l’occasion du XVII^e Congrès national du Parti en 2007.

Les dirigeants de la quatrième génération ont jugé essentiel de renforcer l’attractivité et le pouvoir de séduction de la RPC à l’échelle régionale et internationale. Ainsi, les initiatives découlant de ce *soft power* sinisé et devenu principe de politique étrangère visent essentiellement – en plus de doter la Chine des attributs d’une puissance complète – à améliorer l’image de la Chine à l’étranger de manière à diminuer les inquiétudes suscitées par la montée de puissance de la RPC (Pozzar, 2012)¹. Pour ce faire, des trois sources du *soft power* établies par Nye, c’est la source « culture » que Beijing a mise de l’avant. Parmi les décideurs (hauts fonctionnaires et universitaires influents), la langue est l’un des seuls éléments consensuels de l’objet idéal et politique « culture chinoise ». Les Instituts Confucius, lieux d’apprentissage du mandarin standard et vecteurs de la culture chinoise telle que définie par le gouvernement actuel, constituent l’un des fers de lance de sa stratégie de *soft power* culturel. Au sein de ce que Beijing considère comme son précarré, l’Asie du Sud-Est, la Thaïlande représente un cas particulièrement intéressant : en 2011-2012, sur les 26 Instituts Confucius existants dans la région, 12 étaient situés en Thaïlande.

2. SHENG DING : CONCEPTUALISER LE *SOFT POWER* POUR POUVOIR L’ÉVALUER

Après la parution de *Bound to Lead* (1988), Nye a continué à préciser la notion de *soft power*. Dans des articles parus en 1990, il explique que détenir des ressources de puissance n’est pas suffisant et que le pays qui possède ces ressources de puissance *soft* (culture, valeurs de politique intérieure, etc.) doit mettre en place des stratégies de conversion de ces ressources en puissance (*soft*) effective. Autrement dit, l’exercice du *soft power* implique un « émetteur » et un « receveur ». Le rôle du receveur est

essentiel puisque c'est la façon dont sont perçues et reçues les mesures du pays émetteur par la population cible du pays visé (les receveurs) qui définit ces mesures comme relevant du *soft power*.

Nye a donc créé une notion essentielle pour comprendre la répartition de la puissance ainsi que ses nouvelles formes et les dirigeants chinois ont fait de cette notion un principe de politique étrangère dont découlent plusieurs mesures, notamment la mise sur pied d'un réseau de centres d'apprentissage du mandarin standard : les Instituts Confucius. Or ni Nye ni les décideurs chinois n'ont développé plus avant la question essentielle de la « réception » : autrement dit, l'évaluation des stratégies de *soft power* est restée une question irrésolue. De tous les chercheurs ayant écrit sur le sujet, seul le professeur Ding, dans son ouvrage *The Dragons' Hidden Wings* (2008) a développé une méthode qui vise une telle évaluation. Pour ce faire, Ding a choisi d'aborder le *soft power* comme un processus, soit un ensemble d'opérations successives et organisées visant un résultat déterminé. Si Nye a créé une notion, c'est Ding qui en a fait un concept en considérant le *soft power* comme un processus multidimensionnel de conversion selon lequel une ressource, en étant diffusée auprès d'un public précis et dans le cadre d'une interaction respectant certaines conditions, peut avoir un impact sur la formulation de la politique étrangère de l'État cible dans un sens favorable à l'État initiateur des stratégies de *soft power*.

Ding (2008a) part du principe que l'État initiateur (l'État A) dispose de plusieurs ressources de puissance *soft* (culture, attractivité des valeurs de politique intérieure, style et substance de la politique étrangère) qu'il peut combiner de façons variables afin d'amener l'État cible (l'État B) à modifier sa perception de l'État A ou à mettre en place des politiques qui sont favorables à cet État. Pour cela, il faut que l'État initiateur convertisse ses ressources de puissance en puissance effective : c'est grâce à ce processus que les ressources de puissance peuvent avoir alors un impact sur les différents groupes constitutifs de l'État cible qui participent à la formulation de sa politique étrangère. Ding a identifié trois principaux groupes : le « grand public », plus sensible aux stratégies relevant des ressources culturelles, les « groupes d'intérêts et les médias », plus affectés par la façon dont l'État A conduit sa propre politique intérieure (valeurs privilégiées, mesures prises, etc.), et enfin, l'« élite dirigeante », plus sensible

à la finesse diplomatique (le style et la substance de la politique étrangère). Ding estime que, si la perception de l'élite dirigeante de l'État cible a un impact direct sur l'orientation de la politique étrangère de l'État B – la perception des décideurs affecte directement les mesures politiques prises –, il n'en reste pas moins que les deux autres groupes peuvent également avoir des impacts sur les orientations de politique extérieure de l'État B, que l'on considère par exemple les manifestations populaires contre la guerre en Irak en France, en 2003, ou bien celles contre la guerre du Vietnam aux États-Unis dans les années 1960. Ainsi, toujours selon Ding, une perception positive du grand public de l'État B (État cible) peut avoir des impacts indirects importants. Par exemple, une perception positive de l'État A chez le grand public de l'État B se traduira sur le moyen long terme par des transformations dans la culture de l'État B en faveur de l'État A, ou bien une amélioration de l'image internationale de l'État A, etc., et ces transformations, à leur tour, finiront par produire des effets sur la politique étrangère menée par l'État cible vis-à-vis de l'État A.

Ding (2008a, 2008b) postule qu'il existe deux issues à ce processus de conversion de la puissance : l'une est la mise en place d'un cercle vertueux, l'autre l'apparition d'un cercle vicieux. Dans le cas de la mise en place d'un cercle vertueux, les ressources de puissance *soft* sont converties en puissance effective et entraînent des changements au niveau du comportement de l'État cible qui sont favorable à l'État initiateur des mesures : l'État B peut alors soutenir la position et la politique étrangère de l'État A sur la scène internationale, l'État B peut mettre en place des mesures politiques qui vont dans le sens de la politique de l'État A, ou encore, l'État B peut demander des conseils à l'État A pour mettre en place certaines mesures. Ce nouveau comportement de l'État B renforce alors le *soft power* de l'État initiateur, voire crée de nouvelles sources de *soft power* pour l'État A.

Dans le cas d'un cercle vicieux, l'État B modifie son comportement dans un sens défavorable à l'État A : celui-ci a échoué à convertir ses ressources de puissance. Les mesures politiques mises en place par l'État cible ne renforcent pas le *soft power* de l'État initiateur des stratégies, mais contribuent à l'affaiblir ou bien elles renforcent le *soft power* d'un État tiers (concurrent).

Ding (2008a) précise que le modèle théorique qu'il a élaboré requiert un certain nombre conditions pour que le processus de conversion fonctionne. En effet, il indique que l'attraction induite par la conversion des ressources de *soft power* en *soft power* effectif ne peut avoir lieu :

- 1) qu'en présence d'un environnement international « neutre », c'est-à-dire qu'il doit exister de nombreux et différents canaux de communications entre l'État initiateur (A) et l'État cible (B), qu'il ne doit pas exister d'antagonisme historique ou actuel majeur entre les deux États et qu'il ne doit pas y avoir de concurrence à l'État initiateur de la part d'un État tiers ;
- 2) également, le système politique de l'État B doit être doté d'un processus décisionnel rationnel dans lequel les décideurs de politique étrangère modifient leurs comportements en fonction des changements de leur environnement international. Par exemple, le processus de conversion ne peut fonctionner dans le cadre d'un système extrémiste dirigé par une idéologie prédominante telle que la Corée du Nord ;
- 3) enfin et autant que possible, il ne doit pas exister de facteurs qui induisent des perceptions erronées (défavorables) de l'État A dans l'État cible (B).

À la lecture du modèle de fonctionnement théorique du *soft power* créé par Ding, le chercheur constate rapidement la très grande difficulté, sinon l'impossibilité d'évaluer une stratégie de *soft power* dans son ensemble sans déployer des moyens considérables ou travailler à une échelle de temps de plusieurs années, voire plusieurs décennies. C'est pourquoi la recherche terrain présentée ici s'est limitée à évaluer l'une des stratégies mises en place par Beijing (diffusion de la langue par l'entremise des Instituts Confucius) sur un groupe particulier au sein de la catégorie « grand public » ciblée par Ding : les étudiants universitaires thaïs (futurs classes moyennes et élites du pays) suivant des cours de mandarin ou de culture chinoise donnés par les Instituts Confucius. Il s'agissait donc d'étudier une partie du processus théorique décrit par Ding : la conversion de la source culture (langue) auprès d'un groupe cible d'une des catégories identifiées par Ding, la partie de l'impact sur la formulation de la politique étrangère du pays cible n'étant pas étudiée.

3. DU MODELE THEORIQUE A LA RECHERCHE TERRAIN : MÉTHODOLOGIE

Remplissant les conditions énumérées par Ding (2008a) afin que le processus d'attraction fonctionne, la Thaïlande a été retenue comme choix de recherche terrain². Le modèle théorique de Ding a ensuite été précisé par une série de questions de recherches et d'hypothèses spécifiques au terrain de recherche visant à :

- 1) s'assurer de la présence d'un processus de conversion du mandarin standard (l'enseignement et les activités des Instituts ont-ils suscité l'intérêt pour la langue et la culture chinoises que l'on observe actuellement chez les étudiants thaïs, l'intérêt de ces futures élites thaïes découle-t-il de la stratégie mise en place par Beijing ou bien de facteurs autres ?) ;
- 2) évaluer les modalités de la conversion de la ressource (diffusion du mandarin standard et modalités de cette diffusion, partenariats des Instituts Confucius avec les universités thaïes) ;
- 3) et caractériser les résultats de ce processus de conversion : la perception de la Chine des étudiants thaïs a-t-elle évolué au cours de leurs études ? De manière positive ou négative ? Quelle est la nature de l'intérêt des étudiants thaïs envers le mandarin standard ? Celui-ci est-il économique, culturel, etc. ? Éphémère ou durable ?

La recherche terrain a privilégié la visite d'Instituts Confucius répartis sur l'ensemble du territoire, l'observation et l'analyse de leur collaboration avec les universités thaïes partenaires³. Au cours de ces visites, des entretiens ont été menés avec les directeurs thaïs et chinois des Instituts (les Instituts disposent à la fois d'un directeur local et un directeur chinois), les équipes de professeurs en provenance de la RPC (jeunes volontaires et professeurs permanents ou « gouvernementaux ») et, lorsqu'elles existaient, les équipes pédagogiques thaïes. Le matériel didactique a également été observé et analysé, des entrevues ont été conduites avec des étudiants thaïs et un questionnaire a été distribué à une centaine d'apprenants afin de mieux cerner leur profil⁴, leurs motivations à apprendre le mandarin ou à s'inscrire

dans un programme d'études chinoises, ainsi que leurs perceptions de la Chine et l'évolution de ces perceptions. Enfin, des entrevues ont été conduites avec des chercheurs basés dans des centres de recherches internationaux situés en Thaïlande et travaillant sur des problématiques connexes. Cette étude a permis de dégager plusieurs tendances, dont les principales sont présentées ci-dessous.

4. RÉSULTATS

4.1. LES INSTITUTS CONFUCIUS : DES « CANALISATEURS » PLUTÔT QUE DES CRÉATEURS D'INTÉRÊT

Première observation : si les Instituts Confucius ont répondu à une demande pour l'apprentissage du mandarin, s'ils l'ont encouragée et « favorisée » (canalisée), ils ne l'ont pas « suscitée ». Plusieurs experts (Leveau, 2003 ; Chambers, 2005 ; Murphy, 2010) notaient un intérêt pour le mandarin standard plusieurs années avant l'ouverture du premier Institut dans le royaume (2005) qui serait dû à plusieurs facteurs, dont :

- la présence d'une diaspora chinoise ancienne et bien intégrée (constituant une part non négligeable de l'élite économique et politique du pays) : il n'est désormais plus honteux d'être d'origine chinoise contrairement à la situation qui prévalait dans les années 1960 à 1980 ;
- la proximité de la Chine et sa forte croissance économique ;
- les bonnes relations sino-thaïes depuis le début des années 1990 ;
- et l'intérêt de la famille royale pour la culture et la langue chinoises⁵, qui semblent avoir joué un rôle dans l'intérêt de la population (universitaire) thaïe pour l'apprentissage du mandarin standard.

Les écrits de plusieurs chercheurs ainsi que les observations effectuées au cours de la recherche terrain témoignent également d'un consensus sur une représentation positive de la Chine dans toutes les couches de la société

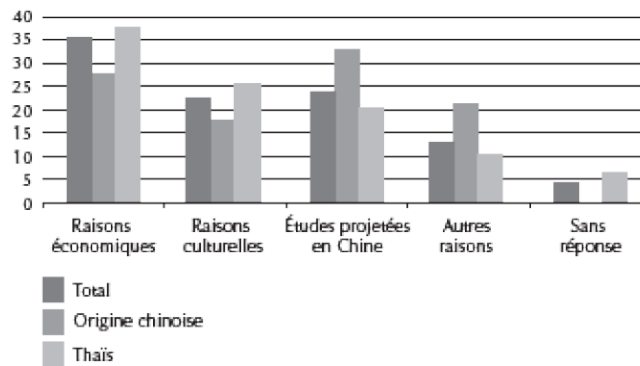
thaïe. Les Instituts Confucius seraient donc des relais essentiels de cet intérêt qu'ils s'efforcent d'entretenir et de pérenniser, mais ce ne sont pas eux qui l'auraient initialement généré.

4.2. L'INTÉRÊT DES ÉTUDIANTS THAÏS POUR LE MANDARIN STANDARD

L'analyse du questionnaire et des entrevues menées avec les étudiants thaïs au sujet de leur intérêt à apprendre le mandarin standard ou s'inscrire dans un programme d'études chinoises révèle que les motivations d'ordre économique⁶ arrivent en tête des réponses (35,4 %), devant les motivations académiques⁷ (23,9 %) et les motivations d'ordre culturel⁸ (23 %). Il est à noter qu'un pourcentage significatif des étudiants (13 %) a indiqué apprendre le mandarin standard en raison de la volonté parentale (classé sous : « autres raisons »).

FIGURE 4.1

La motivation des étudiants à apprendre le mandarin standard



Selon le résultat des questionnaires et entrevues réalisées avec les étudiants, leur intérêt semble donc essentiellement motivé par des raisons économiques ou pratiques (poursuite des études en Chine, moyen de trouver un bon travail, etc.), ce qui ne représente pas nécessairement, à l'exception des « motivations d'ordre culturel », des motivations relevant du *soft power*, c'est-à-dire des décisions suscitées par une logique d'admiration « sans perspective de gain ».

Quelques directeurs estiment pour leur part que l'intérêt des étudiants pour le mandarin standard relève d'une dynamique différente et expliquent que « les Thaïs sont très conscients du fait que la Thaïlande est un petit pays et qu'ils doivent donc apprendre les grandes langues internationales (les langues des puissances) “pour s'en sortir” ». Dans cette optique, les étudiants n'apprennent donc pas forcément le mandarin pour « faire des affaires » avec la Chine, mais aussi parce que cette langue devient une *lingua franca* commerciale dans la région, de même que l'anglais ne sert pas uniquement à faire des affaires avec le Royaume-Uni ou les États-Unis, mais également un moyen de rejoindre et de comprendre un plus grand nombre d'interlocuteurs ainsi que d'avoir accès à davantage de connaissances. Le statut de *lingua franca* commerciale en devenir du mandarin encouragerait donc les étudiants thaïs à apprendre cette langue.

4.3. LA DURABILITÉ DE CET INTÉRÊT

On constate un phénomène particulier chez les étudiants non inscrits dans un programme d'études chinoises qui suivent uniquement des cours de langue : beaucoup d'entre eux choisissent de suivre un ou quelques cours de mandarin standard simplement pour combler un crédit dans leur programme d'études ou bien ils s'en désintéressent après avoir suivi un cours. Les cours de niveau 1 (débutant) sont très achalandés, alors que le nombre d'inscrits diminue fortement à partir du niveau suivant. Si les statistiques démontrent un intérêt croissant pour l'apprentissage de la *langue et la culture chinoises* chez les étudiants thaïs, le caractère durable de cet intérêt reste incertain. Il s'agit d'un sujet évoqué par presque tous les directeurs d'Instituts Confucius – chinois et thaïs. On remarque cependant que les points de vue sur la question diffèrent selon la nationalité : alors que les directeurs thaïs se posent la question du « si », les directeurs chinois se posent la question du « comment ».

Pour les directeurs thaïs, l'intérêt des étudiants pour l'apprentissage du mandarin standard n'est, pour l'instant, qu'une « tendance », et reste à savoir si elle s'inscrira dans le temps long (10 ans et plus). Ils observent que l'intérêt pour le mandarin est allé de pair avec la montée économique de la Chine et les bourses d'études offertes par Beijing. Ils remarquent que, par le passé, d'autres langues ont connu un parcours similaire à celui du chinois

aujourd'hui. Par exemple, la forte croissance économique du Japon, dans les années 1980, a incité beaucoup de Thaïs à apprendre le japonais. Cet intérêt a cependant décru en même temps que la croissance nipponne. Au regard du passé récent en termes d'apprentissage de langues étrangères en Thaïlande, plusieurs directeurs thaïs émettent des réserves quant au fait que l'engouement actuel pour le mandarin standard survive à un ralentissement de la croissance économique chinoise.

Les directeurs chinois, quant à eux, cherchent des moyens d'inscrire dans la durée l'intérêt des étudiants. Certains directeurs parlent même de leurs projets de mise sur pied d'activités en matière « d'influence durable des populations locales », et « d'enracinement dans l'université partenaire ». Les entrevues ont révélé qu'il existait parfois des tensions entre les équipes thaïes et chinoises des Instituts à ce sujet, cette approche des équipes chinoises étant perçue comme « agressive » et « arrogante ».

La plupart des directeurs se rejoignent dans l'évaluation de la situation : la pérennité de l'intérêt des étudiants pour le mandarin standard dépend non pas d'un seul, mais d'un ensemble de facteurs. Premier élément évoqué : la bonne collaboration entre les équipes chinoises et thaïes, que ce soit pour élaborer des activités⁹, du matériel didactique approprié et qui intéresse véritablement les étudiants (création de manuels bilingues mandarin-thaïs pour remplacer les manuels anglais thaïs habituellement utilisés par exemple). Ce facteur est évoqué comme une condition essentielle. Deuxième élément soulevé par plusieurs directeurs chinois : la nécessité de revoir la façon dont sont élaborés les cours¹⁰ de manière à allier enseignement de la langue et éléments culturels afin de rendre les leçons plus attractives et susciter un intérêt « authentique » chez les étudiants. Les observations recueillies au cours de recherche ont en effet montré qu'il s'agissait d'un réel obstacle : les manuels utilisés par les Instituts Confucius sont austères (noir et blanc, absence d'illustrations, papier de mauvaise qualité, etc.), centrés sur la prononciation, la grammaire, etc., et ne comportent que peu d'éléments culturels. A contrario, par exemple, les manuels des cours de français langue étrangère utilisés dans les Alliances françaises intègrent des visites virtuelles de la France, de sa capitale, de ses musées ou présentent sa gastronomie en même temps que les leçons de

conjugaison. Au fil de son apprentissage, l'étudiant acquiert ainsi une connaissance qui va bien au-delà de l'étude des mécanismes linguistiques et il est susceptible de s'intéresser plus durablement à la culture du pays.

Des entrevues menées avec des étudiants ont fait ressortir un autre facteur essentiel, mais peu évoqué par les équipes pédagogiques des Instituts : le décalage entre la culture et l'image de la Chine présentées par les Instituts et les réalités contemporaines chinoises.

Il existe en effet un décalage important entre les valeurs et les aspects de la culture chinoise enseignés dans les Instituts et les réalités auxquelles sont confrontés les étudiants à leur arrivée en Chine (programme d'échanges, poursuite des études, etc.). L'accent mis sur des valeurs traditionnelles et une culture classique idéalisées dans les Instituts sont très éloignées des réalités contemporaines chinoises. Ce décalage dessert les objectifs de Beijing, car il engendre de fortes déceptions : de nombreux étudiants ont témoigné de leur déception à leur arrivée en Chine.

L'intérêt pour le mandarin standard, réel et palpable en Thaïlande, et dont les Instituts sont le premier relais, ne s'est pas encore inscrit dans la durabilité.

4.4. L'IMAGE DE LA CHINE CHEZ LES ÉTUDIANTS THAÏS ET L'ÉVOLUTION DE CETTE IMAGE

L'image de la Chine chez les étudiants thaïs, ainsi que le montrent les réponses aux questionnaires et entrevues de terrain, a révélé des représentations indéniablement positives de la Chine¹¹ et reflète en cela le consensus sur une représentation (économiquement et culturellement) positive du grand voisin partagé par toutes les couches de la société. Ces résultats rejoignent ceux de recherches précédemment menées (Murphy, 2010). Il est cependant resté difficile de déterminer précisément la contribution des Instituts Confucius à cette représentation positive de la Chine.

Concernant l'évolution de cette image, c'est-à-dire des effets de la stratégie de *soft power* mise en place par Beijing¹², le questionnaire a révélé un changement dans l'opinion de 54 % des répondants à propos de la Chine au cours de leurs études. Cependant, il a été impossible d'évaluer avec

certitude si ce changement était dû exclusivement à la stratégie de *soft power* élaborée par Beijing. En effet, interrogés sur la nature et l'évolution de cet intérêt, les étudiants sont restés réservés, donnant, pour la plupart, des réponses politiquement correctes. De nombreux répondants ont par exemple mentionné que leur perception de la Chine avait évolué au cours de leurs études, car désormais, ils connaissaient mieux « la culture et le mode de vie chinois ». Autrement dit, sur ce point, la recherche terrain n'a pas permis d'évaluer précisément les résultats de cette partie du processus de conversion.

En résumé, on constate donc un engouement pour la culture et la langue chinoise dans la population sélectionnée – cet engouement reflétant le consensus sociétal sur une perception positive de la Chine. La recherche terrain a révélé que cet engouement n'aurait pas été engendré par les Instituts Confucius (mesures mises en place par le gouvernement chinois), mais plutôt canalisé et favorisé par ces institutions. On note cependant que les données récoltées au cours de la recherche ne permettent pas de conclure que cet intérêt est durable ni qu'il relève exclusivement d'une logique de *soft power*.

5. PORTÉE DE LA STRATÉGIE CHINOISE : D'AUTRES ENJEUX DE *SOFT POWER* SOUS- JACENTS

Autre élément mis en lumière par la recherche terrain et non le moindre, il apparaît que les enjeux de *soft power* liés à la stratégie de promotion du mandarin en Thaïlande dépassent les frontières du royaume. Autrement dit, les moyens mis en place pour améliorer l'image du géant chinois ne viseraient pas en premier lieu la population thaïe, mais bien les pays frontaliers.

Les observations terrain ainsi que la littérature scientifique font état d'un consensus de l'ensemble de la population thaïe autour d'une représentation (économique et culturelle) positive de la Chine. Il apparaît également que cette représentation positive et le fort intérêt pour la langue et la culture chinoises n'a pas été généré par le travail de promotion des Instituts

Confucius, mais seulement favorisé par ceux-ci. Compte tenu de ces éléments, la question se pose quant à savoir pourquoi le gouvernement chinois déploie tant d'énergie et de moyens financiers à mettre en place des vecteurs de diffusion de *soft power* dans un pays déjà acquis à sa cause¹³.

Il semble que les enjeux de *soft power* culturel en Thaïlande aient été envisagés de façon plus large par Beijing que ce qui était initialement estimé. Les enjeux de *soft power* culturel en Thaïlande ne sont en effet pas des enjeux traditionnels : il ne s'agit pas uniquement de promouvoir la langue et la culture chinoises, pas plus que d'améliorer l'image de la RPC dans le royaume. Il s'agirait plutôt de faire de la Thaïlande un exemple de bonne coopération pour les autres pays de la région, plus réticents à accueillir des Instituts Confucius. Cet enjeu expliquerait ainsi l'importance et le caractère prestigieux des Instituts frontaliers (dont l'Institut de l'Université Mae Fah Luang dans l'extrême nord du pays, à Chiang Rai).

Il est à noter que, par le passé, la Chine a déjà utilisé la Thaïlande et leur relation spéciale comme exemple de bonne coopération : le Royaume a été l'un des premiers pays de la région à établir des relations diplomatiques officielles avec la Chine et lui a servi de « porte d'entrée » dans l'ASEAN. Du point de vue thaï, le Royaume jouit de l'excellente position d'« intermédiaire », ce qui lui permet d'établir un partenariat véritablement gagnant-gagnant avec la Chine.

6. LIMITES DE LA STRATÉGIE CHINOISE

Enfin, on remarque que la recherche terrain a mis en lumière la présence d'un ensemble de facteurs qui limitent l'efficacité de la stratégie chinoise. Parmi ceux observés, deux apparaissent particulièrement significatifs : les difficultés de la collaboration entre les équipes thaïes et chinoises et le prosélytisme de Beijing.

6.1. LA COLLABORATION ENTRE LES ÉQUIPES CHINOISES ET THAÏES

La qualité de la collaboration entre les parties thaïes et chinoises représente un élément essentiel de la réussite de la stratégie mise en place par Beijing, et, à un niveau plus pratique, de la bonne marche des Instituts.

Pour les directeurs chinois, la collaboration de la partie thaïe est primordiale pour leur permettre d'inscrire les activités des Instituts dans le paysage local de façon pérenne. La participation de la partie thaïe leur est également nécessaire pour élaborer du matériel pédagogique approprié au contexte thaï. Pour cela, la partie chinoise doit tout d'abord « convaincre » l'équipe thaïe de participer à cette entreprise de séduction. Or les observations menées sur le terrain ont mis au jour certains faux pas de la partie chinoise qui pouvaient parfois mettre en péril la volonté de collaboration de l'équipe thaïe. Des attitudes « hypocrites », « égoïstes », « arrogantes » ou « indifférentes » étaient sévèrement jugées par les Thaïs¹⁴.

Ainsi, chez le directeur thaï d'une université visitée, on ressentait une volonté de mieux collaborer avec la partie chinoise (projet d'élaboration d'un manuel), mais cette volonté était déçue ou découragée par la partie chinoise. Dans une autre université, la dynamique de collaboration était sous étroite surveillance de la partie thaïe, celle-ci ressentant une suffisance et une hypocrisie de la part de la partie chinoise. Au contraire, les directeurs d'une troisième université étudiée démontraient une collaboration fructueuse (lancement de deux manuels scolaires sino-thaï, et d'autres en projet). Il apparaît que cette bonne collaboration était rendue possible par l'attitude de « respect lucide » des partenaires : chaque directeur était conscient des avantages à tirer de la collaboration (les siens et ceux de l'autre partie) et s'efforçait, dans leur pratique, de respecter les objectifs de l'autre partie.

Les entrevues menées avec les directeurs ont laissé entrevoir l'existence d'un rapport de force sous-jacent entre les parties. En raison d'une forte proximité géographique et culturelle¹⁵, les Thaïlandais impliqués dans la collaboration avec les Instituts Confucius ont un regard extrêmement lucide sur les objectifs de leur grand voisin chinois. Il ressort de ces entrevues que si les universités thaïlandaises acceptent un partenariat avec une université chinoise mandatée par le Hanban, c'est qu'elles en retirent certains

bénéfices et que les coûts de la coopération ne pèsent pas plus lourd que les avantages qu'ils en retirent. Il apparaît que c'est ce regard averti de la partie thaïe qui permet une réelle coopération gagnant-gagnant.

6.2. LE PROSÉLYTISME OU LA PRODUCTION SUR DEMANDE

Les directeurs chinois de la seconde génération¹⁶ se sont montrés particulièrement préoccupés de la durabilité de l'intérêt des étudiants. Conscient que les programmes des Instituts Confucius centrés sur l'apprentissage de la grammaire ne peuvent satisfaire l'intérêt des étudiants, l'un d'entre eux cherche de nouvelles manières de diffuser et d'enseigner la culture chinoise contemporaine. Lui-même admirateur d'un manga écrit par une auteure japonaise qui relate sa vie quotidienne avec humour, il souhaite développer un produit similaire destiné aux étudiants thaïs. Le directeur estime que les étudiants s'intéresseraient de manière pérenne à la langue et à la culture chinoise. Au cours de l'entretien, il a également évoqué l'importance du matériel culturel (livres, musique, films) et des valeurs qui doivent être sélectionnées et promues. Or c'est précisément sur ce point que la compréhension chinoise du *soft power* achoppe. En effet, l'initiative de l'auteure japonaise est spontanée et non commandée par une instance gouvernementale : une part de son succès vient de cette liberté de création. Le *soft power*, comme le mentionne Nye à plusieurs reprises dans ses ouvrages, ne peut être le fait exclusif d'un gouvernement. Il est composé d'éléments culturels produits par l'ensemble de la société, de manière spontanée et dont les valeurs – qui peuvent être contradictoires – ne sont pas présélectionnées. C'est cette originalité, cette multiplicité des acteurs et cet esprit d'initiative qui font défaut au *soft power* culturel tel que promu aujourd'hui par Beijing. Le caractère autoritaire du régime limite le *soft power* culturel : en Chine, peu d'artistes peuvent créer et diffuser librement leurs œuvres, particulièrement si elles sont critiques. Lorsqu'on est en présence d'une bande dessinée créée par un auteur, il s'agit d'un produit culturel. Une bande dessinée élaborée à la demande du gouvernement s'apparente davantage à du prosélytisme. Sans liberté de créer, pas d'œuvre, pas de matériel culturel authentique qui puisse véhiculer la culture moderne

chinoise. Le *soft power* n'est pas la production de contenu sur demande pour servir des objectifs prédéterminés. Dans cette optique, le *soft power* culturel chinois à long terme semble quelque peu compromis.

BIBLIOGRAPHIE

- Chambers, M. (2005). « The Chinese and the Thais are brothers' : The evolution of the Sino-Thai friendship », *Journal of Contemporary China*, vol. 14, n° 45, p. 599-629.
- Ding, S. (2008a). *The Dragon's Hidden Wings : How China Rises with Its Soft Power*, Lanham, Lexington Books.
- Ding, S. (2008b). « To build a harmonious world : China's soft power wielding in the global south », *Journal of Chinese Political Science*, vol. 13, n° 2, p. 193-213.
- Leveau, A. (2003). *Le destin des fils du dragon. L'influence de la communauté chinoise au Viêt Nam et en Thaïlande*, Paris, L'Harmattan.
- Murphy, A. M. (2010). « Beyond balancing and bandwagoning : Thailand's response to China's rise », *Asian Security*, vol. 6, n° 1, p. 1-27.
- Nye, J. S. (1988). *Bound to Lead : The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books.
- Nye, J. S. (1990a). « Soft power », *Foreign Policy*, n° 80, p. 153-171.
- Nye, J. S. (1990b). « The changing nature of world power », *Political Science Quarterly*, vol. 105, n° 2, p. 177-192.
- Pozzar, M.-H. (2011). « Le *soft power* chinois en Asie du Sud-Est : l'exemple de la Thaïlande », *Monde chinois. Nouvelle Asie*, n° 25, p. 43-48.
- Pozzar, M.-H. (2012). *Évaluer une stratégie de soft power : le cas de la promotion du mandarin standard en Thaïlande*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
-

- 1 . Ensemble de croyances (milieu des années 1990 au milieu des années 2000) selon lesquelles l'accession de la Chine au rang de grande puissance représente une menace pour le système international, car celle-ci chercherait à s'imposer comme hégémon mondial ou adopterait une position révisionniste qui exacerberait la rivalité avec la puissance actuelle et bouleverserait le système international.
- 2 . Voir à ce sujet Pozzar (2011, 2012).
- 3 . Les Instituts fonctionnent à travers des partenariats universitaires contrairement à d'autres centres de même type développés par divers pays tels les British Council, Instituto Cervantès, Goethe Institute ou Alliance française, ces dernières fonctionnant comme des centres autonomes et se spécialisent dans l'élaboration d'une offre de cours divers allant de leçons de géographie au chinois des affaires et à la littérature chinoise classique.
- 4 . Le questionnaire visait à déterminer si ces jeunes étaient ou non issus de l'ancienne et importante diaspora chinoise installée en Thaïlande (14 % de la population totale). Concernant l'origine ethnique des répondants, 66 % ont déclaré une origine thaïe, 31 % ont déclaré un ou deux parents d'origine chinoise et 3 % une origine autre (minorité ethnique).
- 5 . La reine Sirikit serait d'origine chinoise et la princesse Sirindhorn, 3^e enfant du couple royal, qui maîtriserait parfaitement le mandarin standard, se serait rendue en tant qu'ambassadrice en Chine à de nombreuses reprises et a reçu en 2000 un prix pour « contribution à la promotion de la culture chinoise [...] et son effort de promotion de l'amitié sino-thaïe » (Murphy 2010 ; Chambers 2005).
- 6 . La raison la plus souvent évoquée étant celle de « trouver un bon travail ».
- 7 . Poursuite des études en Chine.
- 8 . Désir de visiter la Chine, de connaître davantage la culture chinoise en raison d'origines chinoises ou d'une admiration de certains aspects de cette culture.
- 9 . Il été observé dans quelques Instituts une absence de projets communs, les directeurs chinois se contentant de « faire du chiffre », c'est-à-dire des activités ponctuelles rassemblant de nombreuses personnes (étudiants, familles, notables locaux) qui leur permettent d'envoyer de bonnes statistiques à Beijing (Hanban) en matière de nombre de personnes rejointes, mais sans intérêt pour inscrire dans la durabilité cet intérêt tant évoqué par les directeurs.
- 10 . Les universités thaïes manquant de ressources (matériel, enseignants), ce sont les professeurs des Instituts qui assument l'essentiel des cours proposés dans les programmes d'études chinoises des universités (littérature classique, enseignement du chinois langue seconde, *business chinese*, etc.).
- 11 . Ce facteur était modulé par des questions concernant l'état et la qualité des relations entre les deux pays, l'impact économique et l'impact culturel de la Chine sur la Thaïlande (voir Pozzar, 2012).
- 12 . Il s'agit ici d'une étape essentielle du processus de conversion : la réception, c'est-à-dire la façon dont les stratégies de *soft power* mises en place sont reçues par la population cible (les receveurs). C'est en effet cela qui détermine l'échec ou le succès de la stratégie mise en place, celle-ci pouvant être modélisée par l'évolution des représentations du groupe cible dans un sens qui dessert les objectifs ou les préférences de l'état initiateur (dans ce cas : l'amélioration de l'image de la Chine).
- 13 . Pour rappel : sur les 26 Instituts situés en Asie du Sud-Est en 2011-2012, 12 étaient situés en Thaïlande, dont deux récompensés meilleur Institut Confucius de l'année (concours mondial) en 2007 (Institut Confucius de l'Université de Khon Kaen) et 2010 (Institut Confucius de l'Université Prince of Songkla, Phuket).

14. D'après les observations terrain, et certains propos tenus par nos interlocuteurs, il semblerait que les Chinois de la RPC aient parfois tendance à traiter les populations du Sud-Est asiatique avec condescendance.
15. La Thaïlande, bien que située dans la « cour arrière » de la Chine, et malgré une forte diaspora chinoise, ne représente pas un pays de sinisation ancienne tel que le Vietnam, le Japon ou la péninsule coréenne. Elle se situe au contraire à un carrefour entre les influences indienne, khmère et chinoise.
16. Les directeurs chinois sont nommés pour quelques années (environ cinq ans) par Beijing. La tâche de la première génération de directeurs (2005/06-2010/11) était d'établir les bases du partenariat, d'établir la confiance et la collaboration entre les équipes au cours des premières années tandis que les directeurs de la seconde génération semblent préoccupés par l'approfondissement de la coopération, l'élaboration de matériels mieux adaptés, avec un impact plus marqué.

PARTIE



QUESTIONS INTÉRIEURES

D'UNE RÉVOLUTION CULTURELLE À L'AUTRE

Emmanuel Lincot

Il y a vingt ans, les médias occidentaux commençaient timidement à s'intéresser à la scène culturelle chinoise. De nouveaux cinéastes tels que Zhang Yimou et Chen Kaige étaient primés à Cannes, une génération découvrait avec ferveur et dans la cacophonie de nouvelles musiques, rock, punk, rap, la publicité, la télévision, de nouveaux médias et s'essayait avec insolence et humour à d'autres mœurs, à de nouveaux langages, à de nouveaux modes de vie que l'ouverture économique entraînait irrésistiblement dans son sillage. Certains peintres s'essayaient au pop'art, redéfinissant les normes et les cotes de la critique et du marché de l'art

occidental. De jeunes écrivains de grand talent, dont les œuvres étaient souvent adaptées au cinéma ou à la télévision, imposaient de véritables révolutions littéraires et pouvaient prétendre à une notoriété internationale. Qu'en est-il aujourd'hui ? D'autres domaines de la création ont depuis lors été conquis. L'architecture tout d'abord avec le Pritzker Prize attribué, en 2012, à Wang Shu. La bande dessinée, mais encore le design, la photographie et la vidéo. Avec ses réseaux, ses lieux d'échanges, ses institutionnalisations se confirme une tendance : cette création chinoise est marquée soit par le rejet d'une acculturation (empruntée de l'Occident) – elle se traduit parfois sous la forme d'une « tradition réinventée » –, soit par une redéfinition des normes euro-américaines. Elle donne lieu à des configurations d'un genre nouveau que l'on identifie sur le mode d'un nationalisme culturel ou qui est lié à un phénomène observable sur les marges du monde chinois (Taïwan, Singapour, Hong Kong), savoir le cumul d'une masse financière considérable et l'émergence de classes moyennes désireuses d'investir leur épargne dans des biens de consommation culturelle.

L'éventail des potentialités est très large. Il s'étend de l'industrie du luxe – premier exemple – à l'univers du manga – second exemple – et ne semble conditionné par aucun présupposé social dans la définition – très évasive au demeurant – de la notion de goût. La valeur argent fixe les critères de distinction tandis qu'émergent de nouveaux marqueurs identitaires pour des postures et des orientations nouvelles. Elles sont acquises à des pratiques libertaires (marginales, mais réelles comme celles défendues par l'artiste Ai Wei Wei) ou à des revendications les plus diverses délaissant l'attentisme pour des choix conservateurs, libéraux ou, au contraire, nostalgiques de la période maoïste. Dans la majorité des cas, les États-Unis et encore moins l'Europe n'atteignent plus ce degré d'enchantement qui semblait faire consensus en Chine, avant les répressions de Tian'anmen. Mais rétrospectivement, 1989 n'apparaît pas non plus comme le pivot historique que l'on décrit en Occident. Décalage tangible ou cristallisation *a posteriori* d'une opinion intellectuelle toujours difficile à cerner autour d'évènements pour lesquels les interprétations diffèrent. Qui, en Chine, se reconnaît dans l'attribution du prix Nobel de littérature auprès de Gao Xingjian (2000) ou plus récemment à travers les sarcasmes de *La*

philosophie du porc ; pamphlet qui valut à son auteur, Liu Xiaobo, l'interdiction de se voir remettre, par le jury d'Oslo, le Nobel de la paix (2010) ? Aussi dérangeantes qu'elles puissent paraître, ces questions nous permettent de toucher du doigt l'une des spécificités mêmes de l'histoire culturelle en Chine. Celle-ci reste largement subordonnée au regard qu'on lui porte.

Plus structurants sont les événements fondateurs qui, par leur effet de décalage, assurent une continuité à la trame des évolutions en cours. Ces évolutions jouent à plusieurs niveaux. Si l'on s'en tient au seul domaine artistique, force est de constater – exemple révélateur s'il en est – que l'année 1989 aura été marquée par la performance de Tang Song et Xiao Lu, dans le cadre de l'exposition *China/Avant-garde*, qui valut à cette dernière sa brusque fermeture. Mais la même année voit les artistes Gu Dexin, Huang Yongping et Yong Jiechang participer d'une manière remarquée et remarquable aux *Magiciens de la terre*, exposition phare du Centre Pompidou annonçant le décroisement des critères des commissariats en matière d'art, mais aussi – et surtout – l'entrée de la Chine dans la – non encore nommée ainsi – *globalisation*. Phénomène que confirmera dix ans plus tard la venue pour la 48^e Biennale de Venise de 19 artistes chinois. Qu'est-ce à dire ? En dépit de la répression, la scène culturelle chinoise n'en reste pas moins vivace. Elle est depuis plus de trente ans déjà *glocale*. Un tel néologisme n'a pas son équivalent en langue chinoise. Il désigne toutefois la double capacité pour les créateurs de ce pays de s'investir à la fois sur la scène *globale* et *locale*. Cette dernière apparaît comme de plus en plus diversifiée à la fois géographiquement, mais aussi sur le plan de réalisations individuelles, collectives et institutionnelles. Loin de pouvoir prétendre à l'exhaustivité, l'argumentaire qui suit vise à donner un certain nombre d'orientations pour comprendre la Chine et son évolution dans le domaine culturel et plus particulièrement les arts visuels ainsi que l'architecture.

1. ART ET CULTURE : QUELS RAPPORTS À LA MODERNITÉ ?

Estampillées 1979, 1989 puis 1999, trois générations se succèdent et influencent la scène culturelle nationale. Chacune est marquée par un complexe d'évènements moins fondateurs au sens strict (1979 et le *Premier printemps de Pékin* n'a pas fondé la génération avant-gardiste de groupes tels que *Xing Xing* ou *Caocao*, qui se préparait au moins depuis les funérailles de Zhou Enlai en 1976) que cristallisateurs : où l'événementiel – là encore – féconde le structurel. Dans ce complexe, chaque génération traduit un ensemble de « modes » qui s'exprime dans la sensibilité et l'intellect de ses plus jeunes représentants. À ces modes doivent s'ajouter les habitus des générations précédentes dont l'adoption ou le redémarrage donne un sens à l'œuvre d'une communauté. Et cette communauté d'artistes réussit en trente ans à *refaire* l'histoire de l'art de l'Occident tout en sinisant les lignes directrices. Nul ne peut en comprendre les tenants et les aboutissants s'il ne tient compte d'une temporalité par définition multiple. Cette temporalité chevauche à la fois un contexte local très spécifique, mais aussi des réalités internationales de ses concepts, discours et présuppositions que l'on ne peut ignorer. Si l'on analyse par exemple la critique d'art en Chine des dernières années, on peut constater que les modalités de son discours demeurent parfois marquées par une interprétation marxiste, voire culturaliste, des œuvres. Est dénoncée ainsi la complaisance d'un art présenté comme chinois qui flatte, selon eux, le goût orientaliste des Occidentaux. Cette démarche s'inscrit dans une optique de désoccidentalisation du discours qui, à la suite des thèses énoncées par Frédéric Jameson, Edward Saïd et Arjun Appadurai (traduits et édités en Chine), dénonce l'emprise néocoloniale de l'Occident. Avec elle, c'est une conception progressiste et universelle de l'histoire qui se trouve ainsi rejetée. Par ailleurs, la critique chinoise innove par la création de néologismes. Ils prennent à contre-pied les acceptions les plus communément admises. L'imposition de normes nouvelles est liée à une transformation radicale de la société chinoise. Soumise aux modèles de la modernité soviétique puis américaine, elle s'est vue, en quelques années, confrontée aux modes de la consommation de masse, au glissement du statut de l'œuvre d'art vers celui de « produit ». Parallèlement, le travestissement du produit industriel en un produit esthétique et publicitaire a fini par régir un nouveau type de comportement social, voire une redéfinition du statut de l'artiste dans la société.

Afin de contextualiser ce phénomène, il faut rappeler un certain nombre de faits. La période postmaoïste ou les « Trente glorieuses » (1978-2008) correspond à une première phase (les années 1980) de catharsis, de déconstruction idéologique qui se poursuit jusqu'en 1989 et à laquelle met fin le régime par une mutation autoritaire de celui-ci et la conversion de la société, dans son ensemble, aux modes de la communication internationale. Aucun créateur n'y échappe. Une économie de l'art se développe avec son système de galeries et la participation croissante des artistes aux foires de l'art contemporain. Par un effet de mode autant qu'un souci de classement, la critique chinoise calque sur le modèle occidental une grille d'analyse privilégiant le classement des thèmes artistiques en une succession temporelle : *xin* (néo), *qian* (avant), *hou* (post). Cette structuration a le mérite de démarquer une époque, les années Deng Xiaoping, de ce qui la précède, ou de ce qui la succède, sans qu'une majorité d'artistes ne se sente pour autant concernée par des répertoires chronologiques qui demeurent le plus fréquemment en décalage par rapport au contenu des œuvres. À l'instar des professionnels du cinéma, il n'est pas rare d'entendre de la bouche des plasticiens le terme de *génération* (*shidai*) qui permet de situer dans un *temps court* et d'une manière plus nuancée, une œuvre et son auteur. Notons par ailleurs que l'avant-gardisme se définit d'emblée par rapport à ce qui ne l'est pas. C'est la raison pour laquelle la question de la logique du lieu ne peut s'abstraire de la revendication profonde de l'identité chinoise à l'encontre de la globalisation. Comment comprendre le « temps qu'il fait » (*zeitgeist*) en Chine à travers ses arts contemporains ?

Loin d'assister à un divorce entre le régime et la société, nous assistons, au contraire, au renforcement du rapprochement entre l'État, le Parti et la Nation. Le phénomène Ai Wei Wei est bien l'exception qui confirme la règle. Cette évolution semble se traduire non par l'émergence d'un citoyen aux comportements subjectivisés, mais bien par la formation d'un « Nous » trouvant son point d'ancrage dans un contexte de stratification sociale marqué par la montée des conflits sociaux, un regain d'intérêt pour les pratiques religieuses, et une crise de confiance à l'égard de l'Autre et tout particulièrement l'Occidental étranger. Dans le même temps s'élabore une autre conception de la culture. Entendons, à travers cette notion, l'ensemble des représentations collectives propres à la société chinoise. Chaque

domaine de la culture en Chine, si l'on tente d'en retranscrire l'histoire récente, est inconcevable sans une enquête préalable accordée à la technique, aux conditions politiques qui en permettent son développement, à ceux qui en ont et qui en font l'usage. Dans ce contexte, nous pouvons observer le fait que l'art en Chine suit l'évolution globale d'une société en devenir dont les références culturelles, mais encore les champs d'expression ne se bornent plus à la Chine – son *hinterland* – ou à sa plus proche périphérie (Taïpei, Hong Kong, Singapour), mais bien à l'ensemble des foyers de la culture internationale (Los Angeles, New York, Paris, Londres, Berlin).

2. VERS DE NOUVELLES IDENTITÉS

Comment se retrouver dans le discours d'une globalisation en tant qu'artiste, en tant que Chinois ? La notion de globalisation, dans l'imaginaire culturel occidental, est synonyme d'occidentalisation, mais elle peut aussi être interprétée dans un spectre sociologiquement moins large en tant que communauté internationale ayant en partage la culture chinoise. Un certain nombre de revues chinoises, publiées notamment aux États-Unis, se sont fait l'écho de cette prise de conscience, dès la fin des années 1980. Nous la désignons sous le terme de « sinitude » (du latin *sina*, définition floue de la Chine). Ce néologisme n'a fait, jusqu'alors, l'objet d'aucune tentative de conceptualisation. Si l'on compare ce terme à celui de « négritude », il tombe dans les travers des clivages idéologiques postcolonialistes hérités de la guerre froide. Or la sinitude désigne une réalité qui transcende les répertoires en matière d'*ancrage* (l'ethnicité), d'*appartenance corporelle* (l'ethnie) ou de *corporéité* (la société) dans sa double acception : sociale et politique. On le comprend, la sinitude n'est pas un fait opposable à d'autres cultures, non plus qu'elle privilégie une région ou un langage. Elle est la négation d'une négation : celle d'un monde refusant de se voir attribuer une identité qui ne se donnerait pas les moyens de pouvoir dissocier l'universalité de l'uniformité. La sinitude s'exprime dans une pluralité de langages, visuels en particulier, en raison de leur extrême adaptabilité. Comment les artistes de la diaspora se positionnent-ils par rapport à ceux du continent ? Comment fonctionnent leurs réseaux ? Comment sont-ils humainement et virtuellement structurés ? Font-ils

concurrence aux sites Internet officiels qu'établit, depuis le début de ce siècle, le régime de Beijing ? Il est difficile d'en saisir la portée, car l'information n'est pas centralisée. Elle se déplace en interactivité. Elle permet d'avoir accès en instantané à l'information culturelle, à l'évolution du marché (de l'art) tout en identifiant l'auteur d'un événement à la compétence du réseau auquel il se rattache.

En d'autres mots, l'interculturalité se développe non seulement dans un vis-à-vis Occident/Chine (États-Unis/Chine pour l'essentiel), mais aussi – et c'est un fait nouveau dans l'histoire culturelle chinoise – à l'intérieur même de la communauté en rapprochant l'*hinterland* de la diaspora dans l'instantanéité d'une communication. Cette nouvelle sociologie des organisations se traduit par le renforcement des solidarités d'échanges horizontaux. Et ce, aux dépens d'une organisation verticale – celle du pouvoir – qui est synonyme de contrainte. Dans le domaine de l'art et de la culture, la vulnérabilité d'un tel réseau virtuel, c'est, bien sûr, sa transparence. En ce sens, le réseau ouvre une myriade de possibilités dans une sphère publique qui non seulement est soustraite à la ruse et à la violence, mais qui développe notamment dans la triple relation artiste-galerie-public, la notion du droit à la propriété de l'œuvre. Il est un fait que le droit en Chine tend – dans un nombre de domaines à présent étendus – à mieux protéger les individus et leur travail qu'il ne les a auparavant condamnés. Il existe, par conséquent, une mise en situation de droit où autant la méritocratie que la chance de pouvoir s'y établir durablement constituent les seuls facteurs de réussite et de promotion sociale. Le facteur chance se cultive soit en exploitant le caractère ethnique d'un artiste – mais son succès est éphémère – soit en renouvelant les composantes de son œuvre par le choix des matériaux ou des thèmes (condition universelle de survie imposée par le jeu d'une concurrence libérale). Les exemples de brillantes carrières artistiques sont nombreux en Chine. Les réussites de ces carrières sont indubitablement liées à l'utilisation des nouveaux moyens de communication que les artistes de la nouvelle génération s'ingénient à mettre à leur profit.

Elles se traduisent par des mobilisations importantes de moyens : expositions (en Chine et à l'étranger), projets itinérants – *Longue marche* (1999) de Lu Jie et Qiu Zhijie ou *Documenta* à Cassel de l'artiste Ai Wei

Wei (2007) – investissant des lieux inédits (comme l’entreprise) et intégrant une dimension pédagogique ou anthropologique à leur réalisation. Chacune de ces réalisations est porteuse d’un système de valeurs, d’une communauté d’affects. Elles émanent le plus fréquemment d’initiatives privées. C’est là un phénomène nouveau tout particulièrement en Chine, où l’État dispose d’une très grande légitimité d’action. Cet afflux d’argent, ces initiatives collectives ou individuelles ont fait voler en éclats la dualité qui opposait Beijing (la capitale du pouvoir) à Shanghai (la ville de l’argent) ; ville laboratoire qui a accueilli durant quelques mois l’Exposition universelle (2010). D’autres conurbations telles que Chengdu et Chongqing (plus de 32 millions d’habitants), dans la province occidentale du Sichuan, sont des centres artistiques importants. Dans ces foyers urbains, les thèses de Richard Florida – la *classe créative* et la *ville créative* – sont parfaitement intégrées au développement capitaliste. Cela se traduit par la réalisation de *clusters* (pôles de compétences, d’activités homogènes, généralement dans une agglomération), des « villages d’artistes » qui réunissent des ateliers, des logements, des galeries, des bars et des restaurants, à la fois lieux de vie pour les artistes et lieux à visiter pour les collectionneurs, les amateurs, les curieux, les touristes. Il s’y noue un rapport tant artificiel que concret entre le fait d’habiter, de créer, de (se) faire ou laisser voir. Une instrumentalisation de l’artiste en somme qu’il contrebalance par son degré d’appartenance à une *koyné* très étendue.

Dans le rapport des élites culturelles à Taïwan et à la diaspora du Pacifique, notamment, se crée une pluralité identitaire. Elle nous contraint à reformuler le questionnement conceptuel entre racines ancestrales et cheminements personnels. Clairement, se profile comme alternance à l’hypothétique émergence d’un empire (chinois cela va sans dire, qui intégrerait ainsi la logique schmittienne d’un antagonisme ami/ennemi, entre la Chine et les États-Unis) la définition d’une nouvelle citoyenneté chinoise. Elle fait appel à une remodelisation des notions empruntées à l’Occident (républicanisme, fédéralisme, démocratie, liberté, etc.). Entre une synthèse libérale qui tente d’instaurer dans le temps un universel de valeur et les tenants d’un État total comme entité souveraine qui garantit l’unité et la paix entre les nations, peu de voix s’élèvent, dans les faits, pour promouvoir un cosmopolitisme qui reconnaîtrait *de facto* la reconnaissance

d'une responsabilité citoyenne décentralisée et la participation dynamique des minorités (artistiques, sexuelles, ethniques, communautaires, etc.) à un débat transnational. Utopie ? Il y a là un cadre propice à une étude des lieux/laboratoires où grandissent, en dehors de toute tentation « autochtoniste » (*bentu zhuyi*), des spécificités qui ne sont pas pour autant étrangères à nos repères de cognation. Ces « lieux autres », ces – littéralement – « hétérotopies », sont les espaces des expositions.

3. S'(E)XPOSER : POUR QUELS ENJEUX ?

Ce qui détermine l'avenir des communautés artistiques de culture chinoise, c'est non pas leur appartenance ethnique, leur attachement à un lieu, mais bien leur capacité à créer de l'intelligibilité dans le maillage, sans cesse élargi, de leurs aspirations, de leurs trajectoires et réalisations. Ils ont à charge d'ouvrir de nouveaux territoires de l'imaginaire. Ils participent d'une logique globale, traversée de contradictions dia et synchroniques ; esquisses d'une dialogique de signes par où s'approfondit le rapport entre histoire et mémoire, stratégies et résistances ou, pour parler le très beau langage de Shuh-mei Shih, s'instaure une « géopolitique du désir ». À partir des années quatre-vingt-dix, c'est l'exposition qui devient le vecteur principal des aspirations artistiques. L'exposition, à la fois comme lieu, œuvre et évènement tend à devenir en Chine la conséquence d'un ensemble de mutations socioéconomiques transformant, dans le domaine des arts plastiques notamment, les catégories traditionnelles des genres. On assiste comme aux États-Unis et en Europe, il y aura bientôt cinquante ans, à un éclatement du cadre, au sens propre et figuré, bouleversant les éléments d'un langage visuel qui, par le passé, avait accordé aux arts visuels (calligraphie, peinture) et à leurs supports (rouleau pour *guohua*, châssis pour huile sur toile) leur spécificité en tant que domaine : matériaux, accrochage, lieux d'exposition, modalités de diffusion empruntées à des pratiques occidentales ; la muséologie étant une invention européenne. Ce sont les œuvres qui, par la volonté des artistes, amènent à poser très directement la question de leur exposition et qui, plus généralement, interrogent le rôle de l'exposition. Depuis l'année 1985 et son foisonnement d'expérimentations artistiques, un nombre croissant d'artistes renonce au

socle comme au cadre ou au rouleau ; le mur, la table (support traditionnel pour la lecture – *nian* – d'une calligraphie ou d'un *shanshui*) ne sont plus prééminents pour la présentation des œuvres et beaucoup d'entre elles occupent désormais sols ou plafonds. L'archétype du musée, héritage du XIX^e siècle européen et en amont des premiers cabinets de curiosités de la Renaissance, avec ses implications culturelles, politiques et dans sa configuration architecturale classique, est contesté ; des artistes (photographes, peintres, cinéastes, etc. – Rong Rong, Liu Xiaodong, Jia Zhangke...) se tournent vers les ruines de la cité, les friches industrielles, un espace urbain bouleversé qui bouleverse en même temps le choix des lieux d'exposition.

Ces modifications concourent à une transformation radicale des expérimentations scénographiques. Elles donnent lieu, pour les plus instituées d'entre elles (la biennale de Shanghai en 2000, l'Exposition universelle de Shanghai en 2010), à de véritables pèlerinages. Ces derniers rassemblent un public, notion collective dans son essence, agrégat d'individualités. S'agit-il d'utilisateurs ou de clients ? Si l'on accepte l'hypothèse que le public est une sorte de créateur en sous-œuvre, qui retravaille de multiples sortes, et parfois fort peu prévisibles l'objet même de l'exposition, on reconnaîtra qu'il est bien difficile de saisir la nature précise de cette recreation. On peut espérer restreindre la part d'inconnu qui fait ressembler la réception à une « *boîte noire* » dont l'observateur ne connaît que les tenants et les aboutissants. Toutefois, soyons-en sûrs, cette part demeurera toujours. Réceptacle transformateur d'une communauté aux contours flous, l'exposition demeure le lieu privilégié des confrontations idéologiques. Car ce n'est pas son contenu qui est visé, mais bien le rituel qui procède à son organisation ou à sa censure. Dans ce contexte, deux formes d'exposition s'opposent : la première, *établie*, relevant d'une culture institutionnelle ; la seconde relevant d'une pratique *expérimentale* où seule compte la théâtralisation d'une présence (celle, plus spécifiquement, des œuvres et des artistes). Cette dernière se protège des lieux du pouvoir et a recours à un nouveau vecteur de communication, développé depuis à peine dix ans : Internet et les réseaux sociaux. Ce ne sont pas seulement les modalités de l'exposition qui s'en trouvent changées (ubiquité de l'action dans le dispositif scénique de performances notamment), mais bien le

monde des idées. Désormais, en Chine comme partout ailleurs, dans une configuration d'engagements chaque année davantage globalisée, les idées sont, pour parler le beau langage d'Arjun Appadurai « interconnectées ». Cette configuration nouvelle tient partiellement l'État en échec. Une lutte féroce est engagée pour la coordination à grande échelle des personnes, des ressources et des loyautés. L'artiste et blogueur Ai Wei Wei est le symptôme de cet affrontement qui se dessine dans la relation volatile entre un État-Parti défendant son monopole et une société civile aspirant à de nouvelles libertés. Le danger étant pour Ai Wei Wei et les internautes qui lui expriment son soutien de se voir attribuer le rôle d'une minorité dissidente que l'État-Parti est enclin à percevoir comme une majorité externe déguisée. Bien que marginale, cette minorité ne bénéficie pas moins de relais importants. Confusément, elle exprime une appartenance autre que celle défendue par l'État. Ses valeurs sont transnationales. Paradoxalement, elle ne prétend à aucune lutte idéologique. Au contraire, sa principale entreprise consisterait davantage à désidéologiser l'espace des débats conduits par l'artiste. Ce dernier s'oppose à la réduction des problèmes qu'il dénonce aux seules frontières de la Chine. Son recours à Internet lui permet d'élargir l'état de ses réflexions en créant des effets d'ouverture et d'élargissement. Ces effets correspondent à un espace qui est celui de l'imaginaire. Dans l'histoire de la Chine, cet espace s'oppose vigoureusement à celui du politique. Plus que jamais, l'un des enjeux de cette opposition a trait naturellement au contrôle de la mémoire.

4. MÉMOIRES REVISITÉES ET KITSCH SOCIAL

La mémoire, à défaut d'être une donnée immuable et fixée une fois pour toutes, reste une réalité dont l'évolution procède du rapport des contemporains avec le passé ainsi que de son appréciation. Ledit rapport entre les hommes et leur passé se pose en termes d'horizon à envisager avec le concours du pouvoir politique assumant, dans la capitale comme en province, la direction de l'État, nonobstant la nature de cet horizon, qu'il soit politique ou non. De manière paradoxale, la célébration d'une figure historique qui se donne comme socle de mémoire à une période donnée

peut être déchue au profit d'une autre et produire un effet de mémoire contraire à celle de sa période initiale. Au terme de cette problématique, le concept de lieu peut l'emporter au détriment de la notion de mémoire. Autrement dit, en matière de mémoire, le dévolu ne porte presque pas sur la référence au passé, au défunt que l'on honore pourtant, mais bien sur l'avenir qu'elle entend construire et sur l'influence qu'elle peut produire sur les générations futures. Le cas le plus significatif et le plus récent est apparu à l'occasion de la célébration du centième anniversaire de la République de Chine (2011). Sens et enjeux de cette commémoration d'une rive à l'autre du détroit de Taïwan ont montré avec force que, à travers la personnalité de Sun Yat-sen, les deux parties ne célébraient pas la même chose. À Beijing, c'est bien l'héritage révolutionnaire et non républicain qui était mis en avant. Au reste, il est possible que le renoncement à l'évocation de la République de Chine sur le continent soit aussi une manière de conserver le legs mémoriel. Ceci d'autant plus que le phénomène de désaveu de la République de Chine, comme entité politique, apparaît paradoxalement plus important dans la société insulaire qu'en Chine. Ce fait est loin d'être anodin. Il révèle qu'en Chine, la mémoire demeure largement confisquée. À l'appui de notre propos, Tzvetan Todorov soutient que la caractéristique fondamentale d'un régime autoritaire concerne la domestication de la mémoire jusque dans ses dimensions les plus profondes :

Ces tentatives ont été parfois mises en échec (que nous sommes par définition incapables de recenser), les traces du passé ont été éliminées avec succès. Les exemples de cet effort pour contrôler la mémoire sont innombrables et bien connus. L'histoire entière du « Reich millénaire » peut être relue comme une « guerre contre la mémoire », écrit avec raison Primo Lévi ; et on pourrait en dire autant de celle de l'URSS ou de la Chine communiste.

La confiscation politique de la mémoire requiert le concours de l'idéologie, facteur délicat et multiforme qui s'incruste entre la quête d'identité et les manifestations publiques de la mémoire. Au titre de facteur d'intégration, l'idéologie peut être retenue comme gardienne d'identité. Il lui est imparti la tâche de légitimation de l'autorité de l'ordre ou du pouvoir, l'ordre conçu comme un rapport organique et hiérarchique entre gouvernants et gouvernés. Or ce cadre, aujourd'hui, se fissure lentement, en Chine. Encore très contrôlées, les transmissions communautaires qu'est l'éducation familiale, religieuse et civique empruntent, depuis les réformes, des trajectoires qui bousculent les représentations et la mémoire. Située aux

confins de l'individuel et du collectif, du psychique et du social, cette mémoire est mue par l'expérience. Cette dernière ne se traduit pas par une unanimité d'interprétation. La tentative d'édification d'une mémoire collective ne sollicite non pas l'addition de souvenirs individuels, mais l'interaction de ces souvenirs.

De la même manière, l'institutionnalisation d'une mémoire ne permet pas de présumer que l'ensemble des souvenirs individuels reste analogue à cette mémoire. L'existence d'une mémoire officielle ne se présente nullement comme une condition nécessaire à l'institution d'une mémoire collective. Celle-ci est attestée quand la lecture du passé par les membres du groupe corrobore le rappel du passé mis en exergue par les porte-parole, les représentants du groupe considéré. Si les contenus de la mémoire vive et de la mémoire historique se recoupent dans la réalité, la démarche d'homogénéisation du souvenir possède l'avantage de réduire la dispersion des perceptions du passé. Se pose dès lors la question de l'incidence du passé personnel des promoteurs de la mémoire officielle et de l'interpénétration entre les souvenirs communs à un groupe et les usages politiques du passé. Ces deux dernières composantes constituent les conditions sans lesquelles l'existence d'une mémoire collective s'avère aléatoire. En Chine, plus qu'ailleurs sans doute, la perception de certains faits du passé ne correspond presque jamais à la représentation commune du sens accolé à la nature des événements. En ce sens, nombre d'artistes contemporains ont recours à une expression personnelle de la mémoire, qu'ils revendiquent publiquement. On pense à Ai Wei Wei, bien sûr, et à ce lieu établi à Jinhua qu'il édifia en tant qu'architecte à la mémoire de son père, le poète Ai Qing (2002), mais encore aux cinéastes Jia Zhangke (*I Wish I Knew* [*Hai shang chuan qi*], 2010) ou Wang Bing pour *Fengming, chronique d'une femme chinoise* [*He Fengming*] (2007) et surtout *Le fossé* [*Jiabianguo*] (2010), premier film réalisé sur les *Laogais*, ou camps de concentration chinois. Si ces œuvres reçoivent autant d'échos, même jusque parmi leurs détracteurs, c'est bien qu'elles correspondent à une forme d'interactivité sociale. Celles-ci rendent compte de réalités mémorielles et apparaissent comme des points de convergence de plusieurs attentions.

Apparemment consensuelles, ces réalités mémorielles s'installent comme autant d'évidences. Elles constituent avec le kitsch, l'autre versant d'une évolution culturelle observable pour l'ensemble de la société chinoise.

Fait social s'il en est, pour parler le beau langage d'Adorno, le kitsch est, en Chine et dans le monde, « un lutin qui échappe aux définitions ». Apparente et inoffensive banalité du kitsch : celui-ci se construit autour d'un vide axiologique qui est d'autant plus redoutable que son pouvoir d'ubiquité n'a trait ni au statut de la forme ni à son degré possible d'émancipation vis-à-vis du *fond*. L'effet *chromo* de l'art a diffusé une nouvelle esthétique du monde quotidien. La couleur a repris, dans l'environnement, le rôle mobilisateur perceptif et émotif qu'elle avait perdu avec l'uniformité totalitaire de la période maoïste. Peluches, gadgets de toutes sortes équipent chambres et modes vestimentaires nouvelles dont les turbulences montrent les affinités de la couleur désaccordée avec les inquiétudes du temps et du cinéma en général. Monde du *look and feel*, monde de l'équivalence généralisée des formes empreintes de craintes et de sornioiseries à la manière de ces images de films et de photographies prises par ces apôtres que sont Wang Xiaoshuai ou Hei Yue, dont le regard se revendique comme décadent ; poussant sans vergogne le raffinement dans la cruauté ou l'ironie jusqu'à l'extrême en exaltant le sentiment d'une névrose qui serait le fait même de leur temps. C'est, au fond, un regard *méprisant* sur le monde avec ce que ce mot possède, en langue française, comme richesse de significations. Un regard réaliste, pragmatique, individualiste, détaché et ne se *méprenant* plus, sans chercher au-delà. C'est pourquoi si la Chine de Hu Jintao est acquise au principe d'une gigantesque industrie de l'art, elle est en revanche beaucoup moins favorable à l'émancipation de l'art. Le kitsch chinois coïncide, dans son essor, au développement spectaculaire, depuis les années quatre-vingt, des techniques industrielles de l'image (imprimerie, photographie, vidéo). Celles-ci excellent dans la reproduction des contours, des rapports de clarté et d'ombre (des valeurs telles que nous les concevons en Occident), mais l'opposition entre, par exemple, l'humain et le géométrique ne forme plus qu'un condensé de vitalité terne rendu en une simple convention de lisibilité des images.

L'apparition du kitsch marque également la fin d'un différend, le commencement d'un consensus établi entre le pouvoir et l'argent autour de la valeur argent.

Le kitsch est en cela redoutable, car il repose sur le principe d'ophélimité, soit, pour citer le sociologue Vilfredo Pareto, « l'adaptation au plus grand nombre ». Est-ce à dire, comme le pressentait en son temps, le génial écrivain Hermann Broch, que les sociétés postindustrielles acquises à la démocratie libérale ont en partage avec les sociétés posttotalitaires et bureaucratiques, telle que la Chine, ce *je-ne-sais-quoi*, ce *presque-rien* qui les rapprochent, insidieusement et médiocrement, bien plus que ne le feraient de quelconques sociétés de type aristocratique entre elles ? La société chinoise de Hu Jintao se dessine sans finalité et nous renvoie au concept wéberien de « désenchantement du monde ». Désenchantement que révèle la prise de conscience d'une nécessaire défense du patrimoine, de la convocation d'une mémoire nationale atrophiée dont on ne parle tant que parce qu'il n'y en a plus. La mémoire, qui n'était pas comme l'histoire, une représentation du passé, mais un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel, est (re)devenue, dans la Chine de Hu Jintao, un phénomène en partie privé, concomitant en cela d'une exploration visuelle de l'œuvre d'art qui est d'un type très certainement nouveau en ce qu'elle participe à l'élaboration d'une réponse esthétique et ne se borne plus au simple rôle, limité, d'un indicateur idéologiquement déterminé. Le kitsch, c'est au niveau scopique, du désir à l'autre et la recherche du plaisir où se dissimule, à peine, le mécanisme cumulatif d'un enjeu libidinal, souvent frustré, ce qui n'a rien que de très ordinaire dans le monde du classicisme ordonné, de l'obsession castratrice et corollaire, sans doute, de celle-ci, du néo-confucianisme idéologique aux couleurs dictatoriales et singapouriennes. D'une façon générale, le rapport du regard à ce que l'on peut voir est un rapport de leurre. C'est par là que l'œil peut fonctionner comme objet, c'est-à-dire au niveau du manque. De cette frustration d'un réel qui est éludé naît une réalisation d'un idéal toujours désiré aux confins de l'érotisme – celui de l'image – et de l'ordre relativement à un horizon conçu en boucle où le présent se laisse envahir par le passé immédiat. Même si l'on écarte de notre vision l'idée de la mort, nous ne pouvons pas ne pas être habités par un sentiment d'une très grande

vulnérabilité. Les années Hu Jintao – comme celles de ses prédécesseurs Jiang Zemin et Deng Xiaoping – sont celles du développement industriel, mais aussi de l’imagerie kitsch se résumant à un questionnement concomitant, peut-être de l’affirmation encore hésitante du sujet et qui serait : ce que l’homme sait du fait d’être ou la chronique annoncée d’une esthétique nouvelle ayant renoncé à son nom. Au terme de ce parcours s’élabore, sous nos yeux, une alliance nouvelle entre les arts et la pensée en Chine. L’artiste n’est plus dans une relation d’aliénation ni de compromission idéologique. Il n’a plus la prétention de vouloir changer le monde. Il se tient à une position médiane qui a aussi l’avantage de redonner une visibilité à l’art contemporain chinois. Le domaine le plus emblématique de cette tendance est bien l’architecture.

5. UN LABORATOIRE ARCHITECTURAL

Impensable, il y a encore dix ans, quand la Chine détruisait son patrimoine à tout va ou manifestait un goût immodéré pour l’accueil des grandes réalisations architecturales d’auteurs étrangers, c’est le Chinois Wang Shu qui a remporté le Pritzker Prize (2012). Non content de remporter la plus haute distinction dans ce domaine, Wang Shu s’apprête à livrer auprès du célèbre designer italien Alberto Alessi une interprétation d’un objet éminemment architectural, le plateau. Les prototypes de ce projet, baptisé avec humour (*Un)forbidden City* (cité non interdite), constituent déjà, selon Alberto Alessi, les futurs classiques de son propre catalogue. Cette évolution est loin d’être marginale. Partout, depuis ces dernières années, ont émergé en Chine des réalisations sincères. À raison d’une ou deux agences par grande métropole (un peu plus à Beijing, nettement plus à Shanghai et sa région), une vingtaine d’équipes, guère plus, exigeantes, inventives, libres autant qu’il se peut des contingences de la commande, se sont créées. Plusieurs raisons à cela : d’abord, un environnement favorable avec une présence forte des grands architectes mondiaux sur le territoire chinois. Le Shanghai World Financial Center construit par Kohn Pedersen (1994), avec ses 492 m de hauteur a donné le la à cette frénésie architecturale. Mais le tournant a été pris lorsque le congrès de l’Union of International Architects (UIA) s’est organisé à Beijing (1999). Nombre de vastes projets ont été depuis lors concrétisés. On pense, d’une part, au Grand Théâtre national de

Beijing (2007), de Paul Andreu, à l'aéroport de Beijing, inauguré d'autre part, et la même année, par Norman Foster, concourant en cela, l'un et l'autre, à la préparation des Jeux olympiques (2008) au sein de la capitale. On pense aussi à la réalisation du quartier pékinois Jianwai Soho par le Japonais Riken Yamamoto (2003), au Bird's Nest ou le stade olympique de Beijing par Herzog et de Meuron (2008), mais aussi au CCTV Headquarters de Rem Koolhaas, ravagé par un incendie en 2009 ou à l'Opéra de Guangzhou par Zaha Hadid (2010). Mais l'éclosion d'une architecture émanant de Chinois eux-mêmes serait inconcevable sans situer ce phénomène dans une perspective historique. Pendant les premières décennies du siècle dernier, le seul architecte chinois connu en Occident était Liang Sicheng (diplômé en 1927 de l'Université de Pennsylvanie). Fils du grand penseur réformiste Liang Qichao, il avait participé aux côtés de Le Corbusier et d'Oscar Niemeyer à l'élaboration du siège des Nations unies en 1947.

Suivant un parcours parallèle, nombre de jeunes architectes chinois ont été formés dans cette prestigieuse université américaine, et notamment par le professeur français Philippe Cret. Ce dernier a également eu pour élève Yang Tingbao (décédé en 1982), un camarade de Louis Kahn, initiateur d'un courant promis à un brillant avenir, le brutalisme. Ce précédent historique est important. Si la période maoïste la met entre parenthèses, il pose néanmoins les jalons nécessaires au développement de nouvelles générations, confrontées, par ailleurs, dans le contexte d'ouverture des années 1980 à l'impact psychologique que représente l'investissement, en Chine même, de l'architecte sino-américain Ieoh Ming Pei. Résurgence de la culture et nouvelles expérimentations architecturales caractérisent les deux décennies suivantes. On pense au West Lake Southern Line Pavilions, de Zhang Zi, et Zhang Ming, à Hangzhou (2002) pour la légèreté de leurs formes, mais aussi au Tiantai Museum dans la province du Zhejiang (1999-2003) par Wang Lu. Nul ne peut ignorer Liu Yichun et ses complices de l'agence Deshaus (Shanghai), capteurs hypersensibles des brumes et des couleurs de leur pays. Non plus qu'en amont, le talentueux Cui Kai, marqué peut-être, pour ses réalisations pékinoises, par les campus de briques réalisés par Robert Venturi (Foreign Language Teaching and Research Press, 1999). À ces noms, s'ajoutent celui de Liu Jiakun (pour le Sichuan),

de Li Xiaodong, reconceptualisant l'ordre et la forme des forteresses de l'ethnie montagnarde Hakka de la province du Fujian (prix Aga Khan, 2010) ou de Zhang Lei pour ses habitations d'artistes dans la région de Nankin. Fruit d'une tradition réinventée, leur réalisation n'est en rien un art de la citation. Écoutons Wang Shu :

Ce qui m'intéresse, c'est plutôt d'observer, à partir de l'histoire, la question de l'expérimentation ; la distinction nette entre « tradition » et « modernité » est abstraite et simpliste, et ne reflète pas la réalité. On sait que les deux dernières décennies en Chine ont été extrêmement marquées par la destruction des centres anciens, avec beaucoup de grands immeubles construits, et trop peu de réflexions avant démolitions. Même si, au vu de la population chinoise, on ne peut nier le besoin d'immeubles élevés, il est important de prendre en compte les expériences tirées de siècles de constructions.

Une architecture humaniste ? Réel souci de l'échelle, dans un État--continent qui semble avoir perdu le sens de la mesure, préservation d'une mémoire architecturale cachée (recours à des matériaux, séculairement en usage tels que la brique, la tuile) sont les maîtres mots de Wang Shu et de ses contemporains. Sans rejet des influences étrangères, auxquelles le président sortant Hu Jintao semble, quant à lui, de plus en plus hostile, les architectes chinois de cette génération semblent ouvrir les voies d'un renouveau possible de l'architecture et, plus généralement encore, de la culture chinoises.

LES MÉDIAS SOCIAUX EN CHINE, UN VECTEUR DE CHANGEMENT POLITIQUE ?

Ping Huang¹

La Chine, la plus grande communauté d'internautes du monde, est-elle en train d'assister à une révolution de la participation citoyenne soutenue par les médias sociaux numériques ? C'est la question qui se pose après une vague de mouvements anticorruption, déclenchée à l'automne 2012, dans lesquels les blogueurs chinois ont démontré une capacité à mobiliser rapidement la population mécontente, afin de pousser les autorités à agir contre la corruption.

Le cas des médias sociaux numériques chinois représente un type de configuration particulière. D'une part, l'État chinois a la mainmise sur les médias, qu'ils soient publics ou privés, de format papier ou numérique. Aussi, l'utilisation à des fins politiques d'Internet par la population fait-elle toujours, depuis son arrivée en Chine, l'objet de mesures répressives des gouvernements. D'autre part, les développements des deux dernières années ont montré le potentiel d'un modèle alternatif d'espace public organisé par la société civile à travers des médias sociaux numériques, permettant de ravir la place dominante aux médias traditionnels, d'échapper au contrôle de l'État, et de faciliter et dynamiser les processus de participation citoyenne (Yang, 2009 ; Douay, 2011 ; Arsène, 2012, 2013).

C'est dans ce contexte que s'inscrit le propos principal de ce texte. Nous cherchons en effet à comprendre dans quelle mesure la cybermobilisation favorise la participation des citoyens à la vie démocratique, dans les contextes politique et médiatique chinois, et quelles incidences elle a sur les décisions des gouvernements en matière de participation des populations à l'espace médiatique et aux décisions politiques, ainsi que sur le contrôle de la corruption. Nous exposerons d'abord un portrait de la problématique et des conflits auxquels le gouvernement fait face afin de montrer la conjoncture dans laquelle émergent les mouvements citoyens, et nous présenterons les mécanismes de régulation d'Internet adoptés par le gouvernement. Nous mettrons ensuite en lumière l'évolution et les caractéristiques des médias sociaux chinois, et enchaînerons, à l'aide d'un cas d'anticorruption, sur la réaction des internautes chinois à l'absence de contrôle public sur la corruption, notamment sur leur dénonciation organisée de l'injustice politique visant à pousser les pouvoirs publics à revoir leurs décisions. Finalement, nous présenterons le schéma des actions de cybermobilisation en Chine et conclurons à travers des réflexions soulevées par cette étude au sujet des particularités du cybermouvement chinois.

1. PROBLÉMATIQUE : CONFLITS ET « NOUVEAU RÉGIME » ?

L'évaluation conjoncturelle indique que la Chine est confrontée à une multitude de défis d'ordres social, économique et politique, de niveaux à la fois national, régional et international : contradictions sociétales, crises de confiance, pollution environnementale, élargissement des inégalités de revenu, conflits territoriaux avec les pays voisins en particulier le Japon – et les Philippines dans une moindre mesure –, etc. À cet égard, la détérioration des problèmes sociaux internes telles la corruption, la relation tendue entre les cadres du Parti communiste et le peuple, entre les riches et les pauvres, etc., ont engendré une véritable remise en cause des politiques du développement (Li, 2006 ; Liu, 2009 ; Wu, 2010).

De par ses trente dernières années de réforme et d'ouverture, la Chine a connu une ascension fulgurante sur la scène internationale. S'il n'est pas question de contester les progrès réalisés sur les plans économiques et sociaux, il convient tout même de reconnaître que ce processus, en apportant de nouvelles prospérités économiques, a permis à plus de cinq cents millions de personnes de sortir de l'extrême pauvreté (Banque mondiale, 2010), mais a aussi créé des inégalités profondes qui divisent la société chinoise en différents groupes : riches et pauvres, cadres du gouvernement et citoyens, habitants urbains et ruraux, etc. La société chinoise est devenue très inégalitaire et fragmentée. Entre les 10 % de la population aux plus hauts revenus et les 10 % aux plus bas revenus, l'écart est passé d'un facteur 7,3, en 1988, à 55, en 2012 (Wang, 2013). En 2012, le coefficient de Gini s'est élevé à 0,474², dépassant le seuil d'alerte de 0,4 pour la dixième année d'affilée. L'inégalité sociale a des impacts négatifs sur la stabilité du pays. À ce titre, il faut souligner que les relations entre les cadres du Parti communiste et le peuple sont très tendues (Wu, 2010), conséquence de la corruption et de la bureaucratie. Une enquête montre que 70 % des gens considèrent la corruption comme la cause la plus importante d'injustice de la société chinoise (Hu et Hu, 2007). Cette situation a pour conséquence de créer un sentiment de rejet des citoyens à la fois vis-à-vis des officiers, du gouvernement et de la classe fortunée (Yu, 2013), rejet qui se traduit par une crise de confiance importante de la population envers les institutions publiques.

Un tel contexte pourrait expliquer pourquoi le nouveau président de la Chine, élu au XVIII^e Congrès national du Parti en novembre 2012, a lancé des alertes sur les crises et défis auxquels est confronté le Parti : « [il y a] de nombreux problèmes urgents qui doivent être résolus, notamment la corruption, la distance marquée avec le peuple, le formalisme et le bureaucratisme chez certains responsables du Parti [...] Tout le Parti doit rester en état d'alerte³. » Aussitôt après la clôture du Congrès national du Parti, le livre de l'historien français Alexis de Tocqueville *L'ancien régime et la révolution* est devenu populaire auprès des hauts responsables politiques, lecture recommandée par Wang Qishan – nouveau chef d'anticorruption (Commission centrale de contrôle de la discipline). Le gouvernement tente de faire passer le message aux officiers de l'État : la situation privilégiée naturelle des membres du Parti et la corruption pourraient provoquer de sanglantes révolutions ainsi que « l'effondrement du Parti et la chute de l'État⁴ ».

On comprend donc les efforts du gouvernement chinois pour séduire son propre peuple. Les autorités centrales se montrent résolues à éradiquer les problèmes. De novembre 2012 à janvier 2013, en trois mois seulement, onze dirigeants municipaux et chefs d'entreprises d'État ont été congédiés, une victoire due aux blogueurs chinois qui ont montré une nouvelle force d'actions citoyennes collectives par laquelle se développent des mobilisations massives et rapides pour révéler des affaires corrompues et les diffuser à l'échelle nationale. Or, si les gouvernements se montrent réceptifs face aux problèmes soulevés par la population, le pari des internautes pour une libre circulation dans les réseaux numériques est cependant loin d'être gagné du fait que la censure continue à s'imposer sur Internet.

2. LA RÉGULATION D'INTERNET EN CHINE

Avant d'amorcer notre analyse des médias sociaux, il convient de rappeler que la Chine est parmi les pays les plus critiqués en ce qui concerne la cybercensure. Le gouvernement chinois dispose d'un arsenal législatif et technologique qui lui permet de contrôler le trafic Internet dont les flux d'information dans les plateformes de discussion en ligne, et qui repose

essentiellement sur trois mécanismes : les lois et les règlements, le contrôle technique (infrastructure et contenu) et l'autodiscipline des fournisseurs de service.

La Décision sur la protection de la sécurité d'Internet est la loi centrale de l'encadrement juridique d'Internet en Chine. Adoptée en 2000 par le Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale (APN, 2000), la loi s'applique aux intrusions et aux attaques des systèmes informatiques de l'État et des réseaux de communication, à la propagation de virus informatiques et de programmes destructeurs, à la diffusion d'informations nuisibles, etc. Ces dernières années, un bon nombre de règlements administratifs ont été élaborés afin d'apporter des mesures de contrôle complémentaires sur les fournisseurs d'accès à Internet (FAI), les fournisseurs de contenu Internet (FCI), les abonnés d'Internet et les utilisateurs des cybercafés.

Sur le plan technique, deux modes de régulation interagissent, l'un étant centralisé et l'autre, décentralisé. Le contrôle central repose sur le système national d'infrastructure de surveillance – « Bouclier d'or ». Ce système a pour fonction principale de surveiller et de censurer les activités et les contenus qui circulent sur le réseau Internet. Son principe de fonctionnement est d'intégrer les systèmes de base de données à un réseau de surveillance nationale, constituant une panoplie de dispositifs de contrôle multiniveaux aux points d'accès du pays et des fournisseurs de services. Les autorités peuvent en effet accéder directement à l'infrastructure d'Internet afin de déployer les dispositifs antivirus et antipiratages, de protéger la sécurité de l'information et surtout d'examiner et de vérifier les historiques de navigation et les activités des réseaux (adresses IP de source et de destination, temps de connexion, etc.). Les contenus devant être bloqués sont placés dans une liste noire, laquelle est ensuite configurée avec les technologies de filtrage tels le blocage d'adresse IP, le détournement de noms de domaines (DNS), le filtrage par mots-clés, etc.

En plus de centraliser la censure, Beijing cherche à déléguer, à travers le mécanisme d'autodiscipline, une partie de ses fonctions aux prestataires de services d'Internet afin d'utiliser la capacité de ces derniers à exercer le contrôle dans l'ensemble du pays. Au total, dix-neuf conventions d'autodiscipline ont été élaborées pour la période de 2002 à 2012, par

lesquels les fournisseurs de contenus s'engagent à « surveiller les informations publiées sur leur site Web et supprimer rapidement les informations nuisibles » (Internet Society of China⁵, 2002).

Les dispositifs de cybercensure ont eu surtout comme effet de faire surgir de nouveaux cycles de ripostes des dissidents qui poursuivent leur lutte en adoptant des stratégies créatives pour renouveler les moyens de contournement de la censure, pour se coordonner et se mobiliser, ainsi que pour obtenir gain de cause, avec des médias sociaux numériques comme moyens de mobilisation et de participation citoyenne.

3. LES MÉDIAS SOCIAUX DANS SON MODÈLE CHINOIS

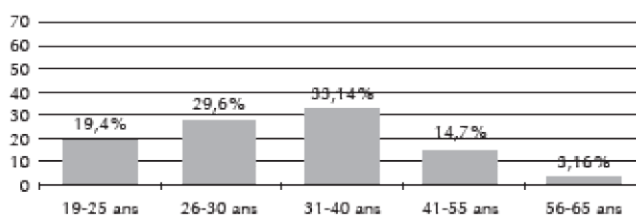
L'histoire des médias sociaux chinois remonte à 2003 lorsque le site Web UUzone a vu le jour, inspiré de Friendster – le premier réseau d'amis (ou social) en ligne basé sur la technique de cercle de contacts et dont les brevets furent achetés par Facebook. Au mois de juin 2013, le pays comptait 401 millions de personnes qui disposaient d'un compte blogue/espace personnel, soit un tiers de la population (29 %). Le marché domestique est partagé par les cinq principaux joueurs : Qzone (QQ空间), Sina Weibo (新浪微博), Renren (人人), Tencent Weibo (腾讯微博) et Kaixin (开心). Selon les statistiques, Qzone détenait 45 % du marché des médias sociaux chinois, contre 20 % pour Sina Weibo et Renren, 8 % pour Tencent Weibo, et 7 % pour Kaixin (Chiu, Lin et Silverman, 2012). Chacun présente des spécificités qui le distinguent des autres. Qzone est équivalent à un petit site personnel/blogue, avec des fonctionnalités comme la communication, la publication des journaux et d'albums photo, etc. Sina Weibo et Tencent Weibo offrent tous les deux des services de *microblogging*, mais le premier est plutôt connu pour avoir attiré des abonnés de célébrités. Les deux autres réseaux sociaux, Renren et Kaixin, sont des équivalents chinois de Facebook. Par rapport aux usagers de réseaux sociaux, les microblogueurs ont plutôt tendance à s'intéresser aux sujets liés aux affaires publiques et aux actualités (DCCI, 2012). En somme, les objectifs d'utilisation des médias sociaux se concentrent sur deux

niveaux différents : médium de publication et réseau de socialisation. La présente étude se concentrera sur Weibo, où le rôle de médium prend une place plus importante que celui de réseautage.

3.1. WEIBO : UN NOUVEL ESPACE PUBLIC CITOYEN

En langue chinoise, Weibo (微博) signifie « microblogue ». Conçu comme l'alternative de Twitter, il se distingue de ce dernier par ses applications interactives, comme les messages privés, les commentaires (sans tweeter), les albums photo, etc. Il convient de rappeler que le corollaire de l'impressionnant essor de médias sociaux chinois est l'arrivée de Weibo, notamment Sina Weibo, en août 2009. En l'espace de quatre ans seulement, la microblogosphère chinoise comptait 330 millions d'inscrits (CNNIC, 2013). Quant au profil des utilisateurs, l'âge et le niveau d'éducation demeurent les deux principaux déterminants. Les personnes de 19 à 40 ans représentaient 82,14 % de l'ensemble des microblogueurs (figure 6.1) (DCCI, 2012).

FIGURE 6.1
L'utilisation de Weibo selon l'âge en Chine



Source : DCCI, 2012.

L'entreprise Sina Weibo affirme qu'une majorité écrasante de ses utilisateurs a fait des études supérieures : 30 % d'étudiants universitaires et 46,8 % de cols blancs (Sabrina, 2012). Ces deux tranches d'utilisateurs, soit « élite » ou « quasi-élite » de la société, possèdent quatre points communs : un niveau d'éducation élevé, une maîtrise de nouveaux outils de production d'information, un réseau social relativement large et une capacité d'auto-organisation relativement forte. Ces éléments soulèvent certains points intéressants du cybermouvement en Chine dans lequel les jeunes et les diplômés jouent un rôle d'acteurs décisifs quant à la structuration et à la diffusion d'opinion publique.

La microblogosphère est vue comme un nouvel espace public non étatique qui offre aux citoyens un lieu d'expression, de publication, d'échange, d'interaction ou encore de contestation. Le *Livre bleu de la mentalité sociale* publié par l'Académie des sciences sociales de Chine (ASSC) montre que les plateformes de Weibo représentent, pour les internautes chinois, à la fois la principale source d'information et le lieu privilégié d'expression de soi. Plus de 70 % d'utilisateurs déclaraient se servir de Weibo comme premier canal d'information et le perçoivent comme une source fiable. Presque les trois quarts des microblogueurs (74,3 %) affirmaient utiliser cet espace numérique pour exprimer des perceptions et sentiments personnels, devant le partage d'information et d'opinion (55,7 %), la relaxation (54 %), la recherche d'information (47 %) et la consultation de statuts d'amis (41,6 %) (ASSC, 2011). Ces intensions d'usage relèvent des facteurs multiples, à la fois politique, sociale et culturelle, lesquelles sont la cause de l'absence de liberté de presse, de l'indignation envers l'augmentation incessante des inégalités et de la pauvreté, de la crise de confiance envers les institutions et officiers publics, la coutume d'expression de la façon chinoise, etc.

3.2. LA CONFRONTATION AVEC LES MÉDIAS TRADITIONNELS

En Chine, les médias traditionnels, que ce soit les chaînes de télévision, les radios, les magazines et les journaux, sont en effet les « médias du pouvoir » dans la mesure où les autorités publiques demeurent l'organe « légitime » pour ce qui est de la production et de la diffusion d'information. Des citoyens, n'ayant qu'un rôle passif dans ce processus, acceptaient d'être coupés du cercle de discussion des affaires publiques. Cela est dû, en quelque sorte, à la culture traditionnelle chinoise au cœur de laquelle se trouve l'éthique confucéenne, qui met l'accent sur le respect de la hiérarchie sociale. Cependant, la recherche de transparence et de justice n'en est pas moins désirée par des citoyens chinois, particulièrement depuis l'arrivée des nouveaux dispositifs de communication, notamment Weibo, qui a ouvert les possibilités de confrontation avec les médias publics traditionnels.

Contrairement aux médias traditionnels centralisés et unidirectionnels (*top-down*), les médias sociaux offrent un espace ouvert et interactif ainsi que des moyens de publication décentralisés et multidimensionnels aux personnes qui font partie de catégories négligées dans les processus de décision publique en leur permettant de devenir auteur/rapporteur/commentateur de l'information et de faire entendre leur voix. Chaque détenteur de microblogue a la possibilité de rédiger l'information et de la diffuser. Différentes stratégies créatives et efficaces ont été adoptées, au fil du temps, par des internautes pour contourner la censure telles que les jeux de mots (l'utilisation des mots « permis » [homonymes] qui transportent un sens interdit), l'effet de masse, etc. L'espace Weibo est en effet devenu un outil de participation citoyenne, voire le berceau de l'opinion publique et le lieu de rassemblement de l'information citoyenne comme jamais un média ne l'a été dans l'histoire de la Chine. Les internautes de différents statuts socioéconomiques provenant de différentes parties du pays s'y retrouvent, partagent et relayent des informations dispersées, puis les réintègrent et les retransmettent à travers le pays. Par l'entremise de Weibo, les voix des citoyens se diffusent à grande échelle et se transforment en actions collectives concrètes, lesquelles ont permis d'instaurer des changements importants au pays ; c'est le cas de la lutte contre la corruption.

4. L'ANTICORRUPTION SOUTENUE PAR LES MÉDIAS SOCIAUX

La dénonciation de la corruption à travers les médias sociaux des citoyens représente une caractéristique spécifique des actions de lutte contre la corruption en Chine. Ce phénomène s'est traduit par des sentiments anti-autoritaristes et d'indignation des citoyens qui mettent en doute la capacité et la volonté des autorités à régler le problème d'injustice dans le pays. L'agence de presse du gouvernement Xinhua a mené une enquête sur la question « Par quels canaux êtes-vous le plus disposé à participer à la lutte contre la corruption ? », 74,7 % des sondés ont répondu qu'ils préféreraient exposer la corruption sur les médias sociaux, 6,1 % ont estimé que les

médias traditionnels pourraient faire le travail, et seulement 4,41 % des répondants ont affirmé qu'ils choisiraient le recours auprès des autorités publiques (Xinhua, 2012).

4.1. LE CAS DE « FRÈRE MONTRES »

Weibo permet de créer de nouveaux espaces de communication qui sont à la fois dispersés et intégrés, et difficilement contrôlés pour les gouvernements. Grâce à ce nouvel espace public, les internautes jouent sur l'effet de masse en transformant l'espace numérique en une plateforme puissante de dénonciation des faits de corruption. Le cas de « Frère Montres » en est un exemple typique.

Le dimanche 26 août 2012 à 16 h 35, à la suite d'un grave accident routier qui a coûté la vie de 36 passagers, l'internaute @JadeCong a envoyé à travers son blogue une photo prise sur les lieux de la tragédie qui montrait une scène choquante : un officier affichait un grand sourire à côté du drame. Cette photo a provoqué la colère sur la Toile et a été retransmise par des milliers de microblogueurs. Certains ont pris la parole, à leur façon : « Vous n'avez peut-être pas besoin de pleurer. Mais vous devez avoir le respect des vies perdues. »

Beaucoup d'autres ont simplement cliqué sur le bouton « retweet ». La microblogosphère chinoise s'est ainsi emparée du sujet. Pour comprendre à qui appartient ce sourire étrange, les blogueurs se sont ralliés pour lancer une enquête collective. Trois heures après, *Bai xing da yu tian* (百姓大于天, peuple plus important que tout) a réussi à identifier le propriétaire de ce sourire : Yang Dacai (杨达才), chef de sécurité du travail de la province de Shan Xi. À 22 h 29, Wei Zhuang (卫庄) a publié dans son blogue une photo de Yang qui portait une montre qui semblait être une Omega valant plus que 52 300 dollars US. D'heure en heure, l'affaire a continué de rebondir : le lundi 27 août à 17 h, on a appris par *Le Cinquième Avenue produits de luxe* (第五大道奢侈品网) que cinq autres montres de luxe avaient été acquises par Yang, ce qui lui valu son surnom de « Frère Montres » (表哥). Il est à noter que le caractère ludique est un trait marquant du mouvement d'indignation et de protestation des internautes chinois. Des homonymes

ayant un sens ironique ont été servis par des internautes non seulement pour manifester leur mécontentement à l'injustice sociale, mais aussi pour contourner la censure.

La publication de ce lot de montres a suscité des interrogations chez des internautes : comment est-il possible qu'un dirigeant de ce niveau puisse disposer de moyens financiers suffisants pour payer ces montres très coûteuses ? Sous la pression, le mercredi 29 août, monsieur Yang est venu sur son Weibo pour s'excuser à propos de son sourire « inapproprié », « ces cinq montres dont la plus chère ne vaut que 5 761 dollars US, ont été payées avec mes épargnes économisées au cours des dix dernières années », affirmait-il. Cependant, il était loin de se douter qu'il est difficile de cacher la vérité à un gigantesque réseau d'internautes ! Le jeudi 30 août, contre-révélation : l'expert en montres *Hua zong diu le jin gu bang* (花总丢了金箍棒) l'a démenti en révélant que Yang possède encore cinq autres montres qui ont une valeur totale de plus de 32 930 dollars US. Cette révélation a remis une nouvelle fois en question les sources de revenus douteuses de Yang. Les blogueurs ont continué à s'interroger sur les anomalies et partagé les informations à l'échelle nationale pour atteindre un objectif : la justice. Tel qu'un microblogueur l'exprimait : « Mentir à Weibo ? Vous allez vous faire trop mal. Ignorez-vous que 300 millions de soldats fantômes se cachent derrière ? »

Les internautes se sont approprié cet espace public pour exprimer leur mécontentement et réaliser une percée dans l'opinion publique. Les relais se sont construits à travers la Toile pour tweeter et retweeter les derniers rebondissements. Il faut noter que la course de recherche de vérité (interrogation, enquête et révélation) a créé des échos chez des médias traditionnels. Ces derniers, dès la mise en ligne de première photo de Yang, ont maintenu une interaction constante avec les Weibos des citoyens, soit pour citer des extraits des messages, soit pour s'y référer dans leurs investigations. Par exemple, le jour même du 27 août, pendant que la microblogosphère a enregistré une trentaine de milliers de messages en lien avec l'affaire de « Frère Montres », les presses publiques ont elles-mêmes publié un peu plus de trois cents articles. Le nombre a grimpé à plus de huit cents, le 29 août. L'implication des médias publics traditionnels a permis

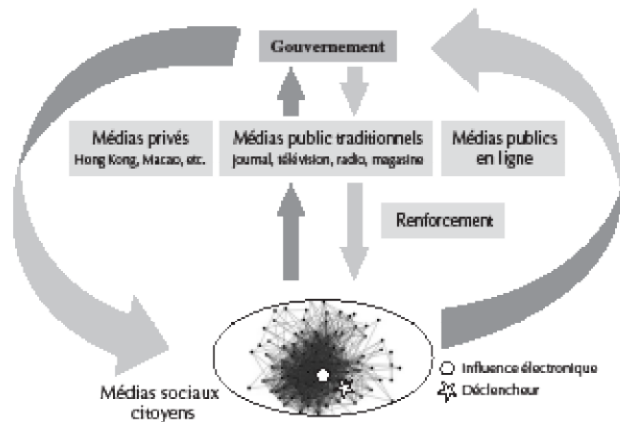
d'étendre la portée des contestations citoyennes et a enfin conduit les autorités locales à mettre fin à la fonction de Yang, le 21 septembre 2012, à peine trois semaines après le début de l'affaire.

4.2. LE MODÈLE DE LA CYBERMOBILISATION

L'analyse de mouvements anticorruption en Chine nous a permis d'élaborer le schéma de repérage des actions de mobilisation citoyenne soutenue par les médias sociaux (figure 6.2). Ce schéma comprend quatre étapes. La première correspond au lancement de l'information d'interrogation et d'indignation par des internautes, visant des anomalies liées à la corruption, aux inégalités, la justice sociale, etc. L'information postée peut être sous forme de texte, photo ou vidéo. C'est une prise de conscience, voire une émancipation des citoyens qui étaient longtemps exclus de l'espace public. La deuxième étape est la fermentation du mouvement. Les mouvements populaires inorganisés et spontanés sont efficaces lorsqu'ils parviennent à mobiliser un nombre important de participants pour avoir l'effet de masse. Cette capacité de mobilisation est cruciale pour la réussite du mouvement. Dans le cas de « Frère Montres », pour créer une résonance auprès d'une masse critique de population en l'incitant à la participation aux débats publics, plusieurs stratégies ont été déployées telles que la mise en œuvre d'un sujet de mouvement qui fait partie de grands dossiers de fond qui inquiètent des citoyens (dans ce cas, la corruption), l'envoi en groupe, l'intervention de blogueurs qui ont un réseau important des *follower* (influenceur électronique), les mesures pour contourner la censure, etc. La troisième étape correspond à l'entrée en scène des médias traditionnels permettant d'accélérer la propagation d'information en cascade et de renforcer l'influence du mouvement à l'échelle nationale. L'interaction entre les médias citoyens et les médias publics traditionnels et numériques peut alors prendre la forme de complémentarité ou de collaboration. Dans une conjoncture médiatique spécifique de la Chine, l'implication des médias publics traditionnels est déterminante pour l'influence et la portée du mouvement et, notamment, pour la prise en charge du problème par le gouvernement central. La quatrième étape est l'intervention des gouvernements qui se réfèrent aux sources médiatiques formelles et informelles dans ses enquêtes et décisions.

FIGURE 6.2

Le schéma de mobilisation citoyenne par les médias sociaux en Chine



CONCLUSION

En guise de conclusion, nous cherchons à établir dans quelle mesure la cybermobilisation chinoise permet d'influencer les politiques publiques du pays. L'analyse fait apparaître des résultats mitigés. Il est évident que les médias sociaux révèlent le potentiel d'un espace public alternatif géré par les citoyens. En passant du silence à la remise en question de l'injustice sociale, les blogueurs ont réussi à induire des changements importants dans la scène de lutte contre la corruption : pour bouleverser la structure autoritaire de l'espace public traditionnel, pour créer des pressions externes sur des dirigeants politiques ou des bureaucraties en les poussant à changer des comportements, etc. Les autorités accordent progressivement une place importante à la « Weibo-gouvernance » laquelle entraîne une amélioration sensible des interactions gouvernement-citoyen. Pendant ce temps, dans le champ de la corruption, 11 dirigeants de niveau ministériel/provincial ont été congédiés au cours de l'année 2013, un résultat sans précédent dans l'histoire du pays.

Il importe de souligner les limites du cybermouvement en Chine. Si les autorités se montrent réceptives et sensibles aux revendications des citoyens, l'analyse révèle que la censure continue d'être strictement pratiquée à l'échelle nationale. Une nouvelle loi⁶, adoptée en décembre 2012, oblige les internautes à fournir leurs vraies identités aux fournisseurs

de services, que ce soit pour poster des informations en ligne ou pour s'abonner aux réseaux fixes et mobiles, sous prétexte de protection des informations personnelles sur Internet. Cette nouvelle réglementation a suscité des inquiétudes chez les internautes au sujet de la protection des dénonciateurs des faits.

Au durcissement du contrôle imposé par les gouvernements sur le Web, s'ajoutent des traits socioculturels spécifiques des internautes chinois qui font que le cybermouvement en Chine est loin de pouvoir être considéré comme un mouvement bien structuré et organisé. L'esprit de participation des citoyens chinois se situe, au stade actuel, à un seuil relativement bas, ou encore à l'état embryonnaire, malgré qu'il y ait une nouvelle dynamique en train de prendre forme dans le cyberspace où les internautes démontrent une volonté à prendre en charge des problèmes en lien avec l'injustice sociale. Le mouvement se résume lui-même à un trait simple : encercler et regarder (*weiguan*) fait la force (Xinhua, 2010). Cela signifie que la force du mouvement s'est créée lorsqu'un nombre important d'internautes s'est mis à cliquer sur le bouton « retweet ». Une telle démarche traduit une progression de la position des citoyens, passant de simples spectateurs à observateurs présents et conscients, même si cela ne prend pas nécessairement des actions actives. Les cas de mobilisations « réussies » ont été possibles grâce à la dynamique d'auto-organisation, laquelle incite les internautes à développer la volonté et l'autonomie de s'engager dans la réalisation des objectifs communs tels que la lutte contre l'injustice ou la corruption, l'anti-autoritarisme, etc. Ces constats nous poussent à continuer notre recherche sur l'évolution du cybermouvement en Chine. Il s'agira entre autres de chercher à comprendre si ces mouvements continueront à produire des changements dans le développement social et la politique du pays et quels sont les nouveaux rapports entre les gouvernements et les citoyens dans cette nouvelle dynamique.

BIBLIOGRAPHIE

Académie des sciences sociales de Chine – ASSC (2011). *Livre bleu de la mentalité sociale*, Beijing, ASSC.

- Arsène, S. (2012). « Protester sur le Web chinois (1994-2011) », *Le Temps des médias*, vol. 8, p. 99-110.
- Arsène, S. (2013). *Internet et politique en Chine. Les contours normatifs de la contestation*, Paris, Karthala.
- Banque mondiale (2010). « Les taux d'extrême pauvreté continuent de baisser », <<http://donnees.banquemondiale.org/actualites/taux-pauvrete>>, consulté le 17 février 2014.
- Bureau national des statistiques de la Chine (2012). <<http://www.stats.gov.cn/english/>>, consulté le 17 février 2014.
- China Internet Network Information Center – CNNIC (2013). *China Internet Development Statistics Report*, Beijing, CNNIC, <<http://www1.cnnic.cn/IDR/ReportDownloads/201310/P020131029430558704972.pdf>>, consulté le 14 février 2014.
- Chiu, C., D. Lin et A. Silverman (2012). « China's social-media boom », - McKinsey & Company, mai, <http://www.mckinsey.com/insights/marketing_sales/chinas_social-media_boom>, consulté le 14 février 2014.
- Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale (2000). « Décision sur la protection de la sécurité de l'Internet », XIX^e réunion du IX^e Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale, <<http://www.people.com.cn/GB/channel1/10/20001229/365770.html>>, consulté le 12 septembre 2013.
- Data Center of China Internet – DCCI (2012). *Blue Book of China Mobile Internet*, DCCI, <<http://www.ichangechina.com/dcci-bluebook-of-china-mobile-internet-2011/>>, consulté le 17 février 2014.
- Douay, N. (2011). « Urbanisme et cyber-citoyens chinois, la contestation 2.0 s'organise », *Perspectives chinoises*, vol. 1, p. 86-88.
- Hu, L. H. et A. G. Hu (2007). « How rich-poor gap influences social stability ? », *Jiangxi Social science*, vol. 9.
- Internet Society of China (2002). *Public Pledge of Self-Regulation and Professional Ethics for China Internet Industry*, articles 9-10, <<http://www.isc.org.cn/english/Specails/Self-regulation/listinfo-15321.html>>, <http://www.isc.org.cn/english/About_Us/Bylaw/>, consulté le 14 février 2014.

- Li, J. P. (2006). « Character of change of society benefit structure in China », *Journal of Beijing administrative college*, vol. 1, p. 1-4.
- Liu, J. C. (2009). « Interest contradictions of social groups and coordination mechanism construction in transition mechanisms », *Social Sciences Review*, vol. 24, n° 8.
- Qingdao sécurité publique (s. d.). « Mesures techniques de sécurité de réseaux informatiques », <<http://www.qdmsjw.gov.cn/>>, consulté le 17 février 2014.
- Sabrina (2012). « Sina Weibo user demographics analysis in 2013 (4 part series) », China Internet Watch, 9 janvier, <<http://www.chinainternetwatch.com/5568/what-weibo-can-tell-you-about-chinese-netizens-part-1/>>, consulté le 17 février 2014.
- Wang, X. L. (2013). « Grey income and income distribution in China », *Comparatives studies*, vol. 5.
- Wu, Z. M. (2010). « An analysis of the characters of social contradictions in China today », *Research in teaching*, vol. 3, p. 5-11.
- Xinhua (2010). « 微博元年：围观的力量 [La première année du Weibo, encercler et regarder (*weiguan*) fait la force] », 21 décembre, <http://news.xinhuanet.com/herald/2010-12/21/c_13657984.htm>, consulté le 14 février 2014.
- Xinhua (2012). « 你最愿意用什么渠道参与反腐 [Par quels canaux êtes-vous le plus disposés à participer à la lutte contre la corruption ?] », <http://forum.home.news.cn/vote_dc.jsp?voteid=10686>, consulté le 12 janvier 2013.
- Yang, G. (2009). *The Power of the Internet in China : Citizen Activism Online*, New York, Columbia University Press.
- Yu, S. H. (2013). « L'hostilité du peuple chinois aux riches et aux officiers », Huanqiu, 23 août, <http://opinion.huanqiu.com/opinion_china/2013-08/4277413.html>, consulté le 23 août 2013.
-

- 1 . Je tiens à remercier l'Observatoire de l'Asie de l'Est du Centre d'étude sur l'intégration et la mondialisation de l'Université du Québec à Montréal pour son soutien financier qui a permis, en partie, de réaliser cette recherche. Merci également à Benoît pour son aide et ses remarques qui permettent de mettre en valeur ce travail.
- 2 . Bureau national des statistiques de Chine (2012).
- 3 . Discours du président chinois Xi Jinping, XVIII^e Congrès du PCC, 16 novembre 2012, Beijing.
- 4 . Discours de l'ex-président chinois Hu Jintao, XVIII^e Congrès du PCC, 8 novembre 2012, Beijing.
- 5 . L'Internet Society of China (ou ISC) est une organisation non gouvernementale chinoise composée de membres issus d'entreprises privées et d'acteurs publics qui se focalise sur les applications d'Internet. L'ISC, soutenu par les autorités gouvernementales chinoises, se décrit comme le premier régulateur chinois non étatique pour le secteur d'Internet.
- 6 . Projet de décision sur le renforcement de la protection de l'information de réseau, adoptée en 28 décembre 2012, par le Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire.

LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CHINE

Approche théorique
et méthodologique

Guillaume Giroir

La question du développement durable est devenue un sujet majeur et une « politique nationale fondamentale » (*jiben guoce*) en Chine, notamment depuis 1992. Au cœur de cette question se trouve la notion de transition écologique¹ puisque l'enjeu central est de passer d'un mode de développement non durable à un nouveau modèle durable, ou plus durable. Dans les modèles classiques, ce processus de substitution d'un modèle à un autre est censé être linéaire. Simplement, la durée de la transition serait plus ou moins longue.

Pourtant, la notion de transition écologique pour un pays comme la Chine représente une fausse évidence et soulève de nombreuses questions. La plupart des analyses en restent à une approche phénoménologique, analytique ou narrative. Elles décrivent avec plus ou moins de précision et en s'appuyant sur des études de cas les manifestations multiformes de la crise écologique qui, de manière incontestable, sévit actuellement en Chine. Les phénomènes évoqués alimentent des visions généralement pessimiste, et plus rarement optimiste ou modérément optimiste. Ce type d'approche repose sur plusieurs postulats ou présupposés implicites : possibilité d'une vision synthétique ou d'une modélisation, linéarité du temps, homogénéité du territoire. Or la difficulté est que les phénomènes et processus sont multiples, voire proliférants, de nature contradictoire, correspondent à des échelles variables et s'inscrivent dans des ordres de temporalité et de spatialité complexes. Les visions holistes s'apparentent ainsi à des constructions intellectuelles en grande partie artificielles et incapables de rendre compte des réalités de la situation chinoise.

Pour essayer de dépasser ces approches, la présente étude s'efforce d'identifier les conditions d'émergence d'un discours plus scientifique, à coloration géographique forte, mais non exclusive. Dans une démarche inductive, il s'agira de partir des phénomènes et processus relevant du champ du développement durable et d'explorer les modalités possibles de construction d'un discours plus scientifique. En effet, le paradigme du développement durable est devenu un sujet politiquement très sensible en Chine. Il y aura lieu de s'interroger sur les conditions de possibilité susceptibles de faire émerger un discours scientifique sur ce sujet dont l'accès est piégé et parasité par les discours de propagande tant chinois que souvent occidentaux.

L'un des objectifs est aussi d'essayer de structurer le champ de la question du développement durable en Chine en essayant de dépasser le niveau phénoménologique habituel pour une approche plus théorique et d'offrir une boîte à outils méthodologiques pour appréhender une question complexe et ouvrir des pistes de recherche. La présente étude s'inspire librement des théories de la complexité, ainsi que des théories évolutionnistes² et diffusionnistes³ pour appréhender les modalités spatio-temporelles de la transition écologique en Chine. Mais compte tenu de son

gigantisme, la question du développement durable en Chine comporte des enjeux spécifiques pour elle-même et pour le monde. Il s'agira donc aussi de mettre au jour ces enjeux lourds et variés.

Dans la première section, il y aura donc lieu de partir des discours tenus sur la question du développement durable en Chine pour essayer de les dépasser. Ensuite, il sera question d'approfondir la compréhension de la temporalité au cœur du processus transitionnel ; il s'agira de remettre en cause la notion habituelle de transition écologique en mettant au jour d'abord ses polarités contradictoires, sa dimension multiscalaire et ses logiques complexes. À cette occasion, cette étude proposera les concepts de « double transition écologique inversée » à l'échelle macrospatiale et temporelle, et de « transition chaotique » à une échelle méso ou micro. La troisième section abordera la question de la spatialité de la transition écologique. Il sera proposé notamment une typologie macroterritoriale distinguant divers grands types de territoires (métropoles, régions d'industries lourdes et minières, campagnes, périphéries...) différenciés en fonction de la problématique du développement durable. À une échelle plus fine, divers types de configurations spatiales complexes seront mis au jour. Une dernière section montrera les spécificités et l'acuité particulière des enjeux du développement durable en Chine sur les plans historique, stratégique, géopolitique, politique, économique, mais aussi éthique.

1. POUR UNE APPROCHE SCIENTIFIQUE DE LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CHINE

Si on se refuse à adopter une vision simpliste et rassurante du développement durable en Chine et si on se départit du postulat commode de l'existence d'une synthèse possible et univoque sur ce sujet, alors il convient de s'interroger plus en amont sur les conditions d'émergence d'un discours plus conceptuel et scientifique sur la question du développement durable en Chine. En effet, la question du développement durable en Chine est en partie encombrée, parasitée et déformée par des discours et des représentations influencés de manière plus ou moins délibérée par des considérations politiques au sens large du terme. Deux discours opposés

font écran à une approche scientifique de la question (Vennemo *et al.*, 2009). Méthodologiquement, essayer de les dépasser représente une première condition à l'émergence d'un discours plus réaliste et objectif sur ce sujet.

1.1. DISCOURS OFFICIEL CHINOIS :

OPACITÉ DE L'INFORMATION, MINIMISATION DE LA CRISE ÉCOLOGIQUE, TECHNO-OPTIMISME

Le développement durable représente un sujet très sensible pour les autorités, car la crise écologique actuelle en Chine représente potentiellement une menace pour la stabilité sociale et politique du pays et donne une mauvaise image du pays à l'étranger, facteur de dissuasion des investissements et entrave au déploiement d'une stratégie de *soft power*. Le gouvernement tend ainsi à minimiser la crise écologique sévissant en Chine et, au contraire, à maximiser, voire survaloriser les succès du régime en matière de développement durable⁴.

Ainsi, depuis 1949, les pertes humaines réelles induites par les grandes catastrophes « naturelles » constituent un secret d'État et ne sont révélées, même tronquées et édulcorées, que bien des années plus tard⁵. La rupture du barrage de Banqiao, en 1975, la plus meurtrière de l'histoire, n'a été reconnue qu'en 2005, donc 30 ans après ; selon le Département d'hydrologie du Henan, elle aurait fait 26 000 morts directs et 145 000 décès par épidémies et famines, mais le nombre réel de morts s'élèverait à 230 000.

Plus récemment, il a fallu attendre les révélations de l'ambassade des États-Unis pour que les Pékinois connaissent la gravité parfois extrême de la pollution aux particules fines (2,5 mg/m³), en totale contradiction avec les bulletins de qualité de l'air faussement rassurants de la municipalité de Beijing. La diffusion de ces informations a été interdite au nom du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures et de la stabilité sociale et politique du pays.

Il arrive que le pouvoir de manipulation des informations sur le développement durable par le gouvernement chinois s'étende aux organisations internationales elles-mêmes. En 2007, un rapport conjoint entre la Banque mondiale et l'Agence de l'environnement de Chine a révélé que la pollution de l'air provoquait chaque année environ 750 000 décès prématurés. Par souci d'éviter des émeutes locales, les autorités chinoises ont fait pression pour que le rapport final publié soit tronqué d'un tiers, en éliminant notamment les passages dressant une cartographie des territoires les plus touchés.

La pollution de l'eau représente une question très sensible. Pendant longtemps, la pollution de l'eau a été considérée comme d'origine essentiellement industrielle et urbaine ; la question du rôle du secteur agricole, stratégique à tous égards pour une population de 1,4 milliard d'habitants en voie d'urbanisation rapide, était soigneusement éludée. Or une enquête nationale a démontré que la pollution agricole de l'eau représentait la principale forme de pollution, largement devant celle résultant de l'industrie (Ansfield et Bradsher, 2010).

De même, la qualité des eaux distribuées dans les villes et bourgs laisse aussi beaucoup à désirer. En 2009, le ministère du Logement a lancé une grande enquête nationale sur 4 000 usines de traitement de l'eau. Mais en 2013, ses résultats n'ont toujours pas été rendus publics. Des fuites ont néanmoins révélé que près de la moitié de l'eau urbaine ne satisfait pas au standard de qualité.

Pour l'essentiel, le discours des autorités chinoises se caractérise par un « techno-optimisme » ou un prométhéisme en partie fondé sur un véritable culte des grands travaux hérité à la fois des mythes fondateurs de la culture chinoise (notamment Yu le Grand et Yugong), de la tradition impériale et du modèle soviétique. Il repose sur la croyance selon laquelle la technologie associée au volontarisme politique et aux investissements massifs en capital fixe peut triompher des défis posés par l'environnement. L'un des symboles de cette pratique est le barrage des Trois Gorges, mais bien d'autres cas pourraient être cités comme le barrage de Xiaolangdi sur le fleuve Jaune ou le mégaprojet de transfert sud-nord des eaux du Yangzi (*Nanbei shuidao*) en cours de réalisation.

1.2. DISCOURS OCCIDENTAL⁶ : ESSAI DE TYPOLOGIE

Par commodité, on appellera ici « discours occidental », l'ensemble des discours tenus par la plupart des journalistes et hommes politiques dans les pays occidentaux. Le discours des China Watchers n'est pas toujours plus objectif. Ce discours souffre d'un accès problématique à l'information imputable à la fois à la barrière linguistique, à la rétention de l'information par les autorités officielles et à la difficulté des enquêtes de terrain. Le regard occidental porté sur la crise écologique en Chine souffre de fait lui aussi d'un déficit d'information, laissant d'autant plus la place à des opinions et à des biais. Ces formes de dérive non scientifique se développent d'autant plus aisément que les phénomènes de dysfonctionnement écologique revêtent en Chine des formes multiples et parfois extrêmes. Leur mise au jour produit ainsi, en partie à bon droit, des discours marqués par le catastrophisme et le sensationnalisme (Kahn et Yardley, 2007).

Plusieurs types de discours peuvent être identifiés. Les approches développementalistes s'avèrent majoritaires. Dès 1984, le géographe canadien Vaclav Smil révélait l'ampleur de la crise écologique sévissant en Chine (Smil, 1984). L'ouvrage du géographe britannique Robert-Louis Edmonds (*Patterns of China's Lost Harmony*, 1994), décrivait aussi les différentes manifestations des désordres environnementaux en Chine, par exemple l'avancée des déserts. Selon un point de vue nostalgique teinté de culturalisme, il constate avec regret l'écart entre la conception traditionnelle de la Nature dans les pensées confucéenne, taoïste et bouddhiste, et la réalité actuelle. Elizabeth C. Economy décrit le « terrible prix » payé par l'environnement et la société pour le décollage économique de la Chine (Economy, 2010). Ces approches développementalistes peuvent ainsi être fonctionnalistes ou compassionnelles. Dans le premier cas, elles dressent le tableau des multiples symptômes de la crise écologique chinoise en les considérant comme un effet secondaire inévitable de tout processus de décollage économique. Dans le second, elles insistent sur la lourdeur du prix à payer par la société chinoise pour s'arracher à la pauvreté.

Selon une approche quasiment judiciaire, voire pénale, en partie appuyée sur la position jugée irresponsable de la Chine dans les négociations climatiques internationales, certains analystes qualifient la Chine de « criminel climatique global », de « paria environnemental » ; d'autres voient en lui le « criminel environnemental le plus dangereux de la planète ».

Des approches de philosophie politique ou idéologique s'immiscent plus ou moins subrepticement dans le débat. Il existe ainsi un présupposé implicite établissant une relation entre la crise écologique et la nature non démocratique du régime politique de la Chine actuelle. En tant que citoyen occidental porteur de facto en général des valeurs des droits de l'homme, de la démocratie et de l'économie de marché, il est toujours psychologiquement et politiquement malaisé d'avoir à reconnaître, le cas échéant, les réussites de la Chine dans tel ou tel domaine. La tendance sera alors de sélectionner dans la réalité ce qui corrobore la vision négative que l'on avait *a priori* et *ex ante*.

D'autres observateurs adoptent une approche plus géopolitique : ils accusent la Chine de sacrifier son propre environnement et celui de la planète dans le seul but de s'affirmer comme grande puissance. La dénonciation de la crise écologique en Chine peut alors se trouver instrumentalisée et s'inscrire dans une stratégie de *containment* ou de *China bashing* (Chang, 2001 ; Navarro, 2008). Dans le contexte post guerre froide, la crise écologique de la Chine et notamment son exportation dans le reste du monde constituent l'une des multiples formes de la « menace chinoise » (*China threat*) et sert de justification aux tentatives de limitation de l'expansion chinoise, notamment de la part des États-Unis, qui, avec nostalgie, amertume et appréhension, voient remis en question leur monopole d'hyperpuissance.

1.3. POUR UN DISCOURS SCIENTIFIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CHINE

Le dépassement de ces deux discours politiques représente une condition de possibilité, voire de nécessité de l'émergence d'un discours qui serait plus scientifique sur la question du développement durable. Mais au-delà même de la difficulté de dépasser des discours politiques, il reste également une

autre difficulté, sans doute encore plus sévère, celle tout simplement de pouvoir faire la synthèse d'un ensemble de phénomènes et de processus qui, objectivement, se caractérisent par une grande complexité. Un biais de nature psychologique tend à nous pousser à devoir tenir un discours soit optimiste soit pessimiste. La reconstruction du discours ne se fonde plus sur une idéologie plus ou moins implicite ou sur une manipulation politique, mais sur un mécanisme psychologique et cognitif poussant à la synthèse et au manichéisme.

Mais, en l'occurrence, est-il possible de proposer une vision homogène et unilatérale à partir d'un ensemble quasi illimité de phénomènes et de processus de nature souvent contradictoire, multiforme, multiscalaire et en partie qualitative, le tout sur la base de statistiques partielles, voire manipulées ? À rebours des discours reconstruisant artificiellement et de manière simpliste la réalité sous forme de modèle commode, mais réducteur, l'objectif est ici de déconstruire préalablement le discours. La perspective n'est pas de tenir la transition écologique pour acquise, mais au contraire de poser la question de la possibilité, ou non, de cette transition et de sa représentation.

La condition préalable semble devoir être de procéder à une déconstruction des discours et représentations pour faire émerger la complexité des mécanismes et phénomènes en jeu. En l'occurrence, il s'agit d'abord d'avoir une vision complexe des notions de temporalité et de spatialité inscrites au cœur de tout processus transitionnel se déployant dans un territoire donné.

2. FIGURES TEMPORELLES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : « DOUBLE TRANSITION INVERSÉE » ET « TRANSITIONS CHAOTIQUES »

Si on la réduit à un processus de type linéaire dans un espace homogène simple, la notion de transition écologique en tant que processus temporel semble aisée à concevoir et à modéliser. Néanmoins, sa confrontation avec

la réalité et l'échelle d'un pays tel que la Chine oblige à une approche plus théorique. Au lieu d'une transition unique et unidirectionnelle vers plus de durabilité, la réalité conduit à évoquer des transitions plurielles.

Ces transitions plurielles peuvent être appréhendées à travers une première grande distinction scalaire. Par souci de simplicité, on distinguera donc préalablement une macrotransition, celle concernant l'ensemble du territoire chinois, par opposition à des sous-transitions à échelle méso ou micro. La macrotransition est celle de la convergence quasi universelle des acteurs et des normes (politiques, droit, investissements, etc.) vers le paradigme du développement durable ; mais il apparaît que cette transition n'est pas le seul processus à l'œuvre. Il s'agira ensuite d'envisager les modalités d'articulation entre ces processus transitionnels complexes.

2.1. ÉCHELLE MACRO : UNE « DOUBLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE INVERSÉE »

En matière de durabilité, la Chine montre une image dualiste, avec à la fois des progrès considérables et des dégradations considérables (tableau 7.1). Ces deux transitions écologiques en sens contraire peuvent être qualifiées de « double transition écologique inversée ». La liste est longue des phénomènes souvent majeurs évoluant selon des polarités contraires.

TABLEAU 7.1

Des exemples illustrant la « double transition écologique inversée » en Chine

Progrès en matière de développement durable (Transition du non-durable vers le durable)	Aggravation de la crise écologique (Transition du durable vers le non-durable)
Mise en place d'un droit de l'environnement et de normes.	Pollution multiforme (air, eau, sols).
Évolution du modèle de développement (essor des services dans la structure économique ; ralentissement de la croissance du PIB ; pic du charbon).	Surreprésentation de l'industrie. Croissance économique gourmande en énergie et en matières premières.
Multiplication des écoquartiers et des villes nouvelles écologiques (écovilles).	Explosion urbaine (étalement urbain ; pollution ; îlot de chaleur).
Mise en place accélérée de systèmes de transports en commun.	Essor du marché de l'automobile (la Chine est le premier marché automobile mondial).

	La Chine est le premier importateur mondial de pétrole.
Émergence d'une conscience écologique dans la société chinoise (manifestations antipollution ; ONG). Apparition d'une génération de « héros de l'environnement ».	Prédominance du lobby procroissance au sein du gouvernement.
Méga-investissements dans le domaine des énergies renouvelables et des écotechnologies.	Augmentation de la production de charbon.
Accroissement du taux de couverture forestière (agroforesterie).	Érosion des sols, réduction de la superficie cultivée, pertes de fertilité des sols. Dégradation de l'habitat de la faune et de la flore.
Mise en place d'un puissant système d'aires protégées. Sauvegarde de certaines espèces animales et végétales (exemple du cerf du Père David) ; élevage et réintroduction d'animaux à l'état naturel.	Déclin, voire disparition de certaines espèces animales et végétales à l'état sauvage.
Grande Muraille verte (ralentissement du rythme de progression de la désertification depuis cinq ans).	Tempêtes de sable et de poussière.
Durcissement de la réglementation écologique en Chine.	Exportation de la crise écologique en dehors de la Chine.

2.2. TRANSITION DU DÉVELOPPEMENT NON

DURABLE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Souvent occultés par la gravité multiforme de la crise écologique, et notamment de la pollution, les progrès de la Chine en matière de développement durable sont néanmoins réels, parfois lents et discrets, parfois spectaculaires. L'un des facteurs majeurs tient à l'évolution graduelle du modèle de développement chinois lui-même qui fait une place croissante au secteur des services ; or, la tertiarisation, en partie spontanée, de l'économie va dans le sens d'une limitation des impacts de la croissance sur l'environnement.

Dès le chapitre III, le XII^e Guide quinquennal (2011-2015) se fixe des objectifs chiffrés obligatoires à atteindre en matière de développement durable (tableau 7.2). Le chapitre VI détaille les actions du gouvernement en faveur du « développement vert », d'une *environment friendly society*.

Économie circulaire, faiblement carbonée, usines de traitement des déchets, restauration de la santé des rivières et des lacs, des sols, prévention et contrôle de la pollution aux métaux lourds, tout montre la volonté politique forte des autorités pour engager la Chine sur la voie du développement durable.

TABLEAU 7.2

Les objectifs chiffrés obligatoires en matière de développement durable du XII^e Guide quinquennal (2011-2015)

Principaux objectifs	2010	2015	Changement en 5 ans (%)
Superficie de terres cultivées (millions ha)	121,26	121,26	–
Consommation d’eau par unité de valeur ajoutée de production industrielle			–30 %
Part des énergies non fossiles dans la consommation d’énergie primaire	8,3	11,4	+3,1 %
Consommation énergétique par unité de PIB			–16 %
Émissions de CO ₂ par unité de PIB			–17 %
Réduction des émissions des principaux polluants	Demande en oxygène chimique		–8 %
	Dioxyde de soufre (SO ₂)		–8 %
	Azote ammoniacal		–10 %
	Oxyde d’azote		–10 %
Taux de couverture forestière	20,3	21,6	+1,3 %

2.2.1. Prise de conscience et émergence de la société civile

De son côté, la société civile est également de plus en plus intolérante à la crise écologique. Loin de la passivité prêtée aux sociétés confucéennes, les Chinois ne sont plus prêts à sacrifier leur bien-être personnel pour le bien du pays ; comme ailleurs, ils sont atteints par le syndrome *Nimby*. La valeur

centrale de la famille et le culte voué aux enfants uniques rendent la population très sensible à la crise écologique. La mobilisation est rendue plus aisée par les sites de microblogues (Weibo) et le téléphone portable. Des milliers de manifestations antipollution, parfois violentes (incendie de bâtiments, de voitures, y compris de la police), se multiplient contre les dégâts environnementaux des usines locales ou les projets d'implantation de nouvelles usines. Certains sont couronnés de succès ; ainsi, en août 2011, plus de 12 000 manifestants contre une usine pétrochimique de paraxylène à Dalian (Liaoning) ont réussi à faire déménager l'usine.

Bien plus, le paradigme du développement durable a fait émerger toute une génération de « héros de l'environnement » qui, sous des formes diverses, se sont mobilisés en faveur du développement durable. Certains comme Hu Jia ou Ai Weiwei mêlent combat pour l'environnement et lutte pour les droits de l'homme et la démocratie. Mais parfois, la simple dénonciation de la crise écologique suffit pour être emprisonné. En 2007, un militant écologiste, Wu Lihong, a été condamné à trois ans de prison pour avoir mis en cause la responsabilité des 1 300 usines et de l'agriculture intensive dans la sévère eutrophisation du lac Tai, troisième lac de Chine. Diverses personnalités ont fondé des organisations non gouvernementales (ONG) environnementales, comme Friends of Nature (Liang Congjie) ou Global Village of Beijing (Liao Xiaoyi). Des juristes comme Wang Jin ont contribué à créer une école chinoise du droit de l'environnement, qui permet une meilleure indemnisation des victimes de pollution. Le monde scientifique se mobilise également ; ainsi, Jiang Gaoming, botaniste, compare-t-il la généralisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) en Chine à une nouvelle guerre de l'opium.

2.2.2. Diffusion de l'eau potable

La question de l'eau potable est encore majeure en Chine à la fois dans les villes et les campagnes. Malgré la persistance de problèmes sévères en matière d'accès à l'eau potable, des investissements très lourds sont en cours dans les villes et les campagnes pour construire des usines de traitement de l'eau et moderniser le système de canalisations, souvent source d'une pollution secondaire. Fin 2012, près de 300 millions de ruraux n'avaient pas accès à une « eau potable sûre⁷ » ; l'eau présente souvent des

teneurs en éléments toxiques supérieurs aux normes de sécurité sanitaire. Mais, selon le ministère chinois des Ressources en eau, tous les ruraux devraient pouvoir accéder à l'eau potable d'ici à 2015. La priorité sera accordée aux populations exposées à des teneurs excessives en arsenic ou en fluor.

2.2.3. Boom des énergies renouvelables

Si le charbon assure encore près de 70 % des besoins énergétiques de la Chine, cette dernière est devenue en quelques années le leader mondial des énergies renouvelables. La loi sur les énergies renouvelables de 2006 a donné un véritable coup de fouet au secteur, tandis que le 12^e plan quinquennal a fait des énergies renouvelables un secteur économique clé stratégique. Si elles ne couvraient qu'à peine 6 % des besoins énergétiques du pays en 2006, leur part devrait s'élever à 16 % d'ici à 2020.

L'hydroélectricité assure environ 17 % des besoins électriques du pays et fait de la Chine le premier pays hydroélectrique mondial. Si le barrage des Trois Gorges représente le plus puissant du monde (capacité installée maximale : 22,5 gigawatts ou GW), le fleuve Jinsha (haut Yangzi) est en cours de transformation en un véritable escalier de mégabarrages (Xiluodu : 13,9 GW ; Baihetan : 13,1 GW ; Wudongde : 8,7 GW ; Xiangjia : 6,4 GW) d'une capacité bien supérieure. Signe des ambitions considérables de la Chine dans ce domaine, la capacité installée totale devrait passer de 240 GW, en 2012, à 430 GW, en 2020.

L'éolien est devenu la troisième source d'énergie en Chine, devant le nucléaire. Une étude sino-américaine (Université Qinghua/Harvard) a estimé que l'éolien pourrait couvrir la totalité des besoins électriques de la Chine d'ici à 2030. La Chine dispose du potentiel éolien exploitable le plus important du monde avec 2 500 GW (*onshore* à 90 %). De puissants champs d'éoliennes sont mis en place, notamment en Mongolie intérieure. Au rythme d'accroissement annuel d'environ 17-18 GW/an, la capacité totale de l'énergie éolienne en Chine, actuellement de 76 GW (2012), devrait dépasser l'objectif officiel de 100 GW en 2015.

La capacité installée de l'énergie solaire, concentrée notamment dans la Chine du Nord, devrait, quant à elle, passer de 6,5 GW, fin 2012, à 35 GW, en 2015. En juillet 2013, le gouvernement chinois a relevé l'objectif de 2015 pour absorber les surcapacités de production de panneaux solaires qui ont entraîné le leader mondial, Suntech, dans une procédure de mise en faillite.

2.2.4. Grande Muraille verte

La Chine possède environ 2,6 millions de kilomètres carrés de déserts de sable ou de cailloux. Très affectée par leur progression, notamment sur les marges du désert de Gobi, la Chine a lancé la « Grande Muraille verte » (surnom de la Sanbei Fanghulin, littéralement, la « Forêt de protection des Trois Nord »). Il s'agit d'un projet de très long terme (1978-2050) étendu sur 4 500 kilomètres de long, dont la fonction consiste à ralentir puis stopper l'avancée du désert grâce au passage d'un taux de boisement de 5 % à 15 %. Il associe des lâchers de graines par voie aérienne et des plantations manuelles par des paysans. Objet de diverses critiques, cette Grande Muraille verte aurait permis un net ralentissement du rythme de progression du désert au cours des cinq dernières années : dans les années 1990, le rythme de progression était d'environ 3 000 km² par année ; entre 2000 et 2005, le désert se serait stabilisé avant de diminuer de 1 717 km² (Watts, 2011). Ce succès pourrait être remis en question par le réchauffement climatique, notamment sur le plateau Tibet-Qinghai, et a comporté un lourd coût humain, avec l'expulsion de centaines de milliers de nomades pour limiter le surpâturage.

2.2.5. Système puissant d'aires protégées

Depuis 1949, et surtout depuis la politique de réforme et d'ouverture lancée à la fin de 1978, la Chine a mis en place progressivement un puissant système d'aires protégées qui, malgré ses nombreuses imperfections, comprend 2 669 réserves naturelles s'étendant sur 1,497 million de kilomètres carrés, soit environ 15 % du territoire continental chinois (Giroir, 2012). Parmi elles, la création de la première « réserve naturelle nationale » (*guojiaji ziran baohuqu*) à Dinghushan (Guangdong) ne remonte qu'à 1956.

Une cinquantaine d'années plus tard, la Chine en compte désormais 384 s'étendant sur 941 500 km² sur tous les écosystèmes terrestres ou marins du pays. La Chine possède aussi 30 réserves de biosphère du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO, dont la plus ancienne a été créée dans les monts Changbai (Jilin) en 1979 et les plus récentes en 2012 (Jingganshan dans le Jiangxi et Niubeiliang dans le Shaanxi). Depuis la ratification de la Convention des zones humides, en 1992, elle a également désigné 45 sites Ramsar (d'importance internationale ; parmi eux, on compte notamment Dafeng (Jiangsu) dédié à la sauvegarde du célèbre cerf du Père David, Zhalong (Heilongjiang) consacré à protéger la grue couronnée à crête rouge ou Dongzhaigang (île de Hainan). Certains de ces parcs naturels ont permis une renaissance de certaines espèces, comme le cerf du Père David, animal mythique de la Chine.

2.2.6. Une autre transition : transition du développement durable vers le développement non durable

La Chine connaît aussi une autre transition, une transition inverse (ou rétrotransition, ou encore contre-transition) marquée par une aggravation récente et future de la crise écologique. Actuellement d'environ deux hectares (ha) par habitant et par an, l'empreinte écologique en Chine est encore très loin des 10 ha de celle des États-Unis. La Chine possède donc dans de nombreux domaines des réserves considérables de non-durabilité : croissance économique et démographique, intensification agricole, pression sur les ressources minières et énergétiques, mise en place de réseaux d'infrastructures, élévation du niveau de vie et de consommation de la population, étalement urbain et industriel, automobilisation, etc. De la sorte, l'horizon du dépassement de la « phase sale de développement » (*dirty stage of development*) recule au fur et à mesure que le processus de développement se déroule. Ce potentiel de non-durabilité conduit à une transition sans cesse différée.

Parfois le potentiel de non-durabilité résulte non pas des perspectives de nouvelles formes ou sources de pollution, mais de la découverte ou de la sous-estimation de pollutions existantes. En effet, la transition écologique

représente un processus objectif, mais la représentation qu'on peut en avoir dépend aussi largement de la connaissance scientifique et des statistiques. Or la mesure statistique des phénomènes de non-durabilité est loin d'être parfaite et exhaustive. Longtemps bridée par des tabous politiques, elle connaît néanmoins, depuis les années 2000, des progrès considérables au gré des enquêtes nationales que les autorités se sont résolues à lancer. Dans la majorité des cas, ces enquêtes mettent au jour une profonde sous-estimation de la gravité de la crise écologique sévissant en Chine ; de sorte que tout se passe comme si le rythme de la transition écologique, et surtout l'horizon de sa fin, reculait au fur et à mesure que les connaissances progressent.

Cette contre-transition écologique résulte d'évolutions spontanées de l'économie et de la société. Mais elle procède également d'une volonté de l'État lui-même, qui, en matière de développement durable, adopte une position largement incohérente. Le XII^e Guide quinquennal est l'expression emblématique de cette ambivalence, comme suffisent à le montrer deux exemples. D'un côté, il est question de promouvoir toutes les formes de développement durable. Ainsi, le réseau des lignes ferroviaires à grande vitesse devrait s'allonger fortement et atteindre 16 000 kilomètres (8 538 kilomètres fin 2010). Un effort considérable est également consenti dans le domaine des énergies renouvelables. De l'autre, le réseau autoroutier va être porté à 83 000 kilomètres. De même, les planificateurs ont prévu accélérer la construction de puissantes bases de production charbonnière (Nord du Shaanxi, Est de la Mongolie intérieure, Est du Ningxia) ; une nouvelle base de production sera édifiée au Xinjiang.

Cette transition vers davantage de non-durabilité revêt au moins deux modalités. Elle se caractérise en premier lieu par l'amplification de phénomènes non durables anciens. Ainsi, malgré la politique de l'enfant unique, la croissance démographique en Chine s'est traduite par 75 millions d'habitants supplémentaires entre 2000 et 2010, soit l'équivalent d'un pays comme la Turquie. Cette simple donnée de base suppose une pression accrue sur les ressources naturelles ainsi qu'une poursuite de l'intensification agricole. De même, malgré le développement considérable des énergies renouvelables, la production de charbon est passée de un milliard de tonnes, en 2000, à 3,5 milliards, en 2011.

Elle se traduit en second lieu par l'émergence de phénomènes non durables nouveaux. L'entrée de la Chine dans l'ère de l'automobilisation est sans doute l'un des phénomènes les plus préjudiciables en matière d'environnement pour les prochaines années. En 2000, les ventes de véhicules (passagers et commerciaux) s'élevaient à environ deux millions ; en 2010, elles ont atteint plus de 18 millions. D'ici à 2019, le marché de l'automobile chinois, déjà le premier du monde depuis 2009, devrait doubler et atteindre 27,7 millions de véhicules (Agence France presse, 2013). Cette automobilisation croissante s'accompagne d'un recours massif au pétrole, dont la Chine est devenue le principal importateur mondial en 2013. En juin 2013, la Chine a ainsi conclu un contrat historique de livraisons de pétrole brut avec la Russie : sur 25 ans, la compagnie russe Rosneft va fournir 365 millions de tonnes (soit 15 millions de tonnes par année) à la compagnie Chinoise China National Petroleum Corporation (CNPC) pour un prix total considérable de 270 milliards de dollars US.

L'émergence d'une classe moyenne, appelée de ses vœux par les autorités pour assurer la stabilité sociale et politique du pays, correspond à une catastrophe écologique programmée dans la mesure où elle se traduit et se traduira par un boom de l'immobilier et de l'automobile, et plus généralement par l'entrée dans l'ère de la consommation massive de biens matériels durables et non durables.

2.3. ÉCHELLE MÉSO OU MICRO : DES « TRANSITIONS CHAOTIQUES »

Certains processus transitionnels relèvent d'une échelle plus modeste. Ils représentent des sous-transitions aux logiques multiples ; processus multiformes, multidirectionnels et multiscalaires, ils peuvent concerner des territoires de tous ordres (régions, villes, milieux naturels, infrastructures). À cette échelle, les dynamiques s'avèrent encore plus complexes et chaotiques.

2.3.1. Mise au jour de l'ubiquité de la pollution

Les enquêtes récentes tendent aussi à réduire l'espoir et la capacité des autorités à contrôler, et encore davantage à remédier à certains phénomènes non durables. La révélation que la principale source de pollution de l'eau est imputable non pas aux seules usines, mais aussi, et surtout, à l'agriculture intensive aboutit à une situation écologique nettement plus grave que prévu, notamment en matière de santé publique et de contrôle. Il s'agit en effet d'une pollution ubiquiste, discrète, quasiment incontrôlable, et non pas localisée et contrôlable par des normes.

2.3.2. Transition asymétrique

On observe une asymétrie parfois majeure entre l'expression territoriale concrète de certaines formes de développement durable et la modestie de leur part relative dans les statistiques. Depuis les années 2000, les énergies renouvelables mobilisent des investissements considérables et représentent souvent une emprise foncière et paysagère majeure, mais ils ne représenteront qu'à peine 15 % de la consommation énergétique totale d'ici à 2020. L'un des phénomènes où ce type d'écart s'avère le plus manifeste est représenté par le barrage des Trois Gorges. Barrage le plus puissant du monde, il comporte de nombreux effets secondaires (aggravation des glissements de terrain et des séismes, submersion d'un millier de villes et de villages, et de 600 km² de terres agricoles et de forêts, baisse des eaux à l'aval, utilisation de 27 millions de mètres cubes de béton). Or on avait prévu initialement que cette installation devait satisfaire 10 % de la consommation électrique chinoise, mais cette part n'a finalement été que de 1,7 % en 2011.

2.3.3. Phénomène de tuilage d'un type de pollution à un autre

On observe le passage, ou plus précisément le tuilage d'une forme de pollution à une autre. La pollution des centrales électriques au charbon ou des industries lourdes prend le relais de la pollution issue de l'automobile. La géographie est différente, avec une dispersion dans la plupart des villes, et non plus une concentration dans certaines régions industrielles ou extractives. Donc, au final, la distribution s'avère beaucoup plus ubiquiste

que pour les centrales à charbon. La zone urbaine de la ville de Chongqing, mégapole de près de huit millions d'habitants⁸ située en Chine du Sud-Ouest, était connue historiquement pour sa pollution massive au dioxyde de soufre (SO₂) issue de la combustion du charbon. Elle est réputée pour être la capitale chinoise des pluies acides et du smog toxique. Cette pollution a été contenue après la fermeture ou la délocalisation de plusieurs centrales thermiques ou industries lourdes, ainsi que par l'imposition de lourdes amendes en cas de pollution. Mais, depuis cinq ans, la pollution aux dioxydes d'azote (NO₂) a doublé en raison de l'explosion du trafic automobile.

2.3.4. Transitions discontinues

Il arrive qu'une réelle, mais brève amélioration de la situation environnementale représente une simple discontinuité ou parenthèse favorable dans une tendance générale à la dégradation. C'est le cas à Beijing, où d'énormes progrès ont été réalisés avant les Jeux olympiques de 2008 grâce à la fermeture ou au transfert d'usines polluantes dans les provinces voisines. Après l'amélioration temporaire de sa situation environnementale, Beijing a connu ces dernières années une nouvelle dégradation. En janvier 2013 et 2014, la capitale a enregistré des pics extrêmes de pollution atmosphérique aux particules fines.

2.3.5. Contre-transitions, ou boucles de rétroaction négative

Certains phénomènes sont associés dans des dynamiques se renforçant mutuellement et contribuant à aggraver la crise écologique. S'il existe des formes d'économie circulaire s'inscrivant dans un développement durable, on observe également des boucles de rétroaction négatives. Ainsi, la tendance croissante à l'urbanisation suppose une intensification agricole corrélative, donc une aggravation de la pollution des sols, des hydrosystèmes de surface et des nappes phréatiques. En effet, la production agricole doit rester au moins constante, mais sur une superficie cultivée en régression et avec main-d'œuvre agricole de plus en plus réduite. De fait, la

Chine est devenue, depuis 1994, le premier consommateur mondial d'engrais devant les États-Unis ; entre 1985 et 2010, la consommation d'engrais est passée de 17 à 54 millions de tonnes, soit près d'un tiers du total mondial. Or, depuis, une enquête nationale diffusée en 2010 (Ansfield et Bradsher, 2010), on sait que la pollution des eaux en Chine résulte davantage de la pollution agricole que de la pollution urbaine ou industrielle. Une autre boucle de rétroaction négative concerne l'association cumulative entre urbanisation et automobilisation. L'étalement urbain, source de consommation foncière et destructrice de biodiversité, suppose l'automobilisation ; cette dernière est à son tour stimulée par l'étalement urbain, qui accroît les distances entre domicile et travail. L'explosion des proches et lointaines banlieues représente l'une des formes majeures de la crise écologique en Chine.

2.3.6. Transitions avortées

Dans un pays où on a tendance à penser que l'hypervolontarisme de l'État, le mythe démiurgique de transformation de la nature et d'un « développement scientifique » (*kexue fazhan*), et la main-d'œuvre quasi illimitée viennent tôt ou tard à bout de tous les obstacles, il existe pourtant des phénomènes de transition avortée. Le cas le plus emblématique concerne le projet de ville écologique de Dongtan. Présenté en grande pompe par le Premier ministre de la Grande-Bretagne Tony Blair et le président de la Chine Hu Jintao, en 2005, il était censé représenter la « première écocité du monde », et le modèle d'une série d'écocités en Chine. La ville devait être sans voiture, zéro émission de carbone et autosuffisante en électricité. Après un intense battage médiatique entre 2006 et 2008, le projet devait être inauguré pour l'Exposition universelle de Shanghai, en 2010, et compter 500 000 habitants, en 2050. Pourtant, en septembre 2006, Chen Liangyu, maire de Shanghai et grand promoteur du projet, a été limogé, avant d'être condamné, en avril 2008, à 18 ans de prison pour fraude. Le cabinet anglais Arup a été mis en cause. À la suite de nombreuses critiques, le projet, qui se voulait un nouveau paradigme mondial en matière d'urbanisme écologique, a été gelé. En 2009, seuls un pont et un tunnel ont été inaugurés pour relier l'île de Chongming à Shanghai, distante d'à peine 25 kilomètres ; une dizaine d'éoliennes

rappellent les ambitions du projet en matière d'énergies renouvelables. Pour effacer ce cuisant échec, les autorités ont lancé le grand projet de Ville écologique Chine-Singapour de Tianjin, dont le niveau de durabilité est sujet à caution.

2.3.7. Transition différentielle

Certains progrès, parfois spectaculaires, peuvent être observés dans un secteur, tandis qu'un autre secteur peut connaître une dégradation non moins spectaculaire. Dans la plupart des mégapoles et métropoles chinoises, des investissements considérables ont été consentis pour améliorer la gestion de l'eau. Ainsi, depuis juin 2007, les Pékinois ont-ils accès à l'eau potable au robinet, ce qui représente un progrès majeur et un bouleversement des habitudes de la vie quotidienne. L'un des autres exemples les plus remarquables est constitué par Chongqing. Jusque dans les années 1990, la totalité des eaux usées était rejetée sans traitement dans le fleuve Yangzi. En 2002, la municipalité a engagé un partenariat étroit avec l'entreprise française Suez Environnement à travers la création de cinq entreprises mixtes. Après plus de trois milliards de yuans d'investissements (environ 500 millions US), 96 % des eaux usées sont désormais traitées avant rejet dans le milieu naturel. Un centre de recherche et développement dédié à la gestion de l'eau et des déchets est en cours de création sur place.

Grâce à des investissements massifs, l'amélioration de la qualité de l'eau urbaine peut connaître des progrès rapides. En revanche, la qualité de l'air dépend de facteurs beaucoup plus systémiques et diffus comme l'habitat et les véhicules. De fait, le niveau de qualité de l'air à Beijing, Chongqing ou Harbin, parmi bien d'autres exemples, n'a jamais été aussi mauvais qu'actuellement.

2.3.8. Transitions paradoxales

Certaines transitions vers plus de durabilité peuvent, paradoxalement, induire également des phénomènes de non-durabilité. C'est le cas des énergies renouvelables elles-mêmes. Du fait de leur caractère intermittent, elles nécessitent d'être associées préventivement à des formes d'énergie conventionnelles d'origine fossile d'une capacité équivalente. La création

de fermes solaires ou d'éoliennes s'accompagne ainsi de la création de centrales électriques, le plus souvent au charbon. Ainsi, il y a là une coévolution entre durabilisation et non-durabilité.

De même, les énergies renouvelables sont loin d'être neutres en matière d'impact environnemental. Ainsi, le barrage des Trois Gorges comporte de nombreux effets secondaires (aggravation des glissements de terrain et de la sismicité ; accumulation de déchets et de sédiments dans le lac de réservoir ; déplacement de plus de 1,4 million de personnes, et 100 000 supplémentaires d'ici à 2020 ; baisse du niveau d'eau à l'aval du barrage ; menaces sur des espèces animales en voie de disparition, etc.). Dès 2007, un expert du gouvernement chinois évoquait la possibilité d'une « catastrophe écologique » si des mesures préventives n'étaient pas prises (Xinhua, 2007).

La fabrication des équipements industriels utilisés par les énergies renouvelables comporte également parfois des impacts sévères sur l'environnement. Ainsi, en septembre 2011, plus de 500 personnes se sont révoltées contre la pollution de l'air et de l'eau induite par une usine de panneaux photovoltaïques implantée à Haining (Zhejiang). À la suite de la découverte de teneurs en fluorure six fois supérieures à la moyenne, le Bureau de l'environnement de la ville a ordonné la fermeture de l'usine et infligé à l'entreprise Jinko Solar (cotée à la bourse de New York) une amende de 73 000 dollars US.

2.3.9. Transition ambiguë

Les autorités et les chercheurs en Chine s'efforcent de mettre en perspective historique la crise écologique actuelle. Dans une vision relativement optimiste, ils analysent la période actuelle comme une inévitable « phase sale du développement » ; ils évoquent en particulier l'idée d'un « pic charbonnier » vers les années 2030. Toutefois, la notion de « pic charbonnier » est quelque peu trompeuse et doit être maniée avec précaution. Certes, en valeur relative, la part du charbon dans le bouquet énergétique (*energy mix*) devrait lentement régresser avec la montée en puissance progressive des énergies renouvelables ; mais cette diminution statistique correspond en termes absolus et réels non pas à une baisse, mais à un accroissement très important de la production de charbon, qui de fait atteindra un niveau extrêmement élevé (quatre milliards de tonnes, soit la

moitié de la production charbonnière mondiale) ; entre-temps, la consommation d'énergie en Chine aura fortement augmenté. Selon le point de vue adopté, on pourra conclure à une amélioration prévisible de la situation environnementale, ou au contraire, à une dégradation.

Naturellement, la question se pose de savoir quel est le bilan ou la résultante de ces deux macrotransitions contraires et des multiples sous-transitions qui les accompagnent. Globalement, les exemples précités démontrent que la Chine dispose d'une capacité humaine, financière et technologique suffisante pour obtenir une réelle mitigation de certains phénomènes non durables, voire une véritable inversion pour d'autres. Toutefois, un tel point de vue synthétique ne suffit pas. Car ce processus transitionnel complexe se déploie sur un espace lui-même hétérogène, et lui-même complexe à échelle fine.

3. FIGURES SPATIALES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : TYPOLOGIE MACRORÉGIONALE, SPATIALITÉS PLURIELLES

De la combinatoire entre processus transitionnel complexe et spatialité hétérogène résulte une fragmentation territoriale. Pour obtenir une représentation plus synthétique de cette fragmentation, il convient de proposer une esquisse de typologie mettant au jour les spécificités des problématiques en matière de développement durable pour quelques grands types de territoires. Chaque grand type de territoire fera ainsi apparaître des combinaisons originales entre durabilité et non-durabilité.

3.1. ÉCHELLE MACRO : ESSAI DE TYPOLOGIE DES PROBLÉMATIQUES TERRITORIALES

3.1.1. Métropoles

Les grandes villes chinoises présentent une concentration de manifestations parfois extrêmes de non-durabilité, mais constituent aussi de véritables laboratoires où s'élaborent les formes de durabilité du futur. D'un côté, il s'agit de territoires privilégiés de processus non durables par excellence tels que l'automobilisation, la pollution sous toutes ses formes (smog, pluies acides, pollution des nappes phréatiques, déchets ménagers, etc.), ou l'étalement urbain. De l'autre, les grandes villes sont les principaux foyers d'innovation en matière de *smart city* (Shanghai), de *smart grid*, de renaturation de l'espace urbain ou d'incinération et compostage des déchets.

Ainsi, les grandes villes chinoises ont connu, depuis une dizaine d'années, une croissance exponentielle des ventes de voitures neuves. Fin 2012, Beijing comptait ainsi 5,2 millions de voitures pour une population d'environ 20 millions d'habitants. Cette automobilisation brutale est largement responsable de la pollution sévère de l'air qui affecte Beijing, mais aussi la plupart des métropoles chinoises. Aussi, quatre d'entre elles, Beijing, Shanghai, Canton et Guiyang, se sont résolues à restreindre la vente de véhicules neufs. Dès 2008, Shanghai a mis aux enchères les plaques minéralogiques (entre 40 000 et 50 000 yuans soit 6 500 dollars US à 8 000 dollars US). En 2011, Beijing a instauré un système de loterie mensuelle avec un plafond annuel de 240 000 véhicules. En novembre 2013, la municipalité a décidé d'abaisser ce quota à 150 000 en 2014 ; dans le même temps, le nombre de permis d'achat pour les véhicules à motorisation alternatifs ou peu polluants devrait passer de 20 000, en 2014, à 60 000, en 2017⁹. Au total, la capitale prévoit n'augmenter que de 600 000 véhicules le parc existant entre 2014 et 2017, soit l'équivalent de la seule année 2010, pour ne pas dépasser un parc de six millions de véhicules en 2017. Le gouvernement prévoit que huit métropoles supplémentaires prendront des mesures de restriction des ventes de voitures. On ne peut qu'être frappé par la compression inédite des phases d'automobilisation : après quelques années de croissance exponentielle du marché de l'automobile, les municipalités édictent déjà des mesures antivoitures particulièrement radicales. Avec un taux d'automobilisation d'à peine 25 %, des mesures draconiennes sont déjà mises en place. Malgré la radicalité de

ces mesures, on peut toutefois s'interroger sur le caractère résistible de l'automobilisation dans les métropoles chinoises tant la demande sociale est puissante.

Tout en étant les territoires de l'automobilisation par excellence, ces mégapoles chinoises constituent aussi l'espace privilégié de déploiement des transports en commun. Ainsi, Beijing et Shanghai ont-elles construit en un temps record les réseaux de métro parmi les plus longs du monde. Le métro de Beijing, le plus ancien de Chine (mise en service de la première ligne en 1969), a été mis en place pour l'essentiel après 2001, une fois connue l'obtention des Jeux olympiques de 2008. En décembre 2013, le réseau comptait 17 lignes, 232 stations et une longueur de 465 kilomètres. Le réseau de Shanghai est actuellement le plus long du monde (14 lignes, 329 stations et 538 kilomètres), alors même que la première ligne date de seulement 1993. À titre de comparaison, le métro parisien (Régie autonome des transports parisiens ou RATP), dont la première ligne a été mise en service en 1900, comporte 16 lignes, 302 stations et 220 kilomètres.

Dans le domaine de la gestion des déchets, les métropoles chinoises sont également pionnières. Actuellement, la quasi-totalité des espaces ruraux et urbains en Chine pratique l'enfouissement des déchets ménagers. Le pays ne compterait qu'entre 100 et 200 incinérateurs (Balkan, 2012). Mais la croissance démographique considérable des grandes villes pose un défi majeur en matière de gestion et de traitement des déchets. L'accroissement accéléré du volume des déchets en fonction de la croissance démographique des villes, l'occupation de terrains rares et précieux aux portes des villes, la multiplication des décharges sauvages, les nuisances olfactives et le dégagement de méthane conduisent les municipalités à promouvoir l'incinération des déchets, même si cette dernière génère de la dioxine. Actuellement, les 20 000 tonnes de déchets ménagers de Beijing, mégapole de plus de 20 millions d'habitants, sont enfouies à 90 %, le reste étant soit composté (8 %), soit incinéré (2 %). D'ici à 2020, la part de l'enfouissement devrait tomber à 40 % et celle de l'incinération passer à 40 %. Une usine d'incinération géante (127 000 m²) est en construction à Lujiaoshan (district de Mentougou) avec une capacité de traitement d'un million de tonnes par an et de production de 420 millions de kilowattheures (kWh) d'électricité par an (équivalent à la combustion de 140 000 tonnes de

charbon). Grâce à la réduction de la production de déchets à la source et leur tri, la municipalité espère réduire de 3 % par an le volume des déchets dans les cinq prochaines années.

3.1.2. Régions d'industries lourdes et minières

Encore bien davantage que les anciens « pays noirs » nés en Europe lors de la Révolution industrielle, ces régions (Shanxi, Liaoning, Jilin, Hebei, Sichuan, Guizhou, etc.) représentent une concentration particulière de territoires urbains et industriels marqués par une catastrophe écologique d'une gravité exceptionnelle. Compte tenu de l'échelle considérable des volumes extraits, les pays noirs font apparaître une densité et une gravité inédites de phénomènes tels que les incendies de charbon, la subsidence des terrains miniers, la déforestation, l'assèchement des cours d'eau, la pollution ou les problèmes de santé publique. Certaines villes y montrent des records parfois mondiaux en matière de pollution. En 2006, Linfen (Shanxi) a été déclarée « la ville la plus polluée du monde » par la Banque mondiale et surnommée « le Tchernobyl de la Chine ». Le magazine allemand *Spiegel* a décrit Shizuishan (Ningxia) comme « le meilleur endroit pour tourner un film hollywoodien sur la “fin du monde” ». Panzhihua (Sichuan méridional, 600 000 résidents urbains), véritable ville-usine créée en 1965 grâce à la présence de gisements de fer, de vanadium et de titane, montre des formes de pollution très sévères, notamment dans le district de Hemenkou. À une échelle encore beaucoup plus importante, les villes de Lanzhou ou de Shijiazhuang représentent des hauts lieux de la pollution en Chine.

En même temps, ces territoires traumatisés par l'industrie font des efforts considérables en matière de développement durable. Ainsi, Linfen, qui a subi une grave « perte de face », a fermé onze centrales thermiques au charbon ainsi que des mines illégales ; des chauffe-eau solaires ont été installés sur le toit des immeubles ; six stations de suivi des émissions de dioxyde de soufre ont été mises en place ; la ville a été déclarée pilote pour le suivi de la pollution aux particules fines, tandis que des caméras de surveillance ont été disséminées pour contrôler les rejets d'eaux usées des usines.

De même, la question majeure des « bidonvilles miniers » (habitat taudifié, précaire et insalubre pour mineurs et ouvriers) a fait l'objet d'une attention particulière. La province du Liaoning, berceau historique de la Révolution industrielle du pays, représente la principale concentration de bidonvilles miniers en Chine. Elle a été la principale base charbonnière et d'industries lourdes du pays depuis le début du xx^e siècle. Au Liaoning, les bidonvilles représentent des quartiers urbains où les mineurs ou les ouvriers se concentrent dans des taudis faits de terre crue ou de briques (Guoxiang, 2009). Ils se caractérisent par de fortes densités de population avec une surface habitable par habitant de 2,14 m² (23 pi²), une très grande pauvreté, la médiocrité du bâti, l'absence d'égouts, de toilettes publiques, d'eau potable et de réseau de gaz. La plupart se sont développés le long des sites extractifs dans les périphéries des villes, notamment les grandes cités charbonnières de Fuxin, Fuxun, Chaoyang et Yikou.

Il a fallu attendre l'année 2005 pour que le gouvernement de la province lance un plan à grande échelle de « Reconstruction des bidonvilles » (Pumin, 2012). Les bidonvilles ont été rasés et ont été remplacés par des immeubles et espaces commerciaux ; la population a été relogée. Cette opération a été érigée en « modèle du Liaoning », notamment dans le cadre des United Nations Millenium Development Goals (MDG). Selon le gouvernement chinois, elle offre un modèle pour la réhabilitation des bidonvilles non seulement en Chine, mais aussi dans les pays étrangers.

3.1.3. Campagnes

En matière de développement durable, les territoires ruraux chinois sont à l'origine de nombreuses formes de non-durabilité, mais inversement subissent eux-mêmes la crise écologique des autres territoires, notamment urbains et industriels.

Les campagnes chinoises représentent une source majeure et croissante d'une pollution massive mais diffuse, issue d'une agriculture condamnée à une constante intensification pour assurer l'autosuffisance alimentaire d'une population de 1,4 milliard d'habitants de plus en plus urbaine. Ainsi, la consommation totale d'engrais (organique et chimique) par hectare de terre arable en Chine est-elle passée de 5 kg, en 1952, à 300 kg, en 1990, puis

près de 550 kg, en 2010 (France 150 ; États-Unis 120). De 30 millions de tonnes en 1990, elle est aujourd'hui de 50 millions. L'intensification agricole entraîne de lourds impacts tels que l'érosion des sols, la fatigue et la dégradation de la qualité des sols.

La diffusion des OGM en Chine participe également de cette course aux rendements. Actuellement, la Chine est le 6^e pays mondial (1,4 million d'hectares) pour ses superficies plantées en cultures transgéniques, très loin derrière les États-Unis (64 millions d'hectares). Mais l'autorisation de l'expérimentation de variétés de riz OGM par le ministère de l'Agriculture, en novembre 2009, marque une rupture par rapport à la position jusqu'alors très prudente de la Chine. La prochaine commercialisation du riz Bt génétiquement modifié résistant à certains insectes permettra de limiter l'usage de pesticides et d'augmenter les rendements de 8 % par rapport à un riz normal, mais suscite un vif débat parmi les experts chinois et la société civile pour ses risques sanitaires et environnementaux. En outre, les variétés transgéniques comportent certains éléments de biotechnologies brevetés par des multinationales comme Monsanto et Bayer, et font peser un risque pour la souveraineté céréalière du pays.

Cette intensification se traduit aussi par l'essor de l'agroécologie. Depuis des millénaires, la Chine maîtrise l'art d'intensifier la production agricole sur des champs aux dimensions exigües. Pierre Gourou a décrit les multiples manières dont les paysans chinois ont réussi à tirer le meilleur de la terre (Gourou, 1940, 1984). Au fil du temps, les paysans chinois ont mis au point des systèmes agroécologiques circulaires totalement empiriques, mais très ingénieux et efficaces, bien avant que l'agroécologie ne soit remise au goût du jour en Occident (Altieri, 1995). Parmi eux, on peut citer l'association entre mares à poissons et mûriers à ver à soie (Zhong, 1987). De même, la Chine connaît depuis toujours de multiples associations entre l'arbre et les cultures, même si c'est surtout à partir des années 1970 qu'elle est devenue le pays par excellence de l'agroforesterie moderne, ainsi que le pays ayant engagé le plus grand programme de reboisement du monde (Wenhua, 2001). Actuellement, près de 45 millions d'hectares associent ainsi des arbres tels que le paulownia, le peuplier, le frêne, le jujubier ou l'hévéa, avec diverses cultures intercalaires, dont les rendements se trouvent ainsi nettement améliorés.

Les territoires ruraux en Chine constituent aussi un espace d'accumulation de la pollution souvent sauvage produite par les multiples « entreprises de bourgs et de cantons » (*xiangzhen qiye*) qui a permis à des régions entières de se développer, notamment le Zhejiang et le Jiangsu¹⁰. Inversement, elles constituent aussi le réceptacle passif des nuisances urbaines et industrielles des villes et subissent la poussée inexorable de l'étalement urbain. Espaces de transit entre les villes, elles sont également victimes d'un processus croissant de fragmentation territoriale découlant de la mise en place des réseaux de transports interurbains.

Les campagnes chinoises constituent le champ d'application privilégié et historique des énergies renouvelables, parfaitement adaptées à des formes de consommation décentralisées et parfois hors réseau. La Chine a élaboré son Brightness Program (ONU) en 1998 dans le cadre du X^e Plan quinquennal (2001-2005) avec pour cible principale les 23 millions de paysans ou éleveurs pauvres, dispersés ou isolés sans accès à l'électricité dans les marges occidentales du pays (notamment le Xinjiang, la Mongolie-Intérieure, le Tibet-Qinghai et le Gansu), qui occupent près de la moitié du territoire du pays¹¹. L'objectif était alors de fournir au moins 100 watts par personne d'ici à 2010. Ce vaste programme d'électrification rurale a concerné les bourgs (depuis 2002), puis les villages (2005-2010) avec pour objectif d'apporter l'électricité dans plus de 20 000 villages de l'Ouest.

Les territoires ruraux sont aussi de fait des zones d'affrontement avec les espaces naturels. C'est notamment le cas dans les plaines de Sanjiang, le plus grand ensemble de zones humides d'eau douce de toute la Chine. Cette région naturelle appelée Beidahuang (le « Grand Nord sauvage »), située dans le nord-est de la province du Heilongjiang, aux confins des fleuves Amour, Oussouri et Songhua, a été confrontée à un puissant front pionnier agricole du début des années 1950 aux années 1970. Paysans locaux, soldats et « jeunesse éduquée urbaine » (*zhishi qingnian* ou, en abrégé, *zhiqing*) ont converti les zones humides en champs cultivés, notamment en vastes parcelles de riz hâtif de haute latitude souvent gérées par des fermes d'État. En à peine une cinquantaine d'années, le *Beidahuang* est devenu le *Beidacang* (le « Grand grenier à grains du Nord »), une puissante base de production céréalière de Chine. Sur 5,5 millions d'hectares de terres noires, il produit désormais plus de 42 millions de tonnes de grains, sur les 528

millions de tonnes de la production chinoise totale. Cette performance s'est traduite par une disparition massive des zones humides. On estime qu'en un demi-siècle, près de 80 % de la superficie des zones humides ont disparu, soit une diminution de 4,32 millions d'hectares. Les zones humides de la plaine du Sanjiang se réduisent désormais à environ un million d'hectares.

3.1.4. Périphéries

Les immensités désertiques, steppiques et montagneuses de la Chine représentent un ensemble de milieux physiques fragiles, riches en biodiversité, longtemps protégés par les religions ou cultes traditionnels des minorités ethniques locales (Giroir, 2008). Pour des raisons géostratégiques, ces régions ont été l'objet d'une politique systématique de colonisation Han qui non seulement a considérablement aggravé la pression démographique sur le milieu, mais a également introduit un mode de développement infiniment plus intensif. Ces immensités à faible densité ont été l'espace de déploiement privilégié pour certaines activités militaires et stratégiques : ainsi, la zone du lac Lob Nor représente-t-elle une ancienne base d'essais nucléaires. Pour rééquilibrer le niveau de développement de ces régions avec celui de la Chine de l'Est, mais aussi pour en exploiter les ressources minières et énergétiques, le Grand Plan de développement de l'Ouest (Xibu Dakaifa) a été lancé en 2000. La mise en valeur des ressources locales (sites miniers, champs d'hydrocarbures, réseaux de pipelines, etc.) produit de multiples impacts sur l'environnement, parfois au sein même des parcs nationaux. Régions frontalières, elles sont désormais traversées par de grandes infrastructures de communication, vecteur de colonisation Han et nouvelles routes commerciales de la soie, qui entraînent une fragmentation des territoires naturels (Giroir, 2007a). Ainsi, la ligne ferroviaire Golmud-Lhasa inaugurée en 2006, la plus haute du monde (80 % à plus de 4 000 m, dont une large partie sur du pergélisol), traverse-t-elle les réserves naturelles de Kekexili, Qumar et Soga, entravant les migrations des antilopes du Tibet, malgré d'incontestables efforts pour limiter les impacts environnementaux.

Les impacts de cette nouvelle logique de développement n'ont été qu'atténués par la mise en place des plus grandes aires protégées de la Chine. Ces périphéries comptent ainsi divers mégaparc naturels de plusieurs millions d'hectares, notamment au Tibet-Qinghai (Qiangtang :

29,8 millions d'hectares ; Sanjiangyuan : 15,2 millions d'hectares) et au Xinjiang (Luobupo Yeluotuo : 7,8 millions d'hectares). Qiangtang (Tibet) représente l'une des plus grandes réserves naturelles terrestres du monde. Les périphéries chinoises représentent également le principal champ d'expansion des énergies renouvelables, sous la forme notamment de mégafermes solaires et surtout éoliennes au Xinjiang, au Qinghai et en Mongolie-Intérieure.

3.2. SPATIALITÉS PLURIELLES :

TYPES DE SPATIALITÉ ET DE SPATIALISATION

3.2.1. Différenciation territoriale

Les phénomènes sévères de pollution observés récemment dans des métropoles comme Beijing ou Harbin ne doivent pas laisser penser qu'il y a aggravation dans toutes les métropoles chinoises. Dans certains cas, il peut y avoir amélioration, comme à Chongqing : longtemps surnommée « ville du brouillard » et des « pluies noires », la ville a réalisé des investissements considérables et a vu sa situation s'améliorer, au moins temporairement. D'une manière générale, il faut se garder du risque d'extrapolation des phénomènes extrêmes et, en se démarquant d'une vision sensationnaliste, adopter un point de vue relativiste.

3.2.2. Transferts territoriaux, ou le jeu de mistigri

L'un des processus en œuvre consiste à transférer la crise écologique d'un territoire vers un autre territoire. Dans ce processus qui s'apparente à un jeu de mistigri, où chacun se repasse la mauvaise carte ou à la pyramide de Ponzi, il y a des territoires perdants et des territoires gagnants.

À une échelle macrorégionale, le XII^e Plan quinquennal prévoit la transformation des régions côtières d'usines du monde en un ensemble de *hubs* de recherche et développement, de haute technologie, et de services tournés vers l'innovation. Cela suppose le transfert progressif des activités productives vers l'*hinterland* ou l'incitation des nouvelles capacités de production à s'y implanter.

À une échelle plus fine, des phénomènes de transfert territoriaux peuvent s'observer en Chine. Le transfert des industries lourdes hors des métropoles est devenu courant. Le symbole de ces transferts est représenté par la fermeture et le déplacement hors de la capitale du gigantesque combinat sidérurgique Shougang, source majeure de pollution de la capitale. Fondé en 1919 dans le district de Shijingshan, à seulement 17 kilomètres à l'ouest de la place Tian'anmen, ce géant de l'acier a produit à son maximum 10 millions de tonnes par an et employé 200 000 travailleurs. Après la décision officielle de transfert, en 2007, une nouvelle aciérie sur l'eau, plus moderne, moins polluante est entrée en production en 2008 à Caofeidian (province du Hebei) sur une île située dans le golfe de Bohai au sud de Tangshan. Une part importante des usines de Beijing a été transférée vers le Hebei ; devenu le réceptacle de ces nuisances, le Hebei est devenu l'une des provinces les plus polluées de Chine, ainsi que sa capitale, Shijiazhuang. Certains transferts s'opèrent au sein d'un bassin hydrographique. Ainsi, la limitation des industries le long du fleuve Jaune s'est traduite par leur transfert dans les affluents. De même, dans le cadre du rationnement de l'eau du fleuve Jaune, priorité a été accordée aux villes au détriment des campagnes. La crise écologique n'a pas disparu, seule son expression territoriale a changé. Le passage de la concentration de la crise écologique à sa dispersion la rend plus discrète, donc plus aisément gérable par les autorités.

Les transferts peuvent s'effectuer entre espaces ruraux. Le déclin des terres cultivées dans les zones urbaines et industrielles a été en partie compensé par la mise en place d'un front pionnier rizicole au Heilongjiang sous la forme de vastes fermes d'État mécanisées, au détriment des zones humides de la plaine des Sanjiang.

3.3.3. Effets d'optique, ou la durabilité en trompe-l'œil

Certains territoires semblent représenter des entités emblématiques de la durabilité ; en réalité, ils gonflent artificiellement les statistiques. On a là une durabilisation en trompe-l'œil. Ainsi, le parc national de Qiangtang (Tibet) représente l'une des plus grandes réserves naturelles terrestres du monde avec 298 000 km² et contribue à lui seul à un tiers de la superficie

totale des parcs nationaux en Chine. Mais étant donné que ce parc se situe dans une zone inhabitée à des milliers de kilomètres de la Chine des hautes densités et qu'il est géré par une poignée d'employés, il s'agit largement d'un « parc de papier » (*paper park*) qui aboutit à maximiser l'importance des aires protégées en Chine.

3.3.4. Emboîtements d'échelle

Il arrive que les efforts de durabilisation d'un territoire soient réduits, voire annulés par le contexte territorial dans lequel ils s'inscrivent. Ainsi, les performances environnementales du projet de ville écologique Chine-Singapour de Tianjin, actuellement le plus grand du monde, se trouveront-elles nettement altérées par sa proximité à l'égard de la Nouvelle Zone de Binhai (Binhai Xinqu), puissante concentration d'industries polluantes. De même, une partie notable de la pollution de l'air sévissant à Beijing est-elle due aux provinces encadrantes voisines, notamment le Hebei.

3.3.5. Phénomènes projetés et transfrontaliérité

La question du développement durable en Chine dépasse très largement les frontières de la Chine elle-même (Giroir, 2010)¹². Les phénomènes aérologiques exportés par la Chine (pluies acides, tempêtes de sable et de poussières à longue distance, etc.), mais aussi les achats de ressources naturelles à l'étranger ont des impacts croissants sur le reste de la planète. Il est possible d'en faire une typologie, mais aussi une véritable géographie en distinguant les impacts proches et lointains, les effets négatifs et parfois positifs sur les économies locales. La Chine est devenue le premier importateur mondial d'« eau virtuelle » correspondant aux millions de tonnes d'eau ayant servi à cultiver les aliments importés. Par ses entreprises de construction réalisant des travaux à l'étranger, elle représente aussi un vecteur d'expansion du développement durable. Ainsi, la Chine construit actuellement 250 barrages dans plus d'une cinquantaine de pays.

4. ENJEUX ET PROSPECTIVE

La question du développement durable en Chine est loin de se cantonner à la seule problématique environnementale classique¹³. Elle échappe aussi largement aux débats concernant le statut de l'écologie politique dans les pays à économie de marché. L'échelle d'analyse se doit ici d'être plus vaste. Elle comporte des enjeux à la fois multiformes, d'une ampleur inédite et vitaux pour le pays. Elle touche également à un ensemble de réflexions sur le destin des grandes civilisations. Elle comporte des enjeux parfois vertigineux et pose des questions parfois embarrassantes. Il est possible de saisir ces enjeux à divers niveaux.

4.1. ENJEUX HISTORIQUES

La gravité actuelle de la crise écologique, et surtout les perspectives d'aggravation de cette crise conduisent à replacer le cas de la Chine dans le courant de réflexion beaucoup plus large sur le destin des grandes civilisations. Depuis les travaux fondateurs de Theodor Mommsen, au XIX^e siècle, et de ses successeurs (Spengler, Toynbee, Diamond, etc.), certains historiens, philosophes, anthropologues ou écologues ont réfléchi à la génétique des civilisations qui, comme les êtres humains, naissent, vivent et meurent, notamment en fonction de leur rapport à l'environnement. De grandes civilisations disparues comme celles de l'empire khmer (IX^e-XV^e siècles avec les temples d'Angkor) ou de l'Indus auraient été victimes de crises écologiques majeures, notamment hydrauliques. De fait, la question de l'eau est cruciale : ainsi, dans la Plaine de Chine du Nord, peuplée de plus de 200 millions d'habitants, les nappes phréatiques seront épuisées d'ici environ 30 ans.

Une vision pessimiste conduirait à penser que la Chine, faute de pouvoir contenir puis réduire une crise écologique multiforme, croissante et irréversible, pourrait rentrer dans un processus d'autodestruction. L'inflation incontrôlable des externalités négatives menacerait ainsi le territoire et la société. L'exportation d'une partie de la crise écologique en dehors du pays entraînerait également des conflits géopolitiques croissants (Giroir, 2007b).

Une vision optimiste verrait au contraire la Chine apporter des réponses de plus en plus efficaces à cette crise écologique à travers de lourds investissements technologiques et l'imposition progressive de normes

contraignantes. Les phénomènes non durables extrêmes d'aujourd'hui seraient du même ordre que ceux observés à Los Angeles, Londres ou au Japon par le passé, donc temporaires.

4.2. ENJEUX STRATÉGIQUES

Pour un pays de 1,4 milliard d'habitants, la question du développement durable revêt une dimension résolument stratégique. Cet impératif stratégique a des effets contradictoires. C'est notamment le cas en matière de sécurité ou de souveraineté alimentaire, en particulier céréalière. Le souvenir des famines de la Chine précommuniste (Mallory, 1926), mais aussi beaucoup plus récentes du début des années 1960¹⁴ (Xizhe, 1987 ; Jisheng, 2008, 2010a, 2010b ; Frank, 2010), où plus de 50 millions de Chinois ont péri, reste dans la mémoire collective. L'agriculture intensive non seulement n'est pas réversible ni facultative, mais elle n'obéit pas non plus à la seule loi du marché ou à celle du profit maximal ; elle apparaît comme collectivement impérative et appelée à se renforcer. Mais c'est aussi au nom de cette logique d'intensification que la Chine est le paradis de l'agroécologie, dont l'un des objectifs majeurs est précisément d'accroître les rendements. La sécurité énergétique représente un autre enjeu majeur pour la Chine, dont la population voit son niveau de vie augmenter fortement et sa mobilité individuelle exploser. La persistance d'une forte dépendance au carbone n'est pas un choix, elle est la conséquence de la nécessité d'une large autosuffisance nécessaire du pays en matière d'énergie. De même, la politique massive d'investissements dans les énergies renouvelables n'obéit pas seulement au souci de limiter les émissions de gaz à effet de serre ; elle s'explique en partie par le fait qu'il s'agit de sources d'énergie nationales.

4.3. ENJEUX ÉCONOMIQUES

La Chine a un point de vue ambivalent, voire schizophrénique sur le développement durable. D'un côté, elle part du constat qu'elle a raté la Révolution industrielle du XIX^e siècle et le décollage écologique postérieur à la Seconde Guerre mondiale. La Chine voit ainsi dans les écotechnologies une occasion historique de s'affranchir de la dépendance et de l'infériorité

technologique qui l'empêchent aujourd'hui de représenter une vraie hyperpuissance innovante et créatrice de normes pour le reste du monde. Le développement durable rebat en partie les cartes et ouvre ainsi un champ industriel nouveau pour asseoir son leadership mondial. D'un autre côté, nombre de décideurs politiques et économiques chinois voient dans le développement durable une invention des pays occidentaux pour freiner la croissance économique de la Chine. Ils le perçoivent comme un moyen détourné de renchérir les coûts de production, et donc d'affaiblir la compétitivité des produits chinois sur les marchés internationaux. De ce point de vue, le développement durable est interprété comme l'une des multiples formes de la stratégie de *containment* de la puissance chinoise. Bien plus, l'application des principes du développement durable suppose des contrôles, et donc des ingérences et des pertes de souveraineté nationale.

4.4. ENJEUX GÉOPOLITIQUES

La crise écologique sévissant en Chine comporte aussi beaucoup d'enjeux géopolitiques. Elle entraîne même parfois des recompositions géopolitiques intra-asiatiques inattendues. Alors même que, historiquement, la Chine entretient son image de victime de l'impérialisme japonais, l'exportation de ses nuisances environnementales (p. ex. smog, pluies acides, tempêtes de sable et de poussières, etc.) vers le Japon et la Corée la place en position d'accusée. Cette inversion des rôles nuit à sa politique d'image et à sa diplomatie de puissance moderne, responsable et respectable. Sa stratégie d'appropriation de ressources (terres cultivables, mines, etc.) en Afrique ou en Amérique latine brouille l'image qu'elle veut donner d'une puissance non colonialiste pouvant servir de modèle et de porte-parole aux pays en développement. Le rôle indirect de la Chine dans la déforestation des forêts tropicales pour des plantations de soja (Brésil) ou de palmiers à huile (Indonésie) en fait une cible privilégiée des ONG environnementales.

4.5. ENJEUX POLITIQUES

On ne peut éluder la question centrale des relations entre politique et développement durable en Chine. Bien des questions parfois dérangeantes peuvent être posées. Quelle est la nature des relations entre la nature non démocratique du régime politique actuel et l'état de l'environnement en Chine ? Y a-t-il une relation de cause à effet entre les deux ? Peut-on imputer la responsabilité de la crise écologique actuelle au Parti communiste chinois et à sa politique de croissance ? Un autre régime plus démocratique ferait-il mieux que celui de la Chine ?

La part considérable et inhabituelle des investissements en capital fixe dans la croissance chinoise met en lumière le rôle majeur des grands travaux. Si la politique de grands travaux s'inscrit dans une stratégie de développement rationnelle et tout à fait pertinente de construction d'un système d'infrastructures solide, elle revêt également en partie une dimension politique, voire psychologique. Ils visent à réactiver en permanence la fierté nationale et le patriotisme, afin de légitimer le maintien au pouvoir du Parti communiste. Ils s'inscrivent aussi dans une logique de réparation d'un peuple blessé par le « siècle d'humiliation » (milieu du XIX^e au milieu du XX^e siècle).

D'un côté, la politique de croissance aveugle et accélérée combinée à un parti unique prend encore trop peu en compte l'intérêt des individus, sacrifie le patrimoine naturel et culturel sur l'autel de la croissance, et génère spéculation, corruption et gabegie. De l'autre, la Chine, en tant que non-démocratie, est parfois la seule capable d'avoir une vraie stratégie à long terme à travers une planification pluriannuelle, de mobiliser à grande échelle les ressources financières, techniques et humaines, et d'imposer l'intérêt général sur les intérêts particuliers pour mener à bien des projets de grande envergure en matière de développement durable. À l'occasion, l'État chinois peut servir de garant de la souveraineté nationale comme pour les OGM.

4.6. ENJEUX ÉTHIQUES

Le développement durable en Chine pose des questions éthiques difficiles, notamment pour des géants démographiques tels que la Chine ou l'Inde, qui représentent en matière de décollage économique (*take-off*) des *late comers*

(tard venus, retardataires). D'un côté, ces pays où la pauvreté est encore une réalité massive¹⁵ ont un droit, voire un devoir de croissance. De l'autre, leur gigantisme leur interdit de se désintéresser des impacts de cette croissance sur le reste de la planète et son environnement ; il leur impose des responsabilités particulières dont les pays de plus petite taille peuvent s'exonérer sans grande conséquence. L'équation éthique pose la question de l'impératif catégorique à deux échelles territoriales différentes et antinomiques de légitimité : droit du territoire national et de sa population ou droit de la planète.

La question s'avère d'autant plus complexe que la Chine ne peut elle-même être prise comme une entité globale et homogène. En effet, une part importante des exportations chinoises est assurée par des filiales de multinationales occidentales et japonaises installées en Chine. Ainsi, au lieu d'attribuer l'entière responsabilité des nuisances environnementales de la Chine sur le reste du monde en la stigmatisant comme un « criminel climatique global », il apparaît préférable et plus juste de parler de « coresponsabilité » ; d'autant plus que souvent l'essentiel de la valeur ajoutée des produits fabriqués en Chine est capté par les distributeurs occidentaux, mécanisme classique de la Division internationale du travail.

CONCLUSION

La question du développement durable en Chine ne se pose pas du tout dans les mêmes termes que dans les autres pays. La présente étude est donc une contribution s'efforçant de faire ressortir les formes, les processus, les mécanismes et les enjeux largement spécifiques du développement durable en Chine. Il s'agit d'une première tentative de synthèse et de formalisation des aspects essentiels de la question ; elle se veut une invitation à aller plus loin dans la réflexion.

Parmi les principaux résultats de recherche de cette étude figure la mise au jour de quelques conditions d'une étude plus scientifique du développement durable, c'est-à-dire d'un discours non parasité par des considérations politiques, intentionnelles ou non. La question du développement durable en Chine conduit à mobiliser des outils théoriques et méthodologiques en partie non traditionnels. Elle pousse à envisager une

vision plus complexe de la temporalité et de la spatialité de la transition écologique. Ces aspects sont appréhendés dans leur dimension phénoménologique, mais aussi parfois qualitative. Cette étude propose un nouveau modèle, celui d'une « double transition écologique inversée » en Chine, assortie à des échelles plus fines de multiples « transitions plurielles ». Dans une tentative de synthèse de l'analyse, elle tente également de mettre au jour le mode d'articulation entre ces processus transitionnels contradictoires et parfois paradoxaux.

La présente analyse apparaît d'autant plus importante à poursuivre que les enjeux de la question du développement durable en Chine s'avèrent véritablement essentiels et déterminants pour la Chine elle-même, mais aussi pour le reste du monde.

BIBLIOGRAPHIE

Altieri, M. (1995). *Agroecology : The Science of Sustainable Agriculture*, - Boulder, Westview Press.

Agence France presse (2013). « China's booming auto market will nearly double by 2019 », *Business Insider*, 30 août, <<http://www.businessinsider.com/chinese-auto-market-to-double-by-2019-2013-8>>, consulté le 20 février 2014.

Ansfield, J. et K. Bradsher (2010). « China report shows more pollution in waterways », *The New York Times*, 9 février, <<http://www.nytimes.com/2010/02/10/world/asia/10pollute.html>>, consulté le 20 février 2014.

Balkan, E. (2012). « The dirty truth about China's incinerators », *The Guardian*, 4 juillet, <<http://www.theguardian.com/environment/2012/jul/04/dirty-truth-chinas-incinerators>>, consulté le 20 février 2014.

Chang, G. G. (2001). *The Coming Collapse of China*, New York, Random House Press.

Economy, E. C. (2010). *The River Runs Black : The Environmental Challenge to China's Future*, Ithaca, Cornell University Press.

- Edmonds, R. L. (1994). *Patterns of China's Lost Harmony. A Survey of the country's environmental degradation and protection*, Londres, Routledge.
- Frank, D. (2010). *Mao's Great Famine. The History of China's Most-Devastating Catastrophe, 1958-62*, New York, Walker & Company.
- Giroir, G. (2007a). « Les impacts anthropiques dans les parcs nationaux chinois : approche géographique », *Géocarrefour*, vol. 82, n° 4, p. 187-197.
- Giroir, G. (2007b). « La Chine au risque de la mondialisation. La mondialisation au risque de la Chine », dans P. Cadène (dir.), *La mondialisation. L'intégration des pays en voie de développement*, Paris, Éditions SEDES, coll. « Diem », p. 203-215.
- Giroir, G. (2008). « La notion de "limnosystème sacré" : le cas des lacs bordiers de la Russie, Lanas (Xinjiang, Chine) et Khövsgöl (Mongolie) », dans L. Touchart (dir.), *Du lac Baïkal à la mer d'Aral et du Léman à l'océan. Eau et développement durable dans l'ère de la globalisation. Approches comparatives en Russie, CEI et Eurasie*, actes des Dialogues européens d'Évian, 14-15 septembre, p. 127-138.
- Giroir, G. (2010). « L'empreinte écologique mondiale de la Chine », dans M. Tsalefac et al. (dir.), *L'Afrique centrale, le Cameroun et les changements globaux*, Yaoundé, Presses universitaires d'Orléans.
- Giroir, G. (2012). « Les parcs nationaux en Chine : approche géohistorique », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 43, n°s 1-2, p. 253-285.
- Giroir, G., L. Hui et V. Maleval (2011). « La question du réchauffement climatique en Chine : du "global climate criminal" à la superpuissance des greentechs », dans M. Tabeaud et A. Kislov (dir.), *Le changement-climatique. Europe, Asie septentrionale, Amérique du Nord*, Quatrièmes Dialogues européens d'Évian, p. 105-121.
- Gourou, P. (1940). *La terre et l'homme en Extrême-Orient*, Paris, Armand Colin.
- Gourou, P. (1972). *La terre et l'homme en Extrême-Orient*, Paris, Armand Colin.
- Gourou, P. (1984). *Riz et civilisation*, Paris, Fayard.

- Grousset, F. E. *et al.* (2003). « Case study of a Chinese dust plume reaching the French Alps », *Geophysical Research Letters*, vol. 30, n° 6, 1277.
- Guoxiang, S. (2009). « New stories of old shantytowns », dans W. Mengkui (dir.), *Good Governance in China. A Way towards Social Harmony. Case Studies by China's Rising Leaders*, Londres et New York, Routledge, p. 63-75.
- Jisheng, Y. (2008). *Tombstone : An Account of Chinese Famine in the 1960s*, Hong Kong, Cosmos Book.
- Jisheng, Y. (2010a). *Tombstone : An Account of Chinese Famine from 1958-1962*, Hong Kong, Cosmos Book.
- Jisheng, Y. (2010b). « The fatal politics of the PRC's great leap forward : The preface to tombstone », *Journal of Contemporary China*, vol. 19, n° 66, p. 755-776.
- Kahn, J. et J. Yardley (2007). « As China roars, pollution reaches deadly extremes », *The New York Times*, 26 août, <http://www.nytimes.com/2007/08/26/world/asia/26china.html?oref=login&_r=0>, consulté le 20 février 2014.
- Lester, B. (1995). *Who Will Feed China ?*, New York, W.W. Morton.
- Mallory, W. H. (1926). *China : Land of Famine*, New York, American-Geographical Society.
- Navarro, P. (2008). *The Coming China Wars*, Upper Saddle River, Pearson Education.
- Pumin, Y. (2012). « Say goodbye to rickety life. Liaoning completes renovations of shantytowns », *Beijing Review*, 6 août, <http://www.bjreview.com.cn/print/txt/2012-08/06/content_473372.htm>, consulté le 20 février 2014.
- Smil, V. (1984). « The bad earth : Environmental degradation in China », dans V. Smil (dir.) (1993), *China's Environmental Crisis : An Inquiry into the Limits of National Development*, Armonk, M.E. Sharpe.
- Vennemo, H. *et al.* (2009) « Environmental pollution in China : Status and trends », *Review of Environmental Economics and Policy*, vol. 3, n° 2, p. 1-22.

- Watts, J. (2011). « China makes gain in battle against desertification but has long fight ahead », *The Guardian*, 4 janvier, <<http://www.theguardian.com/world/2011/jan/04/china-desertification>>, consulté le 20 février 2014.
- Wenhua, L. (2001). *Agro-Ecological Farming Systems in China*, Paris, Éditions UNESCO.
- Xinhua (2007). « China warns of environmental “catastrophe” from the Three Gorges Dam », 26 septembre, <http://news.xinhuanet.com/english/2007-09/26/content_6796234.htm>, consulté le 20 février 2014.
- Xizhe, P. (1987). « Demographic consequences of the great leap forward in China’s provinces », *Population and Development Review*, vol. 13, n° 4, p. 639-670.
- Zhong, G. (1987). « Un complexe géographique de base : digues à mûrier et étangs à poisson en Chine du Sud », *L’espace géographique*, vol. 2, p. 95-100.
-

- 1 . Sur le sujet, lire des auteurs comme L. Brown, J. B. Callicott, A. Gorz, R. Hopkins, etc.
- 2 . Lire J. A. Schumpeter, J. Kornai, etc.
- 3 . Lire T. Hagerstrand, etc.
- 4 . Dans le détail, l'homogénéité du discours gouvernemental en matière écologique n'est pas totale : p. ex. la ligne dominante procroissance a été tempérée par les prises de position audacieuses de Pan Yue, l'un des vice-ministres du ministère de Protection de l'environnement.
- 5 . Cette pratique reprend en partie une longue tradition impériale.
- 6 . On concentrera ici le propos sur le discours tenu par les observateurs occidentaux, sans oublier toutefois qu'il peut également être tenu par certains analystes chinois eux-mêmes (voir les « héros de l'environnement » à la section 2.2.1).
- 7 . Une « eau potable sûre » (*safe drinking water*) répond à trois critères : volume disponible d'au moins 20 litres par jour et par personne ; temps d'accès inférieur à 20 minutes ; taux d'approvisionnement garanti d'au moins 90 %.
- 8 . La municipalité autonome de Chongqing (82 401 km²) compte près 18 millions d'habitants (2010).
- 9 . De fait, les stations de chargement des batteries pour voitures électriques ont commencé à apparaître en 2013, notamment à Shanghai (Zone de démonstration internationale des véhicules électriques, district de Jiading).
10. Les deux grands « modèles » de Wenzhou (Zhejiang) et du Jiangsu méridional (Jiangnan).
11. Fin 2003, il y avait encore 29 000 villages avec environ 7 millions de foyers ruraux (environ 3,5 % de la population totale) non connectés au réseau électrique.
12. Sur la découverte de sable du Taklamakan au sommet des Alpes (20 000 kilomètres), voir Grousset *et al.*, 2003.
13. La dimension sociétale du développement durable n'a pas été abordée ici. L'auteur a traité la question des fractures socioterritoriales en Chine par ailleurs, notamment en explorant le thème des *gated communities*.
14. Certains cas d'anthropophagie ont été observés.
15. En Chine, malgré une réduction remarquable de l'extrême pauvreté, 30 % de la population vit encore avec moins de 2 dollars US par jour, et 62 % avec moins de 4 dollars US par jour.



4

PARTIE

**RELATIONS
DE LA CHINE
AVEC LES RÉGIONS
FRONTALIÈRES ET
NON FRONTALIÈRES**

LA CHINE ET «SA» MER DE CHINE DU SUD

**La concrétisation d'un projet
géopolitique hérité sur fond
de modernisation militaire
et de garde côtière**

Sébastien Colin

Les multiples tensions observées depuis la fin des années 2000 entre la Chine et ses voisins au sujet des questions de souveraineté et des frontières en mer de Chine du Sud révèlent incontestablement une plus grande fermeté des autorités chinoises dans les discours ainsi qu'une affirmation plus forte sur des espaces maritimes proches (*jinhai*) qu'elles considèrent désormais comme partie intégrante des intérêts fondamentaux (*hexin liyi*) du pays. Pour beaucoup, cette « affirmation » de la Chine résulte de la croissance de

sa puissance militaire, son « triomphalisme » dans le sillage de la crise financière occidentale de 2008 et du nationalisme exacerbé de ses dirigeants et de sa population. En suscitant de nombreuses inquiétudes en Asie du Sud-Est et aux États-Unis, elle a poussé l'administration Obama, via l'élaboration de la politique du « pivot asiatique », à intensifier l'engagement américain en Asie-Pacifique, faisant en même temps de la mer de Chine du Sud un théâtre de la rivalité stratégique sino-américaine. Concrètement, outre les incursions récurrentes dans les eaux contestées, plusieurs actions chinoises visant à marquer sa souveraineté ou à appuyer ses revendications maritimes témoignent effectivement, ces dernières années, d'une posture plus ferme de la part de Beijing. Mais ces différentes actions appuient en mer de Chine du Sud des revendications anciennes, si bien qu'elles s'inscrivent selon nous dans un projet géopolitique hérité dont l'origine remonte au tournant du ^{xx}^e siècle et plus encore au cours des années 1930 et 1940. Un bref rappel historique, qui mériterait bien sûr d'être plus poussé, montre en effet l'existence d'une certaine continuité dans les discours comme dans les actions qui furent pendant très longtemps essentiellement de nature réactive avant d'évoluer progressivement au cours des années 1990 sur fond de modernisation de la marine. Par ailleurs, cette plus grande fermeté chinoise nécessite à nos yeux de s'intéresser de plus près aux divers acteurs civils et paramilitaires responsables de la gestion et de la sécurité des espaces maritimes qui furent, au cours de l'année 2013, au cœur d'un vaste programme de restructuration et dont le rôle dans la politique, les litiges et les tensions maritimes s'est fortement accru ces dernières années. Ce sont donc ces questions d'héritage, de modernisation militaire et de restructuration de la garde côtière que nous évoquerons brièvement dans ce court chapitre qui est volontairement informatif et limité à quelques grandes idées.

1. UNE POSTURE INCONTESTABLEMENT PLUS FERME DE BEIJING DEPUIS LA FIN DES ANNÉES 2000...

Les actions chinoises visant ces dernières années à marquer sa souveraineté ou à soutenir ses revendications territoriales en mer de Chine du Sud ont été nombreuses. Nous en soulignons ci-dessous quelques-unes sans bien sûr rechercher la pleine exhaustivité. Un premier exemple réside dans l'envoi par Beijing en 2009 au Bureau des Nations unies du droit de la mer d'une note de protestation à l'encontre du projet de délimitation du plateau continental entre le Vietnam et la Malaisie, accusé « d'enfreindre sérieusement la souveraineté, les droits souverains et la juridiction de la Chine en mer de Chine du Sud », à laquelle a été attachée pour la première fois la carte dite de « la ligne aux neuf traits ».

Plus récemment, notons l'impression en 2012 des nouveaux passeports chinois, comprenant sur certaines pages des cartes des espaces maritimes revendiqués, et le développement du tourisme dans l'archipel des Paracels, renforcé par la création, le 24 juillet 2012, de la municipalité de Sansha, désormais officiellement en charge des îles occupées et revendiquées en mer de Chine méridionale et sur laquelle 1,6 milliard de dollars US d'investissements ont été injectés fin 2012 pour la construction d'infrastructures.

Un troisième exemple réside dans l'adoption, au cours de l'automne 2013, par le Comité du PCC de la province chinoise de Hainan, d'un nouveau texte de loi relatif à la pêche en mer de Chine du Sud. Selon ce texte, tout étranger ou bateau de pêche étranger qui entre sans permission dans les eaux placées sous la juridiction du Hainan pour pêcher ou effectuer des recherches sur les ressources piscicoles serait passible de poursuites, de confiscation des biens ou d'amendes administratives. En d'autres termes, les bateaux de pêche étrangers semblent avoir l'obligation d'obtenir un permis avant de pouvoir entrer dans les eaux relevant de la juridiction de la province incluant, semble-t-il, les secteurs revendiqués et contestés par les pays voisins. De ce fait, dès son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014, cette nouvelle Loi sur la pêche a rapidement suscité de nombreuses réactions, allant de vives critiques et inquiétudes aux Philippines et au Vietnam à des condamnations fermes de la part des États-Unis, qui ont jugé cette initiative chinoise comme une « provocation » et « un acte dangereux ». Aux yeux

des autorités chinoises, cependant, cette Loi n'est qu'une seconde « révision technique » d'une législation provinciale sur la pêche, promulguée en 1993 et révisée une première fois en 2008, qui a officiellement pour objectif

de renforcer la protection, la reproduction, l'exploitation et l'utilisation rationnelle des ressources halieutiques, de défendre les droits et intérêts légitimes des pêcheurs, de garantir la qualité des produits aquatiques, de promouvoir le développement durable du secteur de la pêche ainsi que de protéger les ressources halieutiques et l'environnement écologique.

Toujours d'après les autorités chinoises, les dispositions de cette révision, relatives à l'entrée des bateaux de pêche étrangers dans les zones maritimes sous juridiction chinoise « sont identiques à celles de la Loi nationale sur la pêche de 1986 » et « complètement conformes au droit international ». Au-delà des discours, justifications et accusations des uns et des autres, cette nouvelle décision représente, quoi qu'il en soit, un acte supplémentaire de la Chine visant à marquer sa souveraineté et à soutenir ses revendications en mer de Chine du Sud. Elle est à ce titre totalement conforme à la Loi sur la mer territoriale et la zone contiguë adoptée par Beijing le 25 février 1992. Dans ce contexte, que cette loi soit relative à la pêche, un domaine jugé bien souvent à tort comme moins sensible et moins stratégique que les hydrocarbures et le transport maritime, ne doit surtout pas nous faire sous-estimer les fortes implications qu'elle recouvre en matière de sécurité et de stabilité régionales puisqu'il s'agit bien ici d'une volonté d'administrer des eaux revendiquées par le biais d'une décision unilatérale. Le fait que ce soit une « législation provinciale » ne doit pas non plus cacher la dimension nationale de cette décision, d'une part parce qu'elle a été validée par Beijing et qu'elle s'inscrit dans une loi nationale, et d'autre part parce que la province de Hainan possède aujourd'hui de nombreuses prérogatives relatives à l'administration et à la sécurité de la mer de Chine du Sud.

Enfin, notons comme dernier exemple l'installation, au printemps 2014 par la China National Offshore Oil Corporation (CNOOC), d'une plateforme pétrolière offshore dans les eaux des îles Paracels également revendiquées par le Vietnam, dont les implications en matière de sécurité et sur le plan économique se sont révélées importantes. Outre les habituelles protestations diplomatiques des autorités vietnamiennes, cette nouvelle action chinoise a en effet suscité, entre autres, de très vives manifestations

anti-chinoises au Vietnam – certes bien aidées par le laisser-faire du pouvoir vietnamien – ainsi que l’arrêt temporaire de certains projets de coopération économique le long de la frontière terrestre entre les deux pays.

2. ... QUI S’INSCRIT DANS UN PROJET GÉOPOLITIQUE HÉRITÉ...

À nos yeux, ces différentes actions chinoises en mer de Chine du Sud, qui reposent sur des revendications anciennes, s’inscrivent en partie dans un projet géopolitique hérité. L’intérêt de l’empire chinois pour les îles de la mer de Chine du Sud émerge à la toute fin du XIX^e siècle, d’abord en réaction à l’incursion occidentale, puis plus tard pour des raisons économiques et stratégiques. C’est ainsi que des patrouilles sont menées à partir du Guangdong dans les archipels des Pratas et des Paracels avec pour principal objectif d’y contrer les ambitions japonaises (1895) et françaises (1899). À partir de 1909, ces deux espaces insulaires sont administrativement intégrés à la province du Guangdong, dont le gouvernement devient alors un acteur majeur dans la défense des droits territoriaux autoproclamés et dans la mise en place d’une planification économique, alors fortement souhaitée par des entrepreneurs locaux. Ce rôle du Guangdong est d’autant plus important que les années 1910 et 1920 sont marquées par l’absence d’un pouvoir central continu en Chine et de nombreuses luttes de pouvoir internes qui semblent empêcher alors la mise en place d’une politique maritime cohérente et concrète.

Le tournant majeur semble intervenir avec la décennie de Nankin (1927-1937), période au cours de laquelle le désir de la République de Chine de se constituer en puissance maritime s’affirme véritablement. Bien qu’elles n’aient alors aucun moyen militaire et économique pour défendre et exploiter les archipels de la mer de Chine du Sud, qui sont alors entre les mains des puissances françaises et japonaises, les autorités républicaines ne cessent néanmoins de défier diplomatiquement ces dernières. Surtout, elles publient aux niveaux national et provincial de nombreux édits et ordonnances ainsi que de nombreux rapports géographiques et cartes (notamment par l’entremise de l’Université Sun Yat-sen à Guangzhou), qui continuent de peser aujourd’hui dans l’argumentation officielle justifiant

l'appartenance historique des îles de la mer de Chine du Sud à la Chine. C'est également durant cette période que semble se construire progressivement une frontière maritime en mer de Chine du Sud dont l'aboutissement réside dans la publication, en 1947, de la « ligne aux onze traits » (*chuantong haijiang xian*, soit littéralement « ligne frontalière maritime traditionnelle ») que l'on retrouve aujourd'hui de manière systématique, bien qu'avec deux traits en moins, sur toutes les cartes officielles de la République populaire de Chine.

Après 1949, alors même que la République de Chine en exil sur l'île de Taïwan s'empare, en 1956, de l'île d'Itu Aba dans l'archipel des Spratleys, la République populaire annexe de son côté en deux temps (1958 et 1974) les îles Paracels, avant de se lancer, en 1987, avec néanmoins quelques années de retard par rapport à ses voisins vietnamiens et philippins, dans la course à l'occupation des Spratleys. Ainsi, la République populaire n'a pas seulement hérité des revendications autoproclamées de la République, mais s'est bel et bien lancée dans un premier temps dans la concrétisation d'annexions territoriales avant de reprendre à son compte la construction d'une puissance maritime chinoise. Les coups de force énoncés ci-dessus prennent pied dans un cadre législatif national caractérisé par la Déclaration sur la mer territoriale de septembre 1958 puis la Loi sur la mer territoriale et la zone contiguë de février 1992 au sein desquelles l'appartenance des différentes îles de la mer de Chine du Sud à la Chine est tour à tour rappelée. Parallèlement, après l'admission de la République populaire à l'ONU, les autorités communistes prennent part aux négociations du droit de la mer dont elles signent la Convention en 1982 avant de la ratifier en 1996, et ce, bien que le contenu des textes législatifs nationaux ne soit pas toujours en pleine conformité avec les règlements internationaux.

3. ... SUR FOND DE MODERNISATION DE LA MARINE...

La plus grande fermeté de la Chine en mer de Chine du Sud s'exprime sur fond de modernisation de la marine chinoise, ce qui représente, on le sait, une source d'inquiétudes au sein des pays voisins ainsi qu'aux États-Unis. Lancée à la fin des années 1980, cette modernisation s'est fortement

accélérée au cours des années 1990 et 2000. La livraison, en 2012, du premier porte-avions et la mise en chantier d'un second en 2014, de même que la construction d'une nouvelle base de sous-marins balistiques et nucléaires à Sanya, au sud de l'île de Hainan, en sont de récents témoignages.

Cette modernisation a pour objectif de construire une puissante marine de haute mer, dont le rôle est de défendre l'« intégrité du territoire », les « vastes eaux territoriales » et les « intérêts et droits maritimes » du pays ainsi que de « sécuriser les routes maritimes et l'accès aux ressources marines nécessaires au développement économique ». Plus globalement, il s'agit de pouvoir résister à un éventuel conflit asymétrique dans le détroit de Taïwan ou dans les mers de Chine et de projeter ses forces en haute mer. Elle suit une stratégie en trois étapes : tout d'abord moderniser les forces navales opérant à l'intérieur de la première chaîne d'îles, qui va du Japon à l'Indonésie, afin de mieux sécuriser les mers bordières et de pouvoir intervenir dans le cas d'un affrontement autour de Taïwan ou de tout autre litige insulaire ; ensuite, développer une force navale régionale capable d'aller au-delà de cette première chaîne et d'atteindre la deuxième chaîne d'îles, incluant Guam, les confins insulaires orientaux indonésiens, et le nord de l'Australie – étape essentielle, car elle doit permettre à la marine chinoise de sécuriser les lignes maritimes avant la traversée des multiples détroits indonésiens et philippins ; enfin, développer d'ici le milieu du XXI^e siècle une force navale globale capable de naviguer sur l'ensemble des mers du globe, particulièrement les océans Indien et Pacifique, au côté des marines indiennes, japonaises et américaines. À cette modernisation s'ajoute l'élaboration de nouveaux concepts de défense comme la « stratégie de déni d'accès » (*zuzhi jinru zhanlüe*), la « stratégie de défense au large » (*jinhai fangyu*) ou encore la « stratégie de défense dans les mers lointaines » (*yuanhai fangwei*), tout cela sur fond de théorie de « puissance maritime » chère à l'Amiral Alfred T. Mahan, qui inspire fortement les marins et stratèges chinois comme jadis, au tournant du XX^e siècle, les marines américaines, britanniques, françaises, allemandes ou encore japonaises.

4. ... ET DE RESTRUCTURATION DE LA GARDE CÔTIÈRE

L'affirmation de la puissance chinoise et le maintien de la sécurité en mer de Chine du Sud ne passent pas uniquement par la modernisation de la marine. Elle est aussi passée par le développement de diverses agences dites « d'application de la Loi maritime » qui ont été l'objet, au printemps 2013, d'un vaste plan de restructuration. Déjà évoqué à plusieurs reprises dans le passé, notamment lors du XVII^e Congrès national du Parti de 2007, mais jamais vraiment mis en place, ce plan a finalement été dévoilé en mars 2013 à l'occasion de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire¹. Il a consisté à unifier les forces de la Garde côtière (Zhongguo haijing), le Commandement d'application des Lois sur la pêche (Zhongguo yuzheng) et les troupes maritimes anticontrebandes des douanes (Haiguan zongshu) en un Bureau national des affaires océaniques (Zhongguo haijing ju) intégré à l'Administration océanique d'État (Zhongguo haiyang ju) dont dépendait jusqu'à la Surveillance maritime de Chine (Zhongguo haijian)². Pour beaucoup d'experts chinois³, cette unification sous une seule et même administration était essentielle. Elle devrait permettre en effet d'éliminer les tares de l'organigramme précédent, marqué par un éclatement administratif, de nombreux chevauchements des responsabilités et une quasi-absence de coordination des actions (tableau 8.1). L'objectif de cette restructuration est donc clair : il s'agit pour la Chine de construire une puissante garde côtière capable de sécuriser ses eaux territoriales et de préserver ses intérêts maritimes.

TABLEAU 8.1

Les agences d'application de la Loi maritime (Maritime Law Enforcement Agencies) en Chine avant la restructuration de mars 2013

Nom	Nom anglais	Sigle	Nom chinois	Administration de tutelle	Missions
Gardes-côtes	China Coast Guard	CGC	Zhongguo gongan bianfang haijing budui	Ministère de la Sécurité publique	Maintien de l'ordre et de la sécurité (incluant les opérations de sauvetage) dans la mer territoriale.

(Zhongguo
haijing)
中国公安
边防海警
部队
(中国海
警)

Administration de la sécurité maritime	China Maritime Safety Administration	CMSA	Zhonghua renmin gongheguo haishiju (Zhongguo haishiju) 中华人民 共和国海 事局 (中国海事 局)	Ministère des Transports	Sécurité du trafic maritime et des ports, inspection des navires et des infrastructures offshore, responsable des investigations en cas d'accident, recherche et sauvetage. Lieux d'action : mer territoriale et certains grands cours d'eau (Yangzi, rivière des Perles, Amour).
Surveillance maritime	China Marine Surveillance	CMS	Zhongguo haijian 中国海监	Administration océanique d'État (agence administrative subordonnée au ministère des Terres et des Ressources)	Responsable de l'application des lois maritimes nationales et du maintien de l'ordre à l'intérieur des eaux territoriales et de la zone économique exclusive, de la protection de l'environnement maritime et des ressources naturelles, ainsi que de l'aide à la navigation et des opérations de sauvetage.
Commandement d'application des Lois de	China Fisheries Law Enforcement	FLEG	Zhongguo yuzheng	Bureau d'administration des pêches du ministère	Responsable de l'application des lois concernant la pêche

la pêche	Command	中国渔政	de l'Agriculture	et les ressources marines à l'intérieur des eaux territoriales et de la zone économique exclusive (protection des navires de pêche et des pêcheurs, résolution des disputes relatives aux activités halieutiques, avec les pays voisins, prévention contre la pêche illégale et protection des ressources marines).

Administration générale des douanes	General Administration of Customs	GAC	Haiguan zongshu 海关总署	Conseil des affaires d'État	Force maritime responsable de la lutte contre la contrebande dans les ports et eaux territoriales.

Pour ce faire, les forces de la garde-côtière ont été dotées de flottes et de petites unités aériennes de taille variable ainsi que d'un armement léger. Certains observateurs ont néanmoins noté, avant la restructuration de 2013, l'existence d'un processus de « militarisation », que les experts chinois qualifient de *wuzhuanghua* (*weaponization* en anglais)⁴, qui consisterait en fait en des transferts d'armements et d'équipements, parfois anciens, des forces navales de l'Armée populaire de libération (APL) vers les forces des gardes-côtes⁵. Au regard des fortes tensions qui se sont manifestées dans les mers de Chine ces dernières années, ce processus de « militarisation » d'un organisme dépendant d'une administration civile interroge bien sûr et n'est pas sans inquiéter nombre d'observateurs aux États-Unis ou dans les pays voisins. Il souligne surtout pour l'heure un état de sous-équipement et s'inscrit donc, aux yeux des autorités chinoises, dans un long et récent processus de modernisation technologique qui vise surtout, dans un premier temps, à combler l'important retard technologique entre la garde côtière chinoise et ses homologues américaines et japonaises.

CONCLUSION

La modernisation de la marine et la restructuration de la garde côtière chinoise sont sans conteste des outils incontournables qui visent à faire de la Chine la principale puissance maritime de la région. Ses revendications héritées et son désir d'éviter que toute puissance extérieure à la région s'impose indéniablement comme puissance dominante en mer de Chine du Sud – un fait qu'elle n'avait pas pu éviter au tournant du ^{xx}^e siècle du fait justement de la faiblesse de ses institutions maritimes – sont désormais concrétisés par une posture plus ferme dont les implications à terme en matière de sécurité et de stabilité régionales mériteraient d'être plus finement analysées. Une autre question essentielle à évaluer est celle de la coopération maritime dans les domaines économiques et de la sécurité non traditionnelle, envers laquelle les autorités chinoises se prononcent favorablement, mais dont la concrétisation éventuelle n'est pas toujours bien évaluée. Or s'il y a bien un domaine où la modernisation militaire et la restructuration de la garde côtière pourraient avoir un impact positif, c'est bien celui de la coopération maritime.

BIBLIOGRAPHIE

Agence France presse (2012). « China adds destroyers to marine surveillance : Report », *The Strait Times*, 31 décembre, <<http://www.straitstimes.com/the-big-story/asia-report/china/story/china-adds-destroyers-marine-surveillance-report-20121231>>, consulté le 29 avril 2013.

China Daily (2013). « Nation merging maritime patrol forces », 11 mars, <http://www.china.org.cn/china/NPC_CPPCC_2013/2013-03/11/content_28199656.htm>, consulté le 29 avril 2013.

Cole, M. J. (2013). « China's maritime surveillance fleet adds muscle », *The Diplomat*, 3 janvier, <<http://thediplomat.com/flashpoints-blog/2013/01/03/chinas-maritime-surveillance-fleet-adds-muscle/>>, consulté le 29 avril 2013.

Colin, S. (2011a). *La Chine et ses frontières*, Paris, Armand Colin.

- Colin, S. (2011b). « Litiges insulaires et enjeux géopolitiques en mer de Chine du Sud », dans B. Giblin (dir.), *Les conflits dans le monde. Approche géopolitique*, Paris, Armand Colin, p. 249-261.
- Emmers, R. (2010). *Geopolitics and Maritime Territorial Disputes in East Asia*, Londres et New York, Routledge.
- Fravel, T. (2008). *Strong Borders, Secure Nation. Cooperation and Conflict in China's Territorial Disputes*, Princeton, Princeton University Press.
- Granados, U. (2005). « As China meets the Southern Sea frontier : Ocean identity in the making, 1902-1937 », *Pacific Affairs*, vol. 78, n° 3, p. 443-461.
- Granados, U. (2009). « Ocean frontier expansion and the Kalayaan Islands group claim : Philippines' postwar pragmatism in the South China Sea », *International Relations of the Asia-Pacific*, vol. 9, n° 2, p. 267-294.
- Jianhua, G. (2012). « Need for unified coast guard », *China Daily*, 19 octobre, <http://usa.chinadaily.com.cn/opinion/2012-10/19/content_15829823.htm>, consulté le 29 avril 2013.
- Tønnesson, S. (2009). « An international history of the dispute in the South China Sea », dans G. Wade (dir.), *China and Southeast Asia*, Londres et New York, Routledge, coll. « The People's Republic of China and Southeast Asia », vol. 6, p. 337-362.
-

- 1 . Voir *China Daily*, 2013.
- 2 . Avant cette restructuration, la Chine comptait au total cinq organes d'administration et de surveillance des espaces maritimes : la Garde côtière du ministère de la Sécurité publique, l'Administration de la sécurité maritime du ministère des Transports, la Surveillance maritime de l'Administration océanique d'État, le Commandement d'application des Lois de la pêche du ministère de l'Agriculture et les forces maritimes de l'Administration générale des douanes (voir tableau 8.1). Souvent désignés sous le vocable de « Cinq dragons » par les experts chinois, ces organes avaient pour principale tâche de veiller à la bonne application du droit maritime dans les ports, la mer territoriale et la zone économique exclusive du pays.
- 3 . Voir par exemple, parmi d'autres, l'appel de Gong Jianhua (2012), professeur à la faculté de politique et d'administration publique (School of Politics and Public Administration) de l'Université maritime du Guangdong (Guangdong Ocean University).
- 4 . Voir Cole, 2013.
- 5 . Voir Agence France presse, 2012. Il s'agit pour ce cas précis de deux destroyers de la marine chinoise construits en 1977 et 1979. Les connexions avec l'armée sont également visibles dans l'organisation ces dernières années d'exercices conjoints associant navires de la marine et quelques vaisseaux de ces diverses agences maritimes comme ce fut le cas, par exemple, à l'été 2009, au printemps 2011 et plus récemment en octobre 2012.



LA RELATION CHINE-JAPON

Entre rivalité persistante et nécessaire partenariat

Barthélémy Courmont

Après une année 2010 difficile, marquée par le déclassement du Japon comme première puissance économique asiatique au profit de la Chine, 2011 fut une *annus horribilis* pour Tokyo. Le tremblement de terre du Sendai, le 11 mars 2011, le tsunami qui s'ensuivit et la catastrophe nucléaire de Fukushima confortèrent la thèse du déclin avancée par de multiples intellectuels japonais, et regroupant des thèmes tels que la fragilité face aux catastrophes naturelles, le ralentissement de la croissance économique, ou encore la faible natalité et le vieillissement de la population. On s'interroge ainsi si le Japon est entré dans une phase de

déclin inévitable. Si 2012 épargna l'archipel, les tensions avec le voisin et rival traditionnel chinois ont ressurgi à l'occasion des différends territoriaux, et une rhétorique nationaliste a accompagné à Tokyo comme à Beijing des provocations réciproques. Dans ce contexte, l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante en Chine aurait pu être perçue comme une opportunité de nouveau départ dans la relation Beijing-Tokyo si elle ne s'était accompagnée, quelques semaines plus tard, du retour au pouvoir au Japon du Parti libéral-démocrate (PLD), et du retour au poste de Premier ministre de Shinzo Abe, conservateur résolu et dont le premier passage à la tête de l'Exécutif japonais fut marqué par de vives tensions avec Beijing.

Au-delà des changements politiques et de manière cyclique, pour ne pas dire permanente, Tokyo s'interroge sur sa géopolitique. Mais c'est surtout le fait de voir la Chine, le rival historique, multiplier les succès en parallèle de cette lente agonie qui est le plus mal perçu dans l'archipel. En panne de croissance, les Japonais observent avec inquiétude la montée en puissance d'une Chine ambitieuse, tandis que les Américains réinvestissent le Pacifique. Vu de Tokyo, les dilemmes d'aujourd'hui ressemblent à bien des égards à ceux d'hier. S'y ajoute cependant une dimension de crise interne très lourde de défis. Assommée par un tsunami dévastateur et une crise de son modèle énergétique, la société japonaise, qui pensait avoir trouvé un équilibre efficient entre traditions culturelles et dynamisme économique, voit se fendiller le consensus collectif qui a longtemps fait sa force.

La relation entre Tokyo et Beijing reste donc plus que jamais tendue, et est constamment polluée par l'instrumentalisation de part et d'autre de différends historiques qui, s'ils pèsent encore dans les sociétés chinoise et japonaise, devraient être minimisés par les dirigeants. Or on remarque à l'inverse une volonté de mettre en avant un discours nationaliste qui s'appuie sur l'animosité à l'encontre du rival dans la région. Cette situation est de plus en plus en décalage avec la nécessité pour Beijing et Tokyo de travailler ensemble sur de multiples dossiers. Que ce soit en référence au dossier portant sur la sécurité à l'égard de la Corée du Nord, aux réponses à la crise économique internationale ou aux catastrophes naturelles, comme celle du Sendai, et pour ne citer que les exemples les plus significatifs, le Japon et la Chine se voient dans l'obligation de travailler ensemble. Malgré l'absence d'architecture régionale, on relève ainsi que, avec la Corée du

Sud, ces deux pays se retrouvent de plus en plus souvent pour aborder des questions majeures. Il s'agit là d'une avancée notable et qui pourrait se poursuivre dans les prochaines années, mais qui contraste fortement avec la permanence de l'animosité et de la méfiance entre les deux peuples.

Le principal problème pour Tokyo réside dans le fait que ce dialogue ne se fait pas dans un contexte qui lui est favorable. Le croisement des courbes, ascendante pour Beijing et descendante pour Tokyo, place le Japon dans une situation délicate, et qui contraste avec la situation des décennies passées. C'est même la première fois dans l'histoire contemporaine de ces deux pays (si on fait abstraction de l'immédiat après Seconde Guerre mondiale) que la Chine est en position dominante. C'est bien entendu le cas sur les questions politico-stratégiques, Beijing ne se contentant plus d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), mais associant son poids diplomatique à une capacité militaire en plein essor. C'est également et surtout le cas sur les questions économiques, la Chine étant pour la première fois dans l'ère moderne devant le Japon.

Le Japon a cependant fait la démonstration à plusieurs reprises dans son histoire, en particulier après 1945, à se relever, et déjouer les pronostics les plus sombres à son égard. Dans un excellent ouvrage publié en 2010, Claude Meyer démontre à la fois dans quelle mesure le Japon n'est pas aussi en déclin que les indicateurs conjoncturels ne l'indiquent, mais aussi que le modèle japonais continue d'inspirer de nombreux pays, y compris la Chine (Meyer, 2010). Il serait ainsi précipité et à bien des égards erroné de vouloir enterrer trop rapidement le Japon, et les dirigeants chinois en ont parfaitement conscience.

On peut ainsi considérer que la nouvelle équipe dirigeante chinoise aura à cœur de tirer les bénéfices du nouveau statut de la Chine dans la région, mais ne cherchera pas à imposer trop brutalement ses vues sur un Japon en difficulté et, par conséquent, désireux de se greffer à des initiatives régionales qu'il négligeait il y a encore peu, mais qui n'est pas abattu. Malgré les réticences réciproques qui restent tenaces, le Japon a besoin de la Chine pour ne pas s'enfoncer dans une crise économique chronique, et la Chine a besoin du Japon pour s'affirmer dans la région et justifier son statut de puissance responsable et pacifique. Ainsi, ces deux mondes qui se sont

ignorés pendant des siècles, et dont la rencontre brutale dans la première moitié du xx^e siècle fut cataclysmique, se découvrent à nouveau, et doivent apprendre à se connaître et à se respecter.

Reflet des trajectoires croisées des deux pays, le XVIII^e Congrès national du Parti s'est tenu dans un contexte tendu entre les deux pays. Depuis l'été 2012, les îles Senkaku-Diaoyutai sont à nouveau l'objet d'un vif contentieux entre Beijing et Tokyo (Taipei s'ajoutant au différend), et les instrumentalisation de cette dispute héritée de l'histoire mouvementée entre les deux pays se sont multipliées de part et d'autre. Quelques semaines après le Congrès national du Parti, les Japonais votaient à l'occasion d'une élection législative anticipée, et ramenaient au pouvoir le PLD et le Premier ministre conservateur Shinzo Abe, deux ans et demi après sa déroute d'août 2009. En apparence, tout semble aujourd'hui inévitablement séparer Tokyo et Beijing ; et pourtant, tout devrait nécessairement les rapprocher.

Dans l'absolu, la rencontre entre le Japon et la Chine illustrerait à n'en pas douter ce « basculement du monde » de plus en plus fréquemment mentionné, tant le rapprochement entre les rivaux d'hier serait à la fois un évènement historique et composerait une union d'une force inégalable sur le terrain économique. Mais il faudra pour ce faire contourner de multiples obstacles, et surtout clairement définir quel doit être le modèle économique d'une Chine passée à un stade supérieur de son développement. En d'autres termes, la Chine pourrait être fortement inspirée par le Japon pour convertir sa croissance vertigineuse en un développement durable et, dans le même temps, mieux se faire accepter de ses voisins¹.

1. LA CHINE : PARTENAIRE OU CONCURRENT ?

Les relations politiques entre les deux puissances régionales sont difficiles depuis la fin de la guerre sino-japonaise en 1945, et cela, malgré la normalisation diplomatique affichée en 1972, en marge du rapprochement entre la République populaire de Chine et les États-Unis. Si on fait abstraction de Pyongyang, Beijing peut même être considéré comme le principal rival de Tokyo dans la région. Un rival de plus en plus

encombrant, en particulier sur le plan économique, la Chine s'imposant désormais, et sans doute de façon irréversible, comme la première puissance économique d'Asie. Les implications de cette nouvelle donne sur le poids géopolitique de Beijing sont évidentes, et sont l'objet d'une multitude de travaux².

Pour Tokyo, la relation avec Beijing demeure fondamentalement problématique, en partie en raison de la nature spécifique du régime chinois, qui s'appuie notamment sur un nationalisme à forte dimension antinippone pour renforcer sa légitimité. Les tensions avec Beijing ont en effet culminé sous l'administration Koizumi (2001-2006), alimentées par les visites du Premier ministre au sanctuaire Yasukuni, qui affirmait ainsi son rejet de la légitimité de Beijing comme « prescripteur » de normalité en Asie. La Chine tente en effet d'interdire, par le rappel constant du passé, toute émergence du Japon comme puissance politique normalisée sur la scène internationale. Ainsi, si le Japon ne peut enrayer la montée en puissance économique de la Chine, cette dernière fait tout pour empêcher le Japon de devenir une puissance politique. La relation est donc de plus en plus déséquilibrée à l'avantage de Beijing, et la concurrence régionale reste plus que jamais d'actualité (Verneuil et Verneuil, 2012).

La lutte d'influence entre les deux géants asiatiques se joue parallèlement sur fond de différends territoriaux et de querelles historiques nourrissant le nationalisme populaire de chaque côté.

1.1. UNE MENACE MILITAIRE ?

De manière régulière depuis plusieurs années, le Japon s'inquiète de la modernisation des capacités militaires de la Chine, ainsi que du contenu du Livre blanc de la défense chinoise. La politique de défense du Japon semble même en grande partie déterminée par les orientations de Beijing, comme l'indiquait déjà ce communiqué officiel de décembre 2004 :

La Chine, qui possède une influence significative sur la sécurité de la région, modernise ses capacités nucléaires et balistiques ainsi que ses forces navales et aériennes. Elle étend ses zones d'opérations en mer. Nous devons rester attentifs à ses futures initiatives [...] Nous devons aussi entretenir des destroyers et d'autres navires pour pouvoir répondre de manière adéquate aux activités des vaisseaux de guerre équipés pour les opérations spéciales et à celles des sous-marins étrangers qui naviguent en immersion dans les eaux territoriales japonaises (Marchand, 2007, p. 268).

Le ton était donné quant à la perception de l'« émergence pacifique » de la Chine par les dirigeants japonais.

L'arc de stabilité défini par les gouvernements du PLD, en particulier le premier de Shinzo Abe à l'occasion de son premier passage à la tête de l'Exécutif, ciblait pour sa part de manière évidente la Chine, en s'appuyant sur un partenariat stratégique accru avec des pays tels que l'Inde, l'Australie, et de manière générale tous ceux qui s'inquiètent de voir la Chine devenir une puissance trop encombrante. Ce projet est rapidement retombé, en particulier devant la difficulté à rassembler une coalition partageant les mêmes intérêts à l'égard de Beijing, mais il traduit les tentatives diverses de Tokyo en vue de se positionner face à son puissant voisin. Et Abe lui-même n'en a pas fait mention depuis son retour aux affaires.

Cette perception de la montée en puissance militaire chinoise se traduit par un renforcement des capacités militaires japonaises. En réponse à l'augmentation des capacités de projection de la puissance militaire chinoise et à la manière de ce que fait la Corée du Sud, le Japon est notamment tenté par la possibilité d'accroître sa force navale (Samuels, 2008). De fait, c'est dans le domaine maritime que la menace chinoise est ciblée le plus clairement à Tokyo, compte tenu des efforts considérables de Beijing dans ce domaine³, et des implications qu'ils pourraient avoir sur la souveraineté maritime du Japon. Tokyo adapte ainsi sa politique de sécurité et de défense en fonction du poids grandissant de la Chine dans la région, mais aussi en s'appuyant sur une perception négative des intentions qui accompagnent cette émergence⁴. Le risque d'une course aux armements est dès lors clairement envisageable entre les deux pays, et le retour au pouvoir des conservateurs, en décembre 2012, ne fait qu'amplifier cette réalité, même si les « faucons » japonais se voient dans l'obligation de contenir leur tentation nationaliste⁵.

Dans le même temps, toute tentative de renforcement du lien stratégique entre Washington et Tokyo est perçue en Chine comme dirigée contre Beijing. Pour Yang Yang (2014), de l'Institut de relations internationales de la Chinese People's University, « une alliance Japon–États-Unis plus forte révèle les intentions des États-Unis de faire du Japon leur principal partenaire stratégique en Asie orientale pour contrebalancer la Chine et

éliminer les possibles défis et menaces pour ses intérêts stratégiques dans la région » (p. 74 ; traduction libre). De fait, la relation entre le Japon et les États-Unis est aujourd'hui soumise à de multiples interprétations quant à sa fiabilité, sa profondeur et surtout sa durée, face à une Chine qui s'impose de plus en plus comme un partenaire incontournable de Washington dans la région. Le partenariat nippo-américain se caractérise ainsi aujourd'hui par une relation de sécurité renforcée, mais également une entente politique relativement affaiblie par des malentendus et des divergences d'analyse et d'approche. Le Japon cherche ainsi à s'autonomiser, notamment en se rapprochant d'autres partenaires, mais en même temps demande de manière insistante à Washington des garanties sur le maintien de l'alliance stratégique, toujours indispensable pour Tokyo⁶. L'interdiction de posséder une capacité offensive est ainsi contrebalancée, depuis 1952, par son alliance militaire défensive avec les États-Unis. Le Japon bénéficie donc du parapluie nucléaire américain et accueille environ 50 000 soldats américains sur son territoire⁷.

Les efforts des gouvernements dirigés par le parti démocrate après 2009 en vue de dialoguer avec Beijing contrastèrent avec les postures agressives des cabinets conservateurs précédents, même si elles ne parvinrent pas à dépasser les symboles et définir un nouveau cadre au dialogue entre les deux pays, et ne purent empêcher une nouvelle période de tensions en 2012, autour de la question des îles Senkaku/Diaoyutai⁸. Mais toute la politique de défense du Japon semble déterminée par la perception de la menace chinoise. Et sur ce point, Tokyo s'appuie sur le soutien de son principal allié stratégique, les États-Unis, mais également avec d'autres pays, comme l'Australie ou l'Inde. Cette attitude a pour effet d'amener des relations tendues sur le plan politique entre les deux plus grandes puissances asiatiques.

Jean-Marie Bouissou (2007) s'est efforcé d'inventorier les différents scénarios qui pourraient marquer les orientations stratégiques du Japon à l'horizon 2025. Avec quelques tendances générales qui se dégagent. Ainsi,

pour affronter le « pire », la stratégie du Japon à moyen terme est claire. Il se dotera des moyens de faire face à toute menace sur les voies maritimes en Asie et sur les îlots à propos desquels des conflits de souveraineté l'opposent à ses voisins (Chine, Corée, Russie), et il préservera à tout prix l'alliance américaine en la faisant évoluer pour passer du statut de protégé à celui de partenaire.

Ce constat nous amène à considérer que, quel que soit le parti au pouvoir à Tokyo, le Japon est décidé à améliorer les relations stratégiques avec Washington afin d'anticiper à long terme des évolutions dans la région qui ne se feraient pas à son avantage. Dans le même temps, Tokyo continuera à rechercher des partenaires régionaux afin de pallier une hypothétique remise en question du partenariat stratégique avec Washington, tout en répondant aux doléances américaines en faveur d'une puissance « déléguée » en Asie du Nord-Est. En d'autres termes, le Japon ne remettra pas en cause le lien qui l'unit aux États-Unis, mais se prépare à toute éventualité, avec pour objectif constant la stabilité régionale.

1.2. LE *STICKY POWER* CHINOIS

Parallèlement aux tensions politiques persistantes, la Chine et le Japon sont des partenaires commerciaux très proches, et cette situation n'est pas nouvelle. Déjà au début des années 1980, tandis que la Chine de Deng Xiaoping s'ouvrait timidement à l'économie de marché, le Japon était déjà son premier partenaire commercial, et la Chine le deuxième partenaire commercial du Japon (loin derrière les États-Unis cependant). Cette situation a évolué vers une interdépendance de plus en plus marquée, mais qui a progressivement tourné à l'avantage de la Chine, Beijing trouvant dans Taïwan et les économies occidentales d'autres partenaires de premier plan pour ne pas avoir à se placer en position de faiblesse à l'égard de Tokyo. Le lien économique et commercial entre les deux pays n'en demeure pas moins considérable.

Devant la montée en puissance économique de la Chine, le politologue américain Walter Russel Mead (2004) a mis en avant le concept de *sticky power* pour qualifier la relation de la plupart des États avec Beijing. Conscients qu'ils ont plus à gagner à être partenaires de la Chine, et résignés sur le fait qu'il est de plus en plus difficile, voire dans certains cas impossible de dire non à Beijing, de nombreux États seraient ainsi irrésistiblement attirés par la puissance chinoise. Ce concept trouve tout son sens dans la relation que la Chine entretient avec ses anciens rivaux dans la région. Taïwan n'hésite plus désormais à afficher ses bonnes relations avec son encombrant voisin, et la Corée du Sud voit dans un meilleur partenariat avec la Chine le meilleur moyen, sinon le seul, d'assurer sa propre

croissance. Dans ce contexte, la situation du Japon est un peu différente, la puissance économique de Tokyo lui ayant longtemps permis de résister face à la Chine. Pour autant, on constate de plus en plus nettement – et les gouvernements successifs depuis 2009 n’ont fait que confirmer cette tendance – que le Japon voit dans la Chine, par nécessité plus que par choix, un partenaire incontournable. Le séisme et le tsunami du 11 mars 2011 ont eu en ce sens un effet accélérateur, le Japon se trouvant dans une situation difficile, et plus propice à la mise en place d’échanges plus soutenus avec ses voisins, dont la Chine.

Dans les faits, et malgré leur méfiance réciproque, Tokyo et Beijing ont de nombreuses raisons de s’entendre, de travailler ensemble, et de « partager » le leadership dans la région, en particulier sur les questions économiques. À cela s’ajoute que le modèle de développement de la Chine au cours des trois dernières décennies est largement inspiré du « miracle japonais ». Mais dans tous les développements régionaux importants de ces dernières années, le rôle du Japon n’a guère été visible. Cette discrétion tient à deux raisons indissociables : d’une part, la conviction de Tokyo que son statut de leader asiatique ne pouvait être qu’économique et non politique, et d’autre part, la crainte des diplomates japonais d’un arrangement régional qui se ferait au détriment du lien Trans-Pacifique. La transformation de la politique américaine après le 11 septembre 2001 a poussé Tokyo à se réinvestir vigoureusement dans sa relation avec Washington, au détriment de ses liens avec ses voisins asiatiques, en particulier la Chine. Or, en l’absence d’entente nippo-chinoise, la coopération en Asie du Nord-Est, et donc en Asie orientale, n’a pas de sens, et restera au stade du projet.

Le soutien politique chinois, même s’il est perçu à l’heure actuelle avec une certaine ambivalence par nombre de pays de la région, le Japon en tête, reste donc à terme indispensable. En revanche, si le rôle politique du Japon reste vraisemblablement de second plan, son appui économique demeure décisif. Depuis des décennies, Tokyo est l’un des principaux moteurs de la croissance de l’Asie orientale. Le Japon a été l’un des cofondateurs, en 1966, de la Banque asiatique du développement (BAD), et sa participation au financement et à l’organisation de cette institution est rapidement devenue essentielle. Aujourd’hui encore, la Chine reste l’un des premiers

bénéficiaires, derrière l'Indonésie, de l'aide publique au développement du gouvernement japonais en Asie. C'est donc sur le plan politico-stratégique que les tensions sont les plus vives, les deux pays étant engagés parallèlement sur la voie de l'interdépendance économique, que peu d'analystes sérieux, à Beijing ou à Tokyo, peuvent aujourd'hui contester.

Plus que pendant la crise asiatique de 1997, la crise économique de 2008 a par ailleurs imposé des changements durables en Asie du Nord-Est. Cela s'explique en partie par la puissance des économies régionales, plus marquée qu'à la fin des années 1990, mais aussi par le fait que l'ensemble des pays de la zone ont cette fois été affectés (la Chine était restée à l'écart en 1997). C'est surtout sur le plan de la relation économique et commerciale trilatérale entre les trois principales puissances asiatiques, Chine, Japon et Corée du Sud, que les progrès sont spectaculaires et laissent augurer d'une nouvelle donne en Asie du Nord-Est. Les échanges commerciaux entre les trois pays sont passés de 130 milliards de dollars US en 1999, à 690 milliards de dollars US, en 2011, et en 2011, les investissements directs du Japon et de la Corée du Sud en Chine ont respectivement atteint 80 et 50 milliards de dollars US (Back *et al.*, 2012). La question d'une réelle intégration économique régionale qui fait encore défaut est désormais posée, et les postures de Beijing et Tokyo y joueront un rôle évidemment décisif.

Dans un effort visant à obtenir un siège comme membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, les autorités japonaises s'efforcent également, parallèlement à la tentation nationaliste, de ménager leurs voisins. Le Japon sait que son accession au rang de puissance politique majeure passe davantage par une meilleure relation avec ses voisins et un siège au Conseil de sécurité de l'ONU, que par une armée forte et à certains égards inutile⁹. Il y a donc, sur cette question, un certain décalage entre les autorités politiques qui pratiquent une diplomatie active, tout en montrant de quoi serait capable Tokyo en cas de déception, et une population qui se montre de plus en plus sensibilisée par un discours nationalisme rajeuni¹⁰. L'aptitude de Tokyo à se faire entendre sans imposer ses vues représente indiscutablement l'un des grands défis d'un Japon, qui peine encore à se faire accepter de ses voisins. Nous pouvons dès lors adhérer aux propos de Serge Sur (2008), pour qui « occidentale par certains côtés, mais

fondamentalement asiatique, le Japon ne trouvera son équilibre que si, conformément à la sagesse du président Mao, il parvient à marcher sur ses deux jambes ». Cela signifie-t-il, par opportunisme, de s'arrimer à la courbe ascendante chinoise, tant dans ses aspects économiques que politiques ? Si la tentation est assez légitime, un tel choix impose une remise à plat de la relation entre les deux pays, et une adaptation à la nouvelle donne géopolitique en Asie du Nord-Est.

2. LES DÉBATS SUR LA CONSTITUTION JAPONAISE

Tokyo continue donc de s'interroger sur son statut sur la scène internationale, et la pertinence ou non de le modifier. Depuis la fin de la guerre froide, le Japon est revenu progressivement sur le devant de la scène des questions de politique étrangère et de défense, passant ainsi d'une situation de nain politique à celui de puissance assumée. Après l'envoi de démineurs dans le Golfe Arabo-Persique consécutivement à la guerre du Golfe de 1991, qui provoqua une vive protestation des mouvements pacifistes, et la crainte de ceux qui y virent ressurgir le spectre du militarisme, Tokyo a poursuivi sa montée en puissance en parvenant, en une décennie, à normaliser ses outils de politique étrangère. Cela a abouti notamment à l'envoi de troupes en Irak en 2003. Pour la première fois depuis 1945, des combattants japonais servaient hors de l'archipel, et leur départ pour le Moyen-Orient, célébré en grande pompe au Japon, fut également accompagné de réactions négatives, témoignant des divisions au sein de la société sur cette question. Plus récemment, une force navale fut envoyée au large de la Corne de l'Afrique pour lutter contre la piraterie maritime – ce que fit également la Chine. Le politologue américain Kenneth Waltz indiquait en 1999 que le Japon est un exemple de nation travaillant très dur pour ne pas être une grande puissance (Cooney, 2007). La situation a considérablement évolué depuis, même si cette évolution reste mal définie et assez peu maîtrisée par les pouvoirs publics, et si ces questions restent secondaires aux yeux d'une opinion publique plus préoccupée par les questions économiques et sociales. Les débats actuels dans l'archipel portent sur la possibilité de recréer une armée régulière au lieu de forces

d'autodéfense chargées de protéger le territoire en cas d'agression. Si les perspectives de modification de la Constitution demeurent encore incertaines sur cette question, il est indiscutable que le Japon n'exclut pas la possibilité de voir un jour renaître une armée nationale si le contexte politique s'y prête.

Afin de renforcer ses capacités défensives, le Japon s'est résolument tourné vers le déploiement d'un système de défense antimissile. Ce projet nippo-américain suscite une grande inquiétude. Ces dernières années, les gouvernements américain et japonais ont accéléré leur collaboration sur le programme de défense antimissile¹¹. Afin de faciliter la coopération entre les États-Unis et le Japon pour la mise au point, la production et le déploiement du programme de défense antimissile, les nouvelles directives de défense prévoient l'assouplissement de l'interdiction sur l'exportation d'armement que le Japon avait maintenue depuis 1976 en raison de sa constitution.

Dans l'ensemble, la notion de « puissance anormale » reste très profondément ancrée au Japon. Ce concept signifie que le Japon n'a pas les mêmes droits que les autres États en matière de projection de forces sur des théâtres extérieurs. Il a notamment abandonné une partie de l'exercice des droits militaires d'un État souverain après la Seconde Guerre mondiale. Cette logique explique notamment l'article 9 de la Constitution. Revenir sur ce concept signifie donc réviser le texte constitutionnel pour notamment retrouver le plein exercice des droits militaires, c'est-à-dire le droit de faire avec ses forces armées tout ce que les autres États font (par exemple posséder l'arme nucléaire ou opérer des frappes préemptives)¹².

Ce postulat a toutefois été soumis à de multiples interprétations au cours des dernières années. De nombreuses voix se sont élevées, dans un contexte post guerre froide, et en s'appuyant sur un discours néonationaliste mettant en avant le besoin pour le Japon de s'imposer comme un acteur politique majeur, en faveur d'une « normalisation » de la puissance japonaise. Cet argumentaire ne s'appuie pas tant sur la volonté d'augmenter les capacités militaires du Japon que sur un projet politique dans lequel des objectifs à échelle régionale et internationale seraient redéfinis et considérablement amplifiés. Les avocats du Japon comme « puissance normale » estiment ainsi que Tokyo ne peut plus se permettre, face aux défis sécuritaires actuels, de continuer à s'auto-interdire une plus grande participation, dans

le domaine militaire notamment, à des opérations extérieures. Cette normalisation supposerait également une modification de la Constitution, en particulier le fameux article 9 qui interdit l'envoi de forces sur des théâtres extérieurs, et restreint ainsi leur rôle à la défense de l'archipel.

Si elle devenait effective, la reformulation de l'article 9 de la Constitution pourrait marquer un tournant historique dans l'histoire du Japon, qui s'autoriserait pour la première fois depuis 1945 la composition d'une armée, et non plus de forces d'autodéfense, et ouvrirait la porte à toutes les interprétations concernant la politique de défense de Tokyo. Ce serait la nature même du Japon qui serait modifiée. On imagine ainsi les conséquences directes dans la projection de forces sur des théâtres extérieurs, mais aussi et surtout l'image de Tokyo sur la scène internationale, et en particulier dans la région, qui pourrait en être directement affectée.

L'opinion publique japonaise reste fortement attachée à l'article 9, et ne semble pas nécessairement désireuse d'une « normalisation » de la puissance du Japon et, dans le contexte actuel, un tel débat est éclipsé par les questions plus pressantes sur le nucléaire civil ou la situation sociale. En revanche, il est indiscutable que si la question d'un Japon capable de projeter sa puissance sur des théâtres extérieurs ne mobilise que peu et ne fait pas consensus, la perception de menaces extérieures justifiant, aux yeux de nombreux Japonais, un renforcement des capacités défensives, est une réalité. À ce titre, le bouclier antimissile est un exemple significatif, et les débats sur la possibilité pour le Japon de devenir une puissance militaire resteront importants dans les prochaines années, tant que les incertitudes sécuritaires dans la région seront maintenues. L'évolution de la puissance militaire chinoise, de ses capacités et des doctrines l'accompagnant auront un impact considérable sur les débats sécuritaires à Tokyo, au point que la politique de défense au niveau régional de Beijing a un effet déterminant sur la formulation et l'éventuelle adaptation d'une politique de défense du Japon.

3. REJOINDRE L'ASIE ? REDÉFINIR L'IMAGE DU JAPON

La tentation exprimée par les milieux conservateurs d'une redéfinition des forces armées japonaises se heurte pour l'heure aux défis auxquels doit faire face l'archipel. Face à la crise économique, et par nécessité plus que par choix, les dirigeants japonais cherchent ainsi à affirmer leur ancrage asiatique. Au-delà des différends, les rapports sino-japonais se sont normalisés, même si la création d'un pôle asiatique autour de la mer de Chine relève encore de l'utopie. Ces efforts nécessitent également du côté japonais de revenir sur les sujets qui ont fâché au cours des dernières décennies, à savoir la façon dont le Japon regarde l'histoire de ses conquêtes impérialistes. De nombreux experts s'interrogent encore aujourd'hui sur les ambitions asiatiques du Japon, mais également sur les moyens permettant de mettre en œuvre ces ambitions¹³. Ainsi, à la différence de la Chine, et malgré ses efforts considérables, le Japon n'est paradoxalement pas perçu comme un *soft power* et, dans les nouveaux rapports de force régionaux, ce handicap pourrait s'avérer critique pour Tokyo¹⁴. Rejoindre l'Asie, pour le Japon, consiste ainsi plus que tout à mettre en place un environnement propice au dialogue avec la Chine. Reste à savoir si les dirigeants chinois y sont sensibles, et en quoi cet ancrage peut être perçu comme un bénéfice pour Beijing¹⁵.

3.1. L'AFFAIRE DES MANUELS SCOLAIRES

Le 5 avril 2005, le ministère japonais de l'Éducation officialisait la révision des manuels scolaires destinés aux lycéens, qui offrent une véritable révision de l'histoire moderne du Japon, notamment dans sa relation avec les voisins. Ainsi, l'expansionnisme de l'empire n'y est pas présenté comme une forme de colonialisme, et les atrocités commises par les forces d'invasion ne sont pas mentionnées à un degré susceptible de favoriser le rapprochement avec des peuples comme ceux de la Chine ou de la Corée. Cette annonce fut suivie d'une vive protestation des États voisins du Japon, particulièrement en Chine, où de nombreuses manifestations antijaponaises ont été relevées, ainsi que des scènes de saccage de biens japonais, avant que la tension ne retombe provisoirement, le Japon s'efforçant de minimiser la crise. La polémique autour des manuels scolaires agite, depuis plus de soixante ans, les milieux intellectuels et politiques au Japon. L'historien

Saburo Ienaga fut l'un des premiers à demander aux autorités, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, que soient reconnues les atrocités commises par les troupes d'invasion japonaises, en particulier en Chine. De nombreux experts notent cependant que la question des manuels scolaires, savamment instrumentalisée en Chine, révèle l'obsession japonaise de l'empire du Milieu depuis plus d'un siècle, le régime continental oscillant entre fascination et rejet de son puissant voisin. C'est sans doute en partie vrai, et il convient dès lors d'analyser ces tensions à l'aune du travail de mémoire au Japon, mais aussi de la manière dont la Chine se positionne face à ce voisin si particulier.

Au-delà de la rhétorique, le Parti communiste chinois sait que sa légitimité, et donc sa survie, dépendent de deux facteurs essentiels : la poursuite d'une forte croissance économique et le maintien de la cohésion sociale malgré des disparités croissantes de revenus. Pour renforcer cette cohésion, les autorités instrumentalisent le sentiment national et la nippophobie endémique de la population¹⁶. Pour ces raisons, il faudra attendre encore des années avant que la situation ne se normalise, et que les pays de la région puissent regarder sereinement, et surtout ensemble, l'histoire qui les unit, même dans la douleur.

3.2. YASUKUNI, LE SYMBOLE DES TENSIONS

Le sanctuaire de Yasukuni, situé dans le centre de Tokyo, ressemble à des milliers de ses semblables dans l'archipel. Et pourtant, ce sanctuaire shinto est lourd de sens pour les victimes de la Seconde Guerre mondiale autant que pour les mouvements nationalistes japonais. Il fut construit en 1869 pour rendre hommage aux Japonais « ayant donné leur vie au nom de l'empereur du Japon ». Les âmes de plus de deux millions de soldats japonais morts de 1868 à 1951 y sont déifiées. Parmi ceux-ci figurent quatorze responsables militaires jugés au Tribunal de Tokyo, notamment des criminels de guerre de classe A, qui y sont pourtant présentés comme des « martyrs de Shōwa », dont le premier ministre Hideki Tojo ou le chef d'état-major de l'Armée Yoshijiro Umezū. Ces personnes ont été ajoutées à la liste des « déifiés » en octobre 1978, provoquant la colère d'une partie de l'opinion publique et des voisins du Japon. Le temple, dont le livre des âmes contenait déjà les noms de 1 068 personnes condamnées par les alliés

pour crimes de guerre, devint très controversé à la suite de ces ajouts, qui étaient la décision de Nagayoshi Matsudaira, responsable du temple et fils de Yoshitami Matsudaira, ministre de la Maison impériale après la guerre de la Grande Asie orientale. Depuis, plusieurs chefs du gouvernement japonais se sont déplacés à Yasukuni le jour de l'anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le 15 août. Le dernier en date, Jun'ichiro Koizumi, s'est rendu six fois dans le sanctuaire, soit chaque année de son mandat. Mais il prit soin d'éviter le 15 août (il évita même de s'y rendre à l'été 2005, en marge des célébrations du soixantième anniversaire de la fin de la guerre), jusqu'à sa dernière apparition en 2006, qui fut la plus critiquée, car étant symboliquement liée au conflit mondial, et donc aux criminels de guerre¹⁷.

LES VISITES DE PREMIERS MINISTRES JAPONAIS À YASUKUNI

Avant le passage de Shinzo Abe, le sanctuaire de Yasukuni fut visité à quinze reprises par quelques premiers ministres japonais en exercice depuis 1975. Jun'ichiro Koizumi s'y est rendu, à lui seul, en six occasions.

- 15 août 1975 : Takeo Miki
- 15 août 1978 : Takeo Fukuda
- 21 avril 1979 : Masayoshi Ohira
- 15 août 1980 : Zenko Suzuki
- 15 août 1981 et 15 août 1982 : Ki'ichi Miyazawa
- 5 janvier 1983 et 15 août 1985 : Yasuhiro Nakasone
- 27 juillet 1996 : Ryutaro Hashimoto
- 13 août 2001, 23 avril 2002, 15 janvier 2003, 1^{er} janvier 2004, 17 octobre 2005 et 15 août 2006 : Jun'ichiro Koizumi

En décembre 2013, le Premier ministre Shinzo Abe, qui s'était gardé de toute visite à l'occasion de son premier passage à la tête de l'Exécutif (2006-2007), s'est rendu à Yasukuni, relançant la polémique sur la position des conservateurs japonais. Cette visite fut l'objet d'une condamnation sans

surprise de la part de Beijing, mais aussi de nombreux quotidiens japonais, inquiets de gesticulations susceptibles de diviser un peu plus Japonais et Chinois¹⁸.

On trouve également un musée à Yasukuni, qui amplifie la polémique. Il présente en effet des objets historiques et des panneaux explicatifs retraçant l'histoire militaire du Japon, le tout sur un ton nationaliste et tendancieusement révisionniste. Les références aux crimes de guerre du régime Shōwa sont ainsi absentes et l'expansion japonaise en Asie et dans le Pacifique est présentée comme une volonté de libération des peuples orientaux contre l'impérialisme occidental. Le massacre de Nankin y est également totalement occulté, ce qui représente un véritable affront pour Beijing.

Le sanctuaire de Yasukuni est devenu le symbole des tensions entre les mouvements nationalistes japonais qui en ont fait leur temple, et les pays directement affectés par l'impérialisme japonais, qui s'emparent de chaque apparition d'un officiel japonais dans le sanctuaire pour réclamer de nouvelles excuses publiques pour les crimes de guerre du Japon. Il reste également un catalyseur des mouvements antijaponais en Asie du Nord-Est, et tout particulièrement en Chine, qui semblent ne pas se satisfaire des précédentes excuses publiques du Japon¹⁹.

3.3. LES EFFORTS DE TOKYO

Si les mouvements nationalistes restent très présents au Japon, les pouvoirs publics japonais cherchent souvent à mettre en avant un plus grand pragmatisme dans la relation avec les pays d'Asie du Nord-Est. Cette attitude fut particulièrement marquée dans le cas du gouvernement de Yukio Hatoyama (2009-2010), qui s'est efforcé de tendre la main aux voisins de Tokyo, y compris la Chine. Mais, sur ce point, la position du Parti démocrate japonais n'est pas singulière, car des efforts du même type avaient déjà été entrepris précédemment, sous l'autorité du PLD. De fait, on peut considérer que le retour au pouvoir du PLD, en décembre 2012, ne marquera pas de rupture sur ce point, si ce n'est un discours plus musclé destiné à l'électorat conservateur. Si le premier ministre Abe a choisi de ne pas se rendre au sanctuaire, le 15 août 2013, il n'a pas empêché des membres de son cabinet de le faire et, au printemps 2013, un total de 164

hommes politiques japonais s'y sont recueillis (le nombre le plus important depuis les années 1990), ce qui a ravivé les tensions avec la Chine (Park, 2013). On peut cependant considérer que, au-delà de la rhétorique et des vagues de mouvements nationalistes et antijaponais qui se calquent sur l'actualité de Yasukuni et qui sont souvent instrumentalisées par Beijing, Tokyo cherche à éviter une escalade dont les effets pourraient devenir incontrôlables.

En fait, le Japon cherche à retrouver sa place dans le concert régional, place qui est disputée depuis quelques années par la consolidation de démocraties comme la Corée du Sud et Taïwan, et la montée en puissance fulgurante de la Chine. Ainsi, si le Japon n'est plus la deuxième puissance économique mondiale depuis 2010, il n'est surtout plus la première puissance économique d'Asie, ni même d'Asie du Nord-Est. Ce constat invite à des réflexions sur le déclin, mais également à des repositionnements de Tokyo dans sa région. Après de multiples tentatives de s'en défaire, le Japon chercherait ainsi irrésistiblement à rejoindre l'Asie, malgré la méfiance qui reste omniprésente dans les tentatives de Tokyo, en particulier en direction de Beijing. Il faudra aussi – et il s'agit sans doute de l'effort le plus difficile pour le Japon – accepter le principe d'une assertivité chinoise, tout en restant vigilant sur son évolution dans les prochaines années, en partant du principe que celle-ci masque peut-être des ambitions plus grandes à l'échelle régionale, mais aussi à l'international²⁰.

Les relations économiques et commerciales sont au cœur de cette dynamique. Le Japon a aujourd'hui non seulement compris que son avenir économique se trouve en Asie, mais également intégré l'idée selon laquelle on ne peut plus tourner le dos à la Chine. En participant pleinement aux rencontres régionales discutant de projets tels que la mise en place d'une zone de libre-échange et d'une Communauté d'Asie de l'Est, les dirigeants japonais placent le régionalisme comme priorité de leur politique étrangère. L'Asie du Nord-Est présente en effet la particularité de compter les deuxième et troisième puissances économiques mondiales, mais aussi des économies développées, comme la Corée du Sud et Taïwan. La croissance du PIB y est par ailleurs nettement plus forte que dans les autres pays riches, à l'exception du Japon, justement. Enfin, et paradoxe de ces succès, l'Asie du Nord-Est est l'une des rares régions du monde à ne comprendre

aucune architecture régionale, que ce soit dans le domaine stratégique, politique ou économique. Les défis sont donc de taille, mais l'avenir du Japon se trouve dans la région, et passe par un plus grand partenariat avec ses voisins. Il faudra cependant pour le Japon surmonter des problèmes qui lui sont propres, comme une crise de la représentativité des élites politiques, avec un changement de gouvernement sur une fréquence annuelle depuis 2005. Pour proposer à ses voisins un partenariat durable, le Japon devra ainsi dans un premier temps régler le problème de l'instabilité politique.

4. SENKAKU-DIAOYUTAI : TEST OU RÉVÉLATEUR DES TENSIONS SINO-JAPONAISES ?

Le différend territorial qui oppose Tokyo et Beijing (sans oublier Taipei et les implications de Washington) à propos des îles Senkaku (ou Diaoyutai en chinois) ne date pas d'hier. À entendre les responsables politiques japonais et chinois, leurs revendications s'appuient même sur une souveraineté vieille de plusieurs siècles. Ce n'est qu'en 1972, quand les États-Unis autorisèrent Tokyo à occuper les îles, que la querelle a véritablement commencé, mais cela remonte tout de même à quarante ans. Plus que dans l'enjeu que représentent ces îles (dont les environs seraient riches en poissons, et les sous-sols en hydrocarbures, mais de là à déclencher un conflit...), c'est du côté des manœuvres politiques qui se jouent en mer de Chine orientale que les réponses sont à trouver dans les raisons justifiant une escalade de tension très perceptible depuis 2012, et qui a pour effet de polluer les relations Tokyo-Beijing à un moment où elles devraient pourtant se renforcer. Chacun semble ainsi se chercher, se tester, et mesurer sa marge de manœuvre avec en tête des enjeux nettement plus importants et pour lesquels le dénouement de cette crise pourrait apporter des enseignements. En ce sens, cette crise est un révélateur des tensions entre les deux pays, mais elle est aussi un test à partir duquel nous pourrions identifier de grandes orientations dans la relation Tokyo-Beijing.

4.1. TOKYO TESTE SON ALLIANCE AVEC WASHINGTON

La crise de 2012 est partie de la décision de Tokyo de nationaliser certaines des îles, provoquant l'ire de Beijing²¹. Cette décision est justifiée selon le Japon par la nécessité d'empêcher des groupes nationalistes de s'en emparer, et a donc un effet qui pourrait à terme être apaisant (Hongo, 2012). Le Japon estime par ailleurs qu'en vertu des traités accordant la rétrocession du territoire à l'autorité japonaise, les îles sont de fait partie intégrante du territoire national²². À ce titre, on ne relève pas de différence de fond entre les deux partis politiques dominants au Japon, et c'est juste dans le ton que le PLD se montre plus vindicatif.

Mais c'est surtout du côté de Washington que les regards japonais semblent se tourner. Le partenariat stratégique entre les deux pays est soumis à de constantes réinterprétations, et le repositionnement américain en Asie-Pacifique impose à Tokyo de tester l'état de son alliance. Peu sûr de lui dans un contexte économique et politique difficile, le Japon ne veut pas la guerre, et ne cherche pas non plus une escalade aux conséquences imprévisibles, mais souhaite s'assurer qu'en cas de problème majeur avec la Chine, les États-Unis seront à ses côtés.

Tout en réaffirmant leur engagement avec Tokyo datant de 1960, les États-Unis soutiennent plus que quiconque un règlement pacifique de ce différend (Manyin, 2012). Le secrétaire à la Défense des États-Unis, Leon Panetta, l'a clairement rappelé au cours d'une visite à Beijing, notamment à l'occasion de sa première rencontre officielle avec Xi Jinping. Washington ne veut pas d'une crise qui lui imposerait un positionnement, voire un engagement, en vertu des liens qui l'unissent au Japon et de la défense de ses intérêts stratégiques dans la région. Dans le même temps, l'administration Obama a opéré un vaste chantier de réengagement en Asie-Pacifique, qualifié de stratégie du pivot avec, en toile de fond, la compétition avec la Chine. Pour les dirigeants américains, cette crise sert ainsi de précieux indicateur sur les intentions de Beijing, et sur la trajectoire que prend la diplomatie chinoise dans la relation avec ses voisins.

4.2. BEIJING TESTE SA MARGE DE MANŒUVRE ET LE SOUTIEN DE SA BASE

Sur ce litige territorial comme sur pratiquement tous les autres dossiers dans lesquels elle est engagée, la diplomatie chinoise avance par à-coups, testant les réactions de ses alliés autant que de ses compétiteurs. On constate la même tendance actuellement en mer de Chine du Sud et, de manière constante, dans la relation avec Taïwan. En accumulant des signes de provocation, notamment par l'envoi de navires de guerre dans la zone, Beijing mesure les réactions de Tokyo, et évalue ainsi sa marge de manœuvre à la fois dans ce contentieux, mais de manière plus large dans la relation stratégique avec son voisin. Beijing cherche ainsi à voir jusqu'où peut aller le Japon, compte tenu des difficultés qu'il connaît, et d'une situation dans laquelle il est plus contraint que jamais de se tourner vers ses partenaires asiatiques. La Chine est désormais en position de force face au Japon, et elle entend le rappeler en toute circonstance.

À cela s'ajoute la question des clivages internes entre conservateurs et réformateurs, qui est d'autant plus sensible que la nouvelle génération de dirigeants est encore en train de définir les orientations politico-stratégiques de Beijing. Les milieux conservateurs ne veulent pas céder de terrain sur les différends territoriaux, et n'hésitent pas à remuer l'argument nationaliste pour mobiliser les foules, comme on l'a vu dans les principales agglomérations chinoises. Le différend frontalier vient ainsi conforter la liste des sujets sensibles et que Beijing utilise pour mobiliser l'opinion publique contre le Japon, aux côtés des manuels scolaires et de Yasukuni.

4.3. TAIPEI TESTE SA DIPLOMATIE

Reste le cas de la République de Chine (Taïwan), le territoire le plus proche de ces îles que Taipei revendique pour les mêmes raisons que Beijing, en s'appuyant sur l'histoire, mais aussi la géographie (situés à moins de 200 km au nord-est, les Diaoyutai sont sur la même plaque tectonique que Taïwan) et une interprétation du cadre juridique assez discutable qui entoure la souveraineté de cet archipel²³. Le président de Taïwan, Ma Ying-jiou, s'est même rendu à proximité des îles faisant l'objet du litige mi-septembre

2012, et a rappelé son ambassadeur à Tokyo consécutivement à l'annonce de la nationalisation par Tokyo. Mais Ma ne cherche pas tant à réaffirmer sa souveraineté sur les Diaoyutai qu'à mettre en avant la diplomatie taïwanaise, en profitant de relations au beau fixe à la fois avec Tokyo et Beijing, et par le truchement d'un plan de règlement du différend qui plaide en faveur d'une reconnaissance du litige (ce que Beijing et Tokyo refusent obstinément) et d'une gestion commune des îles²⁴. Si Ma parvient dans la durée à s'asseoir à la table des négociations avec Tokyo et Beijing, il aura réussi un coup de maître, celui d'être reconnu comme un interlocuteur d'égal à égal, en particulier par le rival chinois (dans un contexte de rapprochement entre les deux entités interdépendant, entamé en 2008 et dont le point d'orgue fut un accord de libre-échange adopté en 2010, l'ECFA²⁵). En intégrant un rôle de médiateur pour Taipei, il imposera surtout une nouvelle dimension de la relation entre Tokyo et Beijing.

Cet exemple d'initiative de la part de Taïwan pourrait être étendu sur d'autres dossiers, au rôle de la Corée du Sud, qui peut également être un médiateur utile entre Tokyo et Beijing. De fait, si la relation bilatérale Chine-Japon doit nécessairement être améliorée, elle doit également être associée à une approche multilatérale qui fait encore défaut sur le plan régional. On peut de ce fait s'interroger sur la participation de la Chine et du Japon à de telles initiatives, leurs intérêts mutuels, et l'identification des bénéfices. Sur ce point, gageons que si les deux pays sont conscients de la nécessité de travailler ensemble de manière plus fréquente et suivie pour éviter des crises comme celle des îles Senkaku/Diaoyutai, tant Beijing que Tokyo se rêvent en véritable leader d'une Asie du Nord-Est plus intégrée sur les questions économiques et stratégiques.

CONCLUSION

Que ce soit dans son partenariat avec le Royaume-Uni pendant le premier quart du xx^e siècle, l'Allemagne dans les années 1930, ou les États-Unis depuis 1945, le Japon a depuis un siècle scrupuleusement respecté son engagement à « s'allier au plus puissant » (*nagai mono ni wa makareyô*) afin d'en tirer des bénéfices notables. Il convient dès lors de s'interroger sur un nouveau changement, par nécessité plus que par choix, de cette alliance

avec le plus puissant, qui se ferait cette fois en direction de la Chine. Le rapprochement entre Tokyo et Beijing, qui semble à de multiples égards encore fantaisiste sur les aspects stratégiques²⁶, surtout si on s'arrête sur les différends historiques et territoriaux qui alimentent en permanence les mouvements nationalistes de part et d'autre, est de plus en plus une réalité sur les questions économiques que ni Tokyo ni Beijing ne peuvent contester. Il y a ainsi une ambivalence dans la relation entre Tokyo et Beijing, qui mêle de manière parfois chaotique une profonde hostilité et un partenariat économique en pleine expansion.

La proximité géographique entre la Chine et le Japon plaide de son côté en faveur d'un effet accélérateur de la montée en puissance des deux pays, à condition toutefois que leurs économies soient complémentaires plus que concurrentielles. Comme le note l'historien Pierre-François Souyri (2010) à propos du Japon, « être à proximité d'une zone dynamique en expansion ne peut que jouer en faveur de l'archipel ». Dans ces conditions, le Japon quittera-t-il l'Occident pour rejoindre l'Asie ? Sur le plan économique, un tel mouvement semble assez inéluctable. L'équipe de dirigeants chinois arrivée au pouvoir en 2012 a conscience de cette nouvelle donne et son attitude dans la relation avec Tokyo pourrait dès lors avoir un impact crucial sur les possibilités de voir les deux grands rivaux asiatiques entamer un rapprochement aussi spectaculaire que guidé par une bonne dose de pragmatisme. Il faudra pour cela surmonter les rivalités traditionnelles, faire taire les nationalismes et concevoir la relation Beijing-Tokyo dans un cadre plus vaste, incluant les autres acteurs de la région. En attendant ces nécessaires ajustements, si la Chine est pour Tokyo le déterminant de l'essentiel de sa politique étrangère, le Japon reste pour Beijing un obstacle de taille dans sa stratégie de puissance à l'international.

BIBLIOGRAPHIE

Artus, P., J. Mistral et S. Plagnol (2011). *L'émergence de la Chine. Impact économique et implications de politique économique*, Paris, La Documentation française.

- Back, A., T. Sekiguchi et Y. Yayashi (2012). « China, Japan, Korea agree to trade talks », *The Wall Street Journal*, 13 mai, <<http://online.wsj.com/news/articles/SB10001424052702303505504577401843152321480>>, consulté le 17 février 2014.
- Bahng, T. S. (2013). « To like and like not : Perceptions among East Asian neighbors », *Global Asia*, vol. 8, n° 3.
- Bouissou, J.-M. (dir.) (2007). *Le Japon contemporain*, Paris, Fayard.
- Cabestan, J.-P. (2010). *La politique internationale de la Chine. Entre intégration et volonté de puissance*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Chancel, C. et E. C. Pielberg (2009). *Le monde chinois dans le nouvel espace mondial*, 2^e éd., Paris, Presses universitaires de France.
- Cole, B. D. (2010). *The Great Wall at Sea. China's Navy in the Twenty-First Century*, Annapolis, Naval Institute Press.
- Cooney, K. (2007). *Japan's Foreign Policy since 1945*, New York, M.E. Sharpe.
- Courmont, B. (2009). *Chine, la grande séduction. Essai sur le soft power chinois*, Paris, Choiseul.
- Courmont, B. (2010). *La tentation de l'Orient. Une nouvelle politique américaine en Asie-Pacifique*, Québec, Septentrion.
- Courmont, B. (2013a). *Géopolitique du Japon. Une puissance inquiète*, Paris, Argos.
- Courmont, B. (2013b). *Une guerre pacifique. La confrontation Beijing-Washington*, Paris, ESKA.
- Curtis, G. L. (2013). « Japan's cautious hawks. Why Tokyo is unlikely to pursue an aggressive foreign policy », *Foreign Affairs*, vol. 92, n° 2.
- Gill, B. (2007). *Rising Star : China's New Security Diplomacy*, Washington, Brookings Institution Press.
- Halper, S. (2010). *The Beijing Consensus. How China's Authoritarian Model Will Dominate the 21st Century*, New York, Basic Books.
- Hongo, J. (2012). « Tokyo's intentions for Senkaku islets », *Japan Times*, 19 avril, <<http://www.japantimes.co.jp/news/2012/04/19/national/tokyos-intentions-for-senkaku-islets/>>, consulté le 17 février 2014.

- Hughes, L. (2007). « Why Japan will not go nuclear (yet) : International and domestic constraints on the nuclearization of Japan », *International Security*, vol. 31, n° 4, p. 67-96.
- Jacobs, B. (2013). « A Taiwan coda », University of Nottingham, 22 février, <<http://blogs.nottingham.ac.uk/chinapolicyinstitute/2013/02/22/a-taiwan-coda/>>, consulté le 17 février 2014.
- Johnston, A. I. (2013). « How new and assertive is China's new assertiveness ? », *International Security*, vol. 37, n° 4, p. 7-48.
- Kang, D. C. (2007). *China Rising. Peace, Power, and Order in East Asia*, New York, Columbia University Press.
- Kawasaki, A. (2009). « Japan's military spending at a crossroads », *Asian Perspective*, vol. 33, n° 4, p. 129-146.
- Lam, P. E. (2007) « Japan's quest for "soft power" : Attraction and limitation », *East Asia*, vol. 24, n° 4, p. 349-363.
- Le Monde* (2013). « Abe au sanctuaire Yasukuni : blâmes au Japon, aigreurs en Chine », 27 décembre, <http://www.lemonde.fr/japon/article/2013/12/27/abe-au-sanctuaire-yasukuni-blames-au-japon-aigreurs-en-chine_4340546_1492975.html>, consulté le 17 février 2014.
- Li, R. (2008). *A Rising China and Security in East Asia. Identity Construction and Security Discourse*, New York, Routledge.
- Long, S. (2013). « Seas of trouble », *The Economist*, 18 mai, <<http://www.economist.com/news/asia/21578106-taiwan-and-china-share-same-maritime-claims-have-very-different-interests-seas-troubles>>, consulté le 17 février 2014.
- Manyin, M. E. (2012). « Senkaku (Diaoyu/Diaoyutai) Islands dispute : U.S. treaty obligations », CRS Report for Congress, 7-5700, Washington, D. C., Congressional Research Service.
- Marchand, S. (2007). *Quand la Chine veut vaincre*, Paris, Fayard.
- Mead, W. R. (2004). « America's sticky power », Foreign Policy, <<http://sites.psu.edu/lvperu/wp-content/uploads/sites/4961/2013/09/Americas-Sticky-Power1.pdf>>, consulté le 18 février 2014.

- Meyer, C. (2010). *Chine ou Japon : quel leader pour l'Asie ?*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine – MOFA (2012). *East China Sea Peace Initiative. Implementation Guidelines*, Taiwan, MOFA, <<http://www.mofa.gov.tw/EnOfficial/Topics/TopicsArticleDetail/9d66bed6-16fa-4585-bc7c-c0845f2dfc39>>, consulté le 17 février 2014.
- Mochizuki, M. (2004). « Japan : Between alliance and autonomy », *Strategic Asia*, vol. 4, p. 1-36.
- Morris, D. Z. (2013). « Japan's nationalist hip hop and the parallax of globalized identity politics », *Communication, Culture & Critique*, vol. 6, n° 3, p. 459-480.
- Moteki, H. (2010). *The Senkaku Islands Constitute an Intrinsic Part of Japan*, Tokyo, Society for the Dissemination of Historical Fact.
- Niquet, V. (2006). *Chine-Japon : l'affrontement*, Paris, Perrin.
- Park, C. H. (2013). « The double life of Shinzo Abe », *Global Asia*, vol. 8, n° 2.
- Pina-Guerassimoff, C. (2011). *La Chine dans le monde : panorama d'une ascension. Relations internationales de 1949 à nos jours*, Paris, Ellipses.
- Rozman, G., K. Togo et L. J. Ferguson (dir.) (2007). *Japanese Strategic Thought toward Asia*, New York, Palgrave MacMillan.
- Sabouret, J.-F. (2008). *La dynamique du Japon de 1854 à nos jours*, Paris, Centre national de la recherche scientifique.
- Sabouret, J.-F. (2011). *Japon. La fabrique des futurs*, Paris, Centre national de la recherche scientifique.
- Samuels, R. J. (2007). *Securing Japan. Tokyo's Grand Strategy and the Future of East Asia*, Ithaca, Cornell University Press.
- Samuels, R. J. (2008). « New fighting power ! Japan's growing maritime capabilities and East Asian security », *International Security*, vol. 32, n° 3, p. 84-112.
- Sanjuan, T. et P. Trolliet (2010). *La Chine et le monde chinois*, Paris, Armand Colin.

- Serra, R. (2005). « L'évolution stratégique du Japon : un enjeu pour l'Union », *Institut d'études de sécurité de l'Union européenne*, n° 59, p. 1-41.
- Shibuichi, D. (2005) « The Yasukuni shrine dispute and the politics of identity in Japan : Why all the fuss ? », *Asian Survey*, vol. 45, n° 2, p. 197-215.
- Soeya, Y. (2013). « A view from the inside on Japan's perpetual trust gap », *Global Asia*, vol. 8, n° 3.
- Souyri, P.-F. (2010). *Nouvelle histoire du Japon*, Paris, Perrin.
- Stevens, B. (2010). *Le nouveau capitalisme asiatique. Le modèle japonais*, Bruxelles, Academia Bruylant.
- Stockmann, D. (2010) « Who believes propaganda ? Media effects during the anti-Japanese protests in Beijing », *The China Quarterly*, n° 202, p. 269-289.
- Sur, S. (2008). « Le Japon entre l'Asie et l'extrême Occident », *Annuaire-français de relations internationales*, n° 30, <<http://www.afri-ct.org/Le-Japon?lang=fr>>, consulté le 17 février 2014.
- Sutter, R. G. (2005). *China's Rise in Asia*, Lanham, Rowman & Littlefield.
- Takahashi, S. (2006). « Dealing with the ballistic missile threat : Whether Japan should have a strike capability under its exclusive defense-oriented policy », *NIDS Security Reports*, n° 7, p. 79-94.
- Takahashi, S. (2007). « Emerging missile defense issues », *Briefing Memo*, n° 114, Tokyo, NIDS.
- Tiberghien, Y. (2012). *L'Asie et le futur du monde*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Verneuil, C. et S., Verneuil (2012). *Japon et Chine. Concurrences régionales, ambitions mondiales*, Paris, Ellipses.
- Yang, Y. (2014) « The adjustment of Japan-US alliance and the strategic options for Chinese foreign policy », *Canadian Social Science*, vol. 10, n° 1, p. 72-75
- Ye, Z. (2010). *Inside China's Grand Strategy : The Perspective from the People's Republic*, Lexington, University Press of Kentucky.

- Yizhou, W. (2013) « Opportunities and challenges for China's new leaders in building mutual trust with the world », *Global Asia*, vol. 8, n° 3.
- Yoshihara, T. et J. R. Holmes (2010). *Red Star over the Pacific : China's Rise and the Challenge to U.S. Maritime Strategy*, Washington, D. C., Naval Institute Press.
- Zhi-Jian, L. (2013). « A theoretical analysis of the Diaoyu Islands disputes from the perspective of pure theory of law », *Issues & Studies*, vol. 49, n° 1, p. 179-212.
-

- 1 . Lire Tiberghien, 2012.
- 2 . La plupart de ces travaux sont référencés dans la bibliographie à la fin de ce texte.
- 3 . Lire notamment Yoshihara et Holmes, 2010 ; Cole, 2010.
- 4 . Lire Samuels, 2007.
- 5 . Lire Curtis, 2013.
- 6 . Voir Mochizuki, 2004.
- 7 . Les bases américaines sont au cœur du traité de sécurité nippo-américain. Pour le Japon, dont la politique de défense est fortement contrainte, elles sont une garantie de sécurité. Pour les Américains, la présence militaire au Japon signifie un positionnement garanti, et à moindre coût, de troupes sur un emplacement stratégique en Asie. Leurs forces armées, qui contrôlent ces bases, bénéficient en outre d'infrastructures et de moyens logistiques uniques et d'une flexibilité stratégique importante.
- 8 . Nous reviendrons plus loin dans ce texte sur cette crise précise, ses enjeux et ses implications.
- 9 . La stratégie japonaise identifie à ce titre deux objectifs : la défense du Japon et l'amélioration de l'environnement international en matière de sécurité, pour laquelle l'importance de la coopération japonaise aux opérations de maintien ou de reconstruction de la paix est soulignée. Le rapport Araki, intitulé *Japan's Foreign Policy Toward the 21th Century* a servi de base aux orientations de défense japonaises au cours des dernières années, en particulier sous les gouvernements du PLD. Voir Serra, 2005.
10. Sur la question d'un nationalisme touchant les jeunes générations au Japon, lire l'excellent article de Morris, 2013.
11. Lire Takahashi, 2007. Sugio Takahashi a également développé l'idée de capacités défensives mais aussi non défensives pour le Japon en réponse à une menace balistique dans un article. Voir Takahashi, 2006.
12. Notons ici que la tentation nucléaire du Japon est assez minime, que ce soit en raison de l'évaluation des conséquences d'un tel passage à l'acte ou consécutivement au drame de Fukushima. Lire notamment Hughes, 2007.
13. Lire notamment Rozman, Togo et Ferguson, 2007.
14. Lire Lam, 2007 et le sondage commenté par Bahng, 2013. Selon ce sondage, seulement 28,6 % des Chinois ont une image positive du Japon, et un nombre plus important de Coréens ont une image positive de la Chine que du Japon. Notons également que seuls 18 % des Japonais ont une image positive de la Chine.
15. Lire l'analyse de l'universitaire chinois Yizhou, 2013.
16. Lire Stockmann, 2010.
17. Sur les tensions Beijing-Tokyo pendant cette période et l'impact des visites à Yasukuni, lire Niquet, 2006 ; Shibuichi, 2005.
18. Voir *Le Monde*, 2013.
19. Lire Soeya, 2013.
20. Lire Johnston, 2013.
21. Voir Long, 2013.
22. Lire Moteki, 2010.
23. Sur cette question, Zhi-Jian, 2013.
24. Pour une bonne présentation de ce plan, lire Jacobs, 2013. Pour la version officielle du plan, voir ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, 2012.

- 25.** Il convient de noter ici que les multiples accords passés en parallèle de l'ECFA sont sujets à des interprétations diverses et à des protestations dans la société taïwanaise, comme l'occupation du Yuan législatif en mars-avril 2013 à Taipei par des étudiants l'a démontré.
- 26.** Lire notamment Kawasaki, 2009.

BEIJING FACE À CES DILEMMES CORÉENS

Antoine Bondaz

Le 28 novembre 2010, quelques jours après le bombardement par l'artillerie nord-coréenne de l'île sud-coréenne de Yeonpyeong, les marines américaines et sud-coréennes réalisent des exercices militaires conjoints en mer Jaune, incluant le porte-avions USS *George Washington*, afin de montrer leur unité et leur détermination à la suite des provocations de la Corée du Nord. Les États-Unis avaient déjà envisagé de conduire ces exercices au cours de l'été 2010, quelques mois après le torpillage du navire Cheon'an, le 26 mars, ayant entraîné la mort de 46 marins sud-coréens. Ces exercices, réalisés à 40 km des côtes coréennes et à une centaine de

kilomètres au sud de la *Northern Limit Line*, frontière maritime contestée entre les deux Corées, sont perçus par la Chine comme une provocation. En effet, les avions de chasse américains à bord de l'USS *Washington* sont à portée de vol des métropoles chinoises de Shanghai et Beijing. Cette date du 28 novembre est considérée par de nombreux observateurs chinois comme une provocation américaine menaçant la stabilité régionale, objectif premier de Beijing.

Les réactions chinoises sont alors épidermiques. Les réactions officielles ne se font pas attendre. Qin Gang, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, affirme, le 15 juillet 2010 : « *We firmly oppose any foreign military vessel or plane conducting activities in the Yellow Sea and China's coastal waters undermining China's security interests* » (ministère des Affaires étrangères de Chine, 2010). Il est repris quelques mois plus tard par un autre porte-parole, Jiang Yu : « *There are enough of similar military drills. Under current circumstances, parties concerned should do more to contribute to peace and stability on the Peninsula and in the region, rather than the contrary* » (ambassade de Chine, 2010). La presse se déchaîne également par l'intermédiaire notamment du *Global Times*, un des grands quotidiens anglophones chinois. Il y est martelé que Washington menace la stabilité régionale et provoque la Chine : « *The US is thus not playing a responsible role* » (*Global Times*, 2010a) ; « *US military provocation* » (*Global Times*, 2010b) ; « *a symbol of its past hegemony, the US still likes to deploy aircraft carriers around the world when it wishes to disturb others* » (*Global Times*, 2010c) ; « *the deployment of a carrier off of China's coast is a provocation that will generate hostility among the Chinese public toward the US* » (*Global Times*, 2010c) ; « *this is a deliberate provocation* » (*Global Times*, 2010d).

Par provocation, on entend un acte par lequel on cherche à provoquer une réaction violente, que cet acte soit officiellement délibéré ou non. Ce qui est considéré par Washington comme de simples manœuvres militaires afin de montrer leur résolution face aux provocations de la Corée du Nord est considéré, par Beijing, comme une provocation à même de déstabiliser la région. Il convient ainsi d'alterner les perspectives quand il s'agit d'étudier la Corée du Nord et plus largement la péninsule coréenne. Les provocations multiples du pays, létales comme en 2010 ou non létales

comme les essais balistiques (12 avril et 12 décembre 2012) ou nucléaires (12 février 2013), sont celles que les médias occidentaux retiennent et à juste titre. Cependant, il faut élargir le champ de vision par une prise en compte des perceptions des puissances régionales, au premier rang desquelles la Chine, afin de mieux comprendre les prises de position de chacune d'entre elles. Dans ce chapitre, nous nous sommes efforcés de changer de perspective et d'analyser le problème nord-coréen (*Chaoxian wenti*, 朝鲜问题), et plus largement les problèmes dans la péninsule coréenne, du point de vue chinois.

Un dilemme est, en logique, une *alternative entre deux propositions sémantiquement ou formellement incompatibles*. On peut également dire qu'il s'agit d'une *obligation de choisir entre deux propositions qui contiennent l'une et l'autre des avantages et des inconvénients*. La Chine semble confrontée à de tels dilemmes. Comment la Chine réussit-elle à entretenir des relations « spéciales » avec la Corée du Nord tout en développant de bonnes relations avec son frère ennemi, la Corée du Sud, et ce, depuis 1992 ? Y a-t-il une contradiction entre éviter un effondrement du régime nord-coréen et appliquer les sanctions internationales de l'ONU afin d'apparaître comme une grande nation responsable ? Est-il possible de limiter l'influence américaine dans la péninsule coréenne tout en gardant de bonnes relations avec Washington en développant « *a new type of great powers relations* » ? Nous estimons, que, face à ces multiples dilemmes coréens, il n'y a pas de contradiction, mais un difficile équilibre que la Chine entend trouver.

1. DES INTÉRÊTS CHINOIS STRUCTURANT SA POLITIQUE NORD-CORÉENNE : LA PRIORITÉ À LA STABILITÉ¹

La politique de Beijing vis-à-vis de la Corée du Nord est une politique pragmatique, façonnée par des intérêts nationaux dont le principal demeure la stabilité de la péninsule et donc le maintien du statu quo. On s'éloigne ainsi de l'image, apposée à tort à la diplomatie chinoise, d'une politique empreinte d'idéologie. Cette politique est une constante depuis les années

1950 malgré des périodes de fortes tensions entre les deux voisins, notamment à la suite de l'établissement de relations diplomatiques entre Beijing et Séoul, en 1992. Le soutien de Beijing est aujourd'hui indispensable à la survie du régime nord-coréen. Ce soutien politique, économique et humanitaire a été total et crucial, notamment après la mort de Kim Jong-il, le 17 décembre 2011.

Ce concept de stabilité (*weiwén*, 维稳), qu'elle soit intérieure ou extérieure, est une priorité absolue pour le régime chinois. Cette stabilité de la péninsule coréenne conditionne la stabilité régionale, indispensable à la poursuite du développement économique chinois. Ce développement économique permet à son tour de garantir la survie du régime chinois à travers le leadership du Parti communiste chinois. De cette priorité découle l'objectif de « dénucléarisation de la péninsule coréenne ». Une Corée du Nord nucléarisée menace la stabilité régionale, sert de prétexte au renforcement de l'alliance militaire entre Washington et Séoul, et fait courir le risque, certes limité, de prolifération et de nucléarisation d'autres puissances régionales comme la Corée du Sud et le Japon.

La Chine fait face à une réelle incertitude stratégique dans la péninsule coréenne, ce qui limite d'autant ses marges de manœuvre, la « prime de risque » étant trop importante en cas de changement de politique. La première incertitude stratégique est celle de la gestion de l'effondrement du régime nord-coréen. Les voisins de la Corée du Nord, que ce soient les États-Unis, la Corée Sud ou la Chine, disposent de plans de contingence (*contingency plans*) afin de faire face à un effondrement brutal du régime. Si Séoul et Washington se coordonnent par l'intermédiaire de leur alliance militaire, Beijing refuse même de reconnaître un tel plan, car cela reviendrait à envoyer un signal contradictoire à son allié nord-coréen. De nombreuses questions demeurent sans réponse. En cas d'effondrement du régime, quelles seraient les troupes en présence en Corée du Nord ? Les Casques bleus interviendraient-ils au nom de la communauté internationale ou chaque nation voisine enverrait-elle ses propres troupes ? Qui serait chargé de neutraliser les armes de destruction massive nord-coréennes, y compris ses armes tactiques ? Comment la communauté internationale gérerait-elle le problème humanitaire d'un effondrement et notamment la possibilité de réfugiés nord-coréens tentant de traverser une des deux

frontières, avec la Corée du Sud et la Chine ? Une nouvelle ligne de partage, entre le nord et le sud de la Corée du Nord serait-elle créée afin de délimiter les possibilités de mouvements des troupes chinoises et américano-coréennes ? La Chine s'inquiète de la potentielle ouverture de cette boîte de Pandore.

De cette première incertitude en découle une seconde pour la Chine. Cette dernière, en effet, n'apparaît pas comme opposé, par principe et de façon officielle, à la réunification de la péninsule. Cependant, aucune garantie ne lui est apportée qu'une réunification n'irait pas à l'encontre de ses intérêts. En cas de réunification par absorption du Nord par le Sud, les risques sont grands du côté de la Chine. Au moins trois questions concrètes se posent. La première concerne l'alliance militaire entre Séoul et Washington et le statut d'une Corée unifiée, alliée ou non des États-Unis. En découle notamment le sort des troupes américaines basées dans la péninsule et la cible de l'alliance militaire en cas de disparition de la menace nord-coréenne. La seconde concerne les intérêts économiques chinois en Corée du Nord, notamment ses concessions minières ou autres investissements. Ceux-ci seraient-ils remis en question par le gouvernement d'une Corée unifiée ? La troisième question concerne la délimitation des frontières et des possibles revendications ethniques des minorités coréennes dans le Nord-Est chinois. Une Corée unifiée pourrait notamment remettre en cause les accords sino-nord-coréens concernant le tracé de la frontière au niveau du mont Baektu (Baidoushan, 白斗山). Une Corée unifiée pourrait également attiser les sentiments indépendantistes de la minorité coréenne en Chine, notamment dans des préfectures autonomes comme Yanbian dans le Jilin, mettant en danger la stabilité nationale et ouvrant un nouveau front indépendantiste, à l'est de la Chine.

Les États-Unis, au cours du premier mandat du président Obama, ont demandé à la Chine des « réassurances stratégiques » sur ses intentions, concept développé notamment par James Steinberg, ancien *Deputy Secretary of State* d'Hillary Clinton. Cependant, la Chine semble en attendre de même des États-Unis et de la Corée du Sud. Or il semble que, en l'absence de assurances stratégiques, l'effondrement du régime nord-coréen, et la potentielle réunification qui pourrait en découler, représentent une ligne rouge pour Beijing et un scénario à éviter.

2. LES TROIS DILEMMES COREENS DE LA CHINE

Les quatre acteurs majeurs dans la péninsule coréenne sont aujourd'hui les deux Corées, les États-Unis et la Chine. La Russie et le Japon, pourtant membres des Pourparlers à Six, sont marginalisés et jouent un rôle de second plan. L'Union européenne, autrefois membre du Korean Energy Development Organization, organisation créée à la suite de la signature de l'Agreed Framework, en 1994, entre Washington et Pyongyang, à la suite de la première crise nucléaire, n'est plus un acteur stratégique de l'équation coréenne. Dans ces relations avec ces trois partenaires, la Chine fait face à un dilemme. Le premier est de renforcer ses relations politiques et économiques avec la Corée du Sud sans renier sa relation spéciale avec la Corée du Nord. Le second est de limiter l'influence des États-Unis dans la péninsule et dans la région tout en coopérant avec Washington et en apparaissant comme une grande puissance responsable. Enfin, le troisième est de maintenir de bonnes relations avec la Corée du Nord alors que la Chine est à la fois impuissante et insatisfaite vis-à-vis du comportement de son « encombrant » voisin.

2.1. LE DILEMME AVEC LA CORÉE DU SUD : COMMENT CONCILIER DES INTÉRÊTS STRATÉGIQUES AVEC DES INTÉRÊTS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES ?

Beijing doit réussir à développer ses relations avec la Corée du Sud sans mettre en danger sa relation avec la Corée du Nord, en envoyant un mauvais signal qui pourrait être interprété comme l'abandon de son allié. Il semble que ce difficile équilibre soit désormais atteint.

L'établissement de relations diplomatiques formelles entre Beijing et Séoul, le 24 août 1992, a marqué la fin de plus de quarante années d'hostilité. Le rapprochement a en réalité débuté dans les années 1980. La conjugaison de facteurs stratégiques, diplomatiques et économiques pousse alors Beijing à se rapprocher de Séoul. Parmi ces facteurs, on peut citer la

Nordpolitik du président de la Corée du Sud, Roh Tae-woo, initiée le 7 juillet 1988, et qui visait à normaliser les relations avec les deux ennemis d'alors, l'Union soviétique et la Chine populaire ; l'accroissement des rencontres non officielles entre Beijing et Séoul, à travers notamment une active diplomatie du sport (participation de la Corée du Sud aux Jeux asiatiques de Beijing, en 1986, et participation de la Chine aux Jeux olympiques de Séoul en 1988) ; les événements de Tian'anmen qui isolent la Chine de l'Occident et l'incitent à développer ses relations avec ses voisins asiatiques dont la Corée du Sud ; la reconnaissance de Séoul par Moscou, le 30 septembre 1990 ; l'adhésion des deux Corées à l'ONU, en 1991 ; ou encore le commerce florissant entre la Chine et la Corée du Sud (de 120 millions de dollars US en 1983 à 11,66 milliards dollars US en 1991, contre 623 millions de dollars US pour le commerce sino-nord-coréen²) (Lee, 1996). Ces relations s'améliorent tout particulièrement sous les présidences sud-coréennes de Kim Dae-jung (1998-2003) et Roh Moo-hyun (2003-2008), les médias coréens allant jusqu'à parler de « fièvre jaune ».

Ce rapprochement sans précédent a eu des conséquences négatives sur la relation bilatérale avec la Corée du Nord. Kim Jong-il ne s'est ainsi pas rendu en Chine de 1983 à 2000 et aucun officiel de haut niveau chinois n'a visité la Corée du Nord de 1992 à 2000 – date du séjour de Dai Bingguo à Pyongyang. Cependant, tout en condamnant et sanctionnant le programme nucléaire nord-coréen en votant les deux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, les résolutions 1 718 (2006) et 1 874 (2009), se retrouvant de facto aux côtés de la Corée du Sud, la Chine continue de soutenir le régime.

L'année 2010 est en cela révélatrice du difficile équilibre que la Chine doit trouver entre les deux Corées. En ne condamnant pas directement Pyongyang à l'occasion des deux provocations nord-coréennes létales de 2010 (Cheon'an et Yeonpyeong) et en empêchant toute résolution du Conseil de sécurité de l'ONU à propos du torpillage de la corvette sud-coréenne, Beijing s'attire les foudres des conservateurs sud-coréens alors au pouvoir sous la présidence de Lee Myung-bak (2008-2013). De plus, le rapprochement entre Séoul et Washington, après des tensions sous les dix

années de présidence libérale notamment sur des politiques opposées vis-à-vis de la Corée du Nord (*Sunshine Policy* contre Axe du mal), n'est pas sans inquiéter Beijing.

Cependant, les deux pays ont besoin l'un de l'autre, tant pour des raisons stratégiques, politiques, économiques que culturelles. Sur le plan stratégique, la Corée du Sud ne peut résoudre le problème nord-coréen sans l'aide de la Chine, qui est perçue comme détenant la clé à toute résolution pacifique et à l'unification de la péninsule. Sur le plan politique, la Corée du Sud est comme la Chine, une puissance ascendante aux responsabilités élargies sur la scène internationale comme démontrée au cours de l'organisation du sommet du G20 en 2010, du quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement en 2011 à Busan ou encore du Sommet sur la sécurité nucléaire en 2012. De plus, la Corée du Sud est membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU en 2013 et 2014. Sur le plan économique, le commerce sino-sud-coréen s'établissait à 264 milliards de dollars US en 2012 contre 5,6 milliards de dollars US pour le commerce sino-nord-coréen. Partenaire commercial incontournable, la Chine a également besoin des investissements sud-coréens et des transferts de technologies. Sur le plan culturel, les échanges de personne à personne s'accroissent avec 800 vols hebdomadaires, un flux de six millions de visiteurs entre les deux pays en 2011, et surtout, près de 70 000 Sud-Coréens étudiant en Chine contre plus de 80 000 Chinois étudiant en Corée du Sud.

Cela ne cache cependant pas des différends sérieux entre les deux puissances asiatiques, que ce soit sur le plan des revendications territoriales maritimes (îlots de Jeodo/Liyudao), du statut des réfugiés nord-coréens en Chine ou encore des interprétations divergentes sur l'histoire de la Mandchourie (à propos notamment du royaume Goguryeo). Cependant, il semble que la Chine ait bel et bien trouvé un équilibre entre sa relation avec Pyongyang et celle avec Séoul.

2.2. LE DILEMME AVEC LES ÉTATS-UNIS :

LIMITER L'INFLUENCE AMÉRICAINE

TOUT EN COOPÉRANT AVEC WASHINGTON

La relation bilatérale entre la Chine et les États-Unis est devenue la relation bilatérale la plus importante dans le monde contemporain. La puissance matérielle américaine en fait la première menace externe pour la sécurité nationale chinoise. Beijing cherche donc à développer de bonnes relations avec Washington tout en limitant leur influence dans la région, la péninsule coréenne étant un des points de convergence de leurs intérêts respectifs, parfois divergents.

La diplomatie chinoise est principalement réactive vis-à-vis de la diplomatie américaine, notamment dans la péninsule coréenne. Après l'invasion de l'Afghanistan en 2001, les débats portant sur une possible invasion de l'Irak du fait de ses soi-disant « armes de destruction massive », la révélation par Pyongyang d'un programme nucléaire militaire et son retrait du Traité de non-prolifération en 2003, un vent d'urgence souffle dans la péninsule. Beijing craint alors que la Corée du Nord, inscrite sur l'Axe du Mal depuis début 2002 par le président Bush, ne fasse l'objet d'une attaque préemptive de la part des États-Unis. Beijing développe alors une diplomatie proactive et prend l'initiative, notamment en poussant à la création des Pourparlers à Six s'étant tenus à Beijing de 2003 à 2007. La Chine craint alors pour sa propre sécurité du fait de la déstabilisation régionale qu'entraînerait une telle intervention.

Aujourd'hui, la Chine, puissance sans allié militaire si ce n'est la Corée du Nord, continue de craindre une action américaine ou sud-coréenne. Dans un contexte plus large, la Chine s'inquiète du rééquilibrage américain (*rebalancing*) vers l'Asie-Pacifique. Celui-ci a été largement médiatisé sous le premier mandat du président Obama. Les éléments de langage utilisés sont alors sans équivoque : « *It should be clear that the Asia-Pacific relationship is a priority of the United States* » (ambassade des États-Unis, 2010), « *this Pacific nation will strengthen and sustain our leadership in this vitally important part of the world* » (Obama, 2009). Or les provocations nord-coréennes facilitent et légitiment ce rééquilibrage et le renforcement de l'alliance entre Washington et Séoul, bien qu'elles n'en soient pas la raison principale. Enfin, la Chine peut s'inquiéter qu'une négociation entre Washington et Pyongyang se fasse à son détriment

comme ce fut le cas avec l'accord « mort-né » du *Leap Day Deal*, en février 2012 ; alors même que le précédent birman a pu inciter l'administration Obama à retrouver un certain optimisme :

here in Rangoon, I want to send a message across Asia : we don't need to be defined by the prisons of the past. We need to look forward to the future. To the leadership of North Korea, I have offered a choice : let go of your nuclear weapons and choose the path of peace and progress. If you do, you will find an extended hand from the United States of America.

En parallèle, et ce, surtout depuis l'arrivée au pouvoir du président Xi Jinping, la Chine tente d'afficher une volonté de coopérer avec les États-Unis. Notamment à travers l'utilisation du concept de « *new type of great power relations* », la Chine entend se mettre sur un pied d'égalité avec les États-Unis en essayant d'apparaître comme le partenaire incontournable des États-Unis. La volonté affichée de coopérer sur le dossier de la Corée du Nord, notamment de leur intérêt convergent sur une dénucléarisation de la péninsule, a été particulièrement notoire au printemps 2013 et à l'occasion du sommet présidentiel à Sunnylands, en Californie, en juin 2013. La Chine a également envoyé un signal fort aux États-Unis dans la mise en place des sanctions onusiennes contre la Corée du Nord en fermant des comptes nord-coréens dans des banques chinoises ou en établissant une nouvelle liste de restrictions à l'export vers la Corée du Nord sur des matériels à potentiel double usage, civil et militaire.

Si une véritable coopération entre les deux grandes puissances apparaît encore comme très limitée, la Chine tente de borner leur compétition stratégique en évitant tout affrontement comme ce fut le cas avec Moscou durant la guerre froide. Cette configuration de plus en plus bipolaire entre Beijing et Washington est dans l'intérêt de Pyongyang. C'est de cette compétition stratégique et structurelle que se sert la Corée du Nord afin de maximiser son intérêt national. À travers deux cartes, l'instabilité régionale et la menace nucléaire et balistique, la Corée du Nord fait pression sur les deux intérêts majeurs de la Chine et des États-Unis dans la péninsule.

2.3. LE DILEMME AVEC LA CORÉE DU NORD :

IMPATIENCE ET IMPUISSANCE VIS-À-VIS

D'UN ENCOMBRANT, MAIS IMPORTANT VOISIN³

La Corée du Nord, à cause de ses provocations, peut agir à l'encontre des intérêts chinois. L'absence de réponse brutale de la Chine, comme une fermeture totale de la frontière ou le retrait de son soutien politique, ne signifie en rien que Beijing accepte et soutient ces provocations. La question est autant de savoir si la Chine « veut » agir, que de savoir si la Chine « peut » agir. Ayant rappelé au début de cette communication l'intérêt chinois fondamental pour la stabilité, la Chine semble à la fois impatiente et impuissante face à son voisin. Il est à noter que si la Chine continue d'apporter un soutien à son allié, ce soutien est minimal, suffisant pour éviter un effondrement, insuffisant pour donner des marges de manœuvre au régime. Il s'agit plus d'une perfusion à un malade que d'une aide massive.

La capacité d'influence chinoise vis-à-vis de la Corée du Nord existe, mais est limitée. Elle l'est principalement par la politique d'indépendance de la Corée du Nord, politique menée depuis la fondation de la République populaire par Kim Il-Sung. Cette volonté d'autonomie est soulignée par la doctrine du Juche (*zhuti sixiang*, 主体思想), s'opposant au concept classique chinois de « servir le Grand » (*shida zhuyi*, 侍大主义) (Bondaz, 2012). Malgré les demandes de la Chine, la Corée du Nord a ainsi procédé à ses essais balistiques ou nucléaires au moment considéré par le régime comme opportun.

Les relations se sont tendues depuis la fin de l'année 2012. Dès le 24 janvier à la suite de l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies d'une résolution condamnant l'essai balistique du 12 décembre 2012, la Commission de défense nationale de la Corée du Nord a indirectement critiqué la Chine pour « abandonner sans hésitation même les principes les plus élémentaires sous l'influence des États-Unis, ayant recours à des pratiques arbitraires et autoritaires, et pour manquer de revenir à la raison » alors que l'organe de presse KCNA critiquait « des grands pays », pour ne pas citer la Chine et la Russie, pour ne pas établir un monde « juste » sous les pressions américaines, allant jusqu'à « abandonner des principes de base qui doivent pourtant être protégés » (The Chosun Ilbo, 2013). À la suite du troisième essai nucléaire de la Corée du Nord, le 12 février 2013, la Chine a critiqué publiquement, bien qu'indirectement, son voisin. Au sommet de Boao, en avril 2013, le président Xi a rappelé que « *no one should be allowed to throw a region and even the whole world into chaos for selfish*

gains » alors que, la veille, son ministre des Affaires étrangères expliquait au Secrétaire général de l'ONU que « *we oppose provocative words and actions from any party in the region and do not allow trouble-making on China's doorstep* » (Blanchard, 2013).

La Corée du Nord a depuis tenté de réchauffer la relation bilatérale avec la Chine afin d'éviter toute coopération accrue entre Beijing et Washington, cauchemar des stratèges nord-coréens. Les émissaires de haut niveau nord-coréens se sont ainsi rendus à Beijing, à l'exemple de la visite de Kim Kye Gwan à Beijing, au printemps puis en septembre 2013. Il convient de noter que Kim Jong-un ne s'est toujours pas rendu en Chine depuis son accession au pouvoir suprême, il y a deux ans. Il semble désormais que la relation bilatérale soit stabilisée.

3. UN ÉQUILIBRE FRAGILE, MAIS ATTEINT PAR LA CHINE DANS LA PÉNINSULE CORÉENNE

La Chine fait face à plusieurs dilemmes dans la péninsule coréenne. Ses intérêts, parfois divergents des intérêts de ses partenaires, limitent leur coopération. La stabilité de la péninsule étant la priorité chinoise, l'inefficacité des sanctions internationales, le manque de coordination entre grandes puissances et surtout la volonté sans faille nord-coréenne ont permis la nucléarisation de la Corée du Nord. Cela ne signifie ni que la Chine n'a aucun rôle à jouer ni que la Chine est passive. La Chine doit trouver un difficile équilibre, associant stabilité et coopération avec la Corée du Sud et les États-Unis, soutien à son allié nord-coréen, mais critique de ces provocations. Il est fort peu probable que la stratégie chinoise dans la péninsule coréenne change à la suite du troisième essai nucléaire. Celui-ci ne représente d'ailleurs pas en soi un événement changeant la donne dans la péninsule, comme le premier essai de 2006 avait pu l'être. Cependant, la volonté affichée du président Xi Jinping de développer « *a new type of great power relations* » et celle de se rapprocher de la Corée du Sud peuvent faire pression sur la Corée du Nord pour adoucir sa rhétorique et limiter ses provocations. Dans ce cas, la stabilité de la péninsule, sans dénucléarisation, servirait l'intérêt national chinois.

BIBLIOGRAPHIE

- Ambassade de Chine (2010). « Foreign Ministry Spokesperson Jiang Yu's-regular press conference », 3 décembre, <<http://ir.china-embassy.org/eng/fyrth/t774326.htm>>, consulté le 16 février 2014.
- Ambassade des États-Unis (2010). « Remarks on regional architecture in Asia : Principles and priorities », Honolulu, Imin Center-Jefferson Hall, 12 janvier, <http://newzealand.usembassy.gov/secretary_of_state_remarks.html>, consulté le 10 juillet 2014.
- Blanchard, B. (2013). « China rebukes North Korea, says no state should sow chaos », Reuters, 7 avril, <<http://www.reuters.com/article/2013/04/07/us-korea-north-idUSBRE93408020130407>>, consulté le 16 février 2014.
- Bondaz, A. (2012). « Failure to launch : the North Korean satellite test and China's influence on the Korean peninsula », *China Analysis*, septembre, p. 5-7, <http://ecfr.eu/page/-/China_Analysis_Gaming_North_Korea_September_2012.pdf>, consulté le 16 février 2014.
- Bondaz, A. (2013). « A new direction for China's North Korea policy », -Carnegie Endowment For International Peace, 27 août, <<http://www.carnegietsinghua.org/2013/08/27/new-direction-for-china-s-north-korea-policy/gkhw>>, consulté le 16 février 2014.
- Global Times* (2010a). « US destructive role in Northeast Asia », 20 décembre, <<http://www.globaltimes.cn/content/602749.shtml>>, consulté le 10 juillet 2014.
- Global Times* (2010b). « Navy exercise tests China's resilience », 16 juillet, <<http://www.globaltimes.cn/content/552744.shtml>>, consulté le 10 juillet 2014.
- Global Times* (2010c). « Yellow Sea no place for US carrier », 9 juin, <<http://www.globaltimes.cn/content/540008.shtml>>, consulté le 10 juillet 2014.
- Global Times* (2010d). « Chinese people won't stand for US naval provocation », 9 août, <<http://www.globaltimes.cn/content/561460.shtml>>, consulté le 10 juillet 2014.

10 juillet 2014.

Lee, C.-J. (1996). *China and Korea, Dynamic Relations*, États-Unis, Hoover Press Publication.

Ministère des Affaires étrangères de Chine (2010). « Foreign Ministry Spokesperson of the People's Republic of China, regular press conference », <http://www.mfa.gov.cn/eng/xwfw/s2510/2511/t714568.htm>, consulté le 16 février 2014.

Obama, B. (2009). « Remarks by President Barack Obama at Suntory Hall », The White House, 14 novembre, <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/remarks-president-barack-obama-suntory-hall>, consulté le 16 février 2014.

The Chosun Ilbo (2013). « N. Korea irked by Chinese backing for sanctions », 25 janvier, http://english.chosun.com/site/data/html_dir/2013/01/25/2013012500969.html, consulté le 16 février 2014.

- 1 . Cette section reprend en grande partie un article publié dans la revue *Monde chinois* : A. Bondaz (2013). « Politique nord-coréenne de la Chine : continuité dans la défense des intérêts chinois », *Monde chinois*, n° 32, mars.
- 2 . Statistiques du ministère de l'Unification et de la Banque centrale sud-coréenne.
- 3 . Pour une analyse détaillée, voir Bondaz, 2013.



LES RELATIONS SINO-PAKISTANAISES, UN PARTENARIAT ASYMÉTRIQUE EN QUÊTE DE SENS

Colin Geraghty

La Chine entretient depuis longtemps de rapports étroits avec le Pakistan, mais qui restent dépourvus de toute affinité culturelle ou de coopération économique poussée. La célébration en 2011 du soixantième anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays (le Pakistan ayant été le troisième pays à reconnaître la Chine communiste en 1951) donne certes lieu à des déclarations d'amitié très forte, avec la proclamation de l'Année de l'amitié Sino-Pakistanaise à l'occasion. L'apparente constance dans cette relation bilatérale a même conduit les deux pays à la qualifier d'« amitié à

l'épreuve du temps ». Expression qui, en réalité, ne désigne pas tant la relation sino-pakistanaise qu'elle qualifie implicitement la relation entre Islamabad et Washington, nettement moins constante.

En fait, si constance il y a, elle se situe non pas sur un plan affectif, mais découle d'une opposition partagée à la puissance indienne qui avoisine les deux pays. L'Entente cordiale sino-pakistanaise est née au sein du triangle Chine-Pakistan-Inde, et repose sur l'idée que l'ennemi de mon ennemi est mon ami, ou du moins mon partenaire. Ce circuit fermé a toutefois laissé place, aujourd'hui, en Asie du Sud à l'émergence d'un nouveau quadrilatère États-Unis-Inde-Chine-Pakistan, comme l'a noté Jean-Luc Racine, fortement connecté aux équilibres asiatiques et dans lequel le Pakistan se trouve quelque peu marginalisé (Racine, 2008).

Se pose dès lors la question de la valeur du Pakistan pour la Chine, d'autant que celle-ci devient un acteur de plus en plus visible dans l'arène internationale. La Chine cherche depuis 1996 à redéfinir les objectifs et paramètres de sa relation avec le Pakistan, à élargir la relation au-delà de sa dimension militaire historique, mais toujours en fonction des priorités de Beijing, tant nationales que régionales ou encore internationales. À travers un effort parallèle de modernisation et de normalisation, la Chine s'efforce désormais de rendre la relation, autrefois orientée exclusivement vers un renforcement des capacités militaires pakistanaïses (y compris au moyen de transferts d'équipement et de savoir-faire nucléaire) compatible avec les défis du ^{xxi}^e siècle et avec la nouvelle place de la Chine sur la scène internationale.

Le début du ^{xxi}^e siècle coïncide avec la consolidation de la parité nucléaire indo-pakistanaïse et la reprise de l'assistance américaine (et donc internationale aussi) qui éloigne le spectre d'un effondrement économique imminent du Pakistan ; ces facteurs contribuent au début des années 2000 à améliorer les perspectives pour l'avenir du Pakistan, au grand soulagement de la Chine peu susceptible d'assumer une telle charge (soit qu'elle ne veuille pas, soit qu'elle ne veuille ni ne puisse le faire). Malgré cela, le Pakistan continue de ressentir une dépendance vis-à-vis de la Chine, qui en profite pour accentuer sa réorientation. Deux tendances générales s'imposent durant la période d'institutionnalisation et de la normalisation qui commence au milieu des années 1990 et dure jusqu'au milieu des

années 2000, qui en soulignent les limites : les liens économiques, d'une part, se développent de manière limitée, en fonction des intérêts nationaux de la Chine, qui s'attache, d'autre part, à présenter leur coopération militaire sous un jour inoffensif, pour dissiper la thèse de la « menace chinoise » et ne pas encourager les alignements régionaux émergents aux allures de coalition antichinoise. Dans les déclarations et accords qui se multiplient alors, il s'agit de redéfinir les bases de la relation, de l'adapter au contexte nouveau – d'en démontrer en fait le caractère « exemplaire », terme qui revient fréquemment.

1. NORMALISER LA COOPÉRATION MILITAIRE : DE LA PROLIFÉRATION CLANDESTINE À UN AXE CONTRE-TERRORISTE AFFICHÉ

La coopération militaire entre les deux États est l'élément le plus robuste de la relation sino-pakistanaise, qu'elle revête la forme de ventes de matériel conventionnel ou passe par un soutien clandestin et hautement sensible aux programmes balistique et nucléaire du Pakistan. L'évolution du soutien chinois aux programmes d'armement pakistanais offre une illustration très nette de cette tendance nouvelle. La prolifération clandestine cède ainsi la place à des projets de coproduction d'armements conventionnels, qui permettent à la Chine de « normaliser » l'aspect le plus problématique de la relation – les transferts d'armes conventionnelles ne sont pas un vecteur nouveau de coopération, mais sont désormais fortement mis en avant. L'effort prononcé après le 11 septembre 2001 pour présenter la lutte antiterroriste comme centrale à la relation sino-pakistanaise en matière de défense participe de la même tentative, pour présenter une image nouvelle de la coopération autrefois marquée par le transfert depuis la Chine de technologies et matériels pour soutenir le programme nucléaire militaire du Pakistan.

Les opérations antiterroristes effectuées avec le Pakistan sont d'une haute importance symbolique, et confèrent un statut autre à la coopération militaire entre les deux pays, qui se présente sous un jour plus favorable, et

plus transparent, que l'inquiétante prolifération clandestine (qui justifie l'utilisation, pour qualifier les liens sino-pakistanaïes en anglais – et particulièrement par l'Inde –, de *nexus* ou réseau dense à connotation hostile). La valeur de la coopération pakistanaïse va au-delà des seuls résultats opérationnels à cet égard, puisque Islamabad se fait l'écho des préoccupations chinoises qu'il contribue à diffuser, mais aussi à rendre plus crédibles – le Pakistan, au début des années 2000, étant perçu comme mieux informé que quiconque des réalités du terrorisme extrémiste dans cette région du monde, après son élévation au rang de partenaire majeur par l'administration Bush. Le Pakistan tient dans la stratégie antiterroriste chinoise un rôle aussi opérationnel que médiatique, par la caution qu'il apporte pour la légitimité de la campagne chinoise.

À partir du début des années 1990, la Chine connaît une augmentation de la violence dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang, vaste province limitrophe de plusieurs pays d'Asie centrale ainsi que du Pakistan et riche en ressources naturelles. Un segment très minoritaire de la communauté ouïghoure (peuple turcophone et pratiquant l'islam, comme les peuples d'Asie centrale) est responsable de ces attaques, motivé par des aspirations séparatistes qu'aurait amplifiées l'émergence des républiques indépendantes en Asie centrale à la suite de la dislocation de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS). Or, en 1999, la Chine lance une « Campagne de développement vers l'Ouest » afin de mieux relier les provinces intérieures aux côtes plus dynamiques et, par ce désenclavement, réduire les disparités et mieux exploiter les ressources naturelles (et renforcer le contrôle sur les minorités ethniques d'après certains)¹. Le désenclavement du Xinjiang répond au double enjeu de réduction des disparités et de renforcement de l'unité nationale². La Chine n'hésite pas à recourir à un dispositif militaire pour contrer toute menace terroriste ou étiquetée comme telle : la participation du Pakistan à ces efforts revêt un double intérêt, fonctionnel, mais aussi normatif, après les attentats du 11 septembre 2001 et la centralité instantanée qu'acquiert la menace terroriste dans les perceptions sécuritaires des populations occidentales.

En décembre 2001, à l'occasion de son premier voyage en Chine après les attentats du 11 septembre 2001, le dirigeant du Pakistan, Pervez Musharraf, a publiquement fait l'éloge de la campagne chinoise contre les

séparatistes ouïghours, appelé les musulmans de Chine à soutenir leur pays, et promis que le Pakistan apporterait toute son aide à la Chine dans sa lutte contre les groupes terroristes. Cela marquerait, d'après un observateur pakistanais, « la première fois qu'un dirigeant pakistanais s'est exprimé publiquement en faveur de politiques chinoises pour freiner les séparatistes musulmans au Xinjiang » (Rahman, 2007, p. 216 ; traduction libre). Le Pakistan coopère par la suite à l'occasion d'opérations menées contre l'East Turkestan Islamic Movement (ETIM, Mouvement islamique pour le Turkestan oriental), principal groupe terroriste ouïghour identifié par Beijing (le Turkestan oriental, ou chinois, est le nom originel de la région annexée par la Chine et rebaptisée Xinjiang). Cependant, l'épisode de la Mosquée Rouge à Islamabad, en juillet 2007, marque un tournant dans cette coopération : lorsque le gouvernement pakistanais ordonne à l'armée de prendre d'assaut cette mosquée célèbre, devenue lieu de refuge pour des groupes défiant l'autorité du gouvernement, de nombreux militants perçoivent un dénouement sous pression chinoise.

À la suite de cet incident, des citoyens chinois sont attaqués au Pakistan à plusieurs reprises, en guise de représailles pour l'ingérence de Beijing en 2007³. L'organisation en 2008 des Jeux olympiques à Beijing, et la répression violente – et hautement médiatisée – en juillet 2009 à Urumqi, principale ville du Xinjiang, qui a fait près de 200 morts, sont autant d'incitations supplémentaires aux dirigeants chinois pour faire profil bas⁴. La Chine préfère depuis se montrer plus discrète dans la place qu'occupe le Xinjiang dans sa relation avec le Pakistan, pour éviter que la situation ne suscite une campagne internationale (Fishman, 2011). La coopération se poursuit sur le terrain, mais les discours des dirigeants chinois sur l'importante menace que constituent les militants ouïghours sont mis en sourdine : la relation, brièvement sortie de l'obscurité, au début des années 2000 lorsque la Chine l'instrumentalise pour justifier sa campagne au Xinjiang, retrouve l'ombre dans laquelle elle évolue si volontiers. Il suffit de lire les déclarations officielles qui abondent dans la presse au sujet de la relation sino-pakistanaise : celles-ci émanent presque toujours des autorités pakistanaises, y compris dans la presse chinoise. Beijing communique avec Islamabad en privé, et les positions adoptées au cours de réunions bilatérales n'atteignent presque jamais la sphère publique.

De fait, la Chine continue après 2009 de se tourner vers le Pakistan pour une coopération discrète. Ainsi, le Pakistan serait intervenu en 2009 pour empêcher que l'Organisation de la Conférence islamique ne publie un communiqué sur la répression de juillet 2009. Que la Turquie ait néanmoins affiché publiquement une position ne suggère en rien que le Pakistan ait perdu de sa valeur comme intermédiaire, comme certains ont pu le prétendre⁵, puisque la Turquie représente un cas à part dans ce dossier du fait de l'importante communauté ouïghoure, peuple turcophone, habitant en Turquie. Les tensions autour de la question ouïghoure n'incitent donc pas la Chine à réduire ses liens avec le Pakistan, en dépit de frustrations ponctuelles de la part de Beijing : l'émergence de cet enjeu accroît l'intérêt pour Beijing de maintenir des relations avec Islamabad, afin de l'amener à exercer une influence de contrôle ou mener une action de répression à l'encontre des groupes affectant les intérêts chinois (Garver, 2002) – tant, du moins, que le Pakistan reste capable de mener de telles opérations et contrôler les groupes qu'elle abrite. L'efficacité des autorités pakistanaises à endiguer la menace contre le territoire chinois et les ressortissants chinois présents sur leur territoire devient aujourd'hui un élément majeur de la valeur du partenariat sino-pakistanaï aux yeux de Beijing, qui continue de dicter les termes de cette relation hautement asymétrique.

Les allégations de tensions au cours des dernières années ne sauraient dès lors être réduites à de simples bosses mineures sur une route bien pavée dans l'ensemble. De même que les efforts pour élargir la route du Karakorum qui relie les deux pays (et surnommée la « route de l'amitié ») se sont soldés jusqu'à présent par des résultats au mieux mitigés, de même les efforts pour élargir le partenariat sino-pakistanaï avancent-ils difficilement.

2. DES RÉSULTATS INÉGAUX DANS L'ÉLARGISSEMENT DE LA RELATION AU DOMAINE ÉCONOMIQUE

En 1996, Jiang Zemin, alors premier ministre de la République populaire de Chine (RPC), fait un voyage au Pakistan au cours duquel il appelle, dans un discours majeur, à l'établissement de relations de bon voisinage en Asie du Sud, suggérant au Pakistan d'œuvrer en ce sens avec l'Inde. En affichant publiquement la volonté de Beijing de voir préservée la stabilité régionale, nécessaire pour ne pas interrompre le développement économique de la Chine, ce discours amorce un tournant important. De fait, Jiang Zemin présente une politique qui préfère s'éloigner d'une position purement hostile envers l'Inde, et suggère indirectement aux autorités pakistanaises qu'elles ne peuvent plus compter sur un soutien aussi absolu pour des initiatives visant à fomentier le trouble au Cachemire, que se disputent Inde et Pakistan depuis 1947. Si la mise en place de cette nouvelle approche par la Chine n'implique certes pas d'abandonner entièrement sa couverture stratégique⁶ face à l'Inde, elle n'en marque pas moins le début d'une série d'actions pour rééquilibrer les vecteurs de coopération entre les deux pays. Cette adaptation est entièrement définie à Beijing, qui cherche à ajuster le - partenariat suivant ses nouvelles priorités énoncées dans le concept de « *comprehensive national security* » présenté en 1997.

Un des efforts les plus visibles entrepris dans ce cadre vise à augmenter les liens économiques entre les deux pays, un objectif explicite depuis 1996 et l'établissement d'un « partenariat global » entre les deux pays à l'occasion de la visite de Jiang Zemin à Islamabad. La relation connaît de fait une institutionnalisation progressive, mais peu rigide à partir de 2003, qui vise à intégrer le domaine économique à la relation bilatérale. À travers la codification rhétorique floue (qui accompagne plus qu'elle n'encadre ce processus), la relation sino-pakistanaise fait (en partie) l'expérience de la transparence⁷. Le 3 novembre 2003, le nouveau président de la RPC, Hu Jintao, signe avec Pervez Musharraf une « déclaration commune entre la République populaire de Chine et la République islamique du Pakistan sur la direction de la coopération bilatérale », qui représente la première tentative à ce point officielle de qualifier la relation bilatérale depuis le discours de Jiang Zemin en 1996, dont il reprend et développe l'idée de « partenariat global », désormais « partenariat global de coopération » (*all-round cooperative partnership*). Le 5 avril 2005, le premier ministre de la Chine, Wen Jiabao, et son homologue du Pakistan, Shaukat Aziz, signent à

Islamabad un « Traité d'amitié, de coopération et de relations de bon voisinage », à la dimension sécuritaire plus élaborée. Une importante déclaration commune des deux chefs d'État, le 26 novembre 2006, réaffirme l'importance fondatrice de ces deux accords pour la redéfinition des paramètres bilatéraux qui se poursuit dans une apparente transparence sous forme des nombreuses déclarations officielles qui rythment les relations sino-pakistanaïses depuis 2003.

Si Jiang Zemin propose dès 1996 d'établir un « partenariat global », qui accorderait une place accrue aux questions commerciales, cette vision tarde à se matérialiser dans les années 1990. Les contributions chinoises à l'économie pakistanaïse se limitent alors pour l'essentiel à favoriser le développement d'une base militaro-industrielle – le contraste est saisissant entre la densité des rapports politiques et la faiblesse chronique des liens commerciaux (Kumar, 2006). Dans le domaine économique, l'histoire est loin de constituer un pilier, un atout, encore moins une garantie ; d'ailleurs, l'expression même de « partenariat global » désigne simplement l'incorporation d'intérêts économiques dans la relation, à côté des relations politiques aux enjeux militaro-stratégiques. De fait, il faut attendre le coup d'État militaire du général Pervez Musharraf, en octobre 1999, pour voir les premières avancées réelles en matière de coopération économique ou de coopération non sécuritaire. La visite au Pakistan du premier ministre de la Chine, Zhu Rongji, en mai 2001, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire des relations diplomatiques, apporte un soutien aux réformes menées par le régime de Musharraf « en félicitant le gouvernement militaire pour avoir engendré la stabilité politique et économique », et suggère que l'avenir de la coopération bilatérale pourrait passer par une croissance dans le domaine économique (Price, 2001).

L'équipe dirigée par Hu Jintao et Wen Jiabao s'engage résolument dans le sillon tracé par Jiang Zemin, et privilégie des transactions précises et quantifiables. Islamabad et Beijing concluent un florilège d'accords à partir de 2001-2002 visant à augmenter le volume du commerce bilatéral⁸. Les résultats sont indéniables : en l'espace de quelques années, les échanges bilatéraux passent de 1,8 milliard de dollars US, en 2002, à 6,981 milliards de dollars US, en 2008 (ministère chinois du Commerce, 2009), soit une hausse de 387 % environ. Ces chiffres impressionnants ne sauraient

cependant masquer le caractère dérisoire des montants au regard du commerce extérieur chinois. En outre, une analyse même rapide de la balance commerciale bilatérale révèle un déficit pakistanais, qui ne cesse de s'aggraver pendant cette période (de 684 millions de dollars US à 4,969 milliards de dollars US). Malgré l'accord de libre-échange, le Pakistan peine à pénétrer le marché chinois, hormis le coton, qui représente plus de la moitié de ses exportations totales (Kumar, 2006 ; Rahman, 2006).

Ce déséquilibre compte peu pour les dirigeants pakistanais, qui promeuvent activement la notion d'un « corridor ». Ils rêvent d'exploiter l'emplacement géographique de leur pays pour lui assigner une valeur durable pour la Chine, en offrant une voie bien plus courte pour relier les provinces occidentales chinoises au golfe Arabo-Persique riche en hydrocarbures. Il s'agit de transformer le Pakistan en corridor permettant d'acheminer rapidement en Chine les matières premières qu'elle importe. L'exemple le plus poussé de cette vision est sans conteste l'ambitieux projet du port en eau profonde à Gwadar, dans la province troublée du Baloutchistan. Conçu par Zulfikar Ali Bhutto dès 1971 face au blocus indien de Karachi, repris par les dirigeants pakistanais au début des années 1990 sans avoir les moyens financiers ni l'expertise technique nécessaires pour le réaliser, ce projet reçoit une impulsion décisive à l'occasion de la venue, en mai 2001, de Zhu Rongji⁹, qui annonce que la RPC va assister le gouvernement de Pervez Musharraf dans cette entreprise, dont elle va financer la première phase à presque 80 % (198 millions de dollars US sur 248 millions de dollars US, sous forme de prêts) (Haider, 2005). Le régime de Musharraf présente en effet ce port comme la clé de voûte d'un corridor allant de la mer jusqu'à la frontière sino-pakistanaise. La visite de Zhu Rongji permet de conférer au régime militaire pakistanais une légitimité dont celui-ci a désespérément besoin, et confirme la préférence chinoise pour un gouvernement militaire plutôt qu'un gouvernement démocratique faible : le premier ministre de la Chine exprime ainsi publiquement son soutien aux réformes politiques et économiques qui se mettent en place sous la nouvelle équipe dirigeante (Raman, 2001a). Dans ce contexte, Gwadar représente, outre le symbole de la légitimité du gouvernement, l'incarnation du prestige et des bienfaits qu'apporte le soutien de Beijing.

De fait, en réponse aux rêves pakistanais, les autorités chinoises consentent à des investissements ciblés qui portent sur des projets spécifiques, mais conséquents (appelés au Pakistan « mégaprojets ») de construction ou de rénovation d'infrastructures (autoroutes, voies ferrées), ou d'extraction minière, et qui sont souvent situés dans la province du Baloutchistan. Il ne s'agit pas d'une assistance économique, mais bien de transactions ponctuelles qui permettent aux dirigeants pakistanais de proclamer la vitalité de la coopération avec la Chine, et permettent à la Chine de maintenir à faible coût sa place privilégiée au Pakistan. La première phase du port de Gwadar renforce ainsi durablement l'image de la Chine pour une somme qui n'atteint même pas 200 millions de dollars US.

Les investissements chinois découlent ainsi de décisions politiques, non économiques, d'accéder à certaines des requêtes d'assistance formulées par les autorités pakistanaises en quête de signes tangibles de soutien (Kabiraji, 2012), d'autant que l'instabilité du Baloutchistan entrave l'exploitation de ses concessions minières au milieu des années 2000. La Chine investit dans les domaines énergétiques ou des infrastructures qui peuvent lui être utiles à terme, mais dont elle n'escompte pas retirer grand profit dans un avenir prévisible. Il s'agit aussi de secteurs dominés par les entreprises publiques : l'élargissement de la coopération bilatérale en direction du domaine économique ne vise pas à revitaliser l'économie pakistanaise ni à stimuler son secteur privé. Les investissements économiques ponctuels relèvent d'une action politique visant à maintenir l'influence de Beijing auprès d'Islamabad – le financement de projets hautement médiatisés au Pakistan permet d'afficher l'image d'une coopération robuste et évite que le Pakistan ne demande à son partenaire d'importantes sommes en matière d'aide économique.

En d'autres termes, les investissements chinois participent d'une volonté politique, non d'une logique proprement commerciale. Loin d'introduire une véritable dynamique économique dans la coopération sino-pakistanaise, qui pourrait devenir une force majeure dans la relation, ils confirment la prépondérance des considérations politico-stratégiques de Beijing, qui ne donnent pas simplement l'impulsion initiale à la mise en place d'une coopération dans le domaine économique, mais constituent la force motrice pour la quasi-totalité des investissements chinois¹⁰.

Les résultats mitigés obtenus dans le domaine économique soulignent les limites du rééquilibrage esquissé dans les années 1990, et confirment donc l'asymétrie décisionnelle entre les deux partenaires. Ils ne signifient pas simplement le maintien inchangé de la collaboration comme avant : la faiblesse des liens commerciaux suggère un malaise plus profond auquel la relation devra un jour faire face. L'élargissement de la relation pour incorporer des considérations économiques n'a pas su introduire une dynamique nouvelle : les paramètres de la relation ne semblent guère évoluer alors même que la situation du Pakistan connaît une forte détérioration, sur fond d'évolutions importantes du paysage régional.

3. FACE À LA DÉTÉRIORATION DE LA SITUATION DU PAKISTAN, UNE POSITION CHINOISE INFLUENCÉE PAR LE FACTEUR AMÉRICA IN

Bien que l'armée pakistanaise (qui contrôle le pays, quelle que soit la nature « officielle » du gouvernement élu) semble incapable de favoriser une croissance économique, et que son emprise sur l'économie semble un obstacle important à cette croissance¹¹, la Chine continue de privilégier des liens avec les dirigeants militaires du Pakistan. En 2013, l'ambassadeur de la Chine au Pakistan déclare ainsi que « l'armée pakistanaise est une force stabilisatrice pour l'amitié Chine-Pakistan » (ambassade de Chine au Pakistan, 2013). La Chine considère de fait les dirigeants militaires plus à même d'assurer une coopération effective, capable de mener des opérations ponctuelles à la demande de Beijing, et moins encline à une vision pro-occidentale, en raison des liens croissants entre l'Inde, à laquelle ils vouent une farouche inimitié, et les États-Unis.

Une incohérence ressort donc dans la position chinoise, ou du moins les tensions face à la persistance d'une menace contre le territoire chinois soulignent-elles la situation difficile à laquelle font face les dirigeants chinois pour déterminer les contours futurs de la relation avec le Pakistan. Si cette relation reste définie par des considérations stratégiques et repose

sur le même pilier militaire qu'auparavant, la capacité du Pakistan à contrôler son avenir, et les groupes non étatiques présents sur son territoire, semble avoir évolué. En réponse à ce que certains ont nommé avec pertinence le « problème de l'apprenti sorcier¹² » (en référence au célèbre poème de Goethe), et sans renier sa préférence pour l'armée pakistanaise, Beijing cherche aujourd'hui à nouer des liens avec d'autres segments du corps politique et de la société au Pakistan¹³. Il ne s'agit pas là d'une approche nouvellement proactive puisque cet ajustement souligne au contraire la volonté de la Chine de préserver un statu quo de moins en moins viable, en se concentrant sur les symptômes plutôt que les causes de la maladie qui ronge le Pakistan. Cherchant à parvenir à un accord avec les groupes non étatiques, y compris les talibans (sous forme d'un accommodement contre la garantie de ne pas viser la Chine ou ses ressortissants)¹⁴, la Chine considère en effet les liens qu'entretient le Pakistan avec ces groupes comme un atout (Garver, 2002). La volonté de diversifier ses interlocuteurs en interne ne s'accompagne pas d'une volonté d'évoquer le cas du Pakistan dans un contexte multilatéral pour ne pas mettre en danger la place privilégiée dont elle jouit auprès d'Islamabad¹⁵.

La Chine adopte ainsi une position caractéristique, selon Mathieu-Duchâtel, de la stratégie du « front uni » qu'emploient les régimes communistes pour isoler une menace en créant un système d'alliances avec tout acteur capable de contribuer à cet objectif, sans faire de distinction d'ordre idéologique (Duchâtel, 2010). Au lieu de contraindre le Pakistan à changer son attitude face aux groupes non étatiques (dans la culture stratégique du Pakistan, ils constituent un outil légitime pour réaliser les objectifs de l'État), la Chine ne se préoccupe que de leur effet éventuel sur sa propre sécurité (Gayer, 2004). Elle récuse de fait tout effort pour imposer une réforme au Pakistan, se méfie de l'agenda « transformationnel » affiché par les États-Unis¹⁶ qui, sous les présidents Bush comme Obama, inscrivent leurs actions au Pakistan dans une perspective de renforcement de la démocratie dans le pays. Un éditorial dans le Quotidien du Peuple, en janvier 2008, déclare ainsi que

certaines forces d'opposition [au Pakistan] et quelques puissances extérieures imposent des pressions ou des mesures punitives contre le Pakistan au nom de la « démocratie », de la « liberté », et de « l'opposition au terrorisme ». La nation est donc bien dans des circonstances

graves, et son gouvernement confronté à des défis sans précédent (People's Daily Online, 2008 ; traduction libre).

Méfiance instinctive des desseins américains et peur de l'encerclement sont autant d'incitations pour la Chine d'adopter une attitude prudente face à l'éventualité d'une coopération avec les États-Unis pour renforcer la stabilité de leur partenaire commun, le Pakistan.

La Chine n'a aucun désir de remplacer les États-Unis ni de concurrencer le rôle qu'ils jouent aujourd'hui au Pakistan, comme on peut l'entendre si fréquemment. Bien au contraire : une des priorités de la Chine, depuis les attentats du 11 septembre 2001, consiste à s'assurer du maintien du soutien international (c'est-à-dire américain, le FMI par exemple ne consentant aux nouveaux prêts au Pakistan qu'après l'avis du gouvernement américain) au Pakistan (Small, 2011a). Mais cette attitude s'est accompagnée de certaines précautions. D'après Fazal-ur-Rahman, un envoyé spécial de Jiang Zemin aurait rencontré Pervez Musharraf, le 18 septembre 2001, pour discuter de la situation émergente.

La décision du Pakistan de se ranger du côté des États-Unis et de mettre à disposition son espace aérien et certaines bases avait initialement suscité quelques inquiétudes [à Beijing]. Mais l'échange de visites entre hauts responsables a permis de clarifier la position pakistanaise, qui, sous aucun prétexte, ne permettrait que sa coopération avec les États-Unis sape les intérêts stratégiques chinois (Rahman, 2007 ; traduction libre).

La date de cette visite, la veille d'un grand discours par Musharraf à la nation pour expliquer la nouvelle politique du Pakistan, n'est pas anodine.

La Chine ne se contente pas d'assurances verbales, puisqu'en avril 2005, elle signe avec le Pakistan un « Traité d'amitié, de coopération et de relations de bon voisinage » qui prévoit entre autres choses que

chaque partie signataire s'engage à ne pas rejoindre d'alliance ou de bloc qui empiète sur la souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriale de l'autre partie signataire ni prendre aucune action de cette nature y compris la signature de traités de cette nature avec un pays tiers. Chaque partie signataire s'engage à ne pas laisser son territoire être utilisé par un pays tiers pour mettre en péril la souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriale de l'autre partie signataire (People's Daily Online, 2005 ; traduction libre).

Ces clauses ne constituent pas un effort de la Chine pour contrecarrer les actions américaines au Pakistan, mais suggèrent que la priorité pour Beijing concerne des inquiétudes face au retour de la présence américaine. Il

s'agissait pour la Chine de trouver un moyen de rendre celle-ci compatible avec ses propres intérêts et avec le maintien du partenariat sino-pakistanaï – non d'exclure les États-Unis du Pakistan.

Les préoccupations de la Chine face à la radicalisation d'une partie de la population pakistanaïse et son désir d'endiguer l'émergence de l'Inde signifient qu'elle ne souhaite guère voir son partenaire marginalisé, comme il le serait sans le soutien de Washington. En outre, en cas de réduction importante de l'aide américaine, le Pakistan ferait sans doute appel à son « ami à l'épreuve du temps » et géant économique pour compenser cette perte, ce que la Chine n'a nulle intention de faire. Ayant la hantise de tout engagement, optant pour une définition étroite de ses intérêts nationaux, elle serait sûrement peu susceptible d'assumer un si important fardeau économique. Par ailleurs, la Chine ne donne pas d'aide au sens traditionnel, mais consent à des investissements et des prêts, alors que les États-Unis fournissent une aide générale qui permet de financer de nombreuses activités du gouvernement pakistanaï. Le fait que les États-Unis continuent d'assumer le fardeau et de subvenir aux besoins financiers du Pakistan permet à la Chine de maintenir la façade fleurie de sa relation avec le Pakistan.

Ainsi, lorsque le premier ministre du Pakistan, Youssouf Raza Gilani, se rend en Chine, en mai 2011, peu de temps après l'opération des forces spéciales américaines ayant permis de tuer Osama Ben Laden à Abbottabad, au Pakistan, les communiqués dans la presse chinoise s'abstiennent de critiquer avec virulence les États-Unis (ils affirment le soutien de la Chine au respect de la souveraineté de chaque État – une caractéristique récurrente de la diplomatie chinoise). Ils appellent plutôt la communauté internationale à soutenir le Pakistan, qu'ils présentent comme une victime vaillante du terrorisme, loin du portrait d'une nation fourbe et dangereuse brossé alors dans de nombreux autres pays (Small, 2011b). En refusant de condamner ou critiquer publiquement son partenaire, la Chine permet aux dirigeants pakistanaï de présenter aux yeux de la population la relation avec la Chine comme une réussite absolue, un signe du soutien inconditionnel de Beijing qui permet aux dirigeants d'un gouvernement fortement ébranlé de manifester une confiance vitale. La réassurance stratégique qu'offre la Chine (il est ici moins question de la réalité du soutien que de sa dimension

psychologique, de l'apparence qu'elle permet aux dirigeants pakistanais de revendiquer) atténue ainsi le risque de faire face à un Pakistan qui se sentirait pris au piège, acculé de toutes parts. En effet, l'opération militaire menée unilatéralement par les États-Unis (opération *Neptune's Spear*) et leur capacité à déjouer les systèmes de défense de l'armée pakistanaise ont créé une violente polémique à l'intérieur du Pakistan.

Si l'objectif de la Chine reste de maintenir un équilibre des pouvoirs en Asie du Sud entre l'Inde et le Pakistan (une parité qui n'existe aujourd'hui que sur le plan militaire, en raison de la dissuasion nucléaire qui existe de part et d'autre), Beijing prend également en compte aujourd'hui la stabilité régionale. Cette évolution est accentuée par les préoccupations chinoises quant à sa propre sécurité intérieure, qui modère la valeur du Pakistan à ses yeux comme équilibre face à l'Inde. La volonté de la Chine d'empêcher une trop grande instabilité régionale, en particulier après la crise de Kargil en 1999 et la crise de 2001-2002 entre l'Inde et le Pakistan, les deux premières crises à la suite de l'officialisation des capacités nucléaires des deux pays en 1998, ne se traduit toutefois pas par un effort pour redéfinir les paramètres de la situation du Pakistan aujourd'hui. La Chine semble ainsi dans une certaine mesure se cantonner à une posture de *hedging* ou couverture de risque, une posture attentiste qui ne cherche pas tant à modifier la situation qu'à s'assurer que ses intérêts seront préservés – une posture qui méconnaît peut-être la gravité de la situation du Pakistan à la dérive.

4. QUELLE VALEUR A LE PAKISTAN POUR LA CHINE ? LES LIMITES DU *HEDGING* STRATÉGIQUE

Il semblerait donc que la position chinoise consiste à se réfugier dans une stratégie de couverture de risque, ou plus précisément à utiliser cette stratégie pour éviter tout engagement. Cette politique dépend d'une certaine stabilité, à la fois au Pakistan et à l'échelle régionale, ainsi que d'un ajustement des priorités pakistanaises, qui risquent fort de requérir une approche concertée entre les principaux partenaires d'Islamabad. Or la Chine préfère se couvrir : face à la présence américaine, elle est déterminée à maintenir son statut privilégié et éviter l'instauration d'un véritable régime

démocratique qui écarterait son partenaire principal, l'armée pakistanaise. Face aux groupes militants, la Chine cherche à faire profil bas autant que faire se peut, à nouer le dialogue quand elle n'a pas le choix et éviter d'être associée à une répression violente des groupes militants extrémistes, sans toutefois renoncer à sa capacité d'obtenir que le Pakistan maintienne une coopération étroite en matière antiterroriste, y compris sur le plan tactique.

Dire que son comportement de « *hedger* invétéré » (Small, 2009) correspond en réalité à une approche sur le long terme, en quelque sorte une forme d'investissements qui paiera plus tard, est tentant. Mais comment expliquer alors que cette vision à long terme ne s'accompagne pas d'une « feuille de route » à suivre pour permettre au Pakistan de connaître une situation suffisamment stable pour que les investissements affluent ? Loin d'œuvrer à l'avènement d'une telle situation, la Chine préfère en effet s'accommoder avec l'ensemble des acteurs locaux pour être, dans tous les cas de figure, couverte – à court terme du moins.

La position de la Chine, plus passive que patiente, n'est ni surprenante ni insignifiante. Beijing estime en effet qu'aussi longtemps que les États-Unis seront prêts à assumer la majeure partie du fardeau – que ce soit en matière d'assistance économique ou comme cible principale pour le ressentiment, voire l'hostilité d'une part de la population pakistanaise – la Chine n'a rien à gagner à en faire davantage, ce qui risquerait de surcroît d'inviter de nouvelles tensions dans sa relation avec le Pakistan. Le calcul complexe de la Chine face à la présence américaine, entre méfiance et dépendance, illustre sa réticence à chercher et à changer la donne au Pakistan.

Plusieurs événements au cours des dernières années pourraient toutefois signifier une évolution de l'attitude de Beijing. Fin 2008, le gouvernement pakistanaise du président Asif Ali Zardari fait face au spectre d'un défaut sur le paiement de ses comptes, et cherche auprès de ses partenaires le soutien nécessaire pour ne pas devoir passer par le FMI, qui imposerait des réformes en contrepartie de son assistance. Parti quémander plusieurs milliards de dollars US à la Chine, en novembre 2008, Zardari revient avec un prêt de 500 millions de dollars US (Perlez, 2008). Cette somme s'est avérée suffisante pour maintenir la façade d'un soutien constant de la part de la Chine, mais insuffisante pour écarter le soutien du FMI. S'agit-il d'une

manœuvre habile pour préserver sa place ? Éviter des engagements trop contraignants vis-à-vis d'Islamabad ? Ou pousser le Pakistan à accepter des réformes nécessaires ?

Le port de Gwadar semble également faire l'objet d'une réévaluation par les dirigeants chinois :

les troubles au Moyen -Orient, les opérations naissantes de la Chine contre la piraterie, et le processus d'évacuation de plus de 30 000 travailleurs chinois en Libye ont fait pencher la balance en faveur de ceux, à Beijing, qui veulent voir le port servir d'installation navale chinoise quand nécessaire (Small, 2011c ; traduction libre).

La distinction entre une installation navale ponctuelle et une base navale reste toutefois considérable : les dirigeants chinois ne cherchent pas à faire de Gwadar la fondation d'une présence permanente, mais un site pouvant être utilisé pour la projection de moyens navals chinois pour préserver ses intérêts. Bien que cette évolution laisse ouverte la possibilité de voir Beijing accroître progressivement la valeur militaire du port, ce scénario n'a aucune chance de se réaliser dans les quinze-vingt ans à venir. Le développement de moyens de renseignement paraît une hypothèse bien plus probable, qui nécessite moins de moyens qu'une base navale.

5. LE PAKISTAN, UNE VITRINE POUR LA CHINE ?

Les efforts pour ajuster le partenariat sino-pakistanaï depuis le début des années 1990 – qui passent par une affirmation d'un plus grand contrôle civil sur la gestion par Beijing d'une relation où l'Armée populaire de libération (APL) continue d'occuper une place prépondérante (Kondapalli, 2006) – n'ont eu que des succès limités. Ils confirment que Beijing continue de dicter les paramètres de la coopération avec Islamabad de manière fortement asymétrique, mais les dirigeants chinois peinent à cibler de nouvelles dynamiques durables et cherchent donc à maintenir une relation étroite au moment où l'accent mis au sein du gouvernement chinois sur le développement économique, l'attention accordée à la mise en place d'une relation moins conflictuelle avec l'Inde, et où la hantise d'un alignement indo-américain dans un contexte régional plus large amènent à s'interroger sur la valeur du partenaire pakistanaï. De même que les États-Unis, la Chine semble définir sa relation de manière négative, la peur de « que se

passerait-il si... » et la volonté d'atténuer les répercussions sécuritaires négatives des dynamiques émanant du Pakistan prenant le pas sur des considérations productives d'opportunités à réaliser. À l'inverse de Washington, Beijing opte pour un maintien du statu quo et reste passive. Face à l'érosion de la situation au Pakistan, les actions de la Chine ont visé à assurer le soutien de la communauté internationale au Pakistan plus qu'à prendre en compte les causes profondes de la précarité économique et de la faiblesse politique du pays, dont la sécurité interne s'est de surcroît dégradée.

En attendant, la Chine exploite sa relation avec le Pakistan pour servir son image internationale. Le partenariat continue de servir de vitrine pour la Chine, qui décline cette utilisation à plusieurs chapitres. Sur le plan rhétorique, la relation sino-pakistanaise se présente comme un modèle de relations bilatérales, en mettant en avant l'attachement à des principes comme la non-ingérence et l'image de relations stables et constantes. La Chine affiche également une solidarité fondée sur « un sentiment commun d'être des victimes incomprises de la couverture médiatique occidentale » (Kabraji, 2012). De même, depuis le début des années 2000, la Chine met en avant la coopération antiterroriste entre les deux pays, et a recours au Pakistan pour légitimer sa propre campagne au Xinjiang. La Chine ne se contente pas d'exploiter les opportunités créées par les attentats du 11 septembre 2001 pour faire accepter des politiques menées sur son territoire, mais en profite pour mettre en avant une conception chinoise de la question, sous la forme des « trois fléaux » (terrorisme, extrémisme et séparatisme). Elle présente ainsi un modèle élaboré, viable, à même d'offrir une approche autre que la version américaine : un modèle chinois susceptible d'une diffusion internationale, et qu'illustrent les nouvelles modalités des liens-sécuritaires entre les deux pays.

Cette instrumentalisation de la relation sino-pakistanaise au profit de la construction de l'image internationale de la Chine n'est pas un phénomène récent : Christopher Tang fait ainsi valoir que, dès les années 1960,

des rapports cordiaux avec le Pakistan ont considérablement aidé la lourde tâche de Beijing d'apparaître comme un pays à la fois révolutionnaire et paisible [...] En cherchant à se façonner cette image internationale, par moments contradictoire, la relation sino-pakistanaise s'est montrée particulièrement utile aux dirigeants du PCC (Tang, 2012 ; traduction libre).

Le Pakistan sert aussi de vitrine pour des équipements stratégiques chinois, aussi bien militaires que civils. À la suite de la signature d'un accord de coproduction, le Pakistan devient, en 2007, le premier pays hors Chine à se doter d'avions de combat JF-17¹⁷. En mai 2011, à l'issue de la venue en Chine du premier ministre du Pakistan, Youssouf Raza Gilani, quelques jours après le raid contre Ben Laden, les autorités chinoises annoncent le don au Pakistan de 50 avions JF-17 payés par la Chine – geste qui vise à rassurer les Pakistanais quant au soutien maintenu de la Chine en cette période tumultueuse, mais qui attire l'attention aussi sur cet avion de combat dont la Chine s'engage à donner la variante la plus moderne au Pakistan (Perlez, 2011). La Chine profite de cet épisode pour faire de la publicité de son appareil qu'elle espère exporter et souligner également la constance de son soutien, dans un message destiné aux autres pays émergents et du « Sud ».

La Chine met également à profit sa coopération dans le domaine nucléaire civil avec le Pakistan. Au-delà des transferts illicites visant par le passé à aider le programme nucléaire militaire pakistanais, la Chine construit des centrales nucléaires au Pakistan. Ces projets ont pour objectif affiché d'aider le pays à faire face à la pénurie énergétique qu'il connaît quotidiennement. Bien entendu, il s'agit d'un projet à long terme, sans effet immédiat, mais d'une grande valeur symbolique. La presse révèle, fin 2013, que la Chine et le Pakistan ont signé un accord prévoyant la construction de deux réacteurs nucléaires près de la ville de Karachi, au sud du pays. Il s'agit de deux réacteurs ultra-modernes, modèle ACP-1000, ayant chacun une capacité de production équivalente à 1 200 mégawatts – chacun produira donc davantage d'énergie que tous les autres réacteurs nucléaires pakistanais combinés. L'achat des deux centrales, estimé à hauteur de 9,5 milliards de dollars US, est même financé par un prêt chinois à hauteur de 6,5 milliards de dollars US (Zahra-Malik, 2013). La Chine se montre ainsi généreuse, et soucieuse d'aider son partenaire à gérer son insuffisance énergétique chronique. En réalité, les retombées concrètes de ce projet sont loin d'être acquises pour le Pakistan puisque des experts notent que le pays doit améliorer ses infrastructures pour pouvoir mieux distribuer l'électricité à travers le pays (Buckley, 2013). L'important, pour la Chine, n'est pas tant de résoudre le problème énergétique du Pakistan que d'exposer, pour la

première fois, ses nouveaux réacteurs nucléaires à l'heure où elle souhaite exporter ses technologies, et d'utiliser le Pakistan, à ce jour son unique marché d'exportation dans le domaine de l'énergie nucléaire, comme vitrine commerciale. Par ailleurs, cette décision fait suite à la construction, au milieu des années 2000, de nouveaux réacteurs à Chashma, survenue en réponse à l'accord de coopération dans le domaine nucléaire civil conclu entre l'Inde et les États-Unis sous la présidence de George W. Bush en 2005. Ce faisant, la Chine indique que, pour ses proches partenaires, elle est prête à braver les condamnations de puissances occidentales et les doter de technologies sophistiquées.

Cet épisode souligne dans le même temps que, bien que partiellement instrumentalisées par Beijing, les dynamiques régionales traditionnelles n'en continuent pas moins de peser fortement sur sa relation avec le Pakistan, et les considérations commerciales continuent d'être au second plan derrière les visées stratégiques. La relation sino-pakistanaise ne saurait donc faire l'objet d'une lecture purement bilatérale : c'est un partenariat, certes, mais asymétrique, défini par Beijing qui prend en compte aussi un ensemble de dynamiques régionales et extrarégionales dans lequel la relation sino-pakistanaise est inextricablement enchevêtrée.

Non seulement la double réorientation amorcée dans la seconde moitié des années 1990 connaît-elle des résultats inégaux et souvent insatisfaisants, mais elle se heurte parfois avec la sensibilité de la Chine face à la présence régionale marquée des États-Unis en Asie du Sud après les attentats du 11 septembre 2001, qui se renouvelle, mais innove en adoptant une approche découplée envers les deux voisins (ou, pour reprendre le terme américain, une *de-hyphenated policy*) (Tellis, 2008). La Chine suit de près les intentions américaines envers le Pakistan, et son malaise à cet égard semble par moments inhiber sa propre capacité à hiérarchiser les nouvelles menaces et à développer une approche proactive visant à préserver durablement ses intérêts stratégiques au Pakistan et par-delà. De sorte que les défis sécuritaires multiples autour du Pakistan, d'une part, l'importante présence américaine sur le flan occidental de la Chine, d'autre part, rendent légitimes de voir dans la relation sino-pakistanaise, proclamée par ses

participants comme des relations bilatérales modèles, des indications sur la position stratégique émergente de la Chine au XXI^e siècle ainsi que sur sa capacité à ajuster sa politique étrangère face aux circonstances nouvelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Ambassade de Chine au Pakistan (2013). « Peaceful development and win-win cooperation », 12 septembre, <<http://pk.chineseembassy.org/eng/zbqx/t1076545.htm>>, consulté le 16 février 2014.
- Buckley, C. (2013). « Behind the Chinese-Pakistani nuclear deal » *The New York Times*, 27 novembre, <<http://sinosphere.blogs.nytimes.com/2013/11/27/behind-the-chinese-pakistani-nuclear-deal/>>, consulté le 16 février 2014.
- Castets, R. (2010). « Les musulmans du Xinjiang », dans M. Gilquin (dir.), *Atlas des minorités musulmanes en Asie méridionale et orientale*, Paris, Éditions CNRS, p. 289-312.
- Defense Industry Daily* (2014). « Pakistan & China's JF-17 fighter program », 25 juin, <<http://www.defenseindustrydaily.com/stuck-in-sichuan--pakistani-jf17-program-grounded-02984/>>, consulté le 16 février 2014.
- Duchâtel, M. (2010). « Géopolitique des relations sino-pakistanaïses à l'ère du terrorisme », *Hérodote*, vol. 139, n° 4, p. 156-174.
- Fishman, B. (2011). « Al-Qaeda and the rise of China : Jihadi geopolitics in a post-hegemonic world », *The Washington Quarterly*, vol. 34, n° 3, p. 47-62.
- Ganguly, S. et S. P. Kapur (2010). « The sorcerer's apprentice : Islamist militancy in South Asia », *The Washington Quarterly*, vol. 33, n° 1, p. 47-59.
- Garver, J. W. (2002). « The future of Sino-Pakistani Entente Cordiale », dans M. R. Chambers (dir.), *South Asia in 2020 : Future Strategic Balances and Alliances*, Carlisle, Strategic Studies Institute, p. 429-430.
- Gayer, L. (2004). « Le Pakistan : un État en formation dans un contexte de turbulences internes et externes », *Annuaire français de relations internationales*, vol. 5, p. 396-416.

- Geeraerts, G. et J. Holslag (2007). « The Pandragon. China's dual diplomatic identity », *Asia Papers*, vol. 2, n° 1, p. 2-15.
- Haider, Z. (2005). « Baluchis, Beijing, and Pakistan's Gwadar Port », *Georgetown Journal of International Affairs*, vol. 6, n° 1, p. 95-103.
- Hailin, Y. (2009). « China-Pakistan relationship : All-weather, but maybe not all-dimensional », dans K. Zetterlund (dir.), *Pakistan. Consequences of Deteriorating Security in Afghanistan*, Stockholm, Agence de recherche de défense de la Suède, p. 108-130.
- Kabraji, R. (2012). *The China-Pakistan Alliance : Rhetoric and Limitations*, Londres, Chatham House, <<http://www.chathamhouse.org/publications/papers/view/188049>>, consulté le 16 février 2014.
- Kardon, I. B. (2011). *China and Pakistan : Emerging Strains in the Entente Cordiale*, Arlington, Project 2049 Institute, 25 mars, <http://www-project2049.net/documents/china_pakistan_emerging_strains_in_the_entente_cordiale_kardon.pdf>, consulté le 16 février 2014.
- Kellner, T. (2001). « La Chine, les talibans et le Xinjiang », Diploweb, 20 novembre, <<http://www.diploweb.com/p5kell1.htm>>, consulté le 16 février 2014.
- Kondapalli, S. (2006). « The Chinese military eyes South Asia », dans A. Scobell et L. M. Wortzel (dir.), *Shaping China's Security Environment : The Role of the People's Liberation Army*, Carlisle, Strategic Studies Institute, p. 197-282.
- Kumar, A. (2006). *China-Pakistan Economic Relations*, New Delhi, Institute of Peace and Conflict Studies, <http://ipcs.org/pdf_file/issue/683644508IPCS-Special-Report-30.pdf>, consulté le 16 février 2014.
- McNeal, D. L. (2001). *China's Western Development Campaign*, Washington, D. C., Penny Hill Press.
- Medeiros, E. (2005). « Strategic hedging and the future of Asia-Pacific stability », *The Washington Quarterly*, vol. 29, n° 1, p. 145-167.
- Ministère chinois du Commerce (2009). « China Pakistan bilateral trade-statistics from 1993-2008 », 21 mai, <<http://pk2.mofcom.gov.cn/aarticle/bilateralcooperation/labourlawhost/2>>

- 00905/20090506266956.html>, consulté le 16 février 2014.
- People's Daily Online (2005). « China, Pakistan sign treaty for friendship, cooperation and good-neighborly relations », 6 avril, <http://english.peopledaily.com.cn/200504/06/eng20050406_179629.html>, consulté le 16 février 2014.
- People's Daily Online (2008). « No more turmoil in Pakistan is permissible », 23 janvier, <<http://english.peopledaily.com.cn/90001/90780/91343/6343888.html>>, consulté le 16 février 2014.
- Perlez, J. (2008). « Rebuffed by China, Pakistan may seek I.M.F. aid », *The New York Times*, 18 octobre, <http://www.nytimes.com/2008/10/19/world/asia/19zardari.html?_r=0>, consulté le 16 février 2014.
- Perlez, J. (2011). « China gives Pakistan 50 fighter jets », *The New York Times*, 19 mai, <<http://www.nytimes.com/2011/05/20/world/asia/20pakistan.html>>, consulté le 16 février 2014.
- Price, S. (2001). « China backs Pakistan military », BBC News, 12 mai, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/south_asia/1327518.stm>, consulté le 16 février 2014.
- Racine, J.-L. (2008). « Les relations entre la Chine et le Pakistan », présentation à l'Asia Centre, Paris.
- Rahman, F.-U. (2006). « Pakistan-China economic relations : Opportunities and challenges », *Strategic Studies*, vol. 26, n° 2.
- Rahman, F.-U. (2007). « Pakistan's evolving relations with China, Russia and Central Asia », *Slavic Eurasian Studies*, vol. 1, n° 16, p. 211-229.
- Raman, B. (2001a). « Zhu Rongji's visit to Pakistan », South Asia Analysis Group, 22 mai, <<http://www.southasiaanalysis.org/paper244>>, consulté le 16 février 2014.
- Raman, B. (2001b). « Chinese activities in Balochistan », South Asia Analysis Group, 18 juin, <<http://www.southasiaanalysis.org/paper259>>, consulté le 16 février 2014.

- Rizvi, R. H. (2001). « Gwadar port : “History-making milestones” », *Dawn*, 14 avril, <<http://www.dawn.com/news/297994/gwadar-port-history-making-milestones>>, consulté le 16 février 2014.
- Saint-Mézard, I. (2008). « Inde, Chine : quels équilibres en Asie ? », *Annuaire français de relations internationales*, vol. 9, p. 59-71.
- Siddiqua, A. (2007). *Military Inc. : Inside Pakistan's Military Economy*, Londres, Pluto Press.
- Small, A. (2009). « Afghanistan-Pakistan : Bringing China (back) in », GMF Blog, 23 octobre, <<http://blog.gmfus.org/2009/10/afghanistan-pakistan-bringing-china-back-in/>>, consulté le 16 février 2014.
- Small, A. (2010). « China's caution on Afghanistan-Pakistan », *The Washington Quarterly*, vol. 33, n° 3, p. 81-97.
- Small, A. (2011a). « Pakistan's China card », GMF Blog, 28 juin, <<http://blog.gmfus.org/2011/06/pakistan%E2%80%99s-china-card/>>, consulté le 16 février 2014.
- Small, A. (2011b). « How all-weather are the ties ? », *Pragati*, 5 août, <<http://pragati.nationalinterest.in/2011/08/how-all-weather-are-the-ties/>>, consulté le 16 février 2014.
- Small, A. (2011c). « How all-weather are Sino-Pakistani ties ? », GMF, 10 août, <<http://www.gmfus.org/archives/how-all-weather-are-the-ties/>>, consulté le 16 février 2014.
- Tang, C. (2012). « Beyond India : The utility of Sino-Pakistani relations in Chinese foreign policy, 1962-1965 », Cold War International History-Project Working Paper n° 64, Washington, D. C., Woodrow Wilson International Center for Scholars, p. 1-2.
- Tharoor, I. (2009). « Al Qaeda leader : China, enemy to muslim world », *Time*, 9 octobre, <<http://www.time.com/time/world/article/0,8599,1929388,00.html>>, consulté le 14 février 2014.
- Tellis, A. (2005). « U.S. strategy : Assisting Pakistan's transformation », *The Washington Quarterly*, vol. 28, n° 1, p. 97-116.
- Tellis, A. (2008). « The merits of dehyphenation : Explaining U.S. success in engaging India and Pakistan », *The Washington Quarterly*, vol. 31, n° 4, p. 21-42.

Wortman, K. M. et K. Dumbaugh (2001). *China's Xinjiang-Uighur Autonomous Region : Developments and U.S. Interests*, Washington, D. C., United States Congressional Research Service.

Zahra-Malik, M. (2013). « China commits \$6.5 billion for Pakistani nuclear project », Reuters, 24 décembre, <<http://www.reuters.com/article/2013/12/24/us-pakistan-china-nuclear-idUSBRE9BN06220131224>>, consulté le 16 février 2014.

- 1 . Pour une présentation de la « Campagne de développement vers l'Ouest », lire McNeal, 2001. Ce rapport est doublement intéressant en ce qu'il offre également un reflet des perceptions américaines avant le 11 septembre, et des enjeux structurant le débat américain sur l'attitude à adopter face à la Chine et la relation à construire avec celle-ci. Il suffit par ailleurs de le comparer rapidement à un autre rapport du CRS pour voir les changements introduits par les attentats du 11 septembre, qui ont accéléré la marginalisation des droits de l'homme comme prisme pour percevoir les relations avec la Chine. Lire Wortman et Dumbaugh, 2001.
- 2 . Sur les aspects de l'histoire de cette province qui alimentent les craintes des dirigeants chinois, lire Castets, 2010.
- 3 . Certains des militants réfugiés dans la mosquée auraient attaqué des entreprises chinoises (salons de massage pour les uns, lieux de prostitution pour d'autres), provoquant la colère de Beijing et l'exigence de mettre fin à cette situation pour punir les auteurs de ces gestes. Comme si souvent avec la relation sino-pakistanaise, il est difficile de cerner le rôle exact joué par la Chine. En revanche, cet épisode est indéniablement un moment majeur puisque la perception d'une pression chinoise s'installe chez certains groupes radicaux qui se montrent par la suite hostiles à la Chine.
- 4 . Le 7 octobre 2009, un membre d'al-Qaida appelé à des représailles contre la Chine pour « l'injustice et l'oppression » dont sont victimes les Ouïghours. Lire Tharoor, 2009.
- 5 . Pour un exemple de cette grille d'analyse erronée, lire par exemple Kardon, 2011.
- 6 . Nous rendons par cette expression le concept anglophone de *strategic hedging*, littéralement couverture de prise de risque. Ce concept est né au sein de l'industrie financière, et est reprise de manière croissante depuis quelques années dans l'analyse des relations internationales. Pour un excellent exemple, voir Medeiros, 2005. Suivant la présentation qu'en donne Isabelle Saint-Mézard, « une telle approche consiste à miser sur une option stratégique dont on sait qu'elle comporte des risques et donc à prendre concomitamment des mesures pour se prémunir contre ses éventuels effets non désirés » (Saint-Mézard, 2008, p. 68).
- 7 . Les faibles progrès accomplis en matière de construction bilatérale institutionnelle par Jiang Zemin peuvent s'expliquer par la mise en ordre qu'il a dû faire au sein de son propre État. Gustaaf Geeraerts et Jonathan Holslag affirment ainsi que « les accomplissements les plus importants de Jiang Zemin sont liés à la poursuite de l'institutionnalisation de l'appareil chinois de politique étrangère », avant de présenter les différentes réformes menées pour rationaliser une politique étrangère encore très distendue. Lire Geeraerts et Holslag, 2007, p. 4.
- 8 . Ainsi, à l'occasion de la venue de Hu Jintao à Islamabad (23-26 novembre 2006, la première par un chef d'État chinois depuis Jiang Zemin en 1996), pas moins de vingt-deux accords bilatéraux sont signés entre différents responsables gouvernementaux des deux pays – et le président de la Chine trouve le temps de prononcer un discours important, comme Jiang, mais aussi une déclaration commune avec Musharraf plus importante encore, dans laquelle sont affirmées sans ambiguïté les textes fondateurs de la relation réorientée. La Chine de Hu profite ainsi des fondements posés sous Jiang pour réaliser des transactions concrètes, financièrement viables.
- 9 . Sur l'historique de ce projet (en particulier les différentes pistes explorées depuis le début des années 1990), les défis techniques et l'implication chinoise, lire l'éditorial de Rizvi, 2001 ainsi que Raman, 2001b.
10. Cette caractéristique souligne une faiblesse structurelle des relations sino-pakistanaises, caractérisées par la faiblesse des liens directs entre les deux populations. Lire Hailin, 2009.
11. Sur le contrôle qu'exerce l'armée sur l'économie au Pakistan, lire Siddiqi, 2007.
12. Voir Ganguly et Kapur, 2010. Les auteurs expliquent que « les organisations djihadistes, comme les balais magiques dans le récit de Goethe, ont acquis une existence autonome ».

13. La Chine noue par exemple un dialogue avec Nawaz Sharif, alors chef de l'opposition et aujourd'hui premier ministre, et en février 2009 le parti radical Jamiat-e-Islami rend visite au Parti communiste chinois à Beijing.
14. Voir Small, 2010.
15. Lire notamment Duchâtel, 2010, p. 157.
16. Ashley Tellis (2005), conseiller influent (c'est peu de le dire) auprès de l'administration Bush sur l'Asie du Sud (il est au cœur de la redéfinition des liens entre les États-Unis et l'Inde) a par exemple publié un article sur ce sujet.
17. Pour un aperçu de l'histoire de cette coopération, qui prend la forme d'une coproduction, consulter la fiche réalisée par le *Defense Industry Daily*, 2014.

LA CHINE ET LE LAOS

Entre visées géostratégiques et coopération économique

Éric Mottet

La Chine est de plus en plus présente au Laos et entretient avec son gouvernement une relation qui se renforce chaque jour davantage. L'objectif de ce chapitre est de montrer que la construction de ce partenariat, sans être nouvelle, étant donné que les relations sino-laotiennes sont multiséculaires, est motivée de part et d'autre par des considérations aussi géostratégiques, qu'idéologiques et économiques. Que ce soit aux yeux de Beijing ou de Vientiane, la coopération économique et commerciale bilatérale, très favorable à la Chine, sert des objectifs politiques et économiques intérieurs et renforce la légitimité des régimes en place.

Parmi les motivations chinoises, le Laos étant un pays frontalier, soulignons le fait que la République démocratique populaire lao est un pivot géostratégique qui permet à la fois de pénétrer en direction de l'Asie du Sud-Est et de renforcer les interconnexions routières et ferroviaires de la région. Par ailleurs, les ressources naturelles du Laos permettent à la Chine de répondre à ses importants besoins en lien avec sa croissance. Enfin, Beijing voit à travers le renforcement de sa coopération avec le Laos le moyen de diminuer l'influence des pays voisins comme le Vietnam et la Thaïlande.

Côté laotien, la Chine participe activement au développement économique du pays – et de ses élites politiques et économiques via la corruption et le clientélisme – et soutient les dirigeants du Laos qui souhaitent échapper à un huis clos historique et géographique avec le Vietnam et la Thaïlande.

La relation n'est pas dénuée de difficulté et surtout d'asymétrie qui pourraient à l'avenir, sans remettre en cause la coopération, du moins la contrarier et en réduire la portée.

1. LES RELATIONS ENTRE LA CHINE ET LE LAOS : (RE)MISE EN PLACE D'UNE INFLUENCE CROISSANTE

Le Laos a été pendant longtemps décrit comme un pays isolé. C'est en effet le seul pays de l'Asie du Sud-Est à ne pas avoir d'accès à la mer et c'est également le plus montagneux de la péninsule, les zones inférieures à 200 m d'altitude ne couvrant que 16 % du territoire. Néanmoins, sa position spécifique au cœur de la péninsule indochinoise l'a fait bénéficier d'une situation dynamique de carrefour et d'activités prospères en tirant profit des réseaux d'échanges et de commerce qui, dès le premier millénaire de l'ère chrétienne, reliaient par de nombreuses routes caravanières la Chine et l'Asie du Sud-Est. Les marchands chinois empruntaient les routes commerciales qui s'étendaient des frontières orientales du Tibet jusqu'aux provinces méridionales de la Chine (Sichuan, Guizhou et Guangxi). Plusieurs axes commerciaux importants traversaient le Laos : d'une part,

l'axe nord-sud reliant le Yunnan et le nord de la Thaïlande, via Phongsaly, Muang Sing et Luang Prabang, et, d'autre part, les axes est-ouest qui faisaient la jonction entre le Vietnam et la Thaïlande. Carrefour de commerce, le *Muang Lan Xang* ou Royaume du Million d'éléphants, connaît son apogée entre le ^{xv}e et le ^{xvii}e siècles. L'arrivée des puissances occidentales à la fin du ^{xix}e siècle va bouleverser les équilibres régionaux et faire du Laos un territoire hautement stratégique, scellant le destin tragique d'un pays considéré alors par beaucoup comme un Shangri-La¹.

Depuis une vingtaine d'années, la Chine s'est invitée au milieu des rivalités qui opposaient traditionnellement la Thaïlande au Vietnam pour le contrôle du Laos (Stuart-Fox, 2009, p. 142-148). Le pays est devenu intéressant pour la Chine à partir du moment où il représentait un allié stratégique dans son projet de reprendre pied en Asie du Sud-Est, considérée comme le précarré chinois, conformément au système tributaire qui réglementait autrefois la région (Stuart-Fox, 2003). Néanmoins, historiquement la Chine n'a jamais annexé ni dominé le Laos comme l'ont fait les autres voisins. En outre, depuis la création de la République démocratique populaire lao ou RDP Lao (1975), les deux pays sont très proches sur le plan idéologique et politique. Cependant, pendant la guerre sino-vietnamienne, la jeune RDP Lao dut faire le choix difficile de défendre la position du Vietnam et de renoncer à l'amitié avec la Chine. Les dirigeants du *Pathet Lao*² n'avaient pas oublié le soutien indéfectible reçu du Nord-Vietnam, et notamment l'aide logistique du *Vietminh*³ qui leur avait permis la conquête du pouvoir (Vorapheth, 2007, p. 173).

En réalité, si la Chine n'est pas totalement absente du Laos entre 1979 et 1989⁴, notamment dès l'instauration du Nouveau mécanisme économique ou NME⁵ (1986), c'est la crise financière et économique de 1997 qui va permettre à Beijing de prendre solidement pied au Laos. La période de turbulence que traverse la Thaïlande à la fin des années 1990, dont le Laos est très dépendant économiquement, oblige Vientiane à chercher d'autres partenaires afin de diversifier les relations économiques. Cette réorientation stratégique économique internationale va jouer en faveur de la Chine, qui accueille très favorablement ce rapprochement (Pholsena et Banomyong, 2004, p. 35). Les visites des chefs d'État Khamtay Siphandone, en Chine

(juillet 2000), et Jian Zemin au Laos (novembre 2000), ont confirmé l'intérêt grandissant que s'accordent les deux pays et constitué un point d'orgue dans le processus de normalisation des relations diplomatiques (Pholsena, 2011, p. 188). Depuis, les visites des gouvernants dans les deux pays se succèdent à un rythme soutenu, ce que la presse écrite en langues lao et étrangère (*Vientiane Times* et *Le Rénovateur*) ne manque pas de souligner.

1.1. UN PARTENARIAT POLITIQUE DE PLUS EN PLUS ÉTROIT

Au-delà de la dimension économique, le facteur politique occupe une place importante dans les relations sino-laotiennes. Le gouvernement autoritaire de Vientiane a trouvé avec la Chine un soutien de poids face aux critiques-occidentales de leurs régimes politiques et du comportement de leurs dirigeants (Mottet, 2013a). Comme le souligne Vatthana Pholsena (2011, p. 190), la RDP Lao

entend résister aux pressions internationales sur les questions des Droits de l'homme et des libertés religieuses. La Chine servirait en quelque sorte de bouclier face aux pays occidentaux et aux ONG étrangères réclamant des progrès dans ces domaines et la démocratisation de leurs systèmes politiques.

À bien des égards, Beijing est un allié peu regardant sur la politique intérieure menée par Vientiane, du moins bien plus accommodant que les pays de l'ASEAN, et ce, malgré le principe de non-ingérence prévalant au sein de l'institution (Mottet et Roche, 2013, p. 158).

Incontestablement, la Chine bénéficie aujourd'hui d'un capital de sympathie, surtout auprès des plus jeunes dirigeants laotiens en particulier et de la population urbaine en général. Ce n'est en revanche pas le cas auprès de la majorité des étrangers vivant au Laos et d'une frange de la population laotienne pour qui la stratégie d'investissements massifs, au mépris des équilibres locaux, est assimilée à du *hard power*, en d'autres termes « une invasion chinoise ». D'après Danielle Tan (2011, p. 231-232) :

Les nombreux articles de presse et les travaux de recherche publiés ces dernières années sur le Laos traduisent la même peur du « péril jaune ». Ils soulignent tous le « problème chinois », en d'autres termes, la menace imminente d'une « invasion chinoise rampante » qui

siphonnerait les ressources du Laos et mettrait en péril la souveraineté nationale [...] La globalisation aurait fragilisé le pays et l'État ne serait plus en mesure d'assurer sa souveraineté sur son territoire.

À vrai dire, la diaspora de la Chine pose des problèmes d'un type nouveau qui exacerbent le sentiment antichinois. Pendant longtemps, étudier la présence des communautés chinoises en Asie du Sud-Est revenait à travailler sur les questions de son omniprésence politique et de son influence économique et financière. Le problème s'est aujourd'hui déplacé en direction de la dernière vague d'immigration, plus préoccupée par les opportunités d'affaires à exploiter que par les questions d'intégration, complètement indifférente aux frustrations que son arrivée provoque. La diaspora chinoise présente au Laos serait bien inspirée de ne pas oublier que l'histoire récente des minorités chinoises dans les pays de la région a été jalonnée de problèmes sérieux débouchant sur un ressentiment antichinois. On se souvient de la répression antichinoise de 1965 en Indonésie, des émeutes antichinoises de 1969 en Malaisie ainsi que celles plus récentes de 1998 en Indonésie (1 200 victimes). Dans les trois cas, la communauté chinoise a été victime des rancœurs et des frustrations d'une équivalence caricaturale « Chinois = grosse fortune ». Au Laos, comme dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est, la question de la troisième génération chinoise migrante est devenue prépondérante, voire déterminante, pour l'avenir du *soft power* chinois dans la région. La Chine, qui a tant œuvré ces 25 dernières années en Asie du Sud-Est en s'appuyant sur une « offensive de charme » basée à la fois sur les liens familiaux ancestraux (Singapour, Malaisie, Thaïlande, etc.), sur son dynamisme et sa capacité d'entraînement économique, politique et culturel, voit les pays de la région s'accommoder de moins en moins de la troisième vague diasporique (Courmont, 2009). À la lumière de cette situation critique, on est interpellé par la prudence de certains observateurs qui, à propos des rapports entre la Chine et l'Asie du Sud-Est, nous rappellent les menaces d'une relation séculaire déséquilibrée, voire tributaire.

Il n'en demeure pas moins que le Laos a besoin de la Chine pour diversifier ses relations économiques et géopolitiques et contrebalancer ses deux autres voisins, la Thaïlande et le Vietnam. Bien que la RDP Lao entretienne des liens politiques et militaires privilégiés avec Hanoi ainsi que des liens économiques et culturels forts avec Bangkok, la Chine est

aujourd'hui un partenaire incontournable pour Vientiane. Une analyse communément répandue souligne l'omniprésence des voisins au Laos : elle met en relief l'éclatement du territoire laotien en trois zones d'influence : le Nord sous le contrôle des Chinois, le Sud, des Vietnamiens, et les rives du Mékong, des Thaïlandais. Dans une certaine mesure, la montée en puissance de la Chine au Laos se fait au détriment de l'influence de la Thaïlande et surtout du Vietnam sur le Laos. Le thème de la rivalité entre la Chine et le Vietnam autour du Laos est récurrent dans l'histoire politique et géopolitique du pays. Au sein du Parti, la rivalité des frères communistes est souvent évoquée entre une faction provietnamienne, d'un côté, et une faction prochinoise, de l'autre (Pholsena, 2011, p. 191). Il n'est pas possible de confirmer ni d'infirmer cette hypothèse, compte tenu de l'extrême opacité de la vie politique laotienne. Pour autant, le poids de la Chine au Laos augmente quasi inexorablement et rien n'indique que la jeune génération amenée à prendre le pouvoir au sein de Parti ne préférera pas la Chine au Vietnam.

1.2. UNE COOPÉRATION CULTURELLE ET ÉDUCATIONNELLE : RENFORCEMENT DU *SOFT* *POWER* CHINOIS

La coopération culturelle et éducative s'est rapidement développée depuis les années 2000. Pilotée par Beijing, elle est essentiellement destinée à renforcer l'implantation économique, mais également le *soft power* chinois au Laos. Cette coopération est centrée sur les échanges subventionnés (bourses) de professeurs et d'étudiants entre l'Université nationale du Laos (UNL) et plusieurs universités chinoises (p. ex. Université de Dali⁶). S'il est difficile de connaître les effectifs exacts, plusieurs centaines de Chinois et de Laotiens suivent des formations respectivement au Laos⁷ et en Chine. D'une durée et d'un contenu très variable, ces échanges permettent de présenter les succès de l'essor chinois et de promouvoir son système éducatif⁸.

Le 23 mars 2010, l'ambassadrice chinoise au Laos, M^{me} Bu Jianguo, a inauguré le premier Institut Confucius du pays créé en partenariat avec l'Université nationale du Guangxi. Installé dans les locaux de l'UNL à Vientiane, cet institut forme gratuitement des futurs enseignants de langue chinoise. Dans la foulée, le ministère de l'Éducation du Laos a décidé de faire de la langue chinoise une deuxième langue étrangère au Laos pour les écoles primaires et secondaires (l'autre est le français). En parallèle aux enseignements de l'Institut Confucius, le gouvernement laotien a autorisé l'ouverture d'une université chinoise à Vientiane pour l'année scolaire 2012-2013⁹. L'Université Soochow (50 000 étudiants), mieux connue sous le nom de Suda¹⁰, est installée à Suzhou, dans la province côtière de Jiangsu. La Soochow University Laos (SUL), installée dans un campus flambant neuf pour un coût de 25 millions de dollars US, devrait à terme accueillir 5 000 étudiants et offrir des programmes exclusivement en langue chinoise dans des disciplines comme langues et littérature chinoise, économie, commerce, ingénierie, etc. La montée en puissance de la Chine en matière d'éducation est incontestable, la SUL est la première université étrangère autorisée à s'installer au Laos, mais également le premier campus délocalisé d'une université chinoise à l'étranger.

Par ailleurs, pour faire connaître et exporter la culture chinoise, Beijing n'hésite pas à organiser de nombreuses manifestations sur le sol laotien. Par exemple, l'ambassade de la République de Chine a financé, en septembre 2006, le Festival du film chinois à Vientiane¹¹. En outre, pour ancrer davantage la communauté chinoise au Laos, la World Federation of Overseas Chinese Associations (WFOCA) a tenu, à Vientiane les 8 et 9 novembre 2011, sa V^e rencontre¹². Cette rencontre a notamment permis aux 1 500 participants (dont 500 issus de la communauté chinoise installée au Laos) de renforcer l'intérêt de la communauté chinoise pour le développement économique du Laos.

2. UNE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE CROISSANTE, MAIS ASYMÉTRIQUE

L'économie est bel et bien la pierre angulaire des relations sino-laotiennes. Les produits manufacturés *made in China*, moins chers que ceux venant du Vietnam et de Thaïlande, inondent les étals des marchés urbains et ruraux du Laos. Les compagnies chinoises, qu'elles soient privées ou étatiques, investissent dans des secteurs économiques clés tels que l'énergie, les ressources naturelles, les cultures agrocommerciales, les infrastructures de communication (ponts, routes), le tourisme (hôtels, restaurants, casinos). Très présente dans le Nord-Laos, la Chine intervient également auprès de Vientiane pour prendre en main des plans de développement, le Laos souhaitant bénéficier de l'expertise technique chinoise ; c'est notamment le cas du Plan Nord dans la province de Luang Namtha (Mottet, 2013b). Dans cette perspective, le Laos forme non seulement un corridor stratégique pour pénétrer la région en direction de la partie méridionale de l'Asie du Sud-Est, mais il est aussi doté d'un potentiel non négligeable en ressources naturelles qui permettrait de satisfaire la voracité énergétique de la Chine. Cette stratégie conjointe répond aux objectifs et aux besoins économiques de la Chine comme du Laos. Le régime de Vientiane suit attentivement l'évolution du modèle de développement chinois dont il s'inspire fortement, c'est-à-dire une libéralisation économique sous le contrôle d'un parti unique. Aux yeux des dirigeants laotiens, ce système offre les meilleures garanties de développement économique et de stabilité politique.

2.1. DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS CROISSANTS ENTRE LA CHINE ET LE LAOS

La Chine est devenue, en 2009, le deuxième partenaire commercial du Laos. D'après les données officielles laotiennes (Foreign Trade Policy Department, 2014), le commerce bilatéral est passé de 129 millions de dollars US, en 2005, à 1,281 milliard de dollars US en 2011, ce qui représente environ 20 % des échanges extérieurs de la RDP Lao. Les exportations laotiennes en direction de la Chine augmentent très rapidement (803 millions de dollars US en 2011 contre 26 millions en 2005), et laissent apparaître, en 2011, un excédent commercial de 325 millions de dollars US pour le Laos. Loin derrière la Thaïlande (3,919 milliards de dollars US en

2011), mais nettement devant le Vietnam (734 millions en 2011), le commerce bilatéral Chine-Laos accuse, pour les années 2010 et 2011 (années calendaires), un déficit commercial au détriment du Laos, qui exporte en direction de la Chine principalement des ressources naturelles. Cela s'explique aisément par le fait que la Chine exporte très peu de matières premières, sa balance commerciale étant déficitaire dans cette catégorie. D'ailleurs, la Chine juge bon de conserver ses matières premières, même quand ses dernières sont très excédentaires. Dans le cas du Laos, le commerce extérieur se caractérise par une tendance à une expansion rapide et une dépendance accrue vis-à-vis des voisins asiatiques provoquant une détérioration de la balance commerciale, structurellement déficitaire. Toutefois, la part de la RDP Lao dans les échanges commerciaux chinois reste insignifiante. En effet, pour 2011 (World Trade Organization, 2012, p. 28), le volume des échanges commerciaux mondiaux de la Chine s'étant élevé à près de 3 642 milliards de dollars US, le partenariat avec le Laos ne correspond qu'à 0,035 % du total.

Comme dans bien des pays, la Chine importe surtout du Laos des ressources naturelles et des produits agricoles (cuivre, or, étain, charbon, latex d'hévéa, bois tropical, bois transformé, maïs, riz, thé, etc.). À l'inverse, le Laos importe de Chine des biens d'équipement et des machines, mais également une quantité croissante d'articles de consommation courante (vêtements, produits alimentaires et pharmaceutiques) que l'on retrouve sur les étals des marchés du pays.

Les pays de l'ASEAN + Chine restent les premiers partenaires de la RDP Lao. Avec un volume d'échanges en 2010 de 6,408 milliards de dollars US réalisés à 83 % avec les pays de l'ASEAN + Chine, l'assise commerciale du Laos est avant tout régionale. À l'horizon 2015, cette tendance devrait être renforcée par une plus grande coopération politique et économique entre les pays de la péninsule sud-asiatique, notamment par l'intensification des exportations agricoles et de ressources naturelles vers la Chine et par la marche accélérée vers la création d'un grand espace de libre-échange entre l'ASEAN et la Chine (ACFTA ou ASEAN-China Free Trade Area) et la participation active du Laos à l'OMC, dont la RDP Lao est devenue membre le 2 février 2013.

En 2013, en investissant près de cinq milliards de dollars US dans 745 - projets, la Chine est devenue le premier investisseur au Laos¹³ alors qu'elle occupait jusqu'à présent, c'est-à-dire sur la période entre 2000 et 2011, la seconde place derrière le Vietnam, la Thaïlande arrivant en troisième position (GOL, 2012a). En effet, sur la période 2000-2011, la Chine a investi 3,4 milliards de dollars US dans 721 projets, soit environ 25 % des investissements directs étrangers (IDE) totaux. En d'autres termes, rien que pour l'année 2013, les IDE chinois ont été supérieurs à la période comprise entre 2000 et 2011. En sens inverse, les IDE laotiens en direction de la Chine sont quasiment inexistants, confirmant du même coup l'asymétrie structurelle et profonde de la coopération économique sino-laotienne. Sans surprise, les IDE chinois se concentrent essentiellement dans l'exploitation minière, l'hydroélectricité, le commerce, le tourisme, l'agriculture et la sylviculture (hévéa).

2.2. DES PROJETS MINIERS ET HYDROÉLECTRIQUES

La Chine est très présente dans les projets énergétiques du Laos, particulièrement les projets miniers. Du côté laotien, l'objectif est à la fois développementaliste et économique puisque la stratégie de développement fondée sur les grands projets énergétiques permet de répondre aux besoins domestiques et de vendre les ressources aux voisins afin de sortir de la pauvreté. Pour la Chine, il s'agit de diversifier les sources d'approvisionnement énergétique, obsession majeure pour Beijing.

Les IDE massifs en direction des projets miniers, issus de la Chine pour 55 %, sont encouragés par Vientiane, ce qui fait que 50 % des compagnies étrangères œuvrant dans l'industrie minière sur le sol laotien sont chinoises (GOL, 2010). Fait intéressant : bien que la Chine exploite près de deux fois plus de mines que le Vietnam, la superficie moyenne d'un site exploité par des intérêts chinois est très inférieure à un gisement vietnamien. En effet, une mine vietnamienne en activité occupant en moyenne une superficie de 73 km² dépasse largement les 15 km² d'une exploitation chinoise. Ce constat apparaît également dans la superficie totale des mines exploitées par des investisseurs des deux pays, le Vietnam exploitant 2 330 km² contre 975

km² pour la Chine (GOL, 2012b, p. 43). Toutefois, si l'on examine les superficies en cours d'exploration par le Vietnam et la Chine, c'est-à-dire respectivement 736 km² et 3 758 km², d'ici quelques années la Chine sera la première puissance minière présente sur le territoire laotien (GOL, 2012b, p. 47).

Néanmoins, en matière de grandes exploitations, la Chine est d'ores et déjà l'acteur le plus important du Laos. En effet, deux des plus grandes compagnies industrielles (Phu Bia Mining ou PBM et Minerals and Metals Group Lane Xang Mineral ou MMGLXM), appartiennent à des intérêts chinois. Le climat économique international défavorable des années 2008-2009 a contraint PBM et MMGLXM à suspendre des projets d'expansion. Le manque de liquidités sur les marchés financiers mondiaux a été fatal au groupe australien OZ Mineral exploitant la mine de Sepon depuis 2002, l'obligeant à vendre, en juin 2009, la totalité de ses parts à la compagnie chinoise Minmetals Resources Ltd. pour un montant de 1,3 milliard de dollars US. Le changement de direction a donné lieu à la création du groupe Minerals and Metals Group (MMG), basé à Melbourne, et dont la filiale laotienne se nomme Lane Xang Mineral¹⁴. Au cours de cette même période (mai 2009), PBM, qui appartient à la multinationale australienne PanAust (Brisbane), a également fait appel à un groupe d'investissement chinois, la Guangdong Rising Assets Management Co., Ltd. (GRAM)¹⁵, pour obtenir des liquidités, soit 188 millions de dollars US contre 19,9 % du capital, lui permettant de mener à bien ses opérations et ses projets d'expansion, principalement au Laos¹⁶ (PanAust, 2009, p. 7-8 ; World Bank, 2011b, p. 8). Cet apport de liquidités chinois a permis, d'une part, à MMGLXM et PBM de traverser les turbulences financières mondiales sans ralentir de façon significative leurs activités et, d'autre part, d'absorber la chute rapide du cours des matières premières en 2008 et 2009, conséquence directe de la crise économique planétaire.

Le gouvernement laotien, jusque-là peu regardant sur l'attribution des concessions, a décidé de suspendre jusqu'à fin de 2015 les concessions minières¹⁷. Ces mesures font suite aux inquiétudes soulevées par la Banque mondiale et des membres de l'Assemblée nationale après qu'une série de projets de développement eut empiété sur les terres de villageois et porté atteinte à l'environnement. Les études d'impact social et environnemental

sont trop souvent bâclées ; les autorisations sont octroyées dans une certaine opacité avec, à l'arrivée, des conflits fonciers avec les communautés villageoises présentes dans les zones de concession (Mottet, 2013c, p. 226).

La demande en électricité dans le bassin versant du Mékong connaît depuis une vingtaine d'années une formidable augmentation liée à la croissance économique rapide des pays de la région. De fait, avec un taux annuel de croissance du PIB de 10,3 % sur les vingt dernières années (Banque mondiale, 2013), l'appétit énergétique chinois n'a jamais été aussi élevé. Sans conteste, la forte demande énergétique chinoise est l'un des moteurs dans le développement des projets hydroélectriques du Mékong. Bien qu'inférieur à ceux de la province chinoise du Yunnan (90 000 MW), le Laos possède un grand potentiel d'énergie hydroélectrique exploitable de 23 000 MW (Bakker, 1999, p. 214 ; ADB, 2008, p. 4 ; Affeltranger, 2008, p. 87). Vientiane ayant opté pour une politique hydroélectrique de construction, de gestion et d'exportation de la production s'appuyant sur l'investissement étranger, la Chine est présente dans ce secteur en pleine expansion. Toutefois, dans l'hydroélectricité laotienne, Beijing reste un acteur bien moins présent que la Thaïlande, qui contrôle dès maintenant 40 % de la capacité de production installée (Mottet, 2014, p. 178). En réalité déficitaire, le Laos importe de la Chine une part non négligeable de sa consommation électrique. Dans les provinces laotiennes frontalières avec la Chine (Luang Namtha et Phongsaly), cela s'explique par le fait que le réseau de distribution reste fragmenté et parcellaire, relié au réseau du sud de la Chine, mais peu ou pas intégré dans un réseau domestique laotien (World Bank, 2011a, p. 4).

2.3. LE CAS DE LA CULTURE DE L'HÉVÉA

Comme bien des pays d'Asie du Sud-Est, le gouvernement laotien a opté pour la mise en valeur d'une monoculture de rente – le Vietnam avec le café ou la Malaisie avec l'huile de palme – gagnée sur des espaces forestiers situés aux marges du territoire national (Fortunel, 2000, p. 7 ; Beaulieu, 2008, p. 148). En effet, dans le Nord-Laos, l'accent n'a pas été mis sur le développement de la riziculture inondée en terrasses, cette dernière réclamant un travail humain colossal, ce que la faible densité de population des régions montagnardes ne peut fournir (Gourou, 1984, p. 11). Le

gouvernement laotien a préféré encourager le développement d'une agriculture commerciale génératrice de revenus pour les paysans, en faisant la promotion des plantations industrielles d'arbres, comme l'hévéa, afin de créer une économie marchande et dynamiser des zones isolées (Mottet, 2013b, p. 127).

À partir de 2006, la mise en place d'un fonds spécial d'éradication de l'opium, *The Opium Replacement Special Fund*, doté de 37 millions de dollars US et géré par la province du Yunnan, a encouragé les compagnies chinoises à investir dans l'hévéa dans le Nord-Laos. Ce fonds permet de subventionner jusqu'à 80 % des coûts d'implantation des compagnies, d'offrir des prêts à des taux d'intérêt très avantageux, ainsi que des exonérations de taxes sur le latex d'hévéa importé en Chine (Shi, 2008, p. 27). Le remplacement de l'opium par l'hévéa au Laos¹⁸ est particulièrement intéressant pour la Chine, dont les besoins s'élèvent à trois millions de tonnes par an¹⁹, et qui est depuis 2001 le premier consommateur de caoutchouc du monde (Shi, 2008, p. 18). Premièrement, il permet de régler les problèmes de saturation de production et d'espace éprouvés dans la province du Yunnan (Shi, 2008, p. 20). Deuxièmement, l'hévéaculture fournit principalement la production des pneumatiques, secteur hautement stratégique en Chine pour l'industrie de l'automobile et l'armée, qui n'oublie pas, dans un contexte d'affrontement potentiel avec l'Occident, le blocus du latex d'hévéa sur la Chine imposé par les États-Unis pendant la Guerre de Corée (Tan, 2011, p. 493).

L'outil utilisé pour mettre en œuvre cette « stratégie hévéa » est l'agriculture contractuelle (*contract farming*). Cette appellation désigne le contrat passé entre les paysans et les industries de transformation ou les entreprises de commercialisation, en vue de la production et de la livraison de latex d'hévéa à un prix prédéterminé. L'arrangement suppose généralement que l'acheteur apporte un certain degré de soutien à la production, des conseils techniques et achète la production, tandis que le l'agriculteur s'engage à livrer le produit en question selon les normes de quantité et de qualité déterminées par l'acheteur (Fullbrook, 2007, p. 48 ; Tan, 2011, p. 340).

Une culture d'hévéa nécessitant un « saigneur²⁰ » et demi par hectare (entre 450 et 495 plants par hectare²¹), la main-d'œuvre locale est insuffisante, les travailleurs chinois spécialisés commencent à affluer dans les plantations, faisant craindre du même coup une migration saisonnière massive au vu des investissements. Orientés dans l'hévéa, pour une période de 20 à 30 ans – ce qui correspond à la durée maximale de production d'un hévéa²² – les contrats se font dans le cadre de la formation d'une coentreprise, les Chinois garantissant un débouché pour la production.

Le gouvernement laotien, tout comme pour les concessions minières, a décidé de suspendre jusqu'à fin 2015 les concessions de terre pour les plantations d'hévéas²³. À n'en pas douter, les fluctuations du cours du caoutchouc naturel devraient relancer le débat au Laos sur la pérennité économique de l'hévéa^{24, 25} et de sa dépendance accrue vis-à-vis de la Chine.

2.4. DES ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES (ZES²⁶) SUR LE MODÈLE CHINOIS²⁷

Le gouvernement laotien multiplie l'ouverture de ZES à proximité des frontières dans l'espoir de stimuler le développement économique du pays en s'appuyant sur le dynamisme des pays limitrophes. Implantés au cœur des zones économiques spéciales laotiennes et chinoises, ces « ports intérieurs » sont de véritables enclaves transfrontalières formées par des villes-doublons, situées de part et d'autre des frontières (Sanjuan, 2004, p. 8). Le Laos a au départ limité son ouverture sur l'extérieur à deux provinces frontalières avec la Thaïlande et la Chine : Savannakhet et Luang Namtha. C'est ainsi qu'en 2003, ont été créées les deux ZES de Savan-Seno et Boten. Ces ZES étaient de véritables îlots d'expérimentation, proposant une législation plus avantageuse que dans le reste du pays, et des conditions préférentielles afin d'attirer les investisseurs étrangers. À partir de 2011, malgré le succès très relatif des premières ZES, notamment la ZES de Boten, Vientiane procède à l'ouverture rapide de sept autres ZES. Cette stratégie offensive pour relever le défi de l'intégration régionale est inscrite dans le 7^e plan quinquennal de 2011-2015 (GOL, 2011, p. 170-171).

Sur les 10 projets que compte le pays (bientôt 11²⁸), le gouvernement du Laos contrôle à 100 % les ZES de Savan-Sepon et Thakek alors qu'un partenariat public-privé a été mis en place pour les ZES de Golden Triangle (Chine), de Vientiane Industrial and Trade Area (Taïwan) et de Saysetha (avec la Chine). Les ZES restantes sont gérées à 100 % par des investisseurs privés chinois (Boten, That Luang), vietnamiens (Longthanh) et malaisiens (Dongphosy). Au total, les 10 zones couvrent une superficie de 13 566 hectares (135,66 km²) et ont généré plus de 8 000 emplois pour les populations locales²⁹. L'investissement du secteur privé dans ces zones a atteint environ 949 millions de dollars US³⁰, soit un quart du montant planifié de quatre milliards de dollars US.

La ZES du That Luang Lake, dont le développement et la gestion ont été confiés au groupe chinois Wan Feng Shanghai Real Estate Company, est un bel exemple à la fois de la coopération économique sino-laotienne et des nombreuses critiques entourant le modèle d'appropriation, de financement et de réalisation des projets d'infrastructures chinois. En effet, cet espace se trouve être le haut lieu symbolique du nationalisme laotien, abritant le stupa bouddhique³¹, ou *That* en lao, de Luang, l'emblème national du Laos, ainsi que l'Assemblée nationale. Face au mécontentement de la population, le gouvernement laotien a semblé hésiter, avant de céder aux pressions chinoises en 2010. Cette décision semble avoir été entérinée le 15 juin 2010, à l'occasion de la visite officielle du vice-président Xi Jinping, le successeur désigné de Hu Jintao (Tan, 2011, p. 165). Ce projet de 1,6 milliard de dollars US couvre 365 hectares et s'intègre dorénavant dans le plan d'urbanisme de la ville de Vientiane (d'ici 2030). La zone entourant la lagune comprendra des parcs, des sites touristiques, des zones commerciales, des zones résidentielles, des zones industrielles, des bureaux commerciaux et administratifs.

Alors que la RDP Lao est souvent désignée comme un État développementaliste, comme la Chine, en raison de son habilité à promouvoir et à et à soutenir le développement – avec l'aide des agences internationales – à travers une bureaucratie puissante et des entreprises d'État, Vientiane a opté pour une stratégie qui ne considère pas le territoire

national comme un espace géopolitique uniforme, mais comme un territoire « moucheté » d'espaces d'exception, c'est-à-dire les ZES. Le gouvernement laotien prévoit à terme près de 40 ZES, dont 25 d'ici 2020.

3. DES ÉCHECS DANS LA COOPÉRATION SINO-LAOTIENNE OU PÉRIODE D'AJUSTEMENTS ENTRE DEUX « NOUVEAUX » PARTENAIRES ?

Le partenariat entre la Chine et le Laos n'est pas sans nuages. Ceux-ci découlent en partie de la précipitation de l'action diplomatique et économique de Beijing, mais également de Vientiane. En ce sens, l'échec cuisant de la ZES de Boten, dans la province de Luang Namtha, vient rappeler au gouvernement laotien combien une stratégie économique reposant sur un seul acteur extérieur comme la Chine reste fragile.

Signé en décembre 2003 et inauguré à Boten en novembre 2004³², sur la frontière sino-laotienne de la province de Luang Namtha, le premier projet laotien de ZES se nomme le Golden Boten City. L'objectif de la première phase, d'une durée de trois ans et d'un montant de 103 millions de dollars US, était de construire un centre de transition et d'échanges de marchandises (22 000 m²) entre, d'une part, les pays de l'ASEAN, et, d'autre part, le Japon, la Corée du Sud et la Chine. Les phases deux et trois, de trois ans chacune, devaient faire surgir, au milieu de la forêt tropicale, un complexe touristique (centre d'affaires, hôtels cinq étoiles, villas de luxe, golf, sites écotouristiques), un centre commercial haut de gamme (bijoux), une école internationale, un hôpital et des habitations de qualité supérieure, le tout pour accueillir un million de touristes chaque année. En réalité, en 2007, c'est un casino (150 tables de jeu et 300 machines) et l'hôtel Royal Jinlun (300 chambres)³³ qui s'installent au milieu de préfabriqués, de gargotes, de magasins et autres entrepôts encore inoccupés.

Sorte d'enclave chinoise de 1 640 hectares en territoire laotien, Boten est une concession de 30 ans, renouvelable deux fois, accordée à des acteurs privés chinois par le gouvernement laotien, et qui se trouve être le doublon de la ZES de Mohan (province du Yunnan). En réalité, Boten, copie de

Mohan, confirme l'attrait du gouvernement laotien pour le modèle chinois de développement. À l'origine, les ZES sont destinées à devenir des pôles industriels et de services, mais on constate à travers l'exemple de Boten, que le casino est le seul moteur « licite » de Boten. Si la stratégie « casino » n'est pas spécifique à la province de Luang Namtha, puisqu'on la retrouve à l'échelle nationale (Dansavanh Nam Ngum Resort, Kings Roman Casino/ZES Golden Triangle, Savan Vegas Casino/ZES Savan-Sepon, Paksong Vegas), elle consiste à créer une dynamique touristique et attirer des IDE. Après huit ans d'existence, la réalité est toute autre à Boten.

Ville créée ex nihilo, Boten s'est développée comme une parcelle chinoise, ce qui explique que la monnaie utilisée soit le yuan, que les produits consommés soient exclusivement importés de Chine, que toutes les inscriptions soient en chinois, et que les horloges soient réglées sur l'heure de Beijing. Dès l'ouverture du casino, des milliers de commerçants, de prostituées et de croupiers chinois sont venus s'installer sur le site de la ZES. Des sommes considérables sont dépensées chaque jour à « Laos Vegas » par des joueurs professionnels misant pour le compte de clients lointains en contact permanent grâce aux micros et caméras placées au-dessus des tables et diffusées sur Internet. Le joueur par procuration reçoit les ordres à travers son oreillette via son téléphone cellulaire. Les jetons de 50 000 yuans (8 028 dollars US³⁴) sont légion³⁵, confirmant ainsi la thèse faisant de Boten un haut lieu du blanchiment d'argent illicite, particulièrement celui issu du narcotrafic des barons birmans, thaïs et chinois du Triangle d'or (Lintner et Black, 2009, p. 115). Tout bascule début 2010 lorsqu'un reportage télévisé chinois révèle l'ambiance mafieuse et le climat de violence régnant à Boten, notamment des cas de kidnappings, de tortures, d'assassinats de joueurs amateurs chinois trompés et endettés par des prêteurs peu scrupuleux³⁶ (Tan, 2011, p. 371). Rappelons que la régulation et la surveillance des personnes dans la ZES de Boten sont gérées par les investisseurs chinois et non par la police ou l'armée laotienne qui brillent par leur absence. Sous la pression des autorités chinoises, le casino a dû fermer ses portes en mai 2011³⁷, Beijing supportant mal un contexte non pacifié le long de ses frontières avec l'Asie du Sud-Est, région laboratoire de son *soft power*. Le député de Luang Namtha, également chef du comité de protection de la ZES, se contentera de déclarer à propos de telles

fermetures que « ce ne sont que quelques projets. Ils n'auront pas de conséquences sur le développement général³⁸ ». Dès la fermeture du casino³⁹, effet domino, 80 % de la population⁴⁰ a quitté ce qui devait être, d'après la brochure de promotion, « *the most internationally modernized city in Laos*⁴¹ ». N'ayant qu'un seul moteur économique, Boten n'est pas devenue la ville moderne pilote dynamisant l'ensemble de la région, mais une ville nouvelle aux rues désertes.

Depuis, le gouvernement a décidé de réorienter le développement de la ZES de Boten en (re)donnant la priorité au commerce et au tourisme, ce qui était le projet initial. Renommé ZES de Boten Beautiful Land, elle a fait l'objet de la signature d'un nouvel accord le 4 avril 2012⁴² entre le bureau du premier ministre du Laos et la Yunnan Hai Industrial Group Stock Co., cette dernière s'engageant à investir 500 millions de dollars US. Dans le cas de la Golden Boten City, les dommages collatéraux des activités du casino se sont avérés difficiles à contrôler puisque les autorités laotiennes ne prennent pas en charge la gestion des questions de flux et de sécurité. De plus, le gouvernement laotien a fermé les yeux en normalisant des activités illicites (jeu et blanchiment d'argent) dans le seul but de tirer profit de cette manne financière servant à l'amorce d'une dynamique de développement de ses marges frontalières. Les nouvelles perspectives de la ZES devraient permettre d'en apprendre plus sur la volonté du gouvernement laotien d'attirer des investissements « propres⁴³ » dans une zone reculée, et, d'un autre côté, de mesurer sa capacité à reterritorialiser un espace sous influence chinoise.

Par ailleurs, l'édification de mégaprojet d'infrastructure et le transfert technologique qui l'accompagne ne sont pas toujours à la hauteur des espérances du Laos. En effet, le 7 avril 2010, les gouvernements laotien et chinois ont signé un accord prévoyant le financement de quatre milliards de dollars US et la construction en cinq ans d'une ligne de chemin de fer Kunming-Boten-Luang Prabang-Vientiane⁴⁴, zone largement montagneuse. En décembre 2010⁴⁵, le projet se précise puisque l'on apprend qu'il est réévalué à sept milliards de dollars US et financé à 70 % par la Chine qui, en retour exploiterait une concession renouvelable de 50 ans à travers la création d'une coentreprise lao-chinoise. Le tracé de 421 kilomètres devrait

comprendre 25 gares, 69 tunnels (190 km) et 165 ponts (90 km) sur le chemin le plus direct en direction de Bangkok, puis Kuala Lumpur et Singapour. Beijing donne priorité au tracé laotien malgré son coût faramineux, la Chine aspirant à faire revivre la route de la soie (et du thé) à travers la construction d'un réseau de chemin de fer transasiatique⁴⁶. Cette décision laisse perplexe, la BAD ayant dans le cadre du GMS (2010) opté pour un autre tracé pour relier la Chine et la Thaïlande, celui, en partie existant, traversant le Vietnam et le Cambodge⁴⁷. La Chine ayant tranché en faveur du Laos, les doutes sur la faisabilité de ce projet semblent levés fin 2010.

De manière complètement inattendue, la cérémonie d'inauguration prévue le 25 avril 2011, date du 50^e anniversaire des relations diplomatiques entre la RDP Lao et la Chine, est reportée. D'après un membre du Politburo, Lengsavad Somsavat, la cause serait uniquement liée au retard engendré par le limogeage du ministre chinois des chemins de fer, Liu Zhijun, éclaboussé par un scandale de corruption en février 2011⁴⁸. Pour couper court aux rumeurs, le gouvernement laotien confirme en mai 2011 que le projet est toujours sur les rails⁴⁹. Pourtant, en novembre 2011⁵⁰, les inquiétudes se confirment puisque l'on apprend que le projet n'a toujours pas démarré pour des raisons techniques et administratives entre le Laos, la Chine et la Thaïlande. On évoque même pour la première fois un gel possible du projet.

Il convient de préciser que les travaux pharaoniques nécessaires à la réalisation de cette ligne ferroviaire soulèvent de nombreuses inquiétudes au Laos. Tout d'abord, la perspective d'accueillir 50 000 travailleurs chinois sur le chantier fait craindre une « invasion chinoise », les ouvriers servant de tête de pont à une migration bien plus massive, appréhension de plus en plus présente au Laos. En second lieu, les études de faisabilité et d'impact socio-environnemental réalisées par la Chine se sont révélées insuffisantes aux yeux du gouvernement laotien, en particulier le volet concernant les déplacements de populations⁵¹. De plus, les détracteurs du projet soulignent que l'échange de technologies et le soutien financier de la Chine se feraient contre un remboursement sous forme de concessions forestières, minières et industrielles, ce qui aurait comme conséquence d'amenuiser la marge de

manœuvre économique et géopolitique de la RDP Lao. Faut-il le rappeler, ce modèle est déjà en application en Birmanie, où la Chine y construit des lignes de chemin de fer, notamment Muse-Kyaukpyu, en échange de ressources naturelles, développant du même coup une « diplomatie du chemin de fer » en Asie⁵². Pour couronner le tout, nombreuses sont les voix qui s'interrogent sur les avantages réels d'un train à grande vitesse, entre 160 et 200 km/h, reliant la Chine et la Thaïlande, mais ne faisant que transiter par le Laos⁵³. Côté chinois, la catastrophe ferroviaire du 23 juillet 2011, faisant 40 morts et près de 172 blessés, remet en question la sécurité et la technologie des trains à grande vitesse chinois et, du même coup, retarde la mise en place de la stratégie transasiatique de Beijing (Mottet, 2012, p. 114).

Après des mois de suspension, Beijing décide contre toute attente de se retirer du projet, l'estimant « insuffisamment rentable⁵⁴ ». Le projet devait à l'origine être un partenariat entre le Laos (30 %) et la Chine (70 %). En octobre 2012, le Laos a décidé de reprendre seul un projet qui ne sera modifié que de façon mineure. Il va créer pour ce faire la Compagnie laotienne des chemins de fer (Lao Railway Compagny) et emprunter les sept milliards de dollars US à la banque chinoise d'export-import Exim Bank (Export-Import Bank of China). Selon le ministre adjoint aux Transports, Latta-Namany Khounnyvong, les détails de ce prêt sont en cours de finalisation. La construction elle-même sera réalisée par une compagnie chinoise avec une inauguration prévue en 2018⁵⁵.

CONCLUSION

Même si le Laos, tout comme le Cambodge et le Vietnam, nourrit des appréhensions vis-à-vis d'une domination de la Chine, il préfère s'allier plutôt que refuser son soutien. Dans tous les cas, Vientiane ne peut l'ignorer, d'autant que la capacité d'investissement (ainsi que l'aide), jamais défaillante, est difficile à refuser.

Comme dans bien des pays, c'est aussi en RDP Lao que la Chine expérimente depuis maintenant quelques années sa stratégie de *soft power*, en investissant des sommes importantes dans de grands projets, ouvrant un institut Confucius et développant les échanges culturels, en plus des liens

économiques et commerciaux de plus en plus solides, particulièrement dans l'exploitation des ressources naturelles. Si les succès sont importants, les résistances n'en demeurent pas moins réelles, preuve que la Chine ne doit pas uniquement compter sur les moyens dont elle dispose, mais les accompagner d'une stratégie à la fois souple et adaptée aux attentes, particularités et aspirations de la RDP Lao et de sa population. La stratégie d'investissements massifs au Laos, au mépris des équilibres locaux et du respect de la souveraineté de Vientiane, est incontestablement payante pour Beijing, mais pourrait être assimilée à un *hard power* plus qu'à un *soft power*. La Chine est en position de force en RDP Lao, tout comme dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est, mais elle n'est pas seule et si elle ne parvient pas à apaiser les craintes qu'elle suscite auprès d'une partie de la classe politique et de la population laotienne, elle pourrait voir son influence stagner, voire se réduire au profit d'autres acteurs.

En outre, on ne peut pas exclure que le rapprochement entre le Laos et la Chine serait ainsi plus une association de circonstances qu'un véritable partenariat stratégique durable. Le Laos profiterait ainsi de la proximité de la Chine pour se développer économiquement. La Chine verrait de son côté dans la RDP Lao un partenaire lui permettant non seulement de pacifier ses frontières (une priorité absolue aux yeux des autorités chinoises... et laotiennes), d'accéder à des ressources naturelles et des terres bon marché, de faire contrepoids aux autres puissances régionales comme la Thaïlande et le Vietnam et d'accéder par les infrastructures de communication à l'ensemble de l'Asie du Sud-Est via le territoire laotien. Le partenariat entre le Laos et la Chine incarne la vision de l'intégration régionale à la chinoise, axée sur une représentation réaliste des relations internationales et privilégiant des partenariats construits sur des objectifs communs et des intérêts croisés. Il s'agit en cela comme d'une réponse, pour ne pas dire une adaptation, à la mondialisation.

BIBLIOGRAPHIE

Affeltranger, B. (2008). *Le contrôle de la vérité : (géo)politique de l'hydrologique. Le cas du bassin du Mékong, Asie du Sud-Est*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval.

- Asian Development Bank – ADB (2008). *Energy Sector in the Greater Mekong Subregion*, Manille, ADB.
- Banque mondiale (2013). « Croissance du PIB (% annuel) », <<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG>>, consulté le 7 mai 2014.
- Bakker, K. (1999). « The politics of hydropower : developing the Mekong », *Political Geography*, vol. 18, p. 209-232.
- Beaulieu, I. (2008). *L'État rentier. Le cas de la Malaysia*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Courmont, B. (2009). *Chine, la grande séduction. Essai sur le soft power chinois*, Paris, Éditions Choiseul.
- Foreign Trade Policy Department (2014). <<http://www.laoftpd.com/>>, consulté le 7 mai 2014.
- Fortunel, F. (2000). *Le café au Viet Nam. De la colonisation à l'essor d'un grand producteur mondial*, Paris, L'Harmattan.
- Fullbrook, D. (2007). *Contract Farming in Lao PDR : Cases and Questions*, Vientiane, LEAP.
- Gourou, P. (1984). *Riz et civilisation*, Paris, Fayard.
- Government of Lao PDR – GOL (2010). *Mineral Development in Lao PDR*, Vientiane, GOL, Department of Mines, Ministry of Energy and Mines.
- Government of Lao PDR – GOL (2011). *The Seventh Five-Year National Socio-Economic Development Plan (2011-2015)*, Vientiane, GOL, Ministry of Planning and Investment.
- Government of Lao PDR – GOL (2012a). *All Approved Investment Projects by Country*, Vientiane, GOL, Ministry of Planning and Investment, <http://www.investlaos.gov.la/files/rpt_Invest_Summary_Country1A.pdf>, consulté le 10 septembre 2014.
- Government of Lao PDR – GOL (2012b). *Concessions and Leases in the Lao PDR : Taking Stock of Land Investments*, Vientiane, GOL, Ministry of Natural Resources and Environment.
- Lintner, B. et M. Black (2009). *Merchants of Madness : The Methamphetamine Explosion in the Golden Triangle*, Bangkok, Silkworm Books.

- Mottet, É. (2012). « Diplomatie du rail en Asie du Sud-Est : un(e) “chimère de fer” sino-laotien ? », *Monde chinois, nouvelle Asie*, vol. 31, p. 113-114.
- Mottet, É. (2013a). « Réprimandes internationales envers les “pratiques révolues” du gouvernement de la RDP lao », *Monde chinois, nouvelle Asie*, vol. 33, p. 128-130.
- Mottet, É. (2013b). « Un Plan Nord comme outil géopolitique en RDP lao : le cas du développement des terres et des ressources naturelles de Luang Namtha », *Cahier de géographie du Québec*, vol. 57, n° 160, p. 115-140.
- Mottet, É. (2013c). « Au Laos, la nouvelle aventure minière pourra-t-elle se dérouler sans conflit ? », *Les Cahiers d’Outre-Mer*, vol. 66, n° 262, p. 217-245.
- Mottet, É. (2014). *Géopolitique des ressources naturelles de la RDP Lao : appropriation, développement et intégration régionale*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval.
- Mottet, É. et Y. Roche (2013). « L’Association des Nations de l’Asie du Sud-Est comme laboratoire de la multipolarité ? », dans B. Courmont et É. Mottet (dir.), *Repenser la multipolarité*, Québec, Éditions du Septentrion, p. 150-171.
- PanAust (2009). *Annuel Review 2009*, Brisbane, PanAust.
- Pholsena, V. (2011). *Laos. Un pays en mutation*, Paris, Éditions Belin.
- Pholsena, V. et R. Banomyong (2004). *Le Laos au XXI^e siècle. Les défis de l’intégration régionale*, Bangkok, IRASEC.
- Sanjuan, T. (2004). « La Chine en Asie continentale : vers de nouvelles configurations régionales en périphérie du territoire chinois ? », dans C. Taillard (dir.), *Intégrations régionales en Asie du Sud-Est*, Paris, Les Indes savantes, p. 321-339.
- Shi, W. (2008). *Rubber Boom in Luang Namtha. A Transnational Perspective*, Vientiane, Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit.
- Stuart-Fox, M. (2003). *A Short History of China and Southeast Asia : Tribute, Trade and Influence*, Melbourne, Allen & Unwin.
- Stuart-Fox, M. (2009). « Laos : The Chinese connection », *Southeast Asian Affairs*, p. 141-169.

- Tan, D. (2011). *Du communisme au néolibéralisme : le rôle des réseaux chinois dans la transformation de l'État au Laos*, thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, Centre d'études et de recherches internationales.
- Vorapheth, K. (2007). *Laos : La redéfinition des stratégies politiques et économiques (1975-2006)*, Paris, Les Indes savantes.
- World Bank (2011a). *Lao PDR Development Report 2010. Natural Resource Management for Sustainable Development. Background Note : Hydro Power Background Summary Note and Sector Assessment*, Washington, D. C., World Bank.
- World Bank (2011b). *Lao PDR Development Report 2010. Economic Assessment of the Future of Lao Mining Sector*, Vientiane, World Bank.
- World Trade Organization (2012). *World Trade Report 2012*, Genève, World Trade Organization
-

- 1 . Lieu imaginaire connu pour la beauté de ses paysages.
- 2 . Le Pathet Lao (État lao) regroupait l'ensemble des mouvements et des organisations indépendantistes, nationalistes, puis communistes.
- 3 . Organisation politique et paramilitaire créée en 1941 par le Parti communiste indochinois.
- 4 . Lors du conflit sino-vietnamien, faisant suite à l'invasion vietnamienne du Cambodge, le Laos a choisi de soutenir le Vietnam. Par conséquent, les relations diplomatiques avec la Chine furent réduites à la présence d'un chargé d'affaires, avant d'être interrompues jusqu'en 1989 (Vorapheth, 2007, p. 173).
- 5 . Transition vers une économie de marché inspirée à la fois de la Chine, de l'ex-URSS et du Vietnam.
- 6 . « Un accord entre deux universités », *Le Rénovateur*, 4 août 2008.
- 7 . « Des étudiants chinois à l'Université nationale du Laos », *Le Rénovateur*, 21 juin 2010.
- 8 . « La province du Yunnan promeut son système éducatif », *Le Rénovateur*, 27 septembre 2006.
- 9 . « Une université chinoise s'implante au Laos », *Le Rénovateur*, 28 avril 2013.
- 10 . <<http://eng.suda.edu.cn/>>, consulté le 8 mai 2014.
- 11 . « Festival du film chinois », *Le Rénovateur*, 4 octobre 2006.
- 12 . « 5^e rencontre de l'Association mondiale des Chinois de l'étranger », *Le Rénovateur*, 14 novembre 2011.
- 13 . « Les investisseurs chinois au Laos s'élèvent à plus de cinq milliards de dollars », *Le Rénovateur*, 16 septembre 2013.
- 14 . « Jackpot pour l'exploitation du cuivre au Laos », *Le Rénovateur*, 22 février 2010.
- 15 . GRAM est une compagnie étatique basée à Guangzhou. Créée en 1999 avec un capital initial de 1 milliard de yuans (environ 158 millions de dollars US), elle investit notamment dans les compagnies minières étrangères. Elle détient des intérêts dans 16 mines (plomb-zinc, cuivre, charbon, terres rares, etc.) installées dans six pays et sur quatre continents.
- 16 . Sur les 188 millions de dollars US (460 millions de nouvelles actions), 100 millions de dollars US ont été alloués à financer les opérations de la mine de Phu Kham Copper-Gold (Laos), 80 millions de dollars US à rembourser un prêt, arrivant à échéance le 30 juin 2009, contracté auprès de la Goldman Sachs JBW, célèbre banque d'investissement ; les huit millions de dollars US restants ont servi à rembourser le fonds de roulement (PanAust, 2009, p. 8).
- 17 . « Laos halts new investment, land concessions », *Vientiane Times*, 27 juin 2012.
- 18 . « Pour satisfaire les besoins en caoutchouc de la Chine, les plantations d'hévéas se multiplient au Laos », *Le Rénovateur*, 1^{er} mars 2010.
- 19 . L'Asie est la principale région productrice de caoutchouc naturel (95 % du total mondial). La production mondiale est estimée à près de 10 millions de tonnes par an. La Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie fournissent les trois quarts de cette production. Le caoutchouc naturel provient du latex, récolté par incision du tronc de l'hévéa. Le caoutchouc naturel représente environ 45 % du marché du caoutchouc, le reste étant du caoutchouc synthétique fabriqué à partir du pétrole.
- 20 . Ouvrier procèdent à l'extraction du latex.
- 21 . Un hectare produit entre 1,5 et 2 tonnes par an, c'est-à-dire de 3 à 4 kilos par arbre.

22. Sur la durée d'exploitation d'un hévéa, les avis divergent : certains investisseurs n'envisagent pas d'exploiter les plantations au-delà de 20 ans pour des raisons de baisse de la productivité, alors que d'autres rapportent qu'un hévéa produirait deux fois plus entre la 20^e et la 30^e année.
23. « Laos halts new investment, land concessions », *Vientiane Times*, 27 juin 2012.
24. D'après l'International Rubber Study Group, le kilo de caoutchouc naturel (SICOM/TSR20) valait en moyenne 1,8 dollar US en 2009, 3,38 dollars US en 2010, 4,52 dollars US en 2011, 3,17 dollars US en 2012 et 2,50 dollars US en 2013.
25. « Low rubber in Luang Namtha hurting local farmers », *Vientiane Times*, 7 septembre 2012 ; « À Luang Namtha, les producteurs de caoutchouc subissent la crise », *Le Rénovateur*, 10 septembre 2012 ; « Le caoutchouc d'Oudomxay sans débouché », *Le Rénovateur*, 27 mai 2013.
26. Bien qu'il utilise un seul sigle (ZES), le gouvernement laotien distingue les Zones économiques spéciales et les Zones économiques spécifiques. Au nombre de deux, les Zones économiques spéciales peuvent combiner plusieurs activités économiques spécifiques. Les investisseurs sont de deux types : gouvernement du Laos (100 %) ou partenariat public/privé. Quant aux huit Zones économiques spécifiques, elles concentrent des activités industrielles et de services jugées prioritaires par Vientiane (industrie de l'automobile, tourisme, zone franche, etc.). L'investisseur peut être le gouvernement laotien (100 %), un partenariat public/privé ou un investisseur privé à 100 %.
27. Bien que les zones économiques spéciales (ZES) soient d'abord apparues sur des territoires comme Porto Rico (1951), l'Irlande avec la zone aéroportuaire de Shannon (1959) et Taïwan (1965), la Chine continentale (1980) est le pays qui a connu les plus grands succès dans l'utilisation des ZES à des fins de développement de ses capacités industrielles.
28. « Bokeo : création d'une 11^e zone économique spécifique », *Le Rénovateur*, 3 mars 2014.
29. « Le Laos compte dix zones économiques spéciales : 13 500 hectares au total », *Le Rénovateur*, 24 février 2014.
30. « Le vice PM appelle à accélérer les questions relatives des ZES », *Lao News Agency*, 27 mai 2013.
31. Ses reliquaires contiennent des cendres de Bouddha.
32. « Foundation laid for Golden Boten City », *Vientiane Times*, 18 novembre 2004.
33. « Macau on the Mekong : Chinese casinos in Laos », *Macao Business*, mars 2011.
34. Taux de change du 9 mai 2014.
35. « Laos Vegas », *Libération*, 17 avril 2007.
36. « Macau on the Mekong : Chinese casinos in Laos », *Macao Business*, mars 2011.
37. « China in Laos. Busted flush. How a Sino-Lao special economic zone hit the skids », *The Economist*, 26 mai 2011 ; « Golden Boten City. Bungle in the jungle », *Forbes Asia*, août 2011.
38. « Plusieurs projets arrêtés dans la zone économique spéciale de Boten », *Le Rénovateur*, 27 juin 2011.
39. Un petit casino, le Palms Gaming Hall, a ouvert discrètement dans un local attenant à l'hôtel Royal Jinlun (février 2012).
40. « Busted flush. How a Sino-Lao special economic zone hit the skids », *The Economist*, 26 mai 2011.
41. « China in Laos : Counting the cost of progress », *Asia Times*, 19 septembre 2009.
42. « Boten Denkham : du casino au commerce », *Le Rénovateur*, 23 avril 2012.

43. L'un des principaux investisseurs du casino de Boten serait Lin Mingxian (ou Sai Leun), un des barons du Triangle d'or et ancien commandeur de la Région spéciale n° 4 dans l'État Shan en Birmanie (« A very special region. Sex and drugs in the Shan state », *The Economist*, 27 janvier 2005 ; Lintner et Black, 2009, p. 112-117 et 126-128).
44. « China to fund Lao railway network », *Vientiane Times*, 30 avril 2010.
45. « Laos-China railway to speed up development », *Vientiane Times*, 24 décembre 2010.
46. « All aboard the Trans-Asian Railway », *Asia Times*, 23 juin 2009.
47. « Integrating Southeast Asia : China coming down the tracks », *The Economist*, 20 janvier 2011.
48. « 7-billion-dollar Lao-China railway project runs into delays », *Deutsche Presse-Agentur*, 1^{er} mai 2011.
49. « Laos-China railway on track, despite rumours », *Vientiane Times*, 20 mai 2011.
50. « La construction de la ligne ferroviaire lao-chinoise prend du retard », *Le Rénovateur*, 21 novembre 2011.
51. « 7-billion-dollar Lao-China railway project runs into delays », *Deutsche Presse-Agentur*, 1^{er} mai 2011.
52. « China's railway diplomacy plan is making tracks throughout Asia », *The China Post*, 31 août 2011.
53. « 7-billion-dollar Lao-China railway project runs into delays », *Deutsche Presse-Agentur*, 1^{er} mai 2011.
54. « Le gouvernement lao prend en charge le projet de ligne ferroviaire », *Le Rénovateur*, 29 octobre 2012.
55. « Work set to roll next year on Laos-China railway », *Vientiane Times*, 16 novembre 2012.

CHINE ET ÉTATS-UNIS

Lutte pour la maîtrise du Rimland asiatique

Tanguy Struye de Swielande

Depuis quelques années, un basculement des grandes questions internationales a lieu vers l'Asie-Pacifique, l'avenir de la relation entre les États-Unis et la Chine en étant l'enjeu principal. D'un point de vue de la géopolitique, les deux grands de la région se disputent le contrôle du Rimland asiatique (pays de l'ASEAN¹) : c'est là que se situe le vrai enjeu entre Beijing et Washington pour la domination de l'Asie-Pacifique. Les pays de l'ASEAN appartiennent à cette catégorie d'États, capables de permuter d'une sphère d'influence vers une autre. Formant une zone tampon, Mathisen les définit comme « [d]e petites zones indépendantes, se

situant entre deux zones plus larges, en général des États ou blocs d'États rivaux » (Mathisen, 1971 ; traduction libre). En conséquence, ces États sont dans une situation similaire à la manière dont l'Afghanistan a été décrit par le leader afghan Amir Abdur Rahman : « Un cygne sur un lac, avec des ours d'un côté du rivage et des loups du côté opposé, prêts à l'attraper s'il se rapprochait trop du bord » (Greenfield Partem, 1983 ; traduction libre).

Dans une première section, nous étudierons les objectifs géostratégiques chinois dans la région ; ensuite, nous analyserons la stratégie américaine de *rebalancing* et ses conséquences.

1. LA PUISSANCE MARITIME CHINOISE AU SERVICE D'UN SYSTÈME TRIBUTAIRE EN CONSTRUCTION

Traditionnellement, les intérêts vitaux chinois se traduisaient, entre autres, par le besoin 1) d'assurer le développement économique et social du pays ; 2) garantir la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale ; et 3) renforcer le pouvoir central et la sécurité nationale. Tout signe de faiblesse aurait un effet d'engrenage négatif sur des régions telles que le Tibet, le Xinjiang ou Taïwan (Swaine, 2011). Depuis peu, ses intérêts centraux concerneraient également la région allant de la mer Jaune à la mer de Chine du Sud (de la péninsule coréenne au détroit de Malacca), ainsi que la défense du développement économique, sous-entendant implicitement la défense des voies commerciales (maritimes et terrestres). Bien que, sur ces derniers, de nombreux analystes ne s'entendent pas, estimant que l'élargissement des intérêts centraux aux intérêts maritimes n'ont fait l'objet d'aucune déclaration officielle de la part de Beijing. Toutefois, nous estimons que, par rapport à la politique étrangère et de défense menée dans les faits, nous devons tenir compte de ces nouveaux intérêts. Il apparaît en outre que ces intérêts sont « non négociables » entraînant une certaine rigidité de la part de Beijing sur ces questions².

Le président Xi, au cours d'une réunion du Bureau politique du Comité central du Parti communiste, fin juillet 2013, consacrée aux enjeux maritimes, a d'ailleurs déclaré : « Le pays n'abandonnera jamais ses droits et intérêts légitimes, ni ses intérêts nationaux fondamentaux », tout en

précisant vouloir le faire pacifiquement et au moyen de la négociation. Il insistera également sur l'importance des océans et mers pour le développement économique et la volonté de la Chine de devenir une puissance maritime (Xinhua, 2013).

La Chine est en effet autant une puissance eurasienne qu'une puissance maritime (la Chine ayant une côte maritime de 18 000 km et revendiquant son autorité sur quatre millions de kilomètres carrés de zones maritimes). Elle en a tiré en outre une série de leçons de ses expériences récentes : 1) il faut une force navale puissante pour protéger le pays ; 2) une puissance qui ne comprend pas l'importance des océans est une puissance sans avenir ; 3) une puissance ne pouvant défendre ses droits maritimes ne sera jamais une puissance maritime durable (Athwal, 2008). On observe également que Zheng He³ sert de plus de référence pour légitimer le développement de la marine chinoise. Les officiels rappellent continuellement ses épopées maritimes, justifiant de cette façon que la Chine a toujours été une puissance maritime, qui se caractérisait par des expéditions pacifiques et non de domination et de conquête à l'inverse de l'Occident. La relation avec le voisinage maritime se faisait aussi à travers le régime des tributs, garantissant un développement pacifique de la région de la mer de Chine du Sud. Pour la Chine, la mer de Chine du Sud lui appartiendrait d'ailleurs de plein droit, l'histoire manifestant sa présence il y a plus de 2000 ans. Selon la perception chinoise, la mer de Chine du Sud est un lac intérieur, dont la pointe la plus extrême serait Zengmu Ansha (James Shoal), localisée à peu près à 160 km au nord de Sarawak (Malaisie) (Poon Kim, 1998). C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter le vote de la loi maritime de 1992 qui place la plus grande partie de la mer de Chine du Sud et Orientale sous souveraineté chinoise (Labrousse, 1994). Cette loi, qui s'appuie sur « l'approche des neuf traits » établie en 1947, définit Taïwan, les îles Pescadores, Senkaku, Pratas, Paracels, Macclesfield et Spratly comme partie intégrante du territoire souverain et inaliénable chinois⁴. Au-delà des raisons historiques invoquées qui servent de justification officielle à cette loi, les enjeux sont avant tout géoéconomiques et géostratégiques.

La région littorale forme aujourd'hui le poumon économique chinois : 14 % du territoire, 43 % de la population, 63 % du PIB, 76 % des IDE et 90 % des exportations. Depuis la seconde partie des années 1990, la Chine est

devenue premier constructeur naval mondial avant le Japon et la Corée du Sud, grâce à deux entreprises, China State Shipbuilding Corporation (CSSC) et China Shipbuilding Industry Corporation (CSIC). Elle développe une flotte commerciale imposante pour avoir un plus grand contrôle sur le transport de ses matières premières et de ses produits manufacturés. Le développement des ports de haute mer par la Chine (Hong Kong, Shanghai, Dalian) est également une illustration de cette économie en plein développement : 90 % du commerce chinois se fait par la mer dont 22 % vers l'UE et l'Inde (en d'autres termes via les détroits d'Asie du Sud-Est). Le développement de l'empire du Milieu requiert de nouveaux marchés pour exporter ses produits finis et importer les matières premières. La région forme une voie de passage commerciale névralgique. Certaines régions autour des îles Spratly et Paracels seraient également riches en matières premières, en particulier en gaz et en poisson.

En outre, la région allant de la mer Jaune et traversant la mer de Chine méridionale et le détroit de Taïwan pour enfin aboutir en mer de Chine du Sud forme la première ligne de défense chinoise. Le contrôle de cette région permettrait à Beijing de repousser son périmètre de sécurité maritime et de lui octroyer un plus grand pouvoir de contrôle des voies maritimes de l'océan Indien vers l'océan Pacifique. La Chine se sent toutefois en partie enfermée au Sud par le détroit de Malacca, au Nord par les détroits de Corée, de Tsushima et de La Pérouse et, face à elle, par Taïwan. Pour deux experts chinois, Yu Yang et Qi Xiaodong, il y aurait en outre trois barrières qui encerclent la Chine, soit 1) L'arc Japon-Corée du Sud-Diego Garcia ; 2) L'arc Guam-Australie ; et 3) L'arc Hawaï-Midway-îles Aléoutiennes-Alaska (Yoshihara, 2010). La priorité chinoise est par conséquent de rompre cet « endiguement ».

La Corée du Sud et le Japon contrôlant le trafic maritime vers et depuis le Nord-Est de la Chine (détroit de Corée et de Tsushima), Beijing s'intéresse de plus en plus aux ports nord-coréens de Chongjin et de Rajin sur la rivière Tumen, laquelle se jette en mer du Japon. Ces ports sont toute l'année libre de glaces et permettraient à la Chine d'accéder plus facilement au Pacifique et à l'Arctique via le détroit de La Pérouse. Cette nouvelle opportunité chinoise est vue avec méfiance par la Corée du Sud et le Japon. Plus vers le sud, une partie de l'île de Hainan se transforme en une base

militaire importante (base de Sanya) devant accueillir des sous-marins nucléaires et, à plus long terme, des porte-avions. La Chine a en outre commencé à établir un gouvernement local sur les îles Paracels (Sansha), prises au Vietnam en 1974 et y a développé le tourisme, ainsi qu'un centre administratif. En 2012, Beijing a même annoncé sa volonté d'établir sur une des îles de l'archipel (Îles Woody) un quartier général avec une garnison qui serait responsable de contrôler deux millions de kilomètres carrés. Ces îlots remplissent un intérêt géostratégique important, car ils ne sont pas très éloignés de Hainan et situés entre le Vietnam et les Philippines. La Chine y intercepte d'ailleurs régulièrement les navires de pêche vietnamiens et philippins. Beijing déploie de surcroît, dans une logique de diplomatie de la canonnière, des forces paramilitaires, autour des îles Spratly pour accompagner ses navires de pêche⁵. L'installation de bases militaires dans cette zone permet également à la Chine de plus facilement observer et contrôler les mouvements des navires étrangers. Enfin, si Taïwan se trouvait à nouveau sous l'autorité de Beijing, cela aurait des conséquences stratégiques majeures, car cela lui permettrait de contrôler entièrement sa première ligne de défense et de se projeter plus facilement vers sa seconde ligne de défense qui relie les îles Ogasawara, Saipan et Guam. Certains experts chinois estiment toutefois que la Chine pourrait très bien se projeter via le détroit de Luzon sans dès lors éprouver la nécessité de reconquérir Taïwan.

Parallèlement, on observe une volonté de la part de Beijing de développer une stratégie de déni d'accès et de neutralisation des bases avancées américaines afin d'empêcher toute projection de puissance de l'armée américaine. La Chine développe ainsi de nouvelles armes, dont en particulier les missiles balistiques DF-21D (*anti ship ballistic missile* – ASBM), capables de couler des porte-avions. Le développement de moyens balistiques menace en outre le territoire japonais et les forces américaines qui y sont basées (Kadena, Sasebo, Yokosuka) et même Guam (Yoshihara, 2010). L'objectif chinois apparaît limpide : garder à distance la puissance maritime américaine, et cela, au-delà de sa seconde ligne de défense (Guam, Japon) (Département de la Défense des États-Unis, 2008). Aussi,-

malgré les discours rassurants des différentes personnalités chinoises, la Chine entend bien faire respecter son « espace vital » (Dingwei) en mer de Chine du Sud.

La Chine manifeste par conséquent la volonté de se doter d'une capacité de projection de force pour intervenir dans le Pacifique et au-delà. Il s'agit, dans un premier temps, de développer une marine relativement moderne pouvant agir autour de la première chaîne d'îles (Japon, Taïwan, sud des Philippines). Dans un second temps (vers 2020), l'objectif est de développer une puissance maritime régionale qui puisse atteindre la seconde chaîne d'îles (Guam, Indonésie, Australie). Enfin, dans un troisième temps, la puissance maritime chinoise doit devenir globale (vers 2040). La Chine développe dans ces conditions une stratégie maritime défendant à court terme ses intérêts vitaux au sens strict et à moyen terme, ses intérêts régionaux.

Sous Mao, la puissance maritime n'a reçu que très peu d'intérêt. Elle sera sous-financée et servira principalement d'appui à l'armée de terre. Elle ne commence à se développer qu'à partir des années 1980 en raison de l'ouverture de la Chine sur le monde et l'établissement de zones économiques spéciales (ZES), ce qui sous-entendra une plus grande nécessité de maîtriser les mers et de développer une marine pouvant se déployer au-delà des côtes. L'homme qui influencera ce renouvellement est l'amiral Liu Huaqing. Dès 1982, il préconisera d'abandonner la défense passive (les côtes) et de développer une défense active (éloigné des côtes). Quinze ans plus tard, deux officiers chinois écrivent :

Les mers sont devenues le nouveau terrain important de la compétition stratégique (incluant une rivalité à propos des îles océaniques, une rivalité à propos de la juridiction de l'espace maritime, une rivalité à propos des ressources marines, une rivalité à propos des voies de communication maritimes stratégiques [...]) Les mers sont un élément capital de sécurité nationale [...] non seulement un écran de protection, mais également un pourvoyeur d'une route d'invasion maritime pour les envahisseurs [...] Les mers sont d'une importance cruciale pour la prospérité et l'honneur d'un pays, car [...] le développement maritime deviendra le moyen principal par lequel certains pays atteindront leurs buts politiques ; et la région asiatique deviendra une des régions prioritaires en matière de compétition stratégique ainsi qu'une des régions contrôlant l'économie mondiale (Athwal, 2008 ; traduction libre).

L'influence de Mahan est d'ailleurs aujourd'hui omniprésente dans la pensée maritime chinoise. De plus en plus, la faction dite « mahaniste » prend le dessus. Elle estime qu'il faut défendre les voies maritimes et donc

construire une marine de haute mer et garantir une projection de puissance importante et loin des côtes chinoises. Le vice-amiral Zhang Huachen déclare en avril 2010 :

Avec notre stratégie navale en train de se modifier, nous allons passer d'une défense côtière à une défense plus éloignée en mer. Avec l'expansion des intérêts économiques du pays, la marine veut mieux protéger les routes de transport du pays et la sécurité de nos voies de communication maritimes principales. Dans cette optique, la marine chinoise a besoin de développer des navires plus importants et avec des capacités plus étendues (Hsiao, 2010, p. 2 ; traduction libre).

D'ailleurs, toute la lutte contre la piraterie maritime à laquelle participe la Chine entre dans la volonté de maîtriser les voies maritimes des côtes africaines au détroit de Malacca. Le repositionnement de la Chine s'explique en effet par un désir d'un plus grand contrôle de l'océan Indien. Le mahanisme chinois par rapport à l'océan Indien se résume de cette manière : « Celui qui contrôle l'océan Indien contrôle l'Asie. L'océan Indien est la voie de passage pour les sept mers du monde. La destinée du monde au XXI^e siècle sera déterminée par l'océan Indien » (Holmes et Yoshihara, 2008 ; traduction libre). Par conséquent, le centre de gravité naval semble également se déplacer progressivement vers le Sud et l'océan Indien. Selon un rapport américain intitulé *Energy Futures in Asia* (2004), la Chine adopterait une stratégie du « collier de perles » visant à protéger ses lignes de communication maritimes vers l'Afrique et le Moyen-Orient, composée de bases et de liens diplomatiques et commerciaux s'étendant de la mer de Chine du Sud à l'Afrique en passant par le Moyen-Orient : Hainan (Chine), Sittwe et les îles Coco (Myanmar), Gwadar, Pasni (Pakistan), Chittagong (Bangladesh), Sri Lanka, Maldives et îles Maurice : protection de ses lignes de communication maritimes vers l'Afrique et le Moyen-Orient⁶. Certains experts remettent toutefois en doute cette stratégie du « collier de perles », estimant, d'une part, qu'actuellement aucune présence militaire n'est à observer dans ces ports étrangers et que, d'autre part, certains de ses ports sont très vulnérables aux potentielles frappes indiennes : pensons à Hambantota (Sri Lanka) ou Chittagong (Bangladesh). Cela étant, avec une grande subtilité, Beijing tente, face à la politique de *rebalancing* américaine, de se repositionner sur l'échiquier du Rimland asiatique. Depuis l'arrivée au pouvoir du président Xi, il y a une volonté de redynamiser la relation entre la Chine et l'ASEAN et de réactiver la *smile*

diplomacy. Si la relation commerciale (400 milliards de dollars US en 2012) n'a fait que s'accroître ces dernières années, la relation politique avec certains membres de l'ASEAN est plus tendue. Aussi, afin de courtiser l'ASEAN également d'un point de vue politique, le président de la Chine, dans un discours au Parlement indonésien, début octobre 2013, a déclaré vouloir créer une *China-ASEAN Community of Common Destiny* ainsi qu'une route de la soie maritime⁷. L'idée serait de renforcer la connectivité entre les acteurs de la région⁸.

In fine, la Chine s'affirme de plus en plus dans la région à travers une lecture asiatique de la géopolitique qui se traduit dans la pratique par une application du jeu de Go. Alors que la culture occidentale privilégie des jeux comme les échecs, qui postulent un affrontement direct visant la défaite de l'adversaire, la culture asiatique, en particulier chinoise, favorise une approche plus indirecte. Dans le jeu de Go, les actions apparaissent de prime abord non associées, alors que la logique de l'action se révèle ultérieurement, au fur et à mesure des jonctions entre les actions. Le succès ne s'obtient pas en un coup ou grâce à un déplacement ; il résulte d'une multitude d'actions aux objectifs variés, mais au service d'une grande stratégie. Autrement dit, la victoire ne se traduit pas par une domination incontestée, mais plutôt par un partage avantageux du territoire (acquisition de zones d'influence). L'accent est mis sur les stratégies relationnelles plutôt que sur les stratégies d'affrontement, l'objectif à long terme apparaissant être le rétablissement d'une sorte de système tributaire⁹. Pour Pierre Fayard (2004) :

La philosophie chinoise du Yin et du Yang, qui voit le monde comme une transformation permanente, forme le soubassement de cette culture stratégique. De l'interaction constante de ces deux principes opposés et complémentaires résulte un changement incessant dont il convient de distinguer les prémices. On s'y adapte pour en tirer profit plutôt que pour le subir. Ainsi, l'intelligence du réel, qui n'est autre que la connaissance intime des mutations en cours, permet de gérer et d'agir à bon escient en anticipant et en se laissant porter par les dynamiques transformatrices.

La Chine apparaît vouloir transformer la région, en *Mare Nostrum* ou en Doctrine Monroe pour des raisons historiques, idéologiques, économiques et stratégiques¹⁰. Face à cette montée en puissance de la Chine, Washington

renforce ses alliances sécuritaires bilatérales traditionnelles et participe de plus en plus aux forums multilatéraux où la Chine avait tendance à prendre le dessus depuis quelques années.

2. LE « RETOUR » AMÉRICAIN EN ASIE-PACIFIQUE¹¹

Bien que la région Asie-Pacifique reste dominée par les États-Unis, cette suprématie est plus relative que par le passé, d'autres tels que le Japon, la Chine, l'Inde et l'ASEAN voulant également jouer un rôle majeur dans la région. Dans ce contexte, la zone s'étendant du golfe du Bengale à la mer du Japon est une région d'importance croissante pour la sécurité américaine. Aussi, après son retrait d'Irak et son désengagement annoncé d'Afghanistan en 2014, les États-Unis font un retour remarqué en Asie-Pacifique. En novembre 2011, Hillary Clinton écrit un article dans la revue *Foreign Policy*, lequel s'intitule « America's Pacific Century », ne laissant ainsi aucun doute sur l'intérêt de la région pour la Maison-Blanche. Elle y établit six priorités : 1) renforcer les alliances bilatérales, 2) approfondir les relations avec les puissances émergentes dont la Chine, 3) réengager les institutions régionales multilatérales, 4) étendre le commerce et les investissements, 5) forger une présence militaire large et 6) promouvoir la démocratie et les droits de l'Homme. Outre le rappel de l'importance des alliances dans la région et le défi formé par la Chine, deux autres États sont mentionnés : l'Inde et l'Indonésie. En janvier 2012, dans le document *Sustaining US Global Leadership : Priorities for 21st Century Defense*, Washington confirme ce renouvellement :

Les intérêts économiques et sécuritaires sont inextricablement liés aux développements dans l'arc allant du Pacifique Ouest et l'Asie de l'Est, et jusqu'à la région de l'océan Indien et de l'Asie du Sud, créant un mélange de défis et opportunités en pleine évolution. En conséquence, alors que les forces militaires américaines continueront à contribuer à la sécurité globale, nous allons par nécessité nous réorienter vers la région de l'Asie-Pacifique (Département de la Défense des États-Unis, 2012, p. 2 ; traduction libre).

Le document insiste également sur la protection des espaces publics mondiaux (*global commons*), les domaines au-delà des juridictions nationales, qui constituent les connexions vitales du système international (terre, mer, air, espace, cyber) (Département de la Défense des États-Unis,

2012). Dans ce contexte régional, les alliances avec le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, les Philippines et la Thaïlande doivent former le noyau dur de ce « retour » dans la région, tout en encourageant de nouveaux partenariats avec des États, trop négligés par le passé.

2.1. LE RENFORCEMENT DES ALLIANCES TRADITIONNELLES

Les États-Unis comptent toujours avant tout sur leur système d'alliances du *hub and spoke* (moyeu et rayons), lequel s'appuie sur le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, les Philippines et la Thaïlande. La relation entre le Japon et les États-Unis est encore en grande partie déterminée par l'esprit du traité de sécurité de 1960 (*The US-Japan Treaty of Mutual Cooperation and Security*). Il établit dans son article 5 qu'une attaque contre le Japon constituerait autant une atteinte à la sécurité américaine qu'à celle du Japon et exigerait une intervention des États-Unis sans que le Japon soit tenu à un engagement réciproque. L'article 6, pour sa part, autorise aux États-Unis de stationner des forces militaires sur le territoire japonais pour contribuer à la sécurité du Japon et le maintien de la paix et de la sécurité en Extrême-Orient (Couraye, 2005). La relation sécuritaire et diplomatique se caractérise par l'organisation des sommets réguliers « 2 + 2 » (Japan-US Security Consultation Committee) et se concentre aujourd'hui autour de trois problématiques principales, rappelées dans la déclaration commune d'octobre 2013 (*Toward a More Robust Alliance and Greater Shared Responsibilities*) : 1) les objectifs stratégiques communs ; 2) les rôles, missions et capacités des deux pays et 3) le repositionnement des forces américaines. Washington encourage Tokyo à participer de plus en plus directement à la stabilité et sécurité régionale. Washington et Tokyo prévoient également le retrait d'une partie des Marines d'Okinawa, dont certaines unités seront déployées à Guam et à Darwin (Australie) dans les prochaines années. Enfin, le Japon accueillera prochainement des drones Global Hawk et les fameux JSF (F-35) sur son sol.

Si la relation entre la Corée du Sud et les États-Unis est parfois tendue, elle se caractérise depuis quelques années par une grande homogénéité envers la région et continue à s'appuyer sur le *Mutual Defense Treaty*

(1954). Pour les États-Unis, il est néanmoins important que, tout comme Tokyo, Séoul prenne une plus grande responsabilité en matière de sécurité et de défense dans son voisinage proche. D'ici 2015, les Américains devraient transférer d'ailleurs le commandement des opérations en temps de guerre aux forces sud-coréennes. Washington va également redéployer une partie de ses 28 000 forces présentes en Corée du Sud vers d'autres bases. Les deux gouvernements se sont encore mis d'accord pour que les forces américaines puissent servir de force de réaction rapide en Asie du Nord-Est et donc remplir un rôle plus global que défendre uniquement la Corée du Sud face à la Corée du Nord. Bien que la Corée du Sud recherche une politique étrangère plus indépendante, les différents incidents depuis 2010 avec la Corée du Nord (le torpillage du destroyer *Cheonan*, les tirs d'artilleries sur l'île de Yonpyong, le lancement de fusées et l'essai nucléaire en février 2013) ont à nouveau poussé Séoul à se rapprocher de Washington. Fin mars 2013, Séoul et Washington ont signé un nouvel accord militaire, lequel prévoit une réponse conjointe en cas d'une provocation venant du Nord et non plus uniquement en cas de conflit.

À la suite de ces adaptations des alliances avec Séoul et Tokyo, l'île américaine de Guam remplira, dans les prochaines années, un rôle majeur dans le repositionnement des forces militaires américaines. Des sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire y ont déjà trouvé leur port d'attache (base navale d'Apra). La base aérienne d'Andersen accueille régulièrement des bombardiers B-2, B-52 et F-22. La modernisation de la base Guam pourrait coûter plus de 20 milliards de dollars US et accueillera à l'avenir entre 5 000 à 10 000 militaires¹². L'Australie reste, quant à elle, la pierre angulaire de la politique étrangère et de défense des États-Unis en Océanie¹³. Si les États-Unis avaient déjà accès à des installations et bases militaires australiennes, l'accord conclu en novembre 2011 concernant une base militaire américaine à Darwin va plus loin : 250 Marines américains y ont pris leur quartier en 2012, un nombre qui pourrait atteindre 2 500 hommes d'ici 2015. Cette base permettra aux États-Unis d'avoir un meilleur contrôle sur les voies maritimes autour de l'Indonésie et des Philippines, ainsi qu'un accès direct à l'océan Indien. Dans ce contexte, Washington s'intéresserait également à Perth et aux îles Coco.

Si la présence américaine dans le nord-est du Pacifique a toujours été impressionnante – Japon, Corée du Sud, Pearl Harbour et aujourd’hui Guam –, la présence américaine au Sud-Est est traditionnellement plus restreinte. Il existe toutefois toujours les alliances avec les Philippines¹⁴ et la Thaïlande¹⁵. Si les États-Unis se voient dans l’obligation de fermer leurs bases de Clark et Subic Bay en 1991, à la suite des événements du 11 septembre 2001 les relations bilatérales seront renforcées. Fin 2002, les Philippines et les États-Unis signent un accord – *Mutual Logistics Support Agreement* – permettant aux forces américaines de recourir aux bases et facilités philippines ainsi que bénéficier de la logistique pour leurs missions. Les Philippines obtiennent même le statut d’allié majeur non-membre de l’OTAN en octobre 2003. Depuis 2002 est également déployé sur le territoire le *Joint Special Operations Task Force-Philippines* (JSOTFP), constitué de 100 à 500 militaires américains (majoritairement des forces spéciales). Des discussions ont actuellement lieu pour accueillir éventuellement des *littoral combat ships* et des rotations plus régulières de forces américaines. La Thaïlande bénéficie du même statut que celui des Philippines depuis décembre 2003. La coopération militaire entre Washington et Bangkok est ancienne et se traduit, entre autres, par l’exercice annuel *Cobra Gold* (le plus important en Asie). Et si, à la suite du coup d’État de 2006, les États-Unis suspendront officiellement toute coopération militaire, officieusement, les canaux resteront ouverts (Medeiros *et al.*, 2008). En 2012, les Américains ont réaffirmé leur engagement envers la Thaïlande dans le *Joint Vision Statement for the Thai-US Defense Alliance* (Panetta-Sukumphol). Outre le fait que le document réaffirme l’alliance, il met l’accent sur quatre domaines, dont 1) le Partenariat pour la sécurité régionale en Asie du Sud-Est ; 2) le soutien à la stabilité en Asie-Pacifique et au-delà ; 3) l’interopérabilité et préparation bilatérale et multilatérale ; 4) et une coordination et collaboration à chaque niveau.

2.2. ENGAGER L’ASEAN

Après avoir été en partie délaissée par l’administration Bush, l’ASEAN est une priorité sous l’administration Obama. L’ASEAN forme un partenaire économique important des États-Unis, mais remplit de plus en plus une

nouvelle fonction géostratégique. Si les États-Unis ont eu principalement une approche bilatérale avec les pays de l'ASEAN, ils privilégient également les forums tels que l'Asian Regional Forum (ARF) et l'ASEAN Defence Ministers Meeting Plus. Les États-Unis ont participé ces dernières années aux East Asia Summits après avoir signé précédemment l'*ASEAN Treaty of Amity and Cooperation* (TAC), préalable pour une participation à l'EAS. Des sommets annuels sont de surcroît organisés entre les États-Unis et l'ASEAN depuis 2009. Le renouveau d'intérêt porté par les États-Unis à l'ASEAN peut s'interpréter par le fait que Washington, perdant l'initiative dans l'établissement de l'agenda régional et même parfois international, prend conscience que les organisations régionales et internationales deviennent de vrais enjeux dans leur stratégie d'accroissement de leur influence et de neutralisation de la Chine dans le Rimland asiatique.

Outre les Philippines et la Thaïlande, déjà mentionnées, la coopération entre les États-Unis et certains autres membres de l'ASEAN s'accroît. S'il n'existe pas d'alliance formelle avec Singapour, le pays forme un atout majeur des États-Unis en Asie du Sud-Est. Les deux pays concluent d'ailleurs, en 2005, un *Strategic Framework Agreement* pour formaliser leur coopération sécuritaire dans les domaines, entre autres, de la lutte contre le terrorisme, la prolifération, les exercices communs, les technologies de défense et la sécurité maritime. L'armée singapourienne achète d'ailleurs principalement de l'équipement américain : F-15, F-16, Apache, Chinook, etc. Singapour abrite également le US Navy Logistic Group West Pacific depuis 1992 et le US Air Force 497th Combat Training Squadron. Enfin la nouvelle base de Changi peut accueillir les porte-avions américains (Medeiros *et al.*, 2008). Les États-Unis y déploieront également leurs *littoral combat ships* dans un avenir proche. Enfin les deux pays organisent de nombreux exercices militaires bilatéraux et multilatéraux (*Cooperation Afloat Readiness and Training, Cobra Gold, Cope Tiger, Rim of the Pacific Exercise*).

Bien que la relation entre Washington et Jakarta soit très tendue durant les années 1990 en raison de la situation au Timor-Oriental, les canaux entre militaires des deux pays resteront ouverts de façon quasi ininterrompue. Cela malgré les tensions politiques entre les deux pays et une série de lois votées par le Congrès américain, dont l'amendement Leahy interdisant le

transfert d'armement et l'entraînement des forces indonésiennes. Après les événements du 11 septembre 2001 et, en outre, la perte d'influence américaine dans le pays au profit de la Chine, l'administration Bush a très vite compris que, en imposant des sanctions à l'Indonésie, cela ne ferait que pousser cette dernière dans la sphère d'influence chinoise. En conséquence, les deux capitales reprendront rapidement des contacts officiels entre militaires à travers le programme *International Military Education and Training* (IMET) et des exercices annuels *Cooperation Afloat Readiness and Training* (CARAT). L'embargo sur les armes sera également levé par Washington, fin 2005, en rétablissant le programme *Foreign Military Financing* (FMF). Lors de sa visite en Indonésie, en février 2009, Hillary Clinton déclare vouloir « offrir un cadre pour promouvoir leurs intérêts communs dans les affaires régionales et globales, couvrant la protection de l'environnement et les changements climatiques, le commerce et l'investissement, la promotion de la démocratie, la santé, l'éducation, la sécurité régionale et la lutte contre le terrorisme » (Xinhua, 2009). La visite du président Obama, en 2010, confirmera l'engagement de Washington envers Jakarta qui se traduira par la conclusion d'un partenariat global et la livraison de 24 F-16 et, en 2013, les deux pays ont conclu un accord pour fournir huit hélicoptères Apache.

Les relations entre la Malaisie et les États-Unis restent complexes, Kuala Lumpur désirant garder son autonomie, le sentiment antiaméricain au sein de la population étant omniprésent et ne partageant pas toujours les desseins politiques et sécuritaires des Américains. Cela étant, en 1994, les États-Unis et la Malaisie ont tout de même conclu un accord d'assistance, *Cross Servicing and Acquisitions Agreement*, renouvelé pour dix ans en 2005. Les navires américains font également escale dans les ports malaisiens et les forces spéciales américaines s'entraînent au Jungle Warfare Training School. Si Washington bénéficie de bons rapports avec le Brunei, relatif entre autres à l'accès aux ports, une évolution intéressante dans la région pourrait bien venir du rapprochement entre les États-Unis et le Vietnam, lesquels ont rétabli des relations diplomatiques en 1995. La visite du premier ministre du Vietnam, Phan Văn Khải, à Washington en juin 2005, s'est d'ailleurs caractérisée par un rapprochement plus explicite entre les deux pays et se traduit aujourd'hui par des sommets politiques réguliers et

des relations de militaires à militaires (IMET, partage de renseignement dans la lutte antiterroriste, visite de ports de bâtiments militaires américains, accord de coopération militaire dans le domaine médical et exercices communs entre les marines), sommes toutes encore modestes, mais progressives. Washington convoiterait également un accès au port de Cam Rahm Bay dans un avenir proche. Le rapprochement entre le Myanmar (chasse gardée traditionnelle de l'Inde et de la Chine) et les États-Unis, concrétisé par la visite à Rangoon de madame Clinton, fin 2011, et d'Obama mi-novembre 2012, ainsi que par celle du président de la Birmanie, Thein Sein, à la Maison-Blanche en mai 2013. Outre donc le Vietnam, les Américains tentent également de se rapprocher d'autres pays de l'ancienne Indochine, le Laos et le Cambodge notamment. En dépit des relations encore timides avec le Laos et le Cambodge, le signal envoyé par le président Obama est clair ; les États-Unis ont de plus lancé, en 2009, le *Lower Mekong Initiative* afin de renforcer leur influence dans la région¹⁶.

2.3. L'INFLUENCE DE MAHAN, HOMER LEA ET CORBETT

La politique américaine continue à suivre d'une certaine façon les préceptes défendus par Mahan. Ce dernier préconisait que les États-Unis s'assurent de points d'appui, qu'ils se positionnent autour des détroits et des routes de commerce et qu'ils possèdent une flotte pouvant être présente sur toutes les mers et capable de se déplacer vers les points névralgiques. La pensée de Mahan se résumait par la phrase du navigateur W. Raleigh, à la fin du xvi^e siècle : « Qui tient la mer tient le commerce du monde, tient la richesse du monde : qui tient la richesse du monde tient le monde lui-même » (Moreau Defarges, 1994). Si Mahan continue à influencer la pensée géopolitique des États-Unis, un autre penseur mériterait plus de considération : Homer Lea (1876-1912), officier de l'armée américaine, sinophile et connu pour ses ouvrages *The Valor of Ignorance* et *Day of the Saxon*. Selon nous, l'analyse que Lea faisait concernant les déploiements britanniques et japonais au xix^e siècle, lesquels s'appuyaient sur la géométrie stratégique et les frontières avancées, forme la base pour examiner le repositionnement américain en Asie-Pacifique. D'une part, Lea part du principe que les frontières sont des

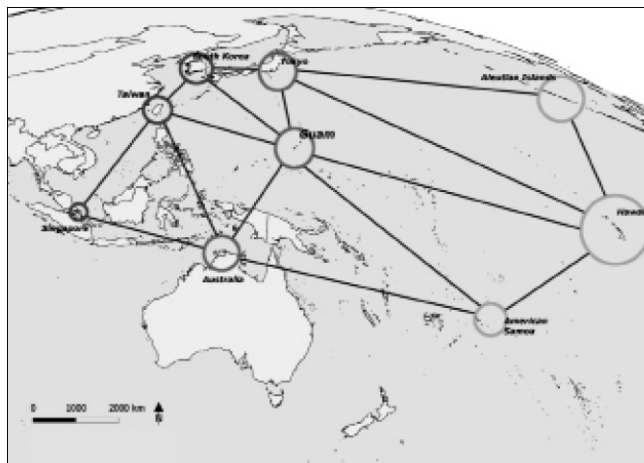
lignes mobiles. Pour une puissance maritime, la « frontière maritime est celle de ses ennemis » comme le remarquait la Grande-Bretagne. Il y a par conséquent une volonté du Pentagone d'assurer ses intérêts à distance et cela se traduit par une triple ligne de défense : 1) Japon–Corée du Sud–(Taïwan)–Thaïlande–Singapour ; 2) Japon–Guam–Philippines–Australie ; 3) Alaska–Aléoutiennes–Hawaï–Samoa. À travers des alliances et accords formels en Asie du Nord-Est et du Sud-Est, les États-Unis veulent diversifier leur présence et obtenir un meilleur contrôle de leurs aires d'opération, ainsi que sur les voies de communication. D'autre part, Washington apparaît vouloir quadriller l'océan Pacifique à travers ses alliances et territoires avancés en formant de nombreux triangles avec potentiellement Guam comme point névralgique. Pour Lea, il fallait veiller à ce que les bases avancées forment des triangles : 1) importance du nombre de triangles que ces bases pourront former ; 2) fréquence avec laquelle la base principale se situe à l'intersection de ces triangles ainsi assemblés ; 3) la présence ou non de bases ennemies à l'intérieur de ce réseau déterminera sa qualité et 4) l'augmentation de la puissance maritime entraînera un accroissement des bases (Beau, s. d.). D'une approche *hub and spoke*, on évoluerait vers une approche plus réseaucentrée, d'autant plus que Washington attend de ses alliés qu'ils prennent plus de responsabilités, partagent les coûts et les risques dans leurs sphères d'influence directe, et renforcent leur collaboration intra-alliés. D'ailleurs, on observe des dialogues trilatéraux « Australie–Japon–États-Unis », « États-Unis–Japon–Inde » et bilatéraux tels que « Australie–Inde », « Australie–Corée du Sud », « Australie–Japon » ou encore « Inde–Japon ». Cette stratégie est complémentaire à la philosophie de J. Corbett :

La meilleure façon pour une flotte de haute mer d'atteindre une couverture géographique maximale tout en restant prête à être regroupée pour la guerre est à travers une sorte « d'élastique de cohésion ». Cela sous-entend que la flotte devrait se disperser le plus largement possible pour surveiller des zones maritimes étendues. Mais les unités devraient rester suffisamment proches les unes des autres pour qu'elles puissent rapidement se regrouper vers un point vital pour engager une marine ennemie. Cette approche élastique vers le regroupement [...] permettait aux marines de surveiller leur environnement et de coordonner leurs mouvements (Holmes, 2012 ; traduction libre).

Comme le rappelle J. Henrotin (2013), Corbett (1854-1922) différencie, de surcroît, plusieurs lignes de communication : les lignes d'opérations (partent des ports militaires vers les zones d'opérations des forces) et les

lignes de communication, réparties en trois catégories : 1) les lignes d'approvisionnement (port de base vers les forces en opération) ; 2) les lignes de communication latérales (par lesquelles différentes forces engagées sur un théâtre peuvent communiquer entre elles) ; 3) les lignes de retraite (permettent de revenir au port de base) (Henrotin, 2013).

FIGURE 13.1
Le système triangulaire dans l'océan Pacifique

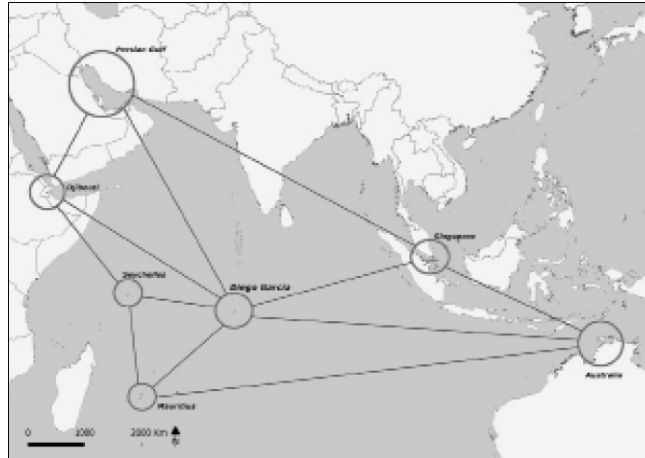


Source : Deltenre Damien, *Projection GDA94 Australian Albers*, Université catholique de Louvain, 2012.

Aussi, Lea rejoint implicitement Corbett puisqu'il s'agira avant tout de « maîtrise des mers » et non de « domination des mers ». Il importe à Corbett de maîtriser les communications maritimes : « Rien moins que le contrôle des communications, que ce soit pour des usages commerciaux ou militaires » (Henrotin, 2013).

Dans l'océan Indien, l'atoll de Diego Garcia pourrait remplir la même fonction que Guam dans le Pacifique. Lea était convaincu que, pour dominer l'océan Indien, il y avait une nécessité de contrôler le triangle Diego Garcia–Seychelles–îles Maurice, localisé stratégiquement entre l'Asie et l'Afrique.

FIGURE 13.2
Le système triangulaire dans l'océan Indien



Source : Deltenre Damien, *Projection WGS84 Pseudo Mercator*, Université catholique de Louvain, 2012.

Au final, Washington a choisi une approche réseaucentrée, s'appuyant sur des alliés prenant une plus grande responsabilité régionale et assumant les coûts et les risques dans leur zone d'influence. Il est raisonnable de supposer que la stratégie triangulaire continuera à faciliter le déploiement des forces militaires dans la région et accroîtra leur interopérabilité et leurs opérations conjointes.

CONCLUSION

Nous observons que la Chine développe un embryon de stratégie maritime afin de contrôler le Rimland asiatique et, si nécessaire, de contrer à l'avenir la puissance maritime américaine. Une stratégie prend forme et met l'accent sur la maîtrise des mers environnantes, sur la présence régulière le long des voies maritimes et sur la projection de puissance. Il semblerait que la Chine adopte la phrase de Guillaume II : « L'avenir de l'Allemagne passe par l'eau ». Face à une présence chinoise plus accentuée, les États-Unis y voient une potentielle menace pour la maîtrise des mers dans les décennies à venir. Les accords avec les alliés traditionnels sont par conséquent adaptés et modernisés et de nouveaux partenariats sont conclus avec les pays de l'Asie du Sud-Est afin de renforcer leur présence dans l'océan Indien et garantir le contrôle des voies maritimes et détroits. Les trois lignes de défense et les triangles assurent aux forces déployées flexibilité et une moindre vulnérabilité des menaces A2/AD¹⁷. Il apparaît en outre une volonté de

recourir au *burden shifting* : « Obtenir des autres États de faire plus pour leur sécurité, afin que les États-Unis puissent faire moins » (Layne, 2012 ; traduction libre).

En définitive, il apparaît qu'on n'est qu'au début d'une longue recomposition historique de la région du Rimland asiatique. Dont la lutte pour sa maîtrise est un jeu à plusieurs facettes : il comprend des enjeux stratégiques, géopolitiques et économiques. En d'autres termes, le monde est en pleine évolution et une nouvelle carte géopolitique indopacifique se dessine.

BIBLIOGRAPHIE

Athwal, A. (2008). *China-India Relations, Contemporary Dynamics*, New York, Routledge.

Beau, S. (s. d.). « Les enjeux de la région pacifique selon Homer Lea : la vision prophétique d'un stratège oublié », Institut de stratégie comparée, Commission française d'histoire militaire, Institut d'histoire des conflits contemporains, <http://www.stratisc.org/PN5_Beau.html>, consulté le 9 avril 2014.

Cornet, C. (s. d.). « Wei Yuan et la conception du monde maritime », Institut de stratégie comparée, Commission française d'histoire militaire, Institut d'histoire des conflits contemporains, <http://www.institut-strategie.fr/PN1_CORNETWEIY.html>, consulté le 9 avril 2014.

Couraye, H (2005). *L'alliance nippo-américaine à l'épreuve du 11 septembre 2001*, L'Harmattan, Paris.

Département de la Défense des États-Unis (2008). *Annual Report to Congress : Military Power of the People's Republic of China*, Washington, D. C., Office of the Secretary of Defense, <http://www.defense.gov/pubs/pdfs/china_military_report_08.pdf>, consulté le 13 février 2014.

Département de la Défense des États-Unis (2012). *Sustaining U.S. Global Leadership : Priorities for 21st Century Defense*, Washington, D. C., Department of Defense.

- Docena, H. (2008). « US prowls for China in the Philippines », *Asia Times*, 28 février, <http://www.atimes.com/atimes/Southeast_Asia/JB28Ae01.html>, consulté le 13 février 2014.
- Fayard, P. (2004). *Comprendre et appliquer Sun Tzu*, Paris, Dunod.
- Greenfield Partem, M. (1983). « The buffer system in international relations », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 27, n° 1, p. 3-26.
- Henrotin, J. (2013). *Julian Corbett. Renouveler la stratégie maritime*, Paris, Argos.
- Holmes, J. R. (2012). « Quality, quantity and Mr. Miyagi », *The Diplomat*, 10 février, <<http://thediplomat.com/2012/02/quality-quantity-and-mr-miyagi/>>, consulté le 13 février 2014.
- Holmes, J. R. et T. Yoshihara (2008). « China and the United States in the Indian Ocean. An emerging strategic triangle ? », *Naval War College Review*, vol. 61, n° 3, p. 41-60.
- Hsiao, R. (2010). « PLAN East Sea fleet moves beyond first island chain », *China Brief*, vol. 10, n° 9, p. 1-13.
- Labrousse, H. (1994). « Les ambitions maritimes de la Chine », *Revue Défense nationale*, vol. 1, n° 2, p. 131-141.
- Layne, C. (2012). « The (almost) triumph of offshore balancing », *The National Interest*, 27 janvier, <<http://nationalinterest.org/commentary/almost-triumph-offshore-balancing-6405>>, consulté le 27 janvier 2012.
- Mathisen, T. (1971). *The Functions of Small States in the Strategies of Great Powers*, Oslo, Scandinavian University Books.
- Medeiros, E. et al. (2008). *Pacific Currents, The Responses of US Allies and Security Partners in East Asia to China's Rise*, Santa Monica, Rand-Corporation.
- Moreau Defarges, P. H. (1994). *Introduction à la géopolitique*, Paris, Seuil.
- Poon Kim, S. (1998). « The South China Sea in China's strategic thinking », *Contemporary Southeast Asia*, vol. 19, n° 4, p. 368-387.
- Swaine, M. (2011). « China's assertive behavior, part one : On "core interests" », *China Leadership Monitor*, n° 34, p. 8-9.

Xinhua (2009). « Hillary Clinton prévoit la formation du partenariat complet entre les États-Unis et l'Indonésie », *People's Daily Online*, 19 février, <<http://french.peopledaily.com.cn/International/6595998.html>>, consulté le 19 février 2009.

Xinhua (2013). « Xi Jinping fait appel à des efforts pour renforcer la puissance maritime de la Chine », *People's Daily Online*, 1^{er} août, <<http://french.peopledaily.com.cn/Chine/8348409.html>>, consulté le 31 août 2013.

Yoshihara, T. (2010). « Chinese missile strategy and the U.S. naval presence in Japan : The operational view from Beijing », *Naval War College Review*, vol. 63, n° 3, p. 39-62.

- 1 . L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE ou ASEAN en anglais) est une organisation politique, économique et culturelle regroupant la Birmanie, Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, les Philippines, Singapour et le Vietnam.
- 2 . Pour la Chine, il s'agit à la fois de revendications territoriales historiques, de nationalisme, du contrôle de la zone économique exclusive, des ressources énergétiques et halieutiques et du contrôle des voies maritimes.
- 3 . Zheng He (1371-1433) est un explorateur maritime célèbre en Chine. Entre 1405 et 1433, il explora, au cours de sept voyages, les côtes de l'Asie du Sud-Est, les nombreuses îles de l'océan Indien, la mer Rouge ainsi que les côtes africaines jusqu'au Mozambique actuel.
- 4 . La publication d'une nouvelle carte nationale du territoire chinois en juin 2013 a fait couler beaucoup d'encre. La carte reprend les revendications historiques chinoises concernant la mer de Chine du Sud et sera reprise sur les passeports chinois. Cela a eu comme conséquence de créer une plus grande méfiance auprès des autres pays de la région.
- 5 . La Chine envisage de restructurer ses services de surveillance maritime en les rassemblant sous une seule administration afin de les rendre plus efficaces pour la défense des intérêts maritimes.
- 6 . Aujourd'hui la littérature abonde sur le concept de « collier de perles », même si la Chine elle-même n'y recourt pas.
- 7 . En septembre 2013, le premier ministre de la Chine, Li Keqiang, parlera de la « décennie du diamant » en définissant la relation à venir entre l'ASEAN et la Chine.
- 8 . La Chine investit fortement dans des projets d'infrastructures (développement de nombreuses routes et voies ferroviaires) au Myanmar, au Laos et au Cambodge et établit des partenariats stratégiques avec entre autres la Malaisie et l'Indonésie, en octobre 2013. La présence chinoise se traduit également à travers les Instituts Confucius, les sommets bilatéraux et multilatéraux.
- 9 . Pour les stratèges chinois, la Chine s'est trop longtemps fermée du monde. Durant son histoire, la Chine ne s'était jamais sentie vraiment menacée par ses puissances voisines, appliquant le principe du Nanyang : la relation avec les États d'Asie du Sud se caractérisait par une garantie chinoise de la sécurité maritime, en échange d'un tribut (la domination chinoise se voulait plus culturelle que territoriale). L'arrivée des Occidentaux changera la donne et remettra ce système en question. Depuis les guerres d'opium (1839-1842), la Chine réalise pour la première fois sous la plume de Wei Yuan (1794-1856) dans l'ouvrage *Haiguo tuzhi (Géographie illustrée des nations maritimes)* qu'elle a besoin d'une puissance maritime. Wei Yuan préconisera trois grandes idées : a) défendre les côtes maritimes, et non pas la mer haute et cela en s'attaquant aux points faibles de l'assaillant (asymétrie) ; b) en s'appuyant sur les écrits du général Yue Fei (1103-1141), opposer les ennemis de la Chine les uns contre les autres ; c) apprendre les techniques des puissances étrangères pour mieux les contrôler et appliquer par rapport à la culture chinoise (sorte de mimétisme) (Cornet, s. d.). Si les théories de Wei Yuan ne seront pas vraiment suivies à l'époque, il apparaît que son influence est implicitement présente aujourd'hui.
10. Cela rejoint également le concept développé par Kjellen de « circummarin ».
11. Si les Américains ont, en 2012, eu recours au concept de « pivot », ils lui préférèrent aujourd'hui le concept de *rebalancing*. Deux raisons expliquent cette adaptation. Primo, le concept de « pivot » mettait trop l'accent sur un retour dans la région de l'Asie-Pacifique, or les États-Unis ne l'avaient jamais quittée. Secundo, Washington donnait l'impression de ne plus vouloir s'investir dans d'autres régions du monde, ce qui, en conséquence, pouvait apparaître aux alliés américains dans ces autres régions comme un abandon et aux ennemis potentiels une liberté d'action. Aussi, le terme *rebalancing* est plus nuancé et insiste sur un renforcement de la présence américaine (et non un retour) dans la région de l'Asie-Pacifique, sans que cela soit synonyme d'un désinvestissement

américain dans les autres régions du monde. Le *rebalancing* ne se réduit pas non plus à une question militaire, il entend être beaucoup plus large. Washington a lancé l'initiative du *Trans-Pacific Partnership* (TPP), zone de libre-échange entre les États-Unis et plusieurs autres pays de l'APEC (Australie, Canada, Brunei, Mexique, Chili, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam), représentant le tiers du PIB mondial et excluant la Chine. À défaut d'un accord de libre-échange avec les pays de l'ASEAN, Washington a également lancé l'Initiative E3 (*Enhanced Economic Engagement*), laquelle devrait aider les membres de l'ASEAN, ne participant pas encore au TPP de le rejoindre un jour. Le TPP est toutefois concurrencé par une nouvelle initiative économique de l'ASEAN, excluant cette fois-ci les États-Unis : le *Regional Comprehensive Economic Partnership*.

12. L'armée américaine renforce également ses positions dans les îles Mariannes (Rota, Tinian et Saïon).
13. Toujours dans la région, on observe un regain d'intérêt des États-Unis pour la Nouvelle-Zélande (Déclaration de Wellington en 2010) et les îles du Pacifique. Concernant ces dernières, l'influence économique et diplomatique de la Chine en Océanie a poussé Washington à se réengager dans la région. Malgré leur statut de « microétats », les îles du Pacifique ont un intérêt certain : ressources maritimes (pêche), un bloc d'État avec un poids considérable dans les organisations internationales, routes maritimes (Guam–Australie–Nouvelle-Zélande).
14. *Mutual Defense Treaty Between the Republic of the Philippines and the United States of America* signé le 30 août 1951 et réaffirmé en 2011 à l'occasion de la Déclaration de Manille.
15. Deux accords : 1954 : Pacte de Manille de 1954 (accord régional) et le Communiqué Thamat Khoman et Dean Rusk de 1962 (lutte contre le communisme).
16. Font partie de cette initiative les États-Unis, le Cambodge, le Laos, la Thaïlande, le Vietnam et, depuis 2012, le Myanmar. L'objectif est d'encourager la coopération dans les domaines de l'environnement, de la santé, de l'éducation et des infrastructures.
17. Le concept de *air-sea battle*, bien qu'en encore très flou dans sa mise en pratique, devrait dans un scénario idéal devoir permettre de contrer l'Anti-Access/Area Denial chinois en s'attaquant prioritairement aux 4CISR.



LE XVIII^e CONGRÈS NATIONAL DU PARTI OU LE TEMPS DE LA NÉCESSAIRE MATURITÉ CHINOISE EN AFRIQUE

Xavier Aurégan

Les « vingt glorieuses » (2000-2010) de la Chine en Afrique étant achevées, les nouveaux enjeux géopolitiques induits par la seconde percée chinoise sur le continent africain peuvent, dès à présent, être mis en perspective par les prismes attenants à ce changement de paradigme. La présence chinoise, en Afrique subsaharienne notamment, modifie en profondeur les représentations locales, mais également externes (chinoises, européennes et nord-américaines). Cette présence se veut plurielle et

multimodale. Ainsi, réduire cette dernière au seul champ économique ne peut rendre compte des multiples évolutions inhérentes. Le schème de la « Chine-Afrique » – et non « chinafrique » – peut ainsi être décomposé selon plusieurs angles, plusieurs prismes et plusieurs disciplines : l'économie, la géographie, l'histoire et, de fait, la géopolitique. L'amplitude de cette thématique suggère par ailleurs de limiter le champ analytique à un territoire, en l'occurrence l'aire géographique et linguistique que constitue l'Afrique de l'Ouest francophone.

Cette contribution à l'analyse globale de la relation sino-africaine souhaite notamment aborder les ajustements opérés en Chine dans le cadre de deux échéances majeures de la vie politique. De portée internationale et interne, le V^e Forum de coopération Chine-Afrique (FOCAC) et le XVIII^e Congrès national du Parti se sont respectivement déroulés à Beijing les 19 et 20 juillet et entre le 8 et le 14 novembre 2012. L'inverse aurait peut-être permis à la nouvelle équipe dirigeante, menée par Xi Jinping, de matérialiser le nouveau statut du successeur à Hu Jintao et ainsi proposer de nouvelles orientations, possiblement déviantes, aux rapports entre le « plus grand des pays en voie de développement » (Xinhua, 2011) et le continent qui en recèle le plus (54 pays). Étant donné le manque de recul nécessaire et les substantielles modifications ou évolutions engendrées par ce « partenariat » réajusté au début des années 1990, il semble nécessaire de revenir sur ces deux décennies (1992-2012) qui ont véritablement vu l'essor de cette relation *a priori* multilatérale. Cette relation est pourtant essentiellement limitée à des rapports bilatéraux, entre la République populaire de Chine (RPC) et les États africains. Ces repères contextuels empruntent autant à l'économie, à la géographie politique et à l'historicité des relations sino-africaines, soit à l'ensemble du spectre de la thématique. Ils doivent permettre de replacer l'analyse à l'échelle qui est devenue la sienne : un partenariat disjonctif et essentiel pour le continent africain, mais de second ordre pour Beijing.

Ces éléments rappelés, il convient d'aborder les principaux outils de la « projection » chinoise en Afrique. Ces outils pourraient concerner le *soft power* (*ru'ān shíli*, 软实力) et ses Instituts Confucius, la Défense (accords, usines de fabrication d'armes et de munitions, ventes) ou la diplomatie (les nouvelles « super ambassades » construites à travers l'Afrique). Ils seront

limités à deux champs, l'aide au développement et son pendant politique. Pour le second, touchant l'ensemble de la politique africaine chinoise, c'est bien des FOCAC qu'il s'agit, ces rencontres trisannuelles imposant les orientations des plans d'action de la Chine en Afrique. Riches en annonces, ces FOCAC délèguent des moyens et des pouvoirs à un certain nombre d'organismes, d'institutions ou de ministères, l'objectif étant la réalisation des projets communiqués. L'aide publique au développement (APD), encore récemment nommée « solidarité » par le gouvernement chinois ne souhaitant pas copier les normes occidentales, est la composante majeure des cinq FOCAC depuis 2000. Une stricte hiérarchie et organisation chinoise, réformée en 1994, a propulsé son APD parmi les plus influentes et des plus importantes à l'échelle internationale et, par conséquent, à l'échelle subsaharienne. L'intérêt d'une étude multiscalaire devient essentiel puisque, localement – soit en Afrique de l'Ouest –, cette « solidarité » chinoise ne se manifeste pas exactement de la même manière selon les États observés. Ainsi, l'ancienneté de la relation unissant les deux États est un critère déterminant : l'impact de l'aide chinoise se veut prégnant et ostensible au Mali, en Guinée (Conakry), au Soudan, en Égypte ou en Mauritanie, ces derniers ayant reconnu très tôt le régime chinois « continental », celui de Mao Zedong. À l'inverse, les États africains s'étant, volontairement ou par le poids de l'histoire coloniale, placés dans le sillage de la France, du Royaume-Uni, des États-Unis et de la « 23^e province chinoise », Taïwan, n'ont pas obtenu les dividendes reçus par leurs voisins progressistes et socialistes, soutenant l'ex-URSS la « Chine rouge »¹.

En guise de conclusion, il sera nécessaire de dégager les principaux enjeux relatifs à cette relation, durant les « vingt glorieuses » de la Chine en Afrique, d'une part, et pour les cinq années suivant le dernier Congrès national du Parti, soit les années 2012-2017, entrecoupées du VI^e Sommet sino-africain de 2015, d'autre part. Compte tenu de l'extraordinaire augmentation des échanges commerciaux, des investissements, des relations économiques et politiques, largement rehaussées depuis 2000, Xi Jinping semble-t-il vouloir suivre la voie tracée par Hu, ou amorce-t-il une voie divergente, même partiellement ?

1. RETOUR SUR LES « VINGT GLORIEUSES » DE LA CHINE EN AFRIQUE

Nommer « vingt glorieuses » une période fait essentiellement référence, en Europe occidentale, à un laps de temps historique où l'économie et ses facteurs semblent prépondérants. Dans le cas présent, où deux parties sont engagées, la Chine et l'Afrique, il s'agit pourtant et autant de s'interroger sur les prismes économiques que politiques. Effectivement, en 1992 et plus certainement en 1993, le champ de Daqing (Nord-Est) ne permet plus à la Chine d'être autosuffisante sur le plan pétrolier. Par ailleurs, le XIV^e Congrès national du Parti, entre le 12 et le 18 octobre 1992, ne fut pas seulement le temps de l'analyse plus ou moins critique des événements de la place Tian'anmen, mais également l'occasion de réorienter la politique du Ministry of Foreign Affairs (Zhōnghuá Mínguó Wàijiāobù, 中華 民國 外交部). Le début de la décennie Jiang Zemin (1993-2003) est ainsi marqué par plusieurs éléments conjoncturels dont la lame de fond reste la poursuite des réformes dengquistes, débutées en 1978, mais dont les résultats et les impacts se font jour durant la décennie 1980. La tête de pont capitaliste Shenzhen, ouverte en 1979, et ses trois « sœurs » du Guangdong et du Fujian, vont profondément modifier les représentations chinoises, en sus des bénéfices économiques retirés des réformes structurelles : Beijing multiplie par 35 ses réserves de devises entre 1978 et 1994 (de 1,5 à 53 milliards de dollars US), et entrevoit les largesses que lui confère cette substantielle manne financière. Le temps jouant en faveur des dirigeants chinois, leurs homologues africains se trouvent quant à eux dans un entretemps du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, et ses fameuses politiques d'ajustement structurel (PAS) débutées au début des années 1980 puis au milieu des années 1990. Après un relatif repli endogène, entre 1978 et 1992, la Chine reconsidère l'opportunité des Afriques, de leur sous-sol, de leur sol et du marché qu'elles représentent. L'idéologie de l'ère Mao-Liu-Dong en partie enterrée, le pragmatisme économique et politique est érigé en doctrine et va se révéler avec prégnance dans les rapports sino-africains, en pleine recomposition. La future et abstraite relation Chine-Afrique est ainsi propulsée comme un partenariat diplomatique (*húobàn*

guānxì, 伙伴关系) de premier ordre, d'autant que Taipei entreprend sa seconde – et dernière – course à l'Afrique, dont certains États, ayant joué ce jeu des « deux Chines », ont subtilement tiré profit².

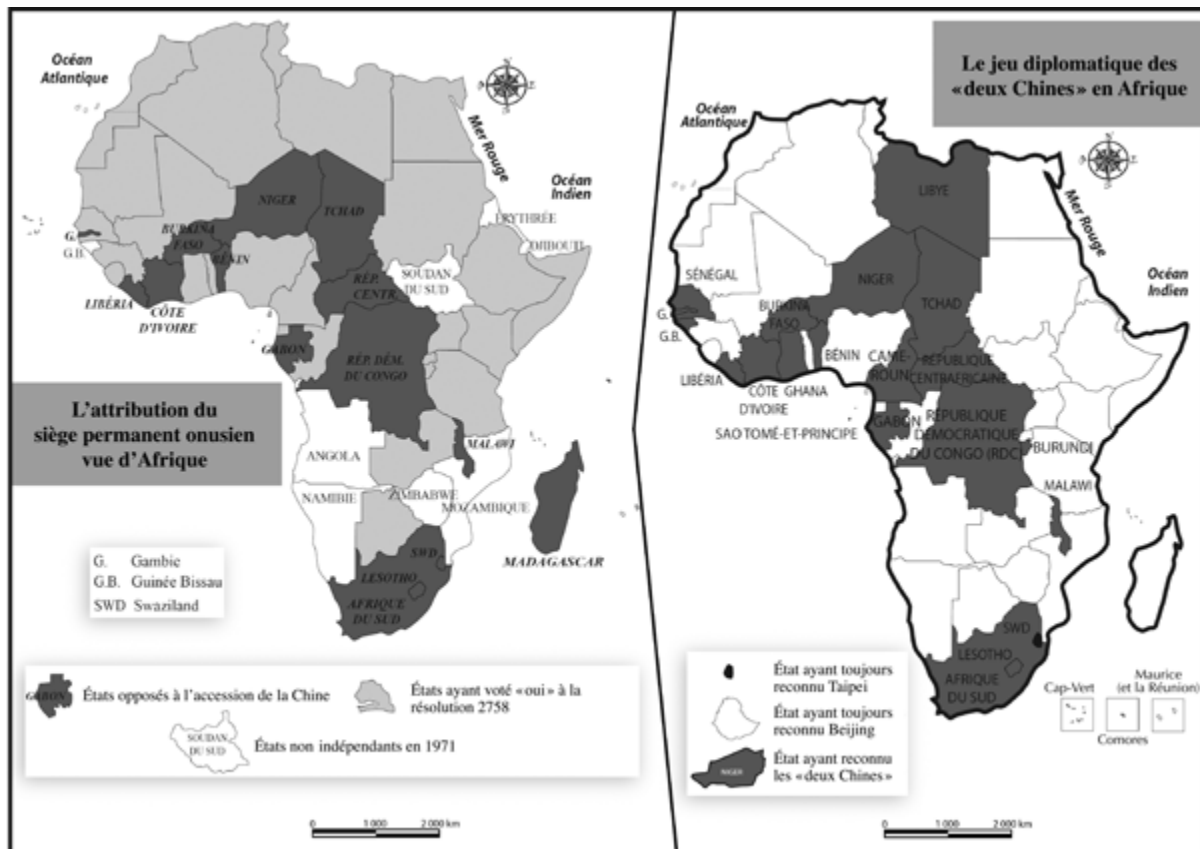
Si la complémentarité des coopérations chinoises et taiwanaises est flagrante en Côte d'Ivoire ou au Burkina Faso (Aurégan, 2011a), il est nécessaire de distinguer les deux périodes de reconnaissances antagoniques. Entre 1958 et 1969, 18 des 27 États africains ayant opté pour Taipei sont principalement mus par une démarche idéologique et politique dans ce contexte de la guerre froide opposant les deux blocs de l'Est et de l'Ouest. Les propos d'un des chefs d'État emblématique, Félix Houphouët-Boigny, ne laissent guère de doutes sur le choix réalisé par la Côte d'Ivoire en 1963. Deux ans après la reconnaissance de Taïwan, Houphouët-Boigny déclare que « l'unité nationale est indispensable pour nous renforcer contre la convoitise de la Chine rouge ». Accusés d'endoctrinement et d'actes subversifs en Afrique, les Chinois, en « poursuivant leurs actes de barbarie [seront punis par] Dieu [qui] les enverra en enfer ». Ces « communistes chinois [sont vus] comme intransigeants et inhumains, avec un mépris absolu de la dignité individuelle et humaine ». Précurseur du China Bashing, Houphouët-Boigny considère, en 1966, la Chine comme « le plus grave danger à long terme pour l'Afrique [...] les Chinois sont pressés par leur expansion démographique. Ils sont à la recherche de l'espace. C'est pourquoi ils sont attirés par le vide de l'Afrique³. »

Évincée du Conseil de sécurité onusien en 1971, Taïwan va légitimement perdre pied sur le continent. La corrélation entre les votes africains au moment de la résolution 2758 du 25 octobre 1971 et ce jeu des « deux Chines » est particulièrement flagrante en Afrique francophone, onze des dix-neuf États ayant alternativement reconnu Beijing et Taipei étant d'anciennes colonies françaises ou belges (figure 14.1). Si politiquement, voire géopolitiquement, l'accession de la Chine populaire au Conseil onusien représente un temps fort, une rupture et un changement de paradigme dans les relations internationales – les États occidentaux sous influence étasunienne perdant un siège au profit des régimes de l'Est –, n'est-ce pas tout simplement la légitime place qu'entend retrouver la Chine plurimillénaire, principal acteur économique mondial durant 18 ou 19 siècles ? Le siècle de l'ingérence étrangère, couplé à la gestion

autocentrée de la dynastie Ming et aux guerres sino-japonaises, a, de fait, largement contribué à l'effondrement du critère économique qu'est le produit intérieur brut (PIB) chinois.

FIGURE 14.1

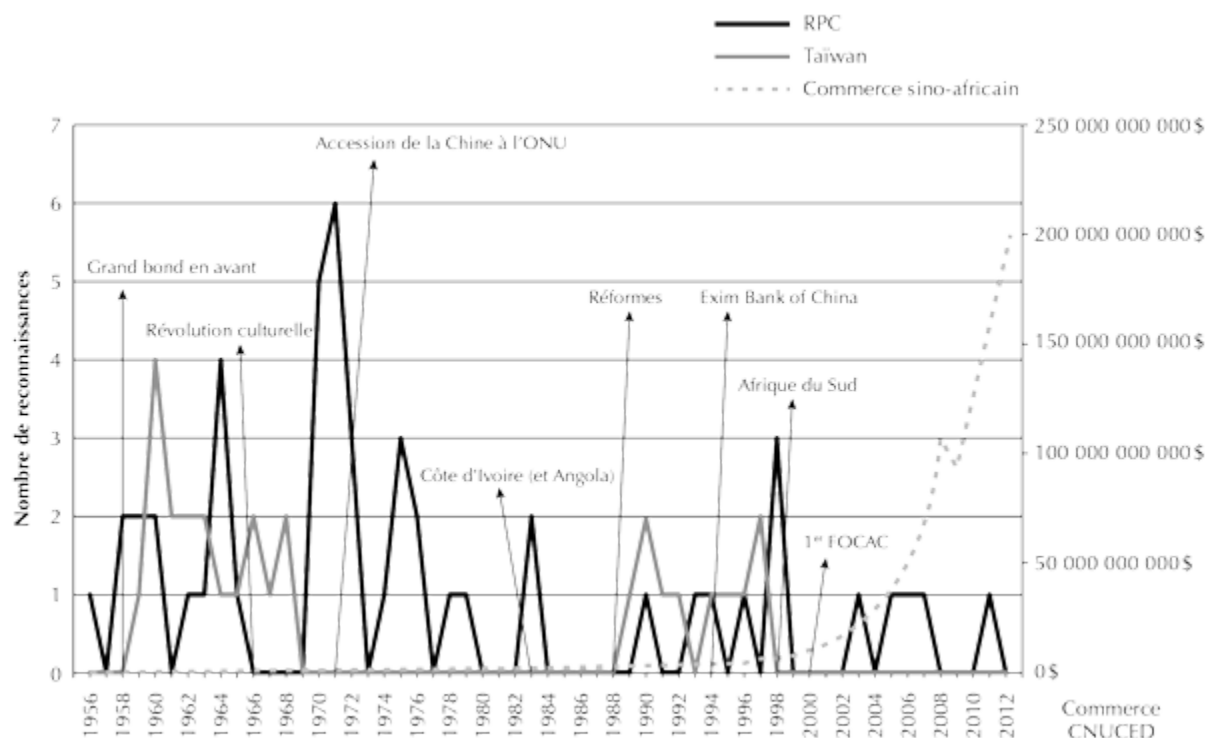
La résolution 2758 vue d'Afrique et le jeu des « deux Chines »



Source : ONU.

FIGURE 14.2

Le commerce sino-africain et les reconnaissances croisées sino-africaines et taïwano-africaines entre 1956 et 2012



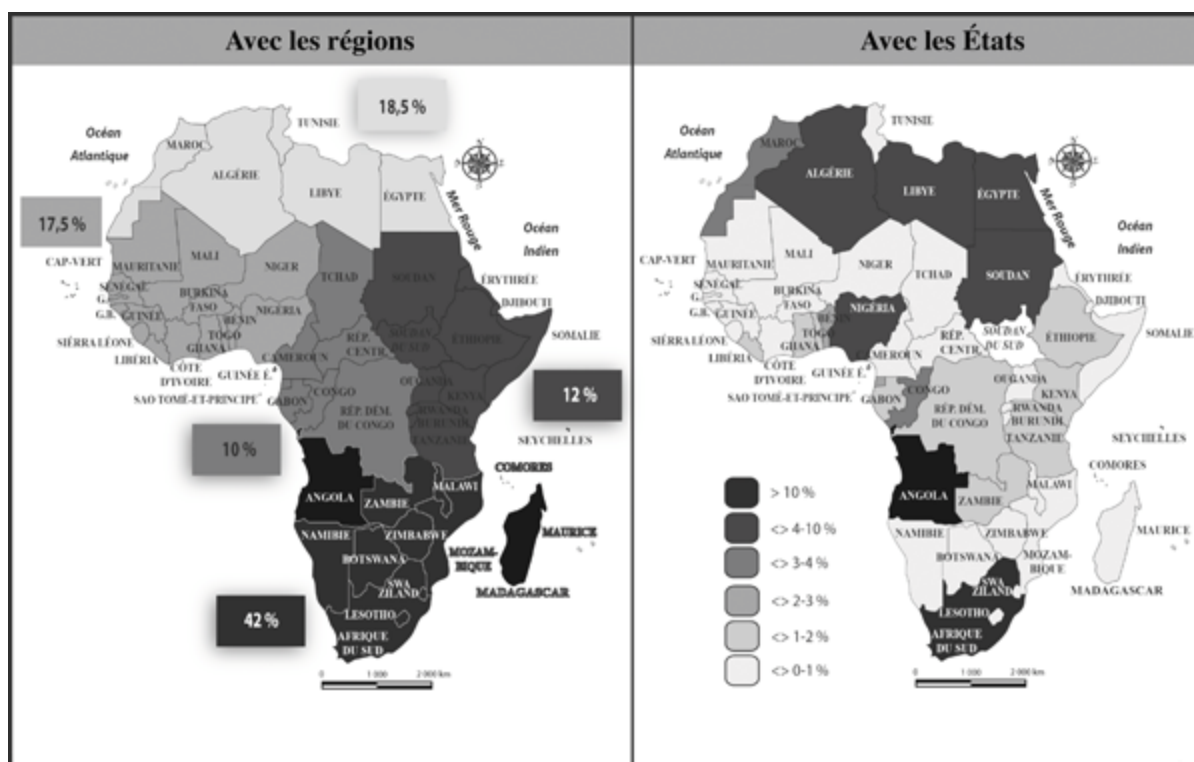
Source : CNUED, 2013.

Le spectaculaire redressement de la courbe chinoise, à partir de 1949 et la proclamation de la RPC par Mao Zedong, n'en représente pas moins la stabilité encore relative, mais néanmoins effective du système politique et économique continental après la victoire de l'Armée populaire de libération (APL). Les liens entre les faits et les événements endogènes chinois et le continent africain pourraient sembler pour le moins distendus. Pourtant, en quête de légitimité et de soutiens politiques à l'échelle internationale, Beijing va s'appuyer sur un nombre croissant d'États d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne. Ces appuis vont aider la Chine dans sa quête du Graal onusien et sa recherche d'une troisième voie après le refroidissement des relations sino-soviétiques au début des années 1950. Un « bond en avant » historique permet d'apprécier l'essor des échanges commerciaux sino-africains entre 1950 et 2011⁴. Le commerce sino-africain étant estimé à 12 millions de dollars US en 1950, en cumulant les importations et les exportations, la progression est manifeste puisque seuls trois milliards de dollars US étaient échangés en 1992 contre plus de 160 en 2011. Si la structure générale des échanges reste approximativement égale (51 % pour les exportations africaines contre 49 % pour les importations), des disparités et des inégalités apparaissent à l'échelle du continent. L'Afrique australe

accapare 42 % de ces échanges, dont 19 % et 18 % pour les seuls Afrique du Sud et Angola (figure 14.3). L'Afrique de l'Ouest, avec seize États, représente 17,5 % des échanges globaux (près de 7 % pour l'unique Nigeria), pourcentage en deçà des cinq États de l'Afrique du Nord (18,5 %). D'une manière générale, à l'échelle africaine, six États absorbent 62 % du commerce « multilatéral » sino-africain : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Égypte, Nigeria et Soudan du Nord.

FIGURE 14.3

Les échanges commerciaux sino-africains (importations et exportations cumulées entre 1995 et 2010)



Source : CNUCED, 2013.

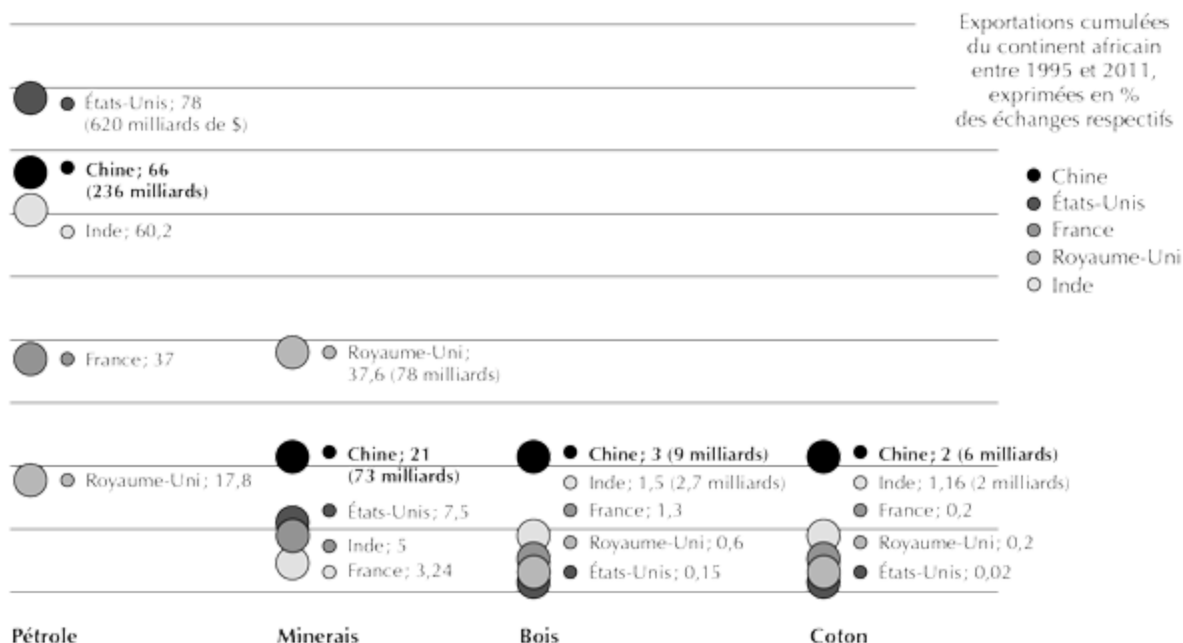
En Afrique occidentale, le Bénin, le Togo, la Côte d'Ivoire et la Mauritanie – pour les francophones – et le Nigeria, Ghana et le Libéria – pour les anglophones – participent à hauteur de 90 % des échanges entre l'Afrique de l'Ouest et la Chine. Qu'ils soient à l'échelle africaine ou sous-régionale, les échanges commerciaux sont donc extrêmement sélectifs et, plus que de commerce sino-africain, il conviendrait de parler de commerce entre la Chine et quelques États situés au nord et au sud du Sahara. La structure de ce dernier révèle quelques informations intéressantes, la Chine

étant fréquemment accusée de reproduire un système néocolonial, où l'extraversion économique africaine symboliserait la figure de proue d'un dragon économiquement impérialiste.

Certes, force est de constater la primauté ou l'importance des matières premières dans ces flux commerciaux (figure 14.4). Le pétrole (66 %), les minerais (21 %), le bois (3 %) et le coton (2 %) sont les principaux produits importés par la Chine, formant 92 % de ces importations depuis le continent africain. À l'inverse, environ 90 % des produits exportés sont des marchandises de types produits manufacturés, généralement dénommés « *made in China* ». Mais que dire des importations étasuniennes, constituées à hauteur de 85 % de ces mêmes matières premières, notamment pétrolières (78 %) ? Si les pourcentages français et britannique sont moins élevés (41 % et 56 % dont 37 % et 17,8 % pour le pétrole), il faut y voir les conséquences d'anciennes puissances coloniales aux relations et aux réseaux économiques plus diversifiés.

FIGURE 14.4

La structure des exportations africaines vers la Chine, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni (1995-2011)



Source : CNUCED, 2013.

Malgré ces disparités, et en partie grâce à elles, le commerce entre la Chine et l'Afrique n'a cessé d'augmenter durant ces 20 dernières années, et plus ostensiblement après les réformes structurelles de 1994 et le premier FOCAC de 2000, faisant de la RPC le premier partenaire commercial du continent africain en 2009, après avoir dépassé le Royaume-Uni en 2004 et la France en 2006. La relation économique entre ces deux parties peut également être observée à travers les investissements directs à l'étranger (IDE). La Chine « investit » majoritairement dans les paradis fiscaux, ou considérés comme tels. Hong Kong et Macao, ces deux régions administratives spéciales ou « juridictions non transparentes et non coopératives » (Hugon, 2009), absorbent plus des deux tiers des IDE continentaux, dont 63 % pour la première, rétrocédée en 1997. Nonobstant cette organisation politique si particulière, ayant des effets financiers majeurs à Beijing, le continent africain représente tout de même plus de 4 % des 17,5 % restants, près de la moitié (48,9 %) étant destinés à l'Afrique du Sud. Pour l'Afrique de l'Ouest, à l'image des échanges commerciaux, c'est vers le Nigeria que se dirige une partie substantielle des IDE chinois (58,2 % du total sous-régional). Le Niger, partenaire commercial marginal, en recueille paradoxalement une part non négligeable attribuable aux investissements réalisés dans l'extraction du pétrole, du gaz et de l'uranium.

Afin d'illustrer cette diversité africaine, somme toute naturelle sur un continent comptant 55 États (Somaliland inclus), l'opposition Mali-Côte d'Ivoire s'avère éclairante à plus d'un titre. Le Mali « progressiste et socialiste » de Modibo Keïta a été l'un des premiers États subsahariens à reconnaître la Chine populaire (1960), et jouit à cet effet d'une relation historique et privilégiée avec Beijing. Quant à la Côte d'Ivoire, ayant joué le jeu sino-taïwanais, elle a d'abord reconnu Taipei (1963) avant d'officialiser, sur le tard, ses relations avec Beijing (1983). Elle fut dirigée durant trente-trois années par l'omnipotent Houphouët-Boigny, anticommuniste plus ou moins convaincu, qui ne cessa de vilipender le régime « rouge » de la Chine continentale. Ces deux trajectoires ouest-africaines doivent logiquement augurer de fortes dissemblances dans leurs rapports économiques à Beijing, *a priori* favorables du Mali. Les données suivantes évoquent toutefois plusieurs facteurs et paradoxes qui font finalement ressortir les réalités du terrain et des territoires étudiés. De fait, bien que les ressortissants chinois

soient comparables en nombre (2 000 à 2 500), ils diffèrent de par les activités pratiquées (davantage d'ouvriers et de techniciens au Mali, de commerçants en Côte d'Ivoire). Il n'existe pas de *Chinamarket* à Bamako, contrairement à Abidjan, mais l'activité principale reste le BTP et on retrouve, dans les deux cas, une association de ressortissants, des missions médicales ou des officines de prostitution. En termes économiques, les flux commerciaux et d'investissement ivoiriens sont fort logiquement supérieurs aux maliens, la Côte d'Ivoire, puissance économique au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui représente 33 % du PIB de celle-ci, est également la principale porte d'entrée et de sortie pour le territoire enclavé qu'est le Mali. Abidjan et son port autonome jouent, en cela, un rôle primordial. Enfin, du point de vue de la coopération avec la Chine, la Côte d'Ivoire possède trois jumelages avec des villes ou provinces chinoises (aucun au Mali), et a développé des relations politiques d'une tout autre envergure que Bamako (plus de 100 visites officielles contre une cinquantaine au Mali, plus de 13,5 milliards de dollars US d'IDE chinois contre un 1,4 milliard de dollars US, etc.).

Le territoire ivoirien, scindé en deux entre 2003 et 2007, a été le théâtre d'un conflit militaro-politique aux corollaires sociaux et économiques. Son attractivité semble compenser les facteurs *a priori* négatifs et limitant l'essor de l'ensemble des relations bilatérales. En se concentrant simplement sur l'APD reçue par la Côte d'Ivoire ces dernières années, il s'avère d'ailleurs que la « solidarité chinoise » est devenue, quantitativement parlant, la plus importante, devant les 24 membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économique⁵ (OCDE).

Entre 1993 et 2010, 54,68 % de l'APD globale octroyée à la Côte d'Ivoire provient effectivement de la Chine populaire, soit environ 11,5 milliards de dollars US contre 9,6 pour le CAD. C'est approximativement le double de celle accordée par la France (5,8 milliards de dollars US), mais encore trois fois moins que l'aide versée par la communauté internationale à la Chine (environ 32 milliards de dollars US entre 1993 et 2010). Les données proposées par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) cachent en revanche les fortes disparités contenues dans la structure de cette aide. À 95,6 %, l'aide chinoise se

constitue de prêts concessionnels (avec intérêts), ce pourcentage étant ramené à 18 % si l'on considère le nombre de projets de coopération chinois en Côte d'Ivoire – les dons, avec 39 % du nombre total, étant nombreux, mais économiquement insignifiants (0,3 %). La répartition selon les domaines est sans appel, 92,4 % des projets concernant les infrastructures. De plus, 90 % de l'APD chinoise représente un unique prêt, relatif à la construction du pôle urbain et de dizaines de milliers de logements au sein d'un nouveau quartier abidjanais. Finalement, et alors que la coopération est plus de deux fois supérieure aux échanges économiques bilatéraux entre 1955 et 2010 (11,8 contre 2,3 milliards dollars US), seuls six projets retiennent 95 % du montant global de cette aide de la Chine. Il s'agit du Palais de la Culture et de logements à Abidjan, de l'Hôtel des Députés et du marché de Yamoussoukro, d'établissements scolaires et de l'autoroute Abidjan-Bassam. Complémentaires, les deux APD chinoises et l'OCDE compensent le net penchant asiatique pour le financement et la construction d'infrastructures, dont certaines n'ont pas été prises en compte (la voie ferrée Mont Nimba-San Pedro ou des barrages notamment). En seulement 26 années (1986 étant l'année du premier prêt), la Côte d'Ivoire a largement rattrapé son retard pris sur les États historiquement liés à Beijing. Il conviendrait par ailleurs de limiter cette période à une vingtaine d'années, le premier projet bilatéral, la riziculture dans le Sud ivoirien – n'ayant été opérationnel qu'en 1994.

Ces retours obligés à la chronologie sino-ivoirienne et, au-delà, sino-africaine, suggèrent un changement d'échelle permettant de détailler, même succinctement, l'organisation et le fonctionnement de l'aide publique chinoise, et son volet politique, les FOCAC. Ces deux aspects éludés, il sera envisageable d'observer les différents impacts qu'ils ont eus, qu'ils ont et qu'ils auront en Afrique de l'Ouest, notamment dans trois États aux relations *a fortiori* particulières avec la Chine : la Mauritanie, le Mali et, donc, la Côte d'Ivoire.

2. OUTILS, ORGANISATION ET REPRÉSENTATION SPATIALE DE L'AIDE CHINOISE EN AFRIQUE

Pays honni il a encore peu de temps, la Chine est devenue incontournable dans un certain nombre d'États africains, notamment en matière d'aide au développement. Comment et par quels moyens ce changement de paradigme économique et géopolitique a-t-il pu s'effectuer ? En premier lieu, les volontés sont partagées, la Chine ayant été recherchée et accueillie, même au sein de territoires relativement peu bienveillants avec elle. En revanche, les moyens sont quant à eux globalement chinois. En observant la chronologie synthétique des réformes structurelles chinoises, l'année charnière est 1994, celle de la création de deux institutions clés : la China Development Bank et, surtout, la banque d'import-export, l'EXIM Bank of China. Désormais encline à sécuriser son approvisionnement en matières premières et à rechercher des sources hors Asie (hors Indonésie notamment), devenue une « économie de marché socialiste », la Chine va se doter des moyens nécessaires à l'investissement outre-mer. Cette année-là, le président Jiang Zemin lance la célèbre phrase « sortez » (走出去). Avec la création de la China Development Bank, de l'EXIM Bank of China, la banque d'import-export, et l'introduction des prêts concessionnels dans le « paquet » (*package*) d'aide l'année suivante, la Chine libéralise et réorganise l'ensemble de sa politique APD. Ce fléchissement est corroboré en 1996 par la création du Fonds de soutien aux entreprises souhaitant investir à l'étranger. En deux années, le gouvernement central s'est doté de moyens et d'institutions orientées et à but lucratif qui vont impulser l'augmentation des échanges commerciaux sino-africains et des investissements chinois. Cette structure – ou composante – économique de l'APD va bientôt bénéficier d'un soutien politique : le FOCAC.

Les sommets Chine-Afrique, versions chinoises des pendants français ou japonais, sont également intégrés – et pour cause – dans l'architecture de l'aide chinoise, spécifiquement orientée vers le continent africain. Quel est, d'après ce schéma, le parcours d'un projet de coopération à l'échelle d'un État africain ? La Chine participe et collabore depuis le milieu des années 1990 aux programmes multilatéraux. Il peut s'agir de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de l'Union africaine (UA) ou encore de la Banque africaine de développement (BAD). Mais l'essentiel de son aide est « sino-chinoise » et bilatérale, de gré à gré et, par définition,

liée. Ce sont en effet les entreprises publiques et, pour une part marginale, privées, qui bénéficient à plus de 50 % des financements chinois en Afrique. C'est du reste, une condition *sine qua non* à l'octroi et à l'obtention de l'aide, dont voici les principales étapes.

Le gouvernement ivoirien, par exemple, soumet une liste de projets requérant un financement (don, prêt sans intérêt ou concessionnel) à l'ambassade de Chine (au Bureau économique et commercial) et au gouvernement, voire, de plus en plus, à l'EXIM Bank directement. Le gouvernement chinois (le Congrès national du Parti) et selon le budget annuel attribué à l'occasion des réunions des Comités du Congrès national du Parti, accepte ou décline la requête. Acceptée, cette dernière est dirigée vers le ministère du Commerce (MOFCOM), qui, selon les orientations du ministère des Affaires étrangères (MAE) et le consentement du ministère des Finances (MOF), va mandater ses Départements : le Bureau exécutif de la coopération économique internationale (BECEI), le Centre international pour les échanges économiques et techniques (CIEET) et le Centre de formation, trois organes dépendants du MOFCOM. Le ministère du Commerce dépêche une équipe technique chargée d'étudier la faisabilité du projet et élabore avec l'ambassade, le Bureau économique et les ministères techniques chinois et ivoiriens le budget nécessaire à la réalisation du programme. Si le projet sollicité engage substantiellement et financièrement la Chine, celui-ci se verra apposer l'étiquette « prêt concessionnel ». Cette décision est prise au plus haut niveau (Congrès national du Parti) après remise du rapport de l'équipe technique. Le Congrès (ou le MAE) mandate alors le ministère des Finances (MOF). Dans le cas d'un prêt concessionnel, il passe alors obligatoirement par les institutions financières (EXIM Bank ou China Development Bank notamment). Le cas échéant, le don ou le prêt sans intérêt fait directement l'objet, si besoin est, d'un appel d'offres national organisé par le MOFCOM et ses composantes. Dans tous les cas, un accord-cadre est signé entre les deux gouvernements. Généralement, les entreprises chinoises fonctionnent en binôme, l'une étant chargée de la réalisation (construction), la seconde supervisant et contrôlant l'avancée, la qualité et la conformité du programme.

Le décaissement de l'aide s'effectue par la présentation des factures à l'institution financière, qu'elles soient issues d'une entreprise chinoise ou africaine. Réalisée, l'infrastructure est remboursée à l'EXIM Bank selon les termes de l'accord, avec ou sans intérêts. Selon Jean-Raphael Chaponnière (2008, p. 14), « ces modalités de financement limitent les problèmes de corruption », ce qui n'empêche aucunement d'éventuelles commissions et rétrocommissions.

Jusqu'aux années 2000, si les coopérations sino-africaines se voulaient et s'effectuaient essentiellement aux plus hauts niveaux politiques et gouvernementaux, la multiplication des aides, durant la décennie 1990, a conduit Beijing à réorienter et à réorganiser sa « solidarité » par cette plateforme politico-financière que constitue le FOCAC. En filigrane, ces rassemblements ostentatoires, ces « grands-messes » pérennes et particulièrement marquées par un prisme économique bilatéral, quoique présenté comme multilatéral, mettent en exergue l'indiscutable désidéologisation de l'État chinois. Réaliste et pragmatique, ce dernier n'a, du reste, plus rien à envier aux néolibéraux étasuniens... Les reliques du marxisme-léninisme et du maoïsme, tout en étant honorées, respectées et saluées, sont bel et bien, par ce révisionnisme chinois, des conceptions métaphysiques vidées de leurs sens : le pragmatisme plutôt que le dogme...

D'octobre 2000 à juillet 2012, cinq sommets se sont alternativement déroulés en Chine et en Afrique. Organisés tous les trois ans, ils réunissent désormais la grande majorité des États africains, qui étaient déjà 44 à visiter Beijing à l'occasion du premier sommet, du 10 au 12 octobre 2000. Durant ces deux journées, en octobre 2000, plus de 80 et 17 représentants d'organisations internationales et d'organisations régionales africaines, dont Salim Ahmed Salim, secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine, acclamèrent le président de la Chine, Jiang Zemin, à l'occasion des discours d'ouverture et de clôture. Trois années plus tard, à Addis-Abeba en Éthiopie – où se situe le siège de l'Union africaine construit par la Chine – 70 ministres de quarante-quatre États et six chefs d'États africains acceptèrent avec bienveillance les gestes de « solidarité » gracieusement offerts par Wen Jiabao, premier ministre de la Chine. Étaient également présents, les 15 et 16 décembre 2003, Alpha Oumar Konaré, président de l'UA, et un envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU. Les 4 et 5

novembre 2006, de retour à Beijing, le sommet voit pour la première fois la Côte d'Ivoire entrer dans le large cercle des « amis africains » de la Chine populaire. Cette fois, 48 États sont représentés. Ne restent donc plus que les cinq États entretenant encore des relations avec Taïwan, dont le Malawi, qui reconnaîtra en 2007 le gouvernement mené par Wen Jiabao et Hu Jintao, désormais président. Nonobstant leurs liens avec Taïwan, les États africains reconnaissant Taipei sont invités en tant qu'observateurs aux sommets, subtile procédure permettant aux uns d'évaluer la puissance chinoise, aux autres de faire passer des messages. La Côte d'Ivoire entre à point nommé dans ce grand rassemblement puisque c'est également l'année de la publication du Livre blanc – *La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique* – et l'année de l'Afrique en Chine. En 2009, pour la quatrième Conférence sino-africaine, Charm el-Cheikh en Égypte est désignée pour accueillir quarante-neuf représentants africains. C'est un État de moins qu'en 2012, les 19 et 20 juillet, à Beijing. La sixième Conférence se tiendra en 2015 en Afrique du Sud : les 54 (ou 55 si l'on inclut la Somaliland) États africains y seront-ils officiellement représentés ?

En parcourant ces sommets, entre 2000 et 2012 et en remontant l'histoire sino-africaine récente, force est de constater une montée en puissance des programmes partiellement inscrits ci-dessous. Le FOCAC de 2006, ayant de loin été le plus commenté en France et aux États-Unis, fut également celui qui chiffrera un nombre substantiel d'actions à venir (période 2006-2009). Si ces chiffres sont moins présents par la suite, il ne faut pas y voir une baisse d'activité chinoise, mais une relative stabilisation des échanges, déjà fortement soutenus et mis en œuvre avant l'année 2006. De 2000 à 2012, des annulations de dettes à la coopération environnementale et à l'échange de savoir-faire relatif aux *think tanks*, l'évolution des Conférences et des rapports sino-africains traduit l'ajustement de la Chine aux contraintes internationales, mondiales et mondialisées.

En sus de cet exceptionnel outil encadrant la trialectique des dimensions politique, culturelle et économique, la présence chinoise en Afrique peut être vue comme une accommodante stratégie aux ruptures et aux permanences reflétant la politique interne de cet État. De fait, en institutionnalisant sa coopération, sa relation à l'Afrique, la Chine de Yang, de Jiang et de Hu développe patiemment, mais certainement sa *Grand*

Strategy dont les métaphores utilisées, piliers rhétoriques, n'en décrivent pas moins une politique proactive pragmatique : améliorer l'image de la Chine, exercer sur le monde un attrait *a minima* culturel, progresser dans la compétitivité économique et, comme de juste, continuer à être actif politiquement. Sa politique de courtoisie envers l'Afrique contient, en définitive, de nombreuses faces plus ou moins cachées, selon la volonté de l'analyste étudiant ce partenariat. En soutenant l'ensemble des régimes africains, démocratiques et transparents (île Maurice) comme totalitaires et pratiquant, à l'échelle nationale, la concussion (Zimbabwe), Beijing exige en retour un « bouclier diplomatique » au sein de la Commission des droits de l'homme de l'ONU⁶, dans les tractations japonaises et indiennes en vue d'un siège au Conseil onusien, ou encore dans la problématique des Zones économiques exclusives (ZEE) asiatiques. C'est, en outre, le cas à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et afin de complexifier son image, par moments attaquée, la Chine n'hésite plus à investir massivement dans les opérations de maintien de la paix (OMP) de l'ONU pour confirmer, sur le terrain et dans les enceintes multinationales, la voie pacifique et responsable suivie par ses dirigeants « éclairés ». Par son double statut – de pays en voie de développement et de « puissance imaginée » (Barr, 2010) –, elle dégage et entretient de vastes marchés commerciaux pour ses produits à bas prix, tant en Afrique qu'en Amérique du Sud ou en Asie, mais également pour son industrie de l'armement, parfois rudimentaire, mais toujours accessible.

Avec comme principale motivation la sécurisation des matières premières, exportées depuis Khartoum, Luanda ou Brazzaville, le gouvernement chinois déploie un large éventail aux trois dimensions – politique, économique et culturelle – où se croisent investissements, flux commerciaux, APD et, finalement, ressortissants chinois. Si ces derniers ne sont pas ceux par lesquels les représentations africaines de la Chine se forgeront positivement, Beijing possède de nombreuses cartes à jouer dans cette constellation de puissances et de forces exogènes, subitement intéressées par ce continent. Effectivement, « les Africains » ne regardent pas seulement vers « l'« Empire céleste » », mais également vers le Tokyo International Conference on African Development (TICAD) et le Japon, le Korea-Africa Economic Cooperation ; India Africa Cooperation (KOAPEC)

et la Corée du Sud, ou le IAFS (Indian-Africa Forum Summit) et l'Inde⁷, voire, vers le déploiement tous azimuts de la diplomatie brésilienne depuis Lula.

Si les FOCAC concernent peu ou prou l'ensemble des Afriques, les représentations matérielles de l'aide chinoise, sur le terrain, sont en revanche dissemblables d'un État à l'autre, laissant présager de réels choix opérés par Beijing dans son « partenariat africain ». Les trois États sélectionnés par nos soins ne sont pas le fruit du hasard et firent l'objet d'études spécifiques (Aurégan, 2011a, 2011b). Si la Mauritanie est l'un des États historiques de la relation sino-africaine, ayant reconnu Beijing dès 1965, à l'image du Mali (1963), c'est l'un des seuls États ouest-africains à exporter, de manière substantielle, des matières premières (fer et pétrole).

En Mauritanie, la grande majorité des réalisations chinoises sont *ante*-FOCAC, soit avant 2000. L'Institut national de l'hygiène et de la santé publique, l'Assemblée nationale et le stade olympique de Nouakchott ont été réalisés entre les années 1970 et 1990. Au Mali, où les liens unissant Modibo Keïta et Beijing firent de Bamako l'une des « obligées » du régime chinois – qui apportait avec l'URSS plus de la moitié des aides avant le coup d'État de Moussa Traoré de 1968 –, la Chine a bâti des centaines de logements sociaux, plusieurs stades avant la Coupe d'Afrique des nations de 2002 ou le mémorial en l'honneur du premier président du Mali, Modibo Keïta. En sus des infrastructures (tel le troisième pont bamakois), la Chine y finance des missions médicales, des cases sociales pour les femmes et enfants, ou a investi dans plusieurs coentreprises – *joint ventures* – largement décimées depuis la seconde vague des Plan d'ajustement structurel (PAS) du FMI (mi-1990). En Côte d'Ivoire, État ayant donc opté pour Taipei avant de rejoindre Beijing en 1983, dans un contexte économique pour le moins difficile (premiers PAS, impacts des chutes des cours de matières premières et des chocs pétroliers), la majorité de la coopération s'est effectuée et réalisée *via* les FOCAC. Ainsi, l'Hôpital général de Gagnoa (Centre-Ouest) est le fruit du troisième FOCAC de 2006, l'autoroute Abidjan-Bassam a obtenu un crédit préférentiel de l'EXIM Bank, cité dans le FOCAC de 2012, et le centre antipaludique fut, à l'avenant, financé par le FOCAC 2006. La Chine y construit en 2013 la voie ferrée San Pedro-Mont Nimba, y a réhabilité le « bloc ministériel » en

bâtissant le Centre de conférences international, réhabilite des centaines de kilomètres d'axes routiers et de voiries communales, investit dans la riziculture, la culture et l'aménagement du territoire (pôle urbain à Abidjan).

Ce qui pourrait sembler paradoxal – la densité de la coopération sino-ivoirienne, malgré la récence des relations – exprime en définitive le pragmatisme économique, financier et politique chinois dans ses rapports à l'Afrique. Beijing construit effectivement une « super-ambassade » dans le nouveau quartier de la commune Cocody, au nord-est d'Abidjan. À vocation régionale et équipée « à l'américaine », soit, par des technologies de renseignement et de communication, cette représentation chinoise sur le territoire ivoirien doit, à terme, faire de la Côte d'Ivoire la seconde porte d'entrée de la Chine en Afrique de l'Ouest, avec Abuja. Plutôt pro-Gbagbo (Aurégan, 2011c), Beijing a effectivement intégré le rôle et les enjeux géopolitiques et géoéconomiques que présente Abidjan à l'échelle sous-régionale. Les excellentes relations entretenues avec Alassane Ouattara sont enclines à prouver cette politique à géométrie variable, environ 60 % du montant total de la coopération sino-ivoirienne étant relatif au mandat du président Ouattara, officiellement intronisé mi-2012.

Les enjeux, tant pour la Chine que pour le continent africain, sont en ce sens multiples, à des échelles plurielles (et non pas uniquement étatiques) et signifient *a minima* la fin d'une relation idéologique, désormais essentiellement matérielle et *a priori* gagnante-gagnante.

CONCLUSION

Après environ 20 années d'augmentation des échanges commerciaux, d'investissements, de visites bilatérales étatiques, de rapports politiques et de coopération dans les institutions internationales, un bilan peut être tracé. Bien que plusieurs États occidentaux, dont la France, le Royaume-Uni et les États-Unis, n'aient pas encore totalement intégré ce nouveau rapport de force économique et géopolitique, certaines conclusions exploratoires peuvent être proposées. En matière d'enjeux chinois principalement, ce bilan doit être scindé en au moins deux parties, celle concernant

indirectement le gouvernement homonyme, et celle le concernant directement – puisque étant l'acteur intégré dans cette relation « bilatérale ».

Ainsi, les principaux enjeux indirects sont relatifs à la gestion des *huáqiáo*⁸ (华侨) et des sociétés chinoises (hongkongaises, créées *in situ*) s'étant installées sur le continent. Relativement peu encadrés par les représentations officielles locales que sont l'ambassade et le bureau économique, ce sont bien ces deux types d'acteurs qui produisent ces représentations desservant la Chine populaire. Les impacts sociaux, environnementaux, économiques et politiques afférents prennent effectivement à rebrousse-poil les volontés affichées en haut lieu : partenariat gagnant-gagnant, réciprocité, égalité, développement harmonieux, etc. Par leurs investissements multimodaux et leurs activités parfois décriées (prostitution et trafics, industries à forte intensité de main-d'œuvre, copie d'artisanat et de produits locaux, importation de marchandises à la qualité plus que douteuse, etc.), ils sont non seulement en première ligne de mécontentements populaires bien encadrés par les organisations syndicales et patronales locales, mais sont la représentation humaine et matérielle d'une Chine perçue comme déversant son trop-plein d'articles et de population...

L'échelle des représentations fait effectivement apparaître une bienveillance graduelle à mesure que le statut social des ressortissants chinois augmente, notamment pour les fonctionnaires. À l'inverse, les commerçants originaires du Henan (Sénégal et Côte d'Ivoire), du Fujian ou du Guangdong sont placés à la base de cette pyramide des perceptions locales – hormis pour une partie de la population commerçante, vivant de l'informel, pour qui ces marchandises représentent un gagne-pain substantiel. Pour le gouvernement chinois, trois principaux facteurs peuvent être proposés. Ils sont liés à la gestion des investissements publics (et leurs impacts écologiques et environnementaux, économiques et politiques), à la gestion des critiques « occidentales » et à la gestion des critiques locales. Pour l'avant-dernier, les membres de l'OCDE dénoncent la rareté des contreparties offertes par la Chine dans son rapport à l'Afrique (démocratiques notamment), la perpétuation d'économies de rente ou la vente d'armes. Le dernier critère, essentiellement proposé par les élites

économiques et politiques locales, s'oriente vers le manque de transfert de savoir-faire et technologique, la concurrence dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, l'extraversion des économies, et en partie, le réendettement induit par les prêts de l'EXIM Bank.

Selon nous, la « présence chinoise » sur le continent offre certains avantages, dont la reconfiguration des enjeux géopolitiques, la mise en concurrence des partenaires étrangers et notamment historiques, la création de nouvelles capacités de négociations, la crise du paradigme du développement, des impacts sur la croissance et le développement et, ce faisant, sur la réduction de la pauvreté, mais pas des inégalités. L'ambiguïté du rapport sino-africain peut également se faire jour à travers deux hommes politiques chinois qui ont ou qui vont compter : Jiang Zemin et Xi Jinping. Le premier a proposé cinq principes en 2000 : amitié sincère, égalité, solidarité et coopération, développement commun, et regard tourné vers l'avenir. Le second, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du second Forum du Peuple Chine-Afrique des 10 et 11 juillet 2012 à Suzhou, a évoqué cinq propositions devant régir ces relations. L'amitié sincère est remplacée par de « bonnes relations pour sauvegarder les intérêts communs ». La solidarité et la coopération se muent en « coopération pragmatique et [en] bénéfices mutuels » et dans le « renforcement de la solidarité et [la] construction d'un monde harmonieux ». Le regard porté ou tourné vers l'avenir devient une « coopération en faveur d'un développement tous azimuts » et, finalement, le développement commun reste le « développement commun ». Un adjectif a donc été ôté de la politique africaine souhaitée par Ji, l'égalité. S'agit-il d'un pragmatisme objectif ou d'un tournant majeur, subjectif et politique ? Ce qui est certain, dans cette nouvelle approche post-2012, c'est la fin officielle de l'idéologie chinoise, précisément dans ses relations avec le continent...

Pour Ji et la nouvelle équipe post XVIII^e Congrès national du Parti, trois enjeux se présentent donc directement. D'une part, comment la Chine va-t-elle réussir l'impossible conciliation entre ses deux volets de la politique africaine chinoise, soit le politique et l'économique ? La difficulté pour la Chine populaire de respecter ses cinq grands principes d'une puissance responsable (dont la non-ingérence) tout en pérennisant son statut de puissance internationale et de puissance africaine. En cela, les Afriques

représentent un test d'envergure pour la politique internationale chinoise, entre obligations économiques et volontés politiques, soit entre la sécurisation de l'accès aux matières premières et ses velléités commerciales, et l'antagonisme politique du « plus grand pays en développement ». Cette politique est ainsi confrontée à son implication — obligée — dans les affaires africaines.

Par ailleurs — et certains signes ne trompant pas sur le phénomène observé —, comment va-t-elle résister à l'assimilation occidentale, notamment en matière d'APD, de contreparties « démocratiques », de non-ingérence, de transparence et de publication ? Enfin, saura-t-elle répondre aux attentes croissantes induites par les flux sans cesse plus nombreux et conséquents des investissements et des aides, en promouvant — enfin — ce modèle disjonctif de développement qu'elle inscrit, en filigrane, dans chacun de ses discours ? Après les temps de l'expectative (1990-2000) et de l'euphorie (2000-2010), le temps de la maturité est souhaité, tant par les élites africaines que par les observateurs exogènes. Le partenaire chinois ne bénéficiant plus de cet « effet de surprise », de cette bienveillance accompagnée de cet « état de grâce », il doit dorénavant composer entre les *desiderata* africains, toujours plus précis, et les reliquats idéologiques largement dépassés par ce pragmatisme érigé en doctrine nationale.

BIBLIOGRAPHIE

Aurégan, X. (2011a). *Les enjeux géopolitiques de la percée chinoise au Sénégal. La puissance asiatique au pays de la teranga*, Éditions universitaires européennes.

Aurégan, X. (2011b). *Les enjeux géopolitiques de la Chine en Afrique de l'Ouest : études de cas au Mali et en Mauritanie*, Éditions universitaires européennes.

Aurégan, X. (2011c). « La Chine en Côte d'Ivoire : le double jeu », *Diploweb*, 3 avril, <<http://www.diploweb.com/La-Chine-en-Cote-d-Ivoire-le.html>>, consulté le 7 avril 2004.

Aurégan, X. (2011d). « Le Burkina Faso et les “deux Chines” », *Outre-Terre*, n° 30, p. 381-390.

- Barr, M. (2010). « Mythe et réalité du *soft power* de la Chine », *Études internationales*, vol. 41, n° 4, p. 503-520.
- Chaponnière, J.-R. (2008). « L'aide chinoise à l'Afrique : origines, modalités et enjeux », *L'économie politique*, n° 38, p. 7-28.
- Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement – CNUCED (2013). UNCTAD Stat, <http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx?sCS_referer=&sCS_ChosenLang=fr>, consulté le 15 février 2014.
- Franklin, R. (1996). « Violations des libertés : la Chine esquive une résolution à l'ONU », *Libération*, 24 avril, <<http://www.liberation.fr/monde/0101177120-violations-des-libertes-la-chine-esquive-une-resolution-a-l-onu>>, consulté le 15 février 2014.
- Hugon, P. (2009). « La crise du capitalisme financier mondial et sa contagion au second monde “émergent” et au tiers monde », *Revue Tiers monde*, n° 197, p. 165.
- The People's Republic of China (2011). *China's Foreign Aid*, avril, <http://english.gov.cn/official/2011-04/21/content_1849913.htm>, consulté le 5 mai 2012.
- Xinhua (2011). « La Chine demeure le plus grand pays en voie de développement du monde », China Internet Information Center, 1^{er} juillet, <http://french.china.org.cn/archives/zgjd90n/2011-07/01/content_22904443.htm>, consulté le 15 février 2014.
-

- 1 . Expression fréquemment employée par Félix Houphouët-Boigny.
- 2 . La reconnaissance de Taïwan, alors reconnue pour sa politique du chèque, octroyait aux États africains une somme en fonction de sa population. Ainsi, le Burkina Faso a reçu environ 50 millions de dollars en 1994 à l'occasion de la reconnaissance, par Blaise Compaoré, de « l'île dissidente » (Aurégan, 2011d).
- 3 . Citations issues de divers articles du site Internet de *Taïwan aujourd'hui* ou *Taïwan info*.
- 4 . Années dictées par la base de données de la CNUCED (2013).
- 5 . Dont la Chine ne fait assurément pas partie.
- 6 . En avril 1996 par exemple, ce sont les votes « asiatiques et africains » qui permirent à Beijing de ne pas être sanctionnée par ladite Commission (Franklin, 1996).
- 7 . Il conviendrait d'ajouter les sommets taïwano-africains, dont le premier s'est déroulé à Taipei le 9 octobre 2007.
- 8 . Ressortissants chinois d'outre-mer.

QUELLE STRATÉGIE POUR LA CHINE EN ARCTIQUE ?

Olga V. Alexeeva et Frédéric Lasserre

En août 2013, la première traversée de l'Arctique par un navire de commerce chinois illustre-t-elle les ambitions de Beijing en Arctique ? Dans le contexte des changements climatiques, on observe un intérêt grandissant pour l'Arctique dans les discours des médias sur les enjeux de souveraineté, sur l'abondance supposée de ressources naturelles et sur l'ouverture possible de nouvelles routes maritimes (Holmes, 2008 ; Gupta, 2009, p. 174-177 ; Lasserre, 2010a). La région de l'Arctique concerne huit pays, dont cinq (le Canada, la Russie, les États-Unis, la Norvège et le Danemark via le Groenland¹) sont directement riverains de l'océan du

même nom. La fonte de la banquise suscite d'importants débats sur les occasions économiques et stratégiques dans les pays avoisinants en quête, d'une part, de ressources naturelles et, d'autre part, de profits commerciaux que pourrait induire la mise en service d'une route maritime. Celle-ci, plus courte, mais pas nécessairement plus rapide, pourrait offrir des gains significatifs par rapport aux alternatives via Suez ou Panama (Li, 2009a ; Lasserre, 2010b ; Peresipkin et Iakovlev, 2006).

Toutefois, l'intérêt pour la région ne se limite pas aux pays directement concernés. D'autres pays y voient également un enjeu géostratégique et sont parfois décrits comme nourrissant des convoitises à l'endroit de l'Arctique. Par exemple, le Japon, qui n'est pas un État riverain de l'Arctique, a récemment déclaré être concerné par les problèmes et les mutations de cette région du monde, surtout en ce qui concerne le développement du transport maritime et des activités de pêche (Weese, 2010).

La Chine, qui n'a pas non plus d'accès géographique direct sur l'Arctique, a adopté une attitude très prudente et en apparence passive par rapport à cette région du monde (Ministry of Foreign Affairs of the PRC, 2010). Toutefois, sa présence en Arctique semble de plus en plus affirmée. En quelques années, Beijing a réussi à mettre en place et à conduire avec succès un vaste programme de recherches scientifiques indépendantes² tout en ayant très peu d'expérience préalable de recherches en cette zone géographique. En parallèle, la Chine a fait un effort considérable pour tisser des liens politiques et économiques avec les petits pays arctiques, mais aussi pour inclure la problématique arctique dans l'agenda de discussions diplomatiques avec la Russie et le Canada (Ministry of Foreign Affairs of the PRC, 2011a).

FIGURE 15.1

Vers l'ouverture de routes commerciales arctiques



Source : Lasserre, 2010a.

Ces efforts de la part de la Chine, depuis 2009 environ, suscitent des réactions négatives de la part des médias ou de certains analystes occidentaux, qui dressent souvent un portrait d'une Chine ambitieuse et arrogante prête à bousculer l'ordre juridique établi pour défendre ses intérêts en Arctique et qui n'hésiterait pas à bousculer la souveraineté des pays de la région (voir par exemple *Edmonton Journal*, 2007 ; *The New York Times*, 2012 ; pour une analyse, voir Wright, 2011a, 2011b).

Dans cette optique, il paraît pertinent de dresser un bilan de la présence chinoise en Arctique et de se pencher sur l'analyse de sa politique envers cette région du monde, dont les ressources naturelles et les routes maritimes potentielles suscitent beaucoup de spéculations sur les convoitises des

puissances régionales et mondiales, soucieuses de leur sécurité énergétique et de l'avenir de leur développement économique qui en découle. L'objectif de ce chapitre est de donner un aperçu des activités de la Chine en Arctique, et de tenter de déterminer la stratégie de Beijing dans cette zone polaire.

1. DES ACTIVITÉS CHINOISES EN ARCTIQUE LONGTEMPS CANTONNÉES À LA RECHERCHE FONDAMENTALE

L'intérêt de la Chine pour l'Arctique semble être un phénomène assez récent. L'une de premières publications de recherches qui a attiré l'attention de la communauté internationale envers la présence croissante de la Chine fut le rapport de l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm (SIPRI). Intitulé *China Prepares for an Ice-free Arctic*, ce rapport analyse les activités chinoises en Arctique ainsi que l'évolution du discours officiel de Beijing concernant les enjeux énergétiques et commerciaux de cette région (Jakobson, 2010). Depuis, la Chine a fait l'objet d'un certain nombre d'articles et de reportages de mass medias, ainsi que de publications académiques analysant les aspirations de Beijing à devenir l'un des principaux acteurs en Arctique et à participer de manière active à la gestion des ressources et au débat sur la gouvernance de cette zone géographique.

1.1. QUELLE PRODUCTION SCIENTIFIQUE CHINOISE AU SUJET DE L'ARCTIQUE ?

L'étude détaillée des activités de la Chine en Arctique montre que l'intérêt de Beijing envers cette région n'est pas aussi récent et remonte aux années 1980. Le programme officiel chinois de recherches arctiques a formellement débuté en 1989 avec la fondation de l'Institut chinois de recherches polaires à Shanghai (Centre de recherches polaires de Chine 2007). Selon la plus grande base de données chinoise – Wanfang Data³ (Wanfang shuju, 万方数据) – les premiers travaux de recherche sur l'Arctique ont débuté à la fin

des années 1980. En 1988, l'Académie des sciences chinoises a aussi commencé à publier une nouvelle revue trimestrielle entièrement consacrée aux problématiques liées à l'Arctique et à l'Antarctique, *Beiji yanjiu* (极地研究) ou *Chinese Journal of Polar Research*.

Depuis la fin des années 1980, les différentes revues académiques chinoises ont publié plusieurs centaines d'articles de chercheurs chinois, toutes disciplines confondues, consacrées à l'Arctique. La plupart d'entre eux traitent essentiellement de sujets relevant de sciences exactes – les problèmes liés au réchauffement climatique en Arctique, l'impact de ces changements sur les variations de température et le volume de précipitation en Chine, etc. (par exemple Yan, 2005). Ainsi, en faisant une recherche dans la Wanfang Data, nous avons répertorié 1 303 articles publiés par une vingtaine des différents journaux chinois entre 1988 et 2012 qui comportaient le mot « Arctique » (*Beiji*, 北极) dans leur titre. La majorité de ces publications (39 % du total) est consacrée à toutes sortes de problèmes climatologiques, les autres analysent des questions de biodiversité (17 %), d'histoire et des langues des peuples autochtones d'Arctique (13 %), d'environnement (9 %), de technologie (8 %), de transport (4 %), de politique et de droit (6 %), de santé (4 %).

Au cours des cinq dernières années, on a vu apparaître des publications davantage consacrées aux différentes questions propres au domaine des sciences humaines – questions de souveraineté en Arctique, analyse de la politique arctique des pays circumpolaires, rôle de l'Arctique dans le futur développement économique et géostratégique de la Chine, etc. (Lu, 2010 ; Shi, 2010). On relève ainsi 78 textes publiés entre 2006 et 2012, l'essentiel ayant été publié entre 2010 et 2012, et portant sur la gouvernance de la région ou sur des enjeux politiques ou économiques. À notre connaissance, ces questions apparaissent pour la première fois en 2006 dans un article (Yu, 2006) portant sur la stratégie arctique du Canada. En 2007, Wang se penche sur les rivalités politiques et les enjeux de souveraineté en Arctique. En 2008, Liu analyse la stratégie russe en Arctique tandis que Ren et Li évoquent à nouveau les questions de souveraineté. À partir de 2009 paraissent de nombreux articles qui se penchent sur les enjeux politiques en Arctique ou qui soulignent les intérêts de la Chine dans la région.

Les intérêts de la Chine en Arctique sont ainsi au cœur de discussions académiques où ce sujet est traité avec beaucoup moins de réserve et de prudence (Li, 2009a, 2009b ; Zhang et Li, 2010 ; Liu et Dong, 2010 ; Liu *et al.*, 2010 ; Lu, 2011). Certains scientifiques chinois invitent leur gouvernement à changer sa position de neutralité en s'engageant davantage dans le processus de délimitation des zones de souveraineté en Arctique et du partage des ressources de cette région du monde, mettant même de l'avant l'idée que les ressources arctiques doivent relever du patrimoine de l'humanité (Li, 2009a ; Jia, 2010 ; Dutton, 2012 ; Chen, 2012), positions dont la presse se fait aussi l'écho (Chang, 2010 ; Zhu, 2011 ; voir l'analyse de Wright, 2011b), sans préciser sur quelle base juridique cette politique pourrait être menée. Jia Yu (2010), une chercheuse du département du développement de la stratégie maritime au sein de la State Oceanic Administration (SOA)⁴, soutient ainsi que l'extension des plateaux continentaux au-delà des limites des zones économiques exclusives devrait être limitée, et que l'espace maritime au-delà de ces limites devrait relever du patrimoine mondial : c'est la notion de plateau continental étendu que Beijing semblait contester *sotto voce* dans son application dans l'Arctique.

Ces opinions, parfois très différentes de celles du Beijing officiel, sont publiées non seulement par les revues académiques traditionnelles, mais aussi par les périodiques officiels chinois qui ne publient jamais de matériel ni d'opinions non autorisés au préalable. L'existence de ce genre de publications, qui s'inscrit dans la tendance générale de la montée de nationalisme en Chine, est délicate à interpréter : elle pourrait être un signe de la volonté de Beijing de former l'opinion publique chinoise sur l'importance des enjeux arctiques pour l'avenir socioéconomique du pays et sur la nécessité pour la Chine de devenir un acteur plus actif dans cette partie du monde, ou bien tout simplement de laisser un champ d'expression à ce nationalisme, afin de détourner l'attention de l'opinion publique, sans pour autant que le gouvernement n'ait l'intention d'intervenir. Par ailleurs, il faut aussi se garder de croire que tous les articles scientifiques chinois font la promotion des intérêts de la Chine dans l'Arctique : ainsi, Liu et Yang (2010) ou Mei et Wang (2010) demeurent-ils très modérés dans leurs propos.

1.2. LE DÉPLOIEMENT D'OUTILS DE RECHERCHE SUR LE TERRAIN

L'intérêt de la Chine pour l'Arctique ne s'est pas manifesté uniquement sur les pages des articles académiques, mais aussi sur le terrain. En 1992, soit avant même que l'on ne parle abondamment de l'ouverture possible des routes arctiques, Beijing a organisé son premier programme de recherches scientifiques de cinq ans dans l'océan Arctique en partenariat avec les universités allemandes de Kiel et de Brême. Ce projet a été suivi par l'admission de la Chine aux différents organismes internationaux ayant pour mission de coopération en recherche arctique, tels le Comité international des sciences arctiques (CISA) ou le Pacific Arctic Group (PAG) (Xu, 2012).

L'achat d'un brise-glace (Classe polaire 5), en Ukraine en 1994, baptisé *Xuelong* (雪龙) ou *Dragon des neiges*, a permis aux Chinois de monter un programme de recherches polaires indépendant et de réaliser plusieurs expéditions scientifiques en Arctique et en Antarctique. Coordonnés par l'agence nationale – Chinese Arctic and Antarctic Administration⁵ (CAA), ces travaux de recherches ont pris une envergure impressionnante. Ainsi, outre 28 expéditions dans l'Antarctique, la Chine a préparé et conduit cinq expéditions en Arctique (1999, 2003, 2008, 2010 et 2012) et a fondé sa première station, « Fleuve Jaune » (*Huanghe*, 黄河), à Ny-Alesund, archipel du Svalbard (Norvège) (2004), qui vient compléter un réseau de stations polaires qui comprend aussi trois stations en Antarctique (Grande Muraille, fondée en 1985 ; Zhongshan, fondée en 1989 ; Kunlun, ouverte en 2009). En Chine, c'est la recherche en Antarctique, et non en Arctique, qui perçoit la part du lion des budgets de recherche polaire, ne serait-ce que parce qu'en vertu du traité de l'Antarctique (1959), Beijing n'a besoin d'aucune autorisation pour y développer bases et programmes de recherche (Keyuan, 1993 ; Brady, 2010). Il serait cependant inexact de penser que, dès le lancement en 1981 des programmes polaires, les agences de recherche chinoises considéraient l'Antarctique comme une étape vers l'Arctique : rien ne l'atteste pour l'instant dans la littérature. Le programme de recherches chinois en Arctique est en grande partie consacré à l'étude des interactions entre l'océan glacial arctique, les glaces maritimes et

l'atmosphère, afin d'en apprendre davantage sur l'influence des changements climatiques anormaux du pôle Nord sur le climat chinois (Wang, 1988 ; Chen, 2003).

Récemment, le gouvernement chinois a annoncé la construction d'un second brise-glace qui devrait permettre aux scientifiques chinois d'élargir leurs recherches polaires. Le nouveau navire devrait entrer en service en 2014. Il disposera de nombre d'équipements spécialisés qui aideront les chercheurs à étudier l'environnement océanique, ainsi qu'à intégrer beaucoup plus rapidement les données recueillies au cours des expéditions polaires (*People's Daily*, 2011). De plus, en juin 2013, le gouvernement chinois a annoncé la création d'un centre de recherche arctique en partenariat avec les pays scandinaves, le China-Nordic Arctic Research Center (*Barents Observer*, 2013).

2. LE DÉPLOIEMENT D'UNE STRATÉGIE CHINOISE AGRESSIVE EN ARCTIQUE ?

2.1. UN CERTAIN MUTISME QUANT

À LA POSITION OFFICIELLE DE LA CHINE

Malgré l'intérêt croissant de la Chine pour l'Arctique, en particulier dans le domaine scientifique, mais aussi, de plus en plus, sur les plans diplomatique et économique, aucune stratégie officielle guidant les actions et les déclarations du gouvernement chinois à propos de cette région et de son potentiel (énergétique, maritime, économique, scientifique, militaire, etc.) n'a été publiée jusqu'à maintenant. Beijing dément fermement l'existence d'une telle stratégie et souligne le caractère avant tout scientifique de son intérêt pour l'Arctique (Spears, 2011). Le vice-ministre des Affaires étrangères, Hu Zhengyue (cité par Jakobson, 2010), a ainsi souligné que la « Chine n'a[vait] pas de politique arctique » au cours d'une conférence tenue au Svalbard en novembre 2009.

Les déclarations des représentants officiels sont très prudentes et traitent principalement des questions de changement climatique et environnementales (Zhang et Ren, 2012). Les changements dans la circulation atmosphérique en provenance de l'Arctique semblent être la

cause principale des changements météorologiques importants observés en Chine depuis ces dernières années, notamment la baisse des précipitations en Chine du Nord. Ainsi, la région de l'Arctique serait directement liée à la sécurité du développement socioéconomique de la Chine, d'où découle l'intérêt du gouvernement chinois envers une meilleure compréhension des mécanismes climatiques de cette région (Qin et Chen, 2011 ; Zhang et Ren, 2012).

Quant aux questions de souveraineté en Arctique et à l'exploitation de ressources naturelles de la région, les déclarations de Beijing sont rares et restent assez vagues. Le gouvernement chinois a longtemps laissé planer une certaine incertitude quant à son intérêt pour ces ressources arctiques : « Puisqu'il n'existe pas d'information fiable sur les réserves de pétrole et de gaz en Arctique, la Chine s'intéresse seulement aux changements climatiques en cette région. Avant de formuler une politique quelconque à ce sujet, il faut d'abord recueillir des données sur le potentiel minéral et pétrolier [de l'Arctique] », a déclaré Xu Shijie, directeur de la division de politique de la Chinese Arctic and Antarctic Administration en 2012 (Xu, 2012).

Le gouvernement chinois ne reconnaissait ni ne niait les droits souverains revendiqués par les États arctiques fondés sur la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM, 1982, entrée en vigueur en 1994), laquelle institue les zones économiques exclusives (ZEE), dans lesquelles les États côtiers détiennent des droits souverains sur les richesses de la colonne d'eau, des fonds marins et du sous-sol, sur 200 milles marins (320 km) à partir des côtes. Des droits souverains s'établissent aussi pour les ressources du sous-sol sur le plateau continental étendu, au-delà de la limite des 200 milles marins, mais seulement s'il est une extension géologique naturelle du plateau continental physique. Les États arctiques revendiquent tous l'extension de leur zone de juridiction (Steinberg *et al.*, 2010 ; Bartenstein, 2010), d'où les litiges potentiels entre Russie, Danemark, Canada et États-Unis lorsque les revendications de ces trois derniers seront connues. Là encore, la Chine se retranchait derrière un attentisme prudent dont la formulation entretenait de nombreuses spéculations quant à ses intentions réelles : « La Chine prend note des zones économiques exclusives et des plateaux continentaux étendus des pays

riverains de la région arctique, en particulier parce que ces plateaux continentaux doivent encore être définis. La Chine considère [...] le caractère indéterminé des positions juridiques des espaces maritimes de la région arctique », précisait Hu Zhengyue (cité par Jakobson, 2010), ministre adjoint des Affaires étrangères en 2009 au Svalbard.

Ces disputes ont été analysées par nombre d'auteurs chinois qui concluent que la communauté internationale doit respecter les recommandations de la CNUDM, bien que certaines zones revendiquées par les pays avoisinant l'Arctique semblent plutôt relever de la juridiction internationale et devraient demeurer ainsi ouvertes à tous (Zhao, 2009 ; Liu *et al.*, 2010) – bref relever de ce que la CNUDM appelle la « Zone ». En particulier, le contre-amiral Yin Zhuo (cité par Chang, 2010) est souvent cité depuis qu'il a affirmé que « l'Arctique appartient à tous les peuples du monde et aucun État n'y a de souveraineté », sans pourtant que l'on sache trop à quels espaces maritimes l'amiral pensait, ni si ses propos radicaux, certes relayés par l'agence *China News Service*, sont appuyés par le gouvernement.

Toutefois, cette position, si elle devenait la politique officielle de la Chine, serait surprenante, car elle pourrait nuire aux intérêts chinois dans les mers de Chine du Sud et de l'Est. Il serait difficile pour Beijing, qui depuis des années cherche à faire reconnaître ses revendications maritimes, de justifier l'extension des espaces maritimes chinois, mais de nier ce droit aux États arctiques. De même, plusieurs analystes canadiens redoutent que la Chine ne conteste la souveraineté revendiquée par le Canada sur le passage du Nord-Ouest ; or, si Beijing conteste le statut d'eaux intérieures affirmé par Ottawa sur ce passage, il sera difficile pour la Chine de défendre une revendication très semblable sur le détroit de Qiongzhou (Lalonde et Lasserre, 2013). De fait, en mars 2013, à l'occasion d'une rencontre entre chercheurs canadiens (dont F. Lasserre), représentants de l'ambassade du Canada, chercheurs chinois et responsables du Polar Research Institute of China (PRIC), les responsables scientifiques officiels chinois ont souligné que la Chine avait l'intention, à moyen terme, de demander la permission de transit par le passage du Nord-Ouest pour son brise-glace de recherche, reconnaissant ainsi implicitement la position canadienne.

Ce n'est qu'en mai 2013, à la suite de l'admission de la Chine comme observateur permanent au Conseil de l'Arctique, que Beijing a levé toute ambiguïté, lorsque Hong Lei, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, a affirmé que « la Chine reconnaît la souveraineté, les droits souverains et la juridiction des pays arctiques dans la région arctique » (Ministry of Foreign Affairs, 2013 ; traduction libre).

2.2. UNE DIPLOMATIE CHINOISE ACTIVE

En parallèle aux activités scientifiques chinoises, le gouvernement chinois a aussi développé de nombreux partenariats politiques et économiques avec les pays arctiques, notamment avec le Danemark, l'Islande, la Suède et la Finlande (Pascal, 2010). Ainsi, en Islande, depuis la crise financière qui a frappé l'île en 2008, profitant des préoccupations financières d'un gouvernement aux abois⁶, la Chine occupe une place importante dans la vie économique du pays⁷. L'aide financière de Beijing est jugée inestimable par le président actuel de l'Islande, Ólafur Ragnar Grímsson, qui a visité la Chine cinq fois depuis 2007 et qui y fait la promotion de l'Islande en tant que centre logistique potentiel en Arctique (Ward et Hook, 2011).

À l'occasion d'une visite officielle du premier ministre de la Chine, Wen Jiabao, à Reykjavik, en avril 2012, la Chine a signé six accords de coopération avec l'Islande dans les domaines de l'énergie et des sciences et technologies (*Nouvel Observateur*, 2012 ; *China Daily*, 2012), confirmant ainsi le partenariat ébauché dès 2010. En avril 2013, l'Islande et la Chine ont signé un accord de libre-échange. En même temps, l'Islande a confirmé son appui à la candidature de la Chine en tant qu'observateur permanent au sein du Conseil de l'Arctique (Hu, 2012), un appui qui a contribué à l'accession de la Chine, en mai 2013, à ce statut d'observateur.

Le gouvernement chinois a aussi développé de nombreux partenariats politiques et économiques avec les pays arctiques, notamment avec la Norvège (2001), le Danemark (2010). Ainsi, en mai 2010, le Danemark a accueilli la première délégation de commerçants et d'investisseurs chinois qui ont signé des contrats et des lettres d'intentions dans les domaines de

l'énergie, de l'économie verte, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dont la valeur totale est estimée à plus de 740 millions de dollars US (Ministry of Foreign Affairs, 2011b).

Les accords signés portent principalement sur le développement de la coopération dans le domaine des recherches sur la navigation en Arctique, de l'exploitation des ressources naturelles et des recherches scientifiques conjointes, mais aussi sur l'appui de la candidature de la Chine auprès du Conseil de l'Arctique. En effet, la Chine était candidate depuis 2008 comme observateur permanent au Conseil, un poste qui ne lui donnerait guère de levier décisionnel, mais lui permettrait de faire entendre sa voix dans ce forum intergouvernemental régional qui promeut la coopération et la concertation entre les pays arctiques⁸ (Koivurova, 2009). Après avoir échoué à obtenir ce statut en 2009, la Chine a renouvelé sa demande et a été admise en mai 2013. Le 15 mai 2013, le ministère des Affaires étrangères chinois s'est empressé d'affirmer alors qu'il reconnaissait la souveraineté des États riverains en Arctique, levant du même coup nombre de soupçons quant aux intentions chinoises à long terme.

La question de la participation de la Chine comme observateur permanent semble un enjeu majeur pour la diplomatie chinoise dans l'Arctique, non pas pour y infléchir la gouvernance de la région – le Conseil de l'Arctique prend très peu de décisions contraignantes pour les membres, et les observateurs n'y ont pas droit de vote –, mais bien simplement pour y faire entendre la voix de Beijing au sujet de l'exploitation des ressources, du régime de navigation et de l'application de la Convention sur le droit de la mer.

3. DES INTÉRÊTS D'ORDRE ÉCONOMIQUE POUR LA CHINE ?

3.1. UN INTÉRÊT POUR L'EXTRACTION MINIÈRE QUI PREND FORME

La Chine ne s'intéresse pas qu'au Conseil de l'Arctique : au Danemark, Beijing a souligné le potentiel minier conséquent du Groenland. Des capitaux chinois importants ont été investis dans l'entreprise britannique

London Mining, qui doit entamer l'exploitation d'une très importante mine de fer à Isua en 2015 (London Mining, 2011 ; *Nunatsiaq News*, 2013). Au Canada, Wisco envisage l'exploitation d'un gisement de fer majeur au lac Otehluk (Nunavik) (*Les Affaires*, 2012). En janvier 2010, Jilin Jien Nickel, l'une des plus importantes productrices chinoises de nickel, a fait l'acquisition de Canadian Royalties Inc. afin d'exploiter un gisement de nickel situé près de la communauté inuite de Kangiqsujuaq, toujours au Nunavik (Investissement Québec, 2011). MMG envisage d'ouvrir deux mines majeures de zinc et de cuivre près du golfe du Couronnement, dans le Nunavut continental (Izok Lake et High Lake) (*Nunatsiaq News*, 2012).

3.2. L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES

La problématique arctique est aussi au cœur des relations sino-russes, abordée dans le cadre de discussions plus générales sur le partenariat stratégique et énergétique entre les deux pays. Il apparaît que, malgré la méfiance qui peut émailler les relations bilatérales, la Russie entend tirer parti de l'intérêt économique de la Chine pour l'Arctique⁹. Moscou, qui contrôle le passage du Nord-Est et souhaiterait entreprendre prochainement l'exploitation massive des ressources naturelles dans sa zone arctique, voit dans la Chine un client potentiel pour la Route maritime du Nord (RMN) (Popov, 2010) et un pourvoyeur possible des capitaux nécessaires pour mettre en place ce projet. Toutefois, l'exploitation de ces ressources en milieu arctique nécessite une expertise technologique très avancée ainsi que de l'équipement spécifique (plateformes de forage adaptées) dont la Chine ne dispose pas et que la Russie maîtrise mal (Savelieva et Shiyan, 2010), comme en témoignent les retards fréquents et les dépassements de coûts pour la mise en exploitation du gisement de gaz de Shtokman, en mer de Barents. Pour Beijing, y accéder suppose des investissements en recherche, développement et maîtrise des savoir-faire de l'ordre de plusieurs milliards de dollars US et sur plusieurs années¹⁰. La Chine et la Russie conduisent également un programme de recherches scientifiques conjoint qui porte entre autres sur les problèmes techniques et technologiques de la construction de gazoducs et oléoducs dans les conditions arctiques et subarctiques (Du *et al.*, 2010).

Ces difficultés techniques dans l'exploitation des hydrocarbures et les coûts élevés des activités en Arctique ont poussé la Russie à chercher des partenaires à l'étranger, notamment en Chine, afin de faciliter l'exploitation, pour les gisements terrestres pour le moment. Trois compagnies chinoises ont proposé de fournir les capitaux ainsi que la main-d'œuvre nécessaires, China National Petroleum Corporation (CNPC), China National Offshore Oil Corporation et China Petroleum & Chemical Corporation Limited. Selon la presse russe, les discussions bilatérales russo-chinoises sont en cours afin de déterminer le niveau et le volume de la participation chinoise dans ce projet. Un accord majeur a été signé en juin 2013, CNPC acquérant 20 % des projets de gaz auprès de Novatek. La plus grande partie du pétrole et du gaz que la Russie pense extraire des gisements arctiques est destinée au marché asiatique, et à la Chine en particulier¹¹. Face à ces développements et aux difficultés d'acquisition de la technologie de forage dans l'Arctique, la Chine sera sans doute davantage intéressée à acheter le pétrole extrait dans le cadre de contrats d'achat ou de sociétés mixtes, plutôt que de tenter d'acheter elle-même des sites d'exploitation. Plus récemment, à partir de 2011, la découverte d'importants gisements de pétrole de schiste en Chine a considérablement accru les réserves locales en pétrole : ces découvertes remettront-elles en cause l'intérêt de la Chine pour les-hydrocarbures arctiques ?

3.3. LA NAVIGATION DANS L'ARCTIQUE

Ainsi, la première tentative de transporter les hydrocarbures russes vers la Chine en utilisant la RMN a été entreprise en août 2010. Le tanker *Baltica*, accompagné d'un brise-glace russe, a mis 27 jours pour livrer les 70 000 tonnes de condensat de gaz naturel de Mourmansk à Ningbo, au nord-est de la province chinoise de Zhejiang.

Ce premier essai a été suivi par la signature d'un accord sur la coopération à long terme dans le domaine de la navigation arctique et pour le développement de la Route maritime du Nord (RMN, nom commercial du segment du passage du Nord-Est entre les détroits de Kara et de Béring) entre la société russe de transport maritime Sovcomflot et la CNPC, en novembre 2010. Cet accord, déclaré officiellement partie intégrante de la stratégie de coopération énergétique sino-russe, a été signé en présence de

Igor Setchine, vice-premier ministre de la Fédération de Russie et accessoirement président du conseil d'administration de la compagnie Rosneft, le deuxième des plus grands producteurs du pétrole russe, et de Wang Qishan, vice-premier ministre du Conseil des Affaires d'État de la République populaire de Chine. Cet accord souligne que la Chine ne conteste pas la souveraineté revendiquée par Moscou sur les eaux intérieures des archipels arctiques russes. Il lui serait par conséquent difficile de contester par la suite la position canadienne, très semblable à la position russe.

En plus des conventions déjà existantes, cet accord détermine les modalités de l'utilisation conjointe du potentiel passage du Nord-Est, qu'il s'agisse de transit ou de transport des hydrocarbures en provenance des gisements pétrogaziers arctiques, soulignant l'intérêt mutuel de cette route : Moscou y voit le développement potentiel d'un lucratif partenariat, et Beijing une route rapide pour acheminer les matières premières dont la Chine a besoin. Moscou s'efforce de promouvoir la RMN comme route maritime internationale depuis 1991. En 2011 et 2012, plusieurs vraquiers ont transporté du minerai de fer chargé à Mourmansk ou à Kirkenes (Norvège) vers des ports chinois, en transitant par la RMN, et plusieurs pétroliers et méthaniers ont fait de même entre Vitino et la Chine (Northern Sea Route Administration, 2012).

Ainsi, les efforts russes pour développer le trafic maritime international le long de la RMN commencent-ils à porter leurs fruits. De quatre transits en 2010, on est passé à 34 en 2011, puis à 46 en 2012, et à 71 en 2013 : des chiffres loin du trafic de Suez ou de Malacca, mais en croissance et essentiellement alimentés par l'exportation des ressources naturelles arctiques vers les marchés ultimes, Europe et Asie. Cependant, les entreprises de navigation commerciale chinoises ne se bousculent guère dans l'Arctique : tout le trafic est entre les mains de sociétés russes ou européennes, ce qui confirme le faible intérêt pour la navigation arctique des armateurs chinois (Lee, 2012). Au cours d'une série d'entrevues menées à l'automne 2013 auprès de 25 transporteurs maritimes majeurs¹², seuls Cosco et Tong Li affirmaient leur intérêt pour les routes arctiques, Cosco, un géant chinois du transport maritime, reconnaissant le caractère incertain de la rentabilité de celles-ci.

De fait, la Chine semble davantage s'intéresser aux routes arctiques en ce qu'elles permettent d'accéder aux ressources naturelles, ressources qu'elle envisage d'acquérir selon les mécanismes du marché, qu'aux possibilités de transit, lequel globalement semble finalement peu intéresser les transporteurs maritimes (Lasserre et Pelletier, 2011). Toutefois, la presse chinoise a annoncé, en septembre 2012, la conclusion d'un accord entre les autorités russes et Cosco pour étudier la rentabilité de routes commerciales de transit via la zone arctique russe (Zhong, 2013). Le premier navire de Cosco, non pas un porte-conteneurs, mais un navire-gros porteur polyvalent, le *Yong Sheng*, a quitté le port de Dalian, dans la province de Liaoning au nord-est de la Chine, le 8 août 2013, pour rallier l'Europe. Signe du début de l'exploitation commerciale du passage du Nord-Est par les Chinois, ou expérience politique avant tout, Cosco étant une entreprise d'État ?

CONCLUSION

Malgré la présence croissante de la Chine en Arctique et l'ancienneté des programmes de recherche, l'affirmation d'une volonté politique est un fait très récent, dont de nombreux éléments restent encore à découvrir et à étudier, car Beijing n'a pas encore articulé de doctrine officielle en la matière. L'analyse de l'évolution de la politique de Beijing envers l'Arctique durant ces quinze dernières années nous a cependant permis de souligner l'existence d'une stratégie que la Chine est en train de mettre progressivement en place afin de défendre ses intérêts dans cette partie du monde.

D'une part, la Chine a réalisé un vaste programme de recherches polaires et a mis en place une vraie structure de gestion des activités chinoises en-Arctique en renforçant ainsi sa présence dans cette région. D'autre part, en développant des relations avec les pays entourant l'océan Arctique et en participant de manière active aux débats internationaux au sujet de l'avenir de l'Arctique et du rôle de cette région dans le développement mondial, la Chine a réussi à se faire reconnaître comme l'un des acteurs principaux sur la scène arctique tout en n'ayant aucun accès géographique à cette région. Bien qu'il reste encore beaucoup d'inconnues dans l'équation Chine-

Arctique, il semble que la Chine soit parvenue à atteindre son premier objectif dans ce dossier international : faire entendre sa voix dans la gouvernance régionale et disposer d'options sur le développement des ressources du marché via les mécanismes du marché. Enfin, il est certain que la Chine s'intéresse aux ressources naturelles et au potentiel en matière de transport maritime que présente l'Arctique : une intense activité diplomatique de la Chine et un fort dynamisme de ses entreprises dans la région s'efforcent de matérialiser les intérêts chinois, mais en cela, la Chine ne manifeste pas de comportement menaçant ni différent de nombreux autres acteurs internationaux.

BIBLIOGRAPHIE

- Barents Observer* (2011). « Less Russian oil around the coast of Norway », 1^{er} décembre.
- Barents Observer* (2013). « China boosts Arctic research », 7 juin.
- Bartenstein Kristin (2010). « Le fond marin arctique : convoitises et confusions », dans F. Lasserre (dir.), *Passages et mers arctiques. Géopolitique d'une région en mutation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 291-318.
- Brady, A.-M. (2010). « China's rise in Antarctica ? », *Asian Survey*, vol. 50, n° 4, p. 759-785.
- Callus, A. et K. Golubkova (2012). « Rosneft to buy TNK-BP in two-step deal », *The Globe and Mail*, 22 octobre, <<http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/international-business/european-business/rosneft-to-buy-tnk-bp-in-two-step-deal/article4627976/>>, consulté le 30 octobre 2012.
- Campbell, C. (2012). *China and the Arctic : Objectives and Obstacles*, U.S.-China Economic and Security Review Commission Staff Research Report, Washington, D. C.
- Centre de recherches polaires de Chine (2007). « Zhongguo beiji yahjiu zhongxin jianjia [中国极地研究中心简介, Présentation du Centre de recherches polaires de Chine] »,

- <http://www.china.org.cn/english/features/Polar_Research/168048.htm>, consulté le 3 novembre 2013.
- Chang, G. (2010). « China's Arctic play », *The Diplomat*, 9 mars, <<http://the-diplomat.com/2010/03/09/china%E2%80%99s-arctic-play/>>, consulté le 25 novembre 2011.
- Chen, L. *et al.* (2003). « Yingxiang Beiji diqu xunshu bianhuade yixie guanjian guocheng yanjiu [影响北极地区迅速变化的一些关键过程研究, Étude des principaux facteurs exerçants une influence sur les changements rapides en Arctique] », *Jidi yanjiu* [极地研究, *Chinese Journal of Polar Research*], vol. 15, n° 4, p. 283-302.
- Chen, Z. (2012). « China's South China Sea Policy and its implications for the Canadian Arctic », communication, colloque *La Chine et l'Arctique*, Observatoire de la politique et la sécurité de l'Arctique, Université du Québec à Montréal, Montréal, 30 avril.
- China Daily* (2012). « China has a key role in safeguarding the Arctic », 29 juin, p. 9.
- China's Government Official Portal (2012). « China pledges to support Iceland's financial stability, economic growth », 17 janvier, <http://english.gov.cn/2012-01/17/content_2046830.htm>, consulté le 22 octobre 2013.
- Drobinina, E. (2012). « Для кого "Газпром" добывает газ на Ямале ? [Dlya kogo "Gazprom" dobivaet gaz na Yamale ?, Qui profitera du gaz que Gazprom explore à Yamal ?] », *BBC Russia*, 24 octobre, <http://www.bbc.co.uk/russian/business/2012/10/121024_bovanenkovo_gazprom_launch.shtml>, consulté le 30 octobre 2012.
- Du, M. [杜明俊], G. Ma [马贵阳] et X. Chen [陈笑寒] (2010). « Bingtuqu maidi reyou guandao tingshu wenjiang shuzhi mosi [冻土区埋地热油管道停输温降数值模拟, Simulation numérique des chutes de températures dans un oléoduc chaud pendant un arrêt complet dans les régions de pergélisols] », *Tianranqi yu shiyou* [天然气与石油, *Natural Gas and Oil*], vol. 28, n° 4, p. 54-57.

- Dutton, P. (2012). « Law of the Sea for the 21st century », dans P. Dutton *et al* (dir.), *Twenty-first Century Seapower. Cooperation and Conflict at Sea*, Londres, Routledge, p. 262-280.
- Edmonton Journal* (2007). « Who will guard our gaping back door ? », 18 novembre.
- Gupta, A. (2009). « Geopolitical implications of Arctic meltdown », *Strategic Analysis*, vol. 22, n° 2, p. 174-177.
- Holmes, S. (2008). « Breaking the ice : Emerging legal issues in Arctic sovereignty », *Chicago Journal of International Law*, vol. 9, n° 1, p. 323-352.
- Hu, Y. (2012). « China, Iceland pledge further cooperation during Wen's visit », *China Daily*, 21 avril, <http://www.chinadaily.com.cn/china/2012-04/21/content_15105506.htm>, consulté le 4 mai 2012.
- Investissement Québec (2011). « Jilin Jien Nickel porte à 800 M\$ ses investissements dans le Nord québécois », *Invest-Québec Express*, vol. 3, n° 7, septembre, <<http://www.iqfiliales.com/fr/actualites.asp?id=78&skip=0>>, consulté le 30 juillet 2014.
- Jakobson, L. (2010). « China prepares for an ice-free Arctic », *SIPRI Insights on Peace and Security*, vol. 2.
- Jia, Y. (2010). « Beiji diqu lingtu zhuquan he haiyang quanyi zhengduan tanxi [北极地区领土主权和海洋权益争端探析, An analysis of the dispute over Arctic region's territorial sovereignty and maritime rights] », *中国海洋大学学报(社会科学版)* [*Journal of the Ocean University of China (Social Sciences)*], vol. 1.
- Keyuan, Z. (1993). « China's Antarctic policy and the Antarctic treaty system », *Ocean Development & International Law*, vol. 24, n° 3, p. 237-255.
- Koivurova, T. (2009). « Limits and possibilities of the Arctic Council in a rapidly changing scene of Arctic governance », *Polar Record*, vol. 46, n° 2, p. 146-156.

- Lalonde, S. et F. Lasserre (2013). « The position of the United States on the Northwest Passage : Is the fear of creating a precedent warranted ? », *Ocean Development and International Law*, vol. 44, n° 1, p. 28-72.
- Lasserre, F. (dir.) (2010a). *Passages et mers arctiques. Géopolitique d'une région en mutation*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Lasserre, F. (2010b). « Géopolitiques arctiques : pétrole et routes maritimes au cœur des rivalités régionales ? », *Critique internationale*, vol. 49, p. -131-156.
- Lasserre, F. et S. Pelletier (2011). « Polar super seaways ? Maritime transport in the Arctic : An analysis of shipowners' intentions », *Journal of Transport Geography*, vol. 19, p. 1465-1473.
- Lee, S.-W. (2012). « Potential Arctic shipping. Change, benefit, risk, and-cooperation », actes du 2012 North Pacific Arctic Conference, Honolulu, 8-10 août.
- Les Affaires* (2012). « La Chine affirme sa présence dans l'économie minière du Québec », 28 avril, <<http://tinyurl.com/Les-Affaires-Mines>>, consulté le 30 octobre 2012.
- Li, Z. [李振福] (2009a). « Beiji hangxiande zhongguo zhanluè fenxi [北极航线的中国中战略分析, L'analyse de la stratégie chinoise en matière de route maritime du Nord] », *Zhongguo ruankexue* [中国软科学, *China Soft Science*], vol. 1, p. 1-7.
- Li, Z. (2009b). « Obstacles to China s participation in the international Arctic route mechanism and countermeasures », *Navigation of China*, n° 2, p. 98-103.
- Li, Z. [李振福] (2009c). « Dihuan zhengzhi lilun yu Beiji h angxian diyuan zhengzhi lilun zhashe [地缘政治理论演变与北极航线地缘政治理论假设, Évolution et l'analyse de la géopolitique des routes maritimes en Arctique] », *Shijie Dili Yanjiu* [世界地理研究, *World Regional Studies*], vol. 19, n° 1, p. 6-13.
- Liu, H. et Y. Dong (2010). « Zhongguo haiyang quanyi falv baozhang shiye zhong de jidi wenti yanjiu [中国海洋权益法律保障视野中的极地问题研究, Polar research from the perspective of legal protection of China's

- maritime rights and interests] », 中国海洋大学学报 (社会科学版) [*Journal of the Ocean University of China (Social Sciences)*], vol. 5.
- Liu, H. [刘惠荣], Y. Dong [董跃] et Y. Hou [侯一家] (2010). « Baozhang woguo Beiji kaocha jixian guanyi falü tujing chushen [保障我国北极考察及相关权益法律途径初探, L'approche légale pour protéger et défendre les intérêts et les droits chinois en Arctique] », *Zhongguo haiyang daxue xuebao* [中国海洋大学学报, *Journal of Ocean University of China*], vol. 6, p. 1-4.
- Liu, H. [刘惠荣] et F. Yang [杨凡] (2010). *Beiji shengtai baohu falü wenti yanjiu* [北极生态保护法律问题研究, *Recherche sur les enjeux du droit environnemental arctique du point de vue du droit international*], Beijing, Beijing Shi.
- Liu, X. (2008). « Shixi eluosi de beiji zhanlue [试析俄罗斯的北极战略, An analysis of the Arctic strategy of Russia] », 东北亚论坛 [*Northeast Asia Forum*], vol. 18, n° 6.
- London Mining (2011). *ISUA Iron Ore Mine Project, Greenland*, Londres, London Mining.
- Lu, J. [陆俊元] (2010). « Dangjin Beiji diyuan zhengzhi geju tezheng fenxi [当今北极地缘政治格局特征分析, Analyse des caractéristiques des tendances géopolitiques dans l'Arctique à l'heure actuelle] », *Shijie dili yanjiu* [世界地理研究, *World Regional Studies*], vol. 19, n° 1, p. 1-5.
- Lu, J. (2011). « Zhongguo zai beiji diqu de zhanlue liyi fenxi [中国在北极地区的战略利益分析 – 非传统安全视角, Analysis on China's strategic benefit in the Arctic – From non-traditional security perspective] », *Jiangnan shehui xueyuan xuebao* [江南社会学院学院, *South Yangzi River Human Science University Journal*], vol. 4.
- Maritime Reporter & Engineering News* – MREN (2012). « Chinese to build Polar RV », août, p. 55.
- Mei, H. et Z. Wang (2010). « Beiji haiyu falv diwei zhengduan jiqi jie jue [北极海域法律地位争端及其解决, The dispute of the legal status of the Arctic waters and its solution] », 中国海洋大学学报 (社会科学版) [*Journal of the Ocean University of China (Social Sciences)*], vol. 1.

Ministry of Foreign Affairs of the People's Republic of China (2010). *China's View on Arctic Cooperation*, <<http://tinyurl.com/MFA-PRC>>, consulté le 8 décembre 2011.

Ministry of Foreign Affairs of the People's Republic of China (2011a). « Director General Huang Huikang meets with Canadian Assistant Deputy Minister of Foreign Affairs Christie », <<http://www.fmprc.gov.cn/eng/wjb/zygy/gyhd/t858972.htm>>, consulté le 8 décembre 2011.

Ministry of Foreign Affairs of the People's Republic of China (2011b). *China and Denmark Bilateral Relations*, <<http://www.fmprc.gov.cn/eng/wjb/zzjg/xos/gjlb/3281/>>, consulté le 22 octobre 2013.

Ministry of Foreign Affairs of the People's Republic of China (2013). « Foreign Ministry Spokesperson Hong Lei's remarks on China being accepted as an observer of the Arctic Council », 15 mai, <<http://www.fmprc.gov.cn/eng/xwfw/s2510/t1040943.shtml>>, consulté le 21 octobre 2013.

NewsRu (2013). « Китай становится главным покупателем российских нефти и газа [Kitai stanovitsya glavnim pokupatelem rossiskoi nefi i gaza, La Chine devient l'acheteur principal du pétrole et du gaz russe] », 23 octobre, <<http://www.newsru.com/finance/23oct2013/rosgazkitay.html>>, consulté le 26 octobre 2013.

Northern Sea Route Administration (2012). *NSR Traffic Figures*, rapport, - Kirkenes, Tschudi Arctic Shipping.

Nouvel Observateur (2012). « Arctique, géothermie, droits de l'Homme abordés en Islande avec le premier ministre chinois », 24 avril, <<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20120421.AFP3988/arctique-geothermie-droits-de-l-homme-abordes-en-islande-avec-le-premier-ministre-chinois.html>>, consulté le 29 avril 2012.

Nunatsiaq News (2012). « MMG forges ahead with Izok zinc-copper mine-proposal », 4 septembre, <<http://tinyurl.com/Nunatisiaq>>, consulté le 29 octobre 2012.

- Nunatsiaq News* (2013). « Huge Isua iron mine under development in western Greenland », 19 septembre, <<http://tinyurl.com/isua-iron>>, consulté le 29 octobre 2013.
- Pascal, C. (2010). *Global Warring. How Economical, Economic and Political Crises Will Redraw the World Map*, New-York, Palgrave McMillan.
- People's Daily Online* (2011). « China's new polar icebreaker to launch in 2013 », 22 juin, <<http://english.peopledaily.com.cn/90001/90776/90881/7416709.html>>, consulté le 24 avril 2012.
- Peresipkin, V. I. et A. N. Iakovlev (2006). « Северный морской путь в проблеме международных транспортных коридоров [Severnyi morskoi put' v probleme mejdunarodnykh transportnykh koridorov, La route maritime du nord dans les réseaux de transport internationaux] », *Транспорт Российской Федерации [Transport Rossiïskoi Federatsii, Transport de la Fédération de la Russie]*, vol. 3, p. 30-35.
- Попов, В. А. (2010). « Перспективы развития портов Арктики и Северного морского пути [Perspektivy razvitia portov Arktiki i Severnogo morskogo puti, Les perspectives du développement des ports en Arctique et celui de passage du Nord-Est] », *Развитие портов [Razvitie portov, Développement des ports]*, vol. 5, p. 12-15.
- Qin, Q. et Y. Chen (2011). « The post-Cold War international cooperation in the Arctic Region », *China International Studies*, vol. 4, p. 138-155.
- Ren, X. et Y. Li (2008). « Beibingyang zhuquan zhi jue yu Zhongguo guoji zeren xianxi [北冰洋主权之争与中国国际责任浅析, Analyse des problèmes de souveraineté en océan Arctique et responsabilité internationale de la Chine dans ce dossier] », *Lanfang shifang xue yuan xuebao [廊坊师范学院学报, Journal of Lanfang Teachers College]*, vol. 24, n° 4, p. 66-69.
- Savelieva, S. B. et G. N. Shiyan (2010). « Арктика : укрепление геополитических позиций и экономическое развитие [Arktika : oukreplenie geopolititcheskikh pozitsi i ekonomitcheskoe razvitie,

- L'Arctique : le renforcement des positions géopolitiques et le développement économique] », *Вестник МГУ [Vestnik MGU, Courrier de l'Université d'État de Moscou]*, vol. 13, n° 1, p. 115-119.
- Shanley, M. (2012). « China's wen in Iceland, eyes on Arctic riches », *Reuters*, 20 avril, <<http://www.reuters.com/article/2012/04/20/us-china-europe-idUSBRE83J0M920120420>>, consulté le 22 octobre 2013.
- Shi, C. [史春林] (2010). « Beibingyang hangxian kaitong dui Zhongguo jingji fazhande zuoyong ji Zhongguo liyong duice [北冰洋航线开通对中国经济发展的作用及中国利用对策, L'utilisation et le rôle des routes maritimes en Arctique pour le développement économique de la Chine] », *Jingji wenti tansuo [经济问题探索, Inquiry Into Economic Issues]*, vol. 8, p. 47-52.
- Skabeeva, O. (2012). « Лидеры в Арктике : новое месторождение обеспечит весь экспорт газа в Европу [Lideri v Arktike : novoe mestorogdenie obespetchit ves eksport gaza v Evropu, Les leaders en Arctique : le nouveau site assurera la totalité d'exportations du gaz en Europe] », *Vesti.ru*, <<http://www.vesti.ru/doc.html?id=940270&cid=6>>, consulté le 30 octobre 2012.
- Spears, J. (2011). « The snow dragon moves into the Arctic Ocean Basin », *China Brief*, vol. 11, n° 2, <http://www.jamestown.org/programs/chinabrief/single/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=37429&cHash=a076c446d9#.U7_3KPI5PNs>, consulté le 4 mai 2012.
- Staalesen, A. (2012). « Prime Minister Wen Jiabao is ready to tour Sweden and Iceland in a bid for his country's permanent observer status », *Barents Observer*, 17 avril.
- Steinberg, P. E. *et al.* (2010). « Contested sovereignty in a changing Arctic », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 100, n° 4, p. 992-1002.
- The New York Times* (2012). « Race is on as ice melt reveals Arctic treasures », 18 septembre.

- Wang, L. (2007). « Beibinyang zhuquan zhizheng de qushi [北冰洋主权之争的趋势, Trends of struggling for sovereignty over the Arctic] », 现代国际关系 [Contemporary International Relations], vol. 10, p. 17-21.
- Wang, X. (1988). *Beiji haishui mianjide shikong fenbu jiqi Changjiang shang, zhongyouxiuqi shuliang fenggude guanxi* [北极海冰面积的时空分布及其与长江上、中游汛期水量丰枯的关系, *Sur le lien entre la distribution spatiale et temporelle de glace de l'océan Arctique et le débit du cours moyen et bas du Yangzi en période des crues*], mémoire de maîtrise en climatologie, Nanjing, Université de Hohai.
- Ward, A. et L. Hook (2011). « Iceland's president welcomes Chinese interest », *Financial Times*, 2 septembre, <<http://tinyurl.com/Financial-Times-Iceland>>, consulté le 21 octobre 2012.
- Weese, B. (2010). « Japan latest non-Arctic country to claim stake in North Pole », *Toronto Sun*, 3 septembre, <<http://www.torontosun.com/news/canada/2010/09/03/15241971.html>>, consulté le 11 avril 2012.
- Wei, J. *et al.* (2010). « Decrease in the CO₂ uptake capacity in an ice-free-Arctic Ocean Basin », *Science*, vol. 329, n° 5991, p. 556-559.
- Wright, D. C. (2011a). *The Panda Bear Readies to Meet the Polar Bear : China Debates and Formulates Foreign Policy Towards Arctic Affairs and Canada's Arctic Sovereignty*, Calgary, Canadian Defence & Foreign Affairs Institute Papers.
- Wright, D. C. (2011b). *The Dragon Eyes the Top of the World : Arctic Policy Debate and Discussion in China*, Newport, Naval War College, Center for Naval Warfare Studies, China Maritime Studies Institute.
- Xu, S. (2012). « Chinese Arctic and Antarctic administration. China's activities and prospecting in the Arctic », colloque *La Chine et l'Arctique*, Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité, Montréal, 30 avril.
- Yan, Q. [颜其德] (2005). « Beiji diqu yu quandqie bianhua [北极地区与全球变化, L'Arctique et le changement global] », *Kexue* [科学, *Science*], vol. 57, n° 3, p. 14-17.

- Yu, T. Y. (2006). « Cong haiyang dao haiyang... zai dao haiyang – jianada jingying beiji diqu [从海洋到海洋...再到海洋—加拿大经营北极地区, From ocean to ocean... and finally to the Ocean – How would Canada run the North] », *Shijie zhishi* [世界知识, *World Knowledge*], vol. 23.
- Zhang, S. [张胜军] et X. Li [李彤] (2010). « Zhongguo nengyuan anquan yu Zhongguo Beiji zhanlüe dingwei, [中国能源安全与中国北极战略定位, La sécurité énergétique de la Chine et sa position géopolitique en-Arctique] », *Guo ji guancha* [国际观察, *International Review*], vol. 4, p. 64-71.
- Zhang, Y. et Q. Ren (2012). « China defends Arctic research », Xinhua, 31 janvier, <http://news.xinhuanet.com/english/china/2012-01/31/c_122637030.htm>, consulté le 18 avril 2012.
- Zhao, Y. [赵颖] (2009). « Xianxi Beiji suomian linde falü taozhan jiqi dui woguode yinxing [浅析北极所面临的法律挑战及其对我国的影响, L'analyse des défis légaux en Arctique et son influence sur la Chine] », *Haiyang kaifa yu guanli* [海洋开发与管理, *Ocean Development and Management*], vol. 26, n° 3, p. 17-21.
- Zhong, N. (2013). « Arctic trade route opens », *China Daily*, 10 août, p. 3.
- Zhu, S. (2011). « Arctic competition heats up as ice melts », *Global Times*, 19 juillet, <www.globaltimes.cn/content/666783.shtml>, consulté le 8 décembre 2011.
-

- 1 . L'Islande, au nord de l'Atlantique Nord, n'est pas considérée par les pays du Conseil de l'Arctique comme riveraine de l'océan Arctique.
- 2 . Les résultats de ces recherches dans les différents domaines de la science (climatologie, géologie, biologie, etc.) sont publiés non seulement en Chine mais aussi dans les revues internationales d'une grande renommée scientifique, Voir, par exemple, Wei *et al.*, 2010.
- 3 . Wanfang Data est la première base de données qui a été créée en Chine dans les années 1950. Au début, elle avait pour but de numériser les informations concernant des entreprises et leurs produits et a été fondée par l'Institut des sciences technologique et informatique en Chine. Transformée par la suite en une vaste base d'informations électronique multidisciplinaire, elle propose plusieurs collections (périodiques, thèses, archives, etc.) : <<http://www.wanfangdata.com.cn/>>, consulté le 14 avril 2012.
- 4 . La State Oceanic Administration (Guojia Haiyang ju, 国家海洋局) est une institution officielle créée en 1964 sous tutelle du ministère des Territoires et des Ressources pour superviser la gestion des espaces maritimes chinois, protéger les droits maritimes nationaux et organiser les activités de recherches marines en Chine. Cette organisation contrôle et coordonne également les recherches chinoises en Arctique et en Antarctique.
- 5 . Fondée en 1981 (cet organisme s'appelait alors le Bureau du Comité d'expédition nationale en Antarctique), Guoji haiyangju judi kaocha bangongshi (国家海洋局极地考察办公室) a cinq sections qui gèrent toutes les activités en relation avec l'Arctique et l'Antarctique, ainsi que deux bureaux à l'extérieur de la Chine – au Chili et en Australie et le centre d'entraînement à Yabuli, province de Heilongjiang. Voir le site Internet de l'organisation Chinese Arctic and Antarctic Administration, <<http://www.chinare.gov.cn/en/index.html>>, consulté le 14 avril 2012.
- 6 . La Russie avait aussi tenté de tirer parti des tourments financiers islandais, lorsque Moscou a envisagé de débloquer un prêt de quatre milliards d'euros en octobre 2008, prêt réduit par la suite à 500 millions de dollars puis finalement refusé par Moscou en octobre 2009 lorsqu'il devint clair que l'Islande avait obtenu un accord séparé avec le FMI et les pays scandinaves. En janvier 2012, la Chine a promis de soutenir la stabilité financière de l'Islande et sa croissance économique (China's Government Official Portal, 2012).
- 7 . En 2011, le commerce entre l'Islande et la Chine a atteint le chiffre record de 151 millions de dollars. La Chine exporte en Islande des vêtements, chaussures et produits textiles, et l'Islande approvisionne le marché chinois en poisson. Voir Shanley, 2012.
- 8 . Le Conseil de l'Arctique réunit les huit États de l'Arctique, soit le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède et les États-Unis. Cette organisation coordonne des discussions sur les aspects environnementaux, économiques et sociaux du développement dans l'Arctique et demeure la principale instance de gouvernance de l'Arctique, même si elle n'a pas de pouvoir décisionnel.
- 9 . Le partenariat stratégique sino-russe a récemment été réaffirmé par la signature, en octobre 2013, d'un mémorandum entre Sinopec et Sibneft prévoyant la livraison annuelle de 100 millions de tonnes de pétrole russe en Chine. Cet accord d'une durée de 10 ans ferait de la Chine le premier acheteur du pétrole russe dans le monde (*NewsRu*, 2013).
10. Jean-Thomas Bernard, spécialiste en économie de l'énergie, Département de Sciences-économiques, Université d'Ottawa, correspondance avec les auteurs, 25 octobre 2012.
11. Ainsi, la Russie prévoyait vendre aux Chinois le gaz extrait des nombreux gisements arctiques de la péninsule de Yamal. Cependant, à la suite de la découverte des ressources importantes de gaz de schiste en Chine, Beijing n'a pas accepté de signer le contrat avec la Russie, exigeant une baisse

des prix du gaz demandés par Moscou. Actuellement, la Russie mène des négociations avec la Chine à ce sujet. Dans son discours au moment de la mise en service du gisement de Bovanenkov, à Yamal, Vladimir Poutine a souligné que la Russie doit suivre les tendances sur le marché international d'hydrocarbures et développer sa stratégie dans ce domaine en fonction des perspectives à long terme, c'est-à-dire de vendre son gaz de manière plus active à l'est – en Chine et au Japon (Drobinina, 2012 ; Skabeeva, 2012).

- 12.** Deux entreprises d'État : COSCO et CSCL ; une société mixte d'État : Chipolbrok ; 23 entreprises privées : Dandong Shipping Group ; Evertop Intel Shipping ; GMT Shipping ; Guangxi Xin'ao Ocean Shipping ; Harmony Maritime Inc. ; Hong Union Shipping ; King Far East Shipping ; Lufeng Shipping ; Maritime Shipping Co. ; Nanjing Henglong Shipping Co. ; Ningbo Jun Hao Ocean Shipping ; Ningbo Silver Star ; Shandong Ocean Shipping ; Shangdong Mou Ping Ocean Shipping ; SITC Shipping ; Suns International Shipping Co. ; Tianjin Harvest Shipping Co. ; Tong Li Shipping ; Uniwill Shipping Co. ; West Line Shipping ; Westline Shipping Co. Ltd Dry Bulk ; Winland Shipping ; Zhongchang Marine Shipping Co. Enquête menée par Linyan Huang, candidate au doctorat de géographie (Université Laval), sous la direction de F. Lasserre, septembre-décembre 2013.



CONCLUSION

La Chine en défi¹

Éric Mottet, Barthélémy Courmont
et Frédéric Lasserre

En 30 ans, la Chine est parvenue à passer du sous-développement au rang de seconde puissance mondiale par son économie. Elle a réussi à intégrer les normes de l'économie de marché et a intégré l'OMC en 2001 tout en protégeant son marché intérieur contre la concurrence étrangère à coups de politiques protectionnistes et monétaires habiles, ce qui lui permet d'être la première puissance exportatrice de la planète depuis 2009. En parallèle à cette montée en puissance économique, elle est parvenue à exercer une forte attirance auprès des pays du Sud, qui voient en Beijing un partenaire qui

leur fait miroiter le principe d'une relation entre États égaux, et non pas une coopération teintée de néocolonialisme et de paternalisme. En outre, la Chine qui, depuis 1964, est une puissance nucléaire, maîtrise de mieux en mieux à la fois le *hard power*, investissant des sommes croissantes dans sa défense et sa sécurité, et le *soft power*, en promouvant une offensive de charme à la fois culturelle et linguistique en direction du monde entier, en particulier les pays en développement. Pays ayant, semble-t-il, réussi son émergence sur la scène mondiale, la Chine transforme sa stratégie au gré de son évolution économique, sans suivre une ligne idéologique rigide. Si la montée en puissance de la Chine exerce une fascination, elle inquiète également, et pas uniquement les Occidentaux. Les défis intérieurs sont si nombreux qu'ils donnent le vertige. Inégalités sociales sans cesse croissantes, effritement de la solidarité familiale, dégâts écologiques et économiques considérables, corruption structurelle, autoritarisme, etc., cette liste conséquente comprend autant d'obstacles à son rayonnement et à son installation définitive comme grande puissance mondiale. Ce sont des paramètres que le Parti communiste chinois (PCC) ne peut plus se permettre d'ignorer, au risque de voir son mandat se terminer brutalement. En d'autres termes, le modèle de gouvernance chinois est à la croisée des chemins.

UNE UNITÉ NATIONALE REMISE EN QUESTION

La Chine, comme la totalité des pays émergents, est frappée par des inégalités qui sont à la fois géographiques et sociales. La stratégie d'ouverture menée depuis près de 30 ans a surtout favorisé les provinces littorales de l'Est au détriment du Centre et du grand Ouest. Ces inégalités sont creusées par l'afflux de travailleurs venus de l'Ouest vers les villes littorales et par la difficulté d'installer des entreprises étrangères dans les provinces plus occidentales du fait de la carence des infrastructures de transport et de communication. Malgré des velléités d'harmonisation du développement économique à l'échelle du pays, notamment le Programme de développement de l'Ouest depuis les années 2000 et la construction du barrage des Trois Gorges, les provinces côtières restent plus attrayantes.

Les inégalités en Chine sont également intra-urbaines, notamment du fait du système de *hukou* urbain (livret d'enregistrement de résidence), principal document d'identité chinois, qui permet d'avoir accès aux programmes sociaux en ville, mais que la plupart des migrants ne possèdent pas puisqu'ils sont venus des campagnes avec leur *hukou* rural. Ce système, mis en place en 1951 pour les villes et en 1955 pour les campagnes, dans le but de contrôler les mouvements migratoires, est à l'origine de la marginalisation de ceux qui ne le possèdent pas : les *mingong*.

La Chine urbaine et rurale, riche en citoyens de seconde zone qui vivent souvent dans des conditions de grande précarité, est de plus en plus souvent marquée par des mouvements de contestation. En 2011, la République populaire de Chine a dû affronter des grèves d'ouvriers qui demandaient une réévaluation salariale et de meilleures conditions de travail. Au cours de la même année, c'est le petit bourg de Wukan (province de Canton), qui a connu une contestation violente de plusieurs milliers de villageois contre la cupidité des développeurs immobiliers en connivence avec les cadres du Parti local et la police. Évènement sans précédent depuis la place Tian'anmen (1989), et abondamment relayé dans les médias occidentaux, Wukan a déclenché un torrent de sarcasme sur les Weibo et fait prendre la mesure aux autorités chinoises d'un phénomène nouveau : le témoignage citoyen à l'échelle du pays. Les élites politiques et économiques du pays seraient bien inspirées de ne pas oublier que les Chinois n'ont jamais été un peuple docile ; ils ont, à de multiples reprises dans leur histoire, pris les armes afin de renverser un pouvoir jugé injuste et illégitime.

Si, de l'extérieur, les indicateurs sont dans l'ensemble au vert, l'avenir de la Chine reste soumis à de multiples incertitudes qui sont autant de facteurs potentiels de rupture. Des facteurs endogènes (problèmes des *mingong*, inflation, bulle spéculative immobilière, pollution, tarissement des nappes phréatiques, etc.) peuvent ainsi provoquer à tout moment un véritable séisme social, politique et géopolitique. La fureur populaire contre « Frère Montres » et les événements de Wukan, sont venus rappeler aux autorités chinoises que la critique de la part de la société civile peut désormais s'exprimer publiquement et fortement en cette ère d'Internet.

UNE POLITIQUE ETRANGERE A L'EPREUVE DE SA PUISSANCE

Le statut de la puissance chinoise sur la scène internationale, et de la diplomatie qui l'accompagne, interroge de plus en plus la communauté internationale. Les nouveaux dirigeants chinois ne sont visiblement pas prêts à assumer ce statut de superpuissance, démontrant du même coup le peu d'empressement à s'imposer comme un acteur plus responsable. Cela est particulièrement visible sur les questions internationales de gestion de crises (Iran, Corée du Nord, Ukraine, etc.), dans la participation aux enjeux globaux et dans la fracture entre pays occidentaux et les pays en voie de développement dans lesquels la politique du *soft power* et du « Consensus de Beijing » trouve un écho très favorable. Longtemps en retrait sur la scène internationale, et occupant une position confortable à l'abri des regards, la Chine ne peut désormais plus se contenter d'observer. Elle doit jouer un rôle à part entière. Si elle paraît réticente à s'engager et à prendre en charge le règlement de problématiques internationales, la Chine cherche en revanche à faire entendre son point de vue ; en témoigne sa participation au Conseil de l'Arctique ou au Quartet pour le Moyen-Orient.

Aujourd'hui, la relation entre Beijing et Washington est devenue l'un des principaux sujets des relations internationales. Beaucoup d'indices indiquent que nous assistons à la fin du moment unipolaire américain. Pour autant, le monde est-il en train d'entrer dans une nouvelle bipolarité, 25 ans après la disparition de l'Union soviétique ? Si la relation sino-américaine détermine l'avenir du monde, allons-nous assister à une rivalité de plus en plus âpre ? Ces deux puissances vont-elles privilégier le dialogue plutôt que l'affrontement ? S'il n'y a guère de doute quant au basculement du monde en direction d'une Asie centrée sur la Chine, Beijing construit un discours qui mêle habilement multilatéralisme et multipolarité. De plus en plus sûre de sa puissance, la Chine semble ne pas vouloir brûler les étapes, mais jusqu'à quand ?

Paradoxalement, la Chine, soucieuse de soigner son image à l'échelle internationale, semble moins encline à faire preuve de tact et de prudence quand vient le temps de traiter de dossiers épineux avec son voisinage. De plus en plus rayonnante sur la scène internationale tout en voyant dans sa

force militaire une capacité de persuasion en augmentation, la Chine éprouve dans le même temps des difficultés avec ses voisins directs. Litiges frontaliers, contentieux historiques, la Chine s'impose inexorablement et devient de plus en plus incontournable, voire encombrante, mais elle ne parvient pas encore à rassurer ses voisins. Or, faut-il le rappeler, l'immense masse continentale chinoise partage ses frontières avec pas moins de 14 pays, auxquels s'ajoutent des pays géographiquement très proches, comme la Corée du Sud, le Japon, les Philippines, la Thaïlande et, bien sûr, Taïwan. C'est dans la relation avec ces voisins que la Chine mettra sa politique étrangère à l'épreuve dans les 10 années à venir.

VERS UN MONDE CHINOIS ?

Le potentiel de puissance de la Chine semble redoutable : tendances réelles et probablement inéluctables, il apparaît incontestable que d'autres puissances, dont la Chine en tête, se manifestent sur la scène internationale comprenant de multiples acteurs décomplexés. La Chine, capable de bouleverser l'économie mondiale et de modifier les valeurs que l'on croyait universelles, se présente désormais comme le modèle à suivre dans bien des pays du Sud. Si l'avènement d'un monde multipolaire se confirme, l'avenir de la Chine, et donc du monde, pourrait ainsi s'écrire en grande partie sous le mandat de l'équipe dirigeante actuelle, à l'occasion duquel les changements amorcés dès à présent seront examinés et, dans l'hypothèse de succès, érigés au rang de stratégie pour une partie de la planète. Ainsi s'opère la montée en puissance de la Chine, tant en ce qui concerne la consolidation et les mutations de sa société que l'affirmation de sa puissance sur la scène internationale. Un pragmatisme parfois cynique, des réformes plutôt qu'une révolution, et des objectifs qui chaque jour s'affirment un peu plus, et dessinent les contours d'un monde dans lequel Beijing jouera, qu'elle le veuille ou non, le premier rôle.

- 1 . Reprise du titre de l'ouvrage d'Emmanuel Lincot et Barthélémy Courmont, *La Chine en défi* (2012).



NOTICES BIOGRAPHIQUES

Olga V. Alexeeva, sinologue et professeure d'histoire de la Chine à l'Université de Québec à Montréal (Canada), est titulaire d'un doctorat en études chinoises de l'Université Diderot-Paris VII (France), ainsi que d'un diplôme en langue et culture chinoise de l'Université de Tianjin (République populaire de Chine). Elle est l'auteure de plusieurs articles sur la géopolitique et les relations internationales de la Chine (liste de publications : <<https://uqam.academia.edu/olgaalexeeva>>). Elle est membre active du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS), et chercheuse associée à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques à l'UQAM.

Xavier Aurégan est docteur en géographie et géopolitique de l'Institut français de géopolitique-Université Paris 8. Africaniste et sinologue, il est spécialiste des relations sino-africaines. Sa thèse, intitulée *Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire. La puissance chinoise à l'école ivoirienne et africaine*, soutenue en mars 2014, porte sur l'analyse multiscalaire des enjeux géopolitiques induits par la pluralité des présences chinoises en Côte d'Ivoire et en Afrique. Cette recherche se veut l'aboutissement de six années de recherches en Afrique de l'Ouest francophone. Il a notamment publié deux mémoires relatifs à la géopolitique de la Chine au Sénégal (2007), au Mali et en Mauritanie (2008).

Antoine Bondaz est doctorant à Sciences Po, rattaché au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) et à l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM), sous la direction du professeur François Godement. Il est *associate fellow*, coordinateur de la revue *Korea Analysis* et contributeur de la revue *China Analysis* au Asia Centre, Paris. *Visiting scholar* au Carnegie-Tsinghua Center for Global Policy, antenne à Beijing du Carnegie Endowment for International Peace, il était auparavant *invited visiting fellow* au Iimin International Relations Institute (IIRI) de la Korea University. Ses recherches portent sur les questions stratégiques en Asie Pacifique, la pensée stratégique chinoise et les relations sino-coréennes.

Charles Burton consacre ses recherches à la politique comparée, le gouvernement et la politique chinoise, les relations Canada-Chine, les droits de l'homme et les questions de sécurité. Il a été en poste à l'ambassade du Canada en Chine à deux reprises comme conseiller détaché de l'Université Brock. Il a travaillé auparavant au Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC) du ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes.

Jean-Pierre Cabestan est professeur au Département de science politique de l'Université baptiste de Hong Kong et directeur de ce département. Il est aussi chercheur associé à l'Asia Centre, Paris. Directeur de recherche au CNRS, il a dirigé, de 1998 à 2003, le Centre d'études français sur la Chine contemporaine situé à Hong Kong. Il a notamment publié *La politique internationale de la Chine. Entre intégration et volonté de puissance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010 et *Le système politique chinois. Un nouvel équilibre autoritaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

Sébastien Colin est géographe et maître de conférences à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) à Paris. Ses enseignements portent sur la géographie et la géopolitique de la Chine, de la péninsule coréenne et de l'Asie orientale. Il est membre de l'équipe ASIEs de l'INALCO, où il poursuit entre autres ses recherches sur les frontières terrestres et maritimes de la Chine. Depuis le 1^{er} septembre 2014, Sébastien Colin est en détachement au Centre d'études français sur la Chine contemporaine (CEFC), où il mène une recherche intitulée « Politiques, frontières et administrations maritimes de la Chine, xx^e-xxi^e siècles ».

Barthélémy Courmont est chercheur-associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), directeur associé, sécurité et défense, à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques (Université du Québec à Montréal), et corédacteur en chef de *Monde chinois, nouvelle Asie*. Il est basé à Taïwan. Son dernier ouvrage, *Une guerre pacifique. La confrontation Washington-Pékin*, est paru en 2014 aux éditions ESKA.

Hui Ding est professeur adjoint en sciences politiques à l'Université Sun-Yat-Sen de Guangzhou (Chine). Il a étudié la politique internationale à l'Université de Beijing (Beida), où il a obtenu son baccalauréat. Il s'est ensuite rendu à l'Université de Heidelberg (Allemagne), pour y décrocher, en 2005, une maîtrise en sciences politiques, chinois classique et moderne, puis, en 2012, un *doctor rerum politicarum* pour une thèse de doctorat portant sur la démocratisation de la sélection de la direction intraparti en Allemagne et en Chine entre 1949 et 2009. Une monographie en langue allemande tirée de ces travaux devrait être publiée en 2014 chez SpringerVS Verlag. Ses intérêts de recherche portent sur l'analyse comparative des partis politiques européens, ainsi que sur la démocratisation et les réformes politiques de la Chine actuelle.

Colin Geraghty est chercheur associé à l'Observatoire de géopolitique de la Chaire Raoul-Dandurand (Université du Québec à Montréal). Franco-Américain, diplômé d'un Master en relations internationales de l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques, Paris), il a également suivi des cours à l'université Harvard (États-Unis). Il se spécialise sur la politique étrangère de l'Inde, les dynamiques régionales en Asie du Sud et autour du conflit afghan et sur les États-Unis (politique étrangère et questions de défense). Il porte un intérêt particulier aux actions du Congrès américain dans ces domaines. Il s'intéresse également aux questions nucléaires, à la stratégie américaine contre le terrorisme dans le Golfe Arabo-persique et aux équilibres stratégiques en Asie-Pacifique.

Guillaume Giroir, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de géographie et diplômé de l'Institut national des langues et civilisations orientales (Langues'O), est aujourd'hui professeur de géographie à l'Université d'Orléans. À partir de multiples enquêtes de terrain, il explore les mutations du territoire chinois. Il concentre l'essentiel de ses recherches

sur des microterritoires significatifs : parcs naturels ; *gated communities* (enclaves résidentielles privées et sécurisées pour riches) ; et plus récemment, vignobles, vin et œnotourisme. Selon une approche à la fois empirique et théorique, il prépare actuellement un ouvrage sur le développement durable en Chine à travers un point de vue territorial. Il est régulièrement invité à donner des conférences à l'international. Il a publié de nombreux travaux dans des revues scientifiques ou des ouvrages collectifs à l'étranger.

Ping Huang, titulaire d'un doctorat d'études urbaines (Université du Québec à Montréal), a auparavant suivi une double formation d'ingénieur en télécommunication et de géographe. Spécialiste sur les questions liant le développement et les technologies de l'information et de la communication (TIC), elle poursuit ses recherches sur les politiques publiques en matière des TIC et la gouvernance d'Internet en Chine et en Asie de l'Est. Elle participe par ailleurs aux processus d'évaluation des projets de recherche de la Commission européenne, dans les domaines des télécommunications et de la coopération internationale. Elle a également travaillé comme ingénieure à China Télécom et China Unicom, dans le secteur de la planification des réseaux.

Frédéric Lasserre a travaillé à l'Observatoire européen de géopolitique (OEG, Lyon) sur les transformations politiques et économiques de l'Europe centrale et orientale, puis comme conseiller en affaires internationales au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce. Frédéric Lasserre est aujourd'hui professeur au département de géographie de l'Université Laval (Québec), directeur de projets chez ArcticNet, et chercheur à l'Institut québécois des Hautes Études internationales (IQHEI). Il est également chercheur associé à l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société (IEDS), à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques (Université du Québec à Montréal) ainsi qu'à l'OEG.

Emmanuel Lincot est fondateur de la Chaire des études chinoises contemporaines à l'Institut catholique de Paris. Sinologue (HDR), il y enseigne l'histoire culturelle contemporaine chinoise. L'un de ses derniers ouvrages – *Esquisse de Chine* (Paris, Belin, 2013) – a trait aux lieux de mémoire culturels franco-chinois. Il est également corédacteur en chef de la

revue *Monde chinois, nouvelle Asie* avec Barthélémy Courmont. Il préside par ailleurs une Société de Conseil – *Signes et stratégie* – dans le domaine de la sémiologie appliquée au monde industriel en Chine.

Tony Tai-Ting Liu est candidat au doctorat au Graduate Institute of International Politics de l'Université nationale de Chung Hsing (NCHU-Taiwan). Il est actuellement affilié au Center for Contemporary China Studies de la NCHU. Il a été chercheur invité au European Research Center on Contemporary Taiwan de l'Université de Tübingen (Allemagne). Ses intérêts de recherche portent sur la théorie des relations internationales, l'économie politique internationale, la politique étrangère de la Chine et du Japon.

Éric Mottet est professeur de géopolitique au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches portent notamment sur la géopolitique de l'Asie du Sud-Est et de l'Est, plus particulièrement sur les ressources naturelles et énergétiques, ainsi que les processus de régionalisation. À ce titre, il est chercheur associé au Groupe d'études et de recherche sur l'Asie contemporaine (GERAC) de l'Institut québécois des Hautes Études internationales (IQHEI) et collabore régulièrement avec l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporain (IRASEC-Bangkok).

Marie-Hélène Pozzar est chercheuse en relations internationales, spécialisée sur la politique étrangère de la Chine. Actuellement conseillère en affaires internationales pour le gouvernement du Québec, elle partage son temps entre Hong Kong et Montréal. Ses travaux de recherche portent sur les stratégies de *soft power* culturel déployées par Beijing, tels les Instituts Confucius, ainsi que les enjeux politico-économiques de la mer de Chine du Sud, les problématiques liées à la censure virtuelle (*great firewall*) et l'évolution du paysage d'affaires de la Chine depuis le milieu des années 1990. Entre 2007 et 2008, elle a enseigné le français à l'Université des langues et cultures étrangères de Beijing (BLCU).

Tanguy Struye de Swielande est professeur en relations internationales à l'Université catholique de Louvain. Il est spécialisé dans la géopolitique et politique étrangère des grandes puissances et dans l'analyse de la prise de décision. Il est l'auteur, entre autres, de *La politique étrangère de l'Administration Bush, analyse de la prise de décision 2001-2005* (coll.

CECRI, Bruxelles, P.I.E. – Peter-Lang, 2007) et *La Chine et le repositionnement des grandes puissances en Afrique : analyse géostratégique et géoéconomique* (Louvain-La-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2010).



Asies contemporaines

Collection dirigée par
FRÉDÉRIC LASSERE

La Chine, première puissance mondiale, ne s'écrit plus au conditionnel et ne se conjugue même plus au futur ; elle fait partie de notre présent. Incessamment, pour la première fois de l'histoire récente, la plus grande puissance économique mondiale ne sera pas un pays occidental et, surtout, ne se réclamera pas de la démocratie et n'adhérera pas, du moins officiellement, au capitalisme. La date à laquelle se fera la transition importe peu. Les vraies questions sont ailleurs. La Chine veut-elle être la première puissance mondiale ? Le reste du monde acceptera-t-il le principe d'une Chine première puissance mondiale ? À quoi ressemblera la Chine, première puissance mondiale ?

Par l'étude de situations et de cas représentatifs, les auteurs de cet ouvrage donnent des clés de lecture pour comprendre la Chine d'aujourd'hui et de demain, à la fois dans ses dimensions interne et externe. Les uns s'interrogent sur la capacité des institutions chinoises à s'adapter au défi que représentent la modernisation technologique du pays et la transformation sociale qui l'accompagne ; les autres, sur l'évolution éventuelle de la puissance diplomatique chinoise. Alors que certains exposent les tensions et les difficultés internes au pays, d'autres s'intéressent aux relations que la Chine entretient avec les régions frontalières, mais également avec les régions et les pays plus lointains. En somme, l'ouvrage met en lumière la difficile articulation entre le projet intérieur du Parti communiste chinois et sa stratégie extérieure.

ÉRIC MOTTET est professeur de géopolitique au Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal.

BARTHÉLÉMY COURMONT est chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

FRÉDÉRIC LASSERE est professeur au Département de géographie de l'Université Laval.

**ONT COLLABORÉ
À CET OUVRAGE**

*Olga V. Alexeeva
Xavier Aurégan
Antoine Bondaz
Charles Burton
Sébastien Colin
Barthélémy Courmont
Hui Ding
Colin Geraghty
Guillaume Giroir
Ping Huang
Frédéric Lasserre
Emmanuel Lincot
Tony Tai-Ting Liu
Éric Mottet
Marie-Hélène Pozzar
Tanguy Struye de Swielande*

ISBN 978-2-7605-4143-6



9 782760 541436

PUQ.CA



Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.



z-library.se

singlelogin.re

go-to-zlibrary.se

single-login.ru



[Official Telegram channel](#)



[Z-Access](#)



<https://wikipedia.org/wiki/Z-Library>